



ISSN 0251-1460

2002



**L'AGRICULTURE
ET LES BIENS
COLLECTIFS
MONDIAUX
10 ANS APRÈS LE
SOMMET DE LA
PLANÈTE TERRE**

**CD-ROM
INCLUS**

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE



**LA SITUATION MONDIALE
DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2002**

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2002

Rédaction, mise en page, graphiques et édition électronique
Groupe de l'édition
Division de l'information de la FAO

ISBN 92-5-204762-X

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Dans certains tableaux, les désignations «pays développés» et «pays en développement» sont utilisées pour des raisons de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou région.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteurs. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO 2002

Avant-propos

Il n'est pas possible de faire un bilan de l'année écoulée sans évoquer les attentats tragiques du 11 septembre et les événements consécutifs, qui nous ont fait prendre conscience de la fragilité de notre sécurité. Ils ont montré qu'à l'heure de la mondialisation, la sécurité ne peut être elle aussi que mondiale. Ils auront, nous l'espérons, renforcé notre conscience du fait que l'avenir de l'humanité est bien un avenir partagé, et que les défis auxquels celle-ci est confrontée requièrent le plus souvent des solutions communes.

Aujourd'hui bon nombre de ces principaux défis semblent être au centre de l'attention, ce qui nous permet de nourrir de nouveaux espoirs pour l'avenir. L'un de ces défis, et non le moindre, est l'éradication de la faim et de la pauvreté – deux phénomènes et fléaux de l'humanité intimement liés.

En 1996, les dirigeants du monde entier, réunis à Rome pour le Sommet mondial de l'alimentation, se sont engagés à éradiquer la faim. D'abord et avant tout, ils sont convenus de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015. Malheureusement, d'après les informations les plus récentes dont nous disposons, les progrès réalisés ces dernières années n'ont pas été assez rapides. C'est pour accélérer ce processus que j'ai résolu d'inviter les dirigeants mondiaux à se réunir à nouveau à Rome, cette année en juin. En effet, si nous voulons réaliser les objectifs que nous avons fixés il y a cinq ans, il faudra renforcer la volonté politique et mobiliser les ressources financières nécessaires. Il reste encore beaucoup à faire, malgré quelques exemples éclatants de progrès dans certains pays et communautés. D'ailleurs, ces réussites viennent justement renforcer notre conviction que les objectifs fixés à Rome en 1996 peuvent être atteints.

D'autres événements internationaux de premier plan qui ont eu lieu récemment, ou se tiendront prochainement, auront des répercussions importantes pour notre avenir commun. A Monterrey, du 18 au 22 mars 2002, le Mexique a accueilli la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est penchée sur l'enjeu de la mobilisation de ressources financières adéquates pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. A l'occasion de cette conférence, les trois institutions des Nations Unies basées à Rome (la FAO, le Fonds international de développement agricole [FIDA] et le Programme alimentaire mondial [PAM]) ont lancé un appel conjoint par lequel elles invitaient à accroître les ressources destinées à la réduction de la faim et au développement agricole et rural. Des signes encourageants indiquent que cette conférence pourrait marquer un tournant décisif – un renversement de la tendance à la baisse de l'aide au développement, et notamment pour la lutte contre la faim et en faveur de l'agriculture, enregistrée dans le passé.

Dix ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement – le Sommet de la planète Terre – tenue à Rio de Janeiro, l'Afrique du Sud accueille le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, en août-septembre 2002. A cette occasion, l'attention sera concentrée sur un certain nombre d'enjeux fondamentaux pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable qui avaient été convenus à Rio en 1992.

Non moins important pourrait être l'accord conclu lors de la quatrième Conférence

ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, à Doha (Qatar) en novembre 2001, pour le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales globales. Un résultat particulièrement encourageant a été la place importante donnée dans la Déclaration ministérielle de Doha à la nécessité de veiller à ce que les besoins en matière de développement et de sécurité alimentaire des membres les plus vulnérables de l'Organisation ne soient pas négligés. Nous espérons que ce nouveau cycle de négociations commerciales continuera à mettre en relief les problèmes et les besoins des pays en développement et qu'il aboutira à la mise en place d'un système commercial international plus juste et plus équitable dans l'intérêt réel de tous.

Parmi cette profusion d'événements internationaux importants, je tiens à souligner en particulier le rôle central de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural dans les efforts que nous déployons pour assurer un développement durable et éradiquer la faim et la pauvreté. Les trois quarts des pauvres vivent en milieu rural et tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture ou d'activités rurales liées à l'agriculture. La pauvreté urbaine est en grande partie la conséquence des privations et du déclin économique dans les zones rurales, qui entraînent un exode de détresse vers les villes. Le renforcement de l'agriculture et du développement rural est essentiel pour assurer une croissance économique générale et la réduction de la pauvreté dans la plupart des pays en développement. La tendance à la baisse des ressources financières consacrées à l'agriculture et au développement rural doit être renversée. D'autre part, nous devons souligner l'importance des débouchés commerciaux pour les pays en développement. Les pays développés peuvent donner une grande impulsion à l'éradication de la pauvreté et à l'essor économique dans les pays en développement, en ouvrant leurs marchés aux produits de ces pays – notamment aux produits agricoles – et en les aidant à tirer parti de ces nouveaux débouchés commerciaux.

Le caractère central de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural pour la réduction de la pauvreté et l'éradication de la faim, sous-tend la plus grande partie du rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002*. Je tiens toutefois à souligner un aspect qui figure particulièrement en bonne place dans ce rapport. Il s'agit de la reconnaissance du fait que l'agriculture, les pêches et les forêts revêtent une importance qui dépasse celle de nous apporter les aliments et les matières premières nécessaires à notre survie et à notre bien-être, et d'assurer des moyens d'existence aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux forestiers du monde entier; les populations qui travaillent dans ces secteurs jouent un rôle dans la gestion de ressources dont les bienfaits vont bien au-delà de leurs propres moyens d'existence personnels. Grâce à l'aménagement de ces ressources, les agriculteurs, les pêcheurs et les forestiers fournissent à d'autres une série de bienfaits, tels que la sauvegarde du paysage, la protection des bassins versants, la conservation de la biodiversité, la stabilité de l'écosystème et l'entretien des stocks de poissons. Ce sont lesdits biens collectifs, des biens qui profitent à une grande partie de la population – à l'échelon local, régional et national – mais dont on ne peut s'attendre à ce qu'ils soient dispensés gratuitement. Certains de ces biens collectifs sont mondiaux de par leur nature même; ils profitent à l'humanité tout entière. Des exemples évidents sont la conservation de la biodiversité et le piégeage du carbone assurés par les forêts et l'agriculture grâce à l'adoption de pratiques d'utilisation des terres plus durables.

Ces faits sont largement reconnus, mais je souhaite néanmoins en souligner les répercussions au niveau des flux financiers en faveur de l'agriculture, des pêches et des forêts. Il est en effet parfaitement justifié de destiner des flux financiers internationaux adéquats à ces secteurs pour encourager des pratiques durables qui assurent la production de ces importants biens collectifs mondiaux. Un autre enjeu est celui de mettre au point des mécanismes qui puissent à la fois fournir une compensation pour la production de ces biens et contribuer à la réduction de la pauvreté. Le rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002* invite à accroître les flux financiers internationaux en faveur de l'agriculture et des zones rurales afin d'encourager la production de biens collectifs mondiaux. Il examine également l'un des nouveaux mécanismes possibles pour le financement de la production de biens collectifs mondiaux: le Mécanisme de développement propre (MDP), issu du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Une attention particulière est donnée à l'utilisation potentielle de ce mécanisme comme instrument tant pour favoriser le piégeage du carbone grâce à de nouveaux modes d'utilisation des terres que pour réduire la pauvreté rurale.

Comme dans les éditions précédentes, le rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002* s'efforce à la fois de donner une vue d'ensemble de la situation actuelle et de proposer une réflexion sur certaines des principales difficultés liées à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans le monde et à l'utilisation durable de nos ressources naturelles. Compte tenu de la reconnaissance croissante de bon nombre de ces défis dans le monde entier, je suis certain que nous avons raison d'être optimistes pour l'avenir. Mais il est nécessaire d'éviter toute complaisance et de rester solidement attachés aux objectifs que nous avons fixés. A cet égard, la FAO continuera pour sa part à jouer le rôle que ses membres et la communauté internationale attendent de nous.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name and title.

Jacques Diouf

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

Table des matières

Avant-propos	v
Remerciements	xvi
Sigles et abréviations	xvii
Note explicative	xx

CHAPITRE I Situation mondiale

I. LA SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE – FAITS ET CHIFFRES	3
1. Tendances concernant la sous-alimentation	3
2. Production agricole et animale	6
3. Pénuries et urgences alimentaires	11
4. Situation des approvisionnements céréaliers à l'échelle mondiale	14
5. Aide extérieure à l'agriculture	17
6. Flux d'aide alimentaire	20
7. Evolution des cours des denrées	23
8. Pêches: production, écoulement et commerce	29
9. Production et commerce des produits forestiers	33
II. L'ÉCONOMIE MONDIALE ET L'AGRICULTURE	38
Le contexte économique mondial	38
Commerce mondial et prix des matières premières	39
Conséquences de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce pour l'agriculture	42
NOTES	48

CHAPITRE II Situation par région

I. AFRIQUE	51
Vue d'ensemble	51
Situation économique générale	51
Situation de l'agriculture	54
Productivité des agricultrices en Afrique subsaharienne	57
Introduction	57
Rôle et importance des agricultrices	57
Ecart de productivité agricole selon le sexe et contraintes auxquelles doivent faire face les agricultrices	62

Remarques finales et incidences politiques	64
Lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomose	65
Introduction	65
Incidence directe de la trypanosomose	65
Conséquences indirectes de l'épizootie	66
Rapports coûts/avantages de la lutte contre la mouche tsé-tsé	68
Conclusions	69
II. ASIE ET PACIFIQUE	72
Vue d'ensemble	72
Situation économique générale	72
Situation de l'agriculture	73
L'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce et ses conséquences pour les politiques agricoles du pays	77
L'évolution du rôle du secteur agricole dans l'économie chinoise	78
La politique agricole au cours de la période de réforme	81
Les engagements pris par la Chine en vue de son accession à l'OMC et les dispositions concernant l'agriculture	85
Les récents aménagements de la politique et les changements probables liés à l'accession de la Chine à l'OMC	88
Conclusions	97
III. AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	98
Vue d'ensemble	98
Situation économique générale	98
Situation récente de l'agriculture	99
Evolution de la structure du commerce des produits agricoles	103
Importance croissante du commerce des produits agricoles par rapport à la production	103
Déclin du rôle de l'agriculture dans le commerce total des marchandises	105
Stabilité de la part de la région dans le commerce mondial des produits agricoles	106
Diversification de la composition du commerce des produits agricoles	106
Diversification géographique des marchés	109
Solde et importance économique des échanges agricoles	113
Le facteur prix	119
Conclusions	121
IV. PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	124
Vue d'ensemble	124
Situation économique générale	124
Situation de l'agriculture	125
Variabilité du climat, aridité et vulnérabilité face à la sécheresse	131

La sécheresse: un phénomène structurel récurrent au Proche-Orient et en Afrique du Nord	132
Les problèmes de l'eau et des ressources foncières	135
Impact des sécheresses récentes sur la production agricole et l'élevage	135
Impact sur les conditions de vie de la population rurale, les revenus des ménages et la pauvreté rurale	136
Impact de la sécheresse sur l'environnement	138
Mesures officielles de prévention de la sécheresse et de secours aux groupes affectés dans la région	139
De la gestion à postériori de la crise à la prévention des risques pour l'agriculture	141

V. EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS 143

Vue d'ensemble	143
Tendances macroéconomiques et situation de l'agriculture	143
La terre et les exploitations agricoles en Europe centrale et orientale et dans la CEI à l'époque de la planification centralisée	145
La réforme foncière et agricole en Europe centrale et orientale et dans les pays de la CEI	147
Etablissement de droits de faire-valoir clairs et garantis	149
La création d'une structure de propriété et de gestion efficiente des exploitations agricoles	152
La formation d'une couche de fermes commerciales de taille moyenne	153
Conclusions	155

VI. LES PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ 157

Vue d'ensemble	157
Situation économique générale	157
Situation de l'agriculture	160
Les réorientations de la politique agricole	162

NOTES 166

CHAPITRE III **L'agriculture et les biens collectifs mondiaux 10 ans après le sommet de la planète «Terre»**

I. LE RÔLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA TERRE DANS LA FOURNITURE DE BIENS COLLECTIFS MONDIAUX 177

Introduction	177
Notion économique de biens collectifs locaux et mondiaux	178
Biens collectifs liés au volet «Terre» d'Action 21	179

Progrès de la fourniture de biens collectifs mondiaux depuis le Sommet de Rio	180
Financement des biens collectifs mondiaux	185
Accroître la coopération financière internationale pour promouvoir les biens collectifs mondiaux	187
Conclusions	190
II. TIRER PARTI DU PIÉGEAGE DU CARBONE MOYENNANT UN CHANGEMENT D’AFFECTATION DES TERRES: UNE ISSUE AU PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ RURALE?	191
Introduction	191
Changements climatiques et utilisation des terres: causes et effets	192
Les changements climatiques et les éléments du problème	192
Le piégeage du carbone à travers l’utilisation des terres pour atténuer les changements climatiques	194
Le Mécanisme de développement propre et les programmes de paiement du carbone pour favoriser le changement d’affectation des terres	194
Pauvreté et utilisation des terres	197
La foresterie et les modes d’utilisation des terres influant sur les puits de carbone en surface	198
Les modes d’utilisation des terres qui influent sur l’absorption du carbone par le sol	199
Les utilisateurs pauvres des terres en tant que fournisseurs de crédits de carbone	200
A quelles conditions les pauvres seraient-ils prêts à participer à des programmes de fixation du carbone?	202
Changements d’affectation des terres comportant une modification de la source de moyens d’existence	202
Changements d’affectation des terres influant sur les sources de moyens d’existence du moment	203
A quelles conditions les pauvres pourraient-ils être des prestataires concurrentiels de services de piégeage du carbone?	205
Conception du marché du carbone, coûts d’opération et utilisateurs pauvres des terres	207
Continuité	208
Incertitude et conception du contrat	209
Coûts d’opération	210
Conclusions	211
NOTES	213
Tableau annexe	
Pays et territoires utilisés à des fins statistiques	219
Série de données chronologiques pour SOFA 2002 – CD-ROM	
Mode d’emploi	225

Encadrés

1. L'évaluation des ressources forestières mondiales 2000	36
2. Eléments de terminologie de l'OMC	44
3. Autres aspects du programme de travail adopté à DOHA présentant des conséquences pour l'agriculture	46
4. Le manioc et le rôle des femmes	58
5. Le programme de lutte contre la trypanosomose africaine	67
6. Méthodes de lutte contre la mouche tsé-tsé	70
7. Le soja en Argentine et au Brésil	110
8. Afghanistan	132
9. Indicateurs OCDE du soutien	163
10. Agriculture de conservation	182
11. Nouvelles possibilités de financement des biens collectifs liés au volet «Terre» d'Action 21	188

Tableaux

1. Croissance de la production économique mondiale	38
2. Volume du commerce mondial des biens	40
3. Prix des échanges et termes de l'échange à l'échelle mondiale	40
4. Indices des prix des produits de base en dollars EU	41
5. Taux de croissance annuelle du PIB en termes réels, Afrique subsaharienne	51
6. Taux de croissance net de la production, Afrique subsaharienne	55
7. Nombre moyen d'heures journalières consacrées aux activités agricoles et non agricoles, ventilation par sexe, 1994	61
8. Effectif du bétail, bétail à risque et bétail non conservé par suite d'infestations de mouches tsé-tsé	66
9. Taux de croissance annuel du PIB en termes réels dans des pays sélectionnés de l'Asie en développement	72
10. Taux de croissance net de la production dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique	73
11. Taux de croissance annuel de l'économie chinoise, 1970-2000	79
12. Evolution structurelle de l'économie de la Chine, 1970-2000	80
13. Chine: barèmes nominaux de protection des céréales, 1978-début 2000	84
14. Chine: barèmes nominaux de protection du coton et des produits animaux, 1997-1999	84
15. Chine: barèmes tarifaires en vigueur pour les principaux produits agricoles assujettis à une protection exclusivement tarifaire	85
16. Chine: engagements d'accès au marché des produits forestiers assujettis à contingents à barème tarifaire	86
17. Taux de croissance annuel du PIB, en termes réels, en Amérique latine et dans les Caraïbes	99
18. Taux de croissance net de la production en Amérique latine et dans les Caraïbes	102
19. Amérique latine et Caraïbes: part des principaux produits agricoles d'exportation dans l'ensemble des exportations agricoles, période de référence 1970-1972	107

20. Amérique latine et Caraïbes: part des principaux produits agricoles d'exportation dans le total des exportations agricoles, 1997-1999	109
21. Destination régionale des exportations de produits agricoles en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes	112
22. Importations agricoles d'origine régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes	113
23. MERCOSUR: destination des exportations agricoles	114
24. MERCOSUR: origine des importations agricoles	115
25. Amérique latine et Caraïbes: exportations et importations des produits agricoles exprimées en coefficient du volume total des échanges	118
26. Taux de croissance annuel du PIB, en termes réels, pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord	129
27. Taux net de croissance de la production au Proche-Orient et en Afrique du Nord	129
28. Nombre de sécheresses subies au Maroc entre les XIV ^e et XX ^e siècles	135
29. Incidence de la sécheresse sur le revenu et les dépenses annuelles des ménages dans une région semi-aride du Maroc	138
30. Taux de croissance annuel du PIB, en termes réels, dans les pays en transition d'Europe centrale et orientale et dans la CEI	145
31. Taux de croissance net de la production agricole pour les pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI	145
32. Caractéristiques des relations foncières dans les pays en transition d'Europe centrale et orientale et de la CEI	151
33. Part des terres agricoles en régime d'exploitation individuelle en Europe centrale et orientale et dans la CEI	153
34. Part des terres agricoles occupées et dimension moyenne des exploitations agricoles individuelles aux Etats-Unis, en Union européenne et dans une sélection de pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI	155
35. Taux net de croissance de la production dans les économies de marché développées	161
36. Indicateurs OCDE: équivalent subvention à la production (ESP) et estimation du soutien total (EST) à l'agriculture	162
37. Biens collectifs associés au volet «Terre» d'Action 21, et étendue de leurs retombées	179

Figures

1. Population sous-alimentée, par région, 1997-1999	4
2. Proportion de personnes sous-alimentées dans les pays en développement, par région	5
3. Nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement par rapport à l'objectif du sommet mondial de l'alimentation	5
4. Evolution de la production agricole et de la production animale	7
5. Evolution de la production agricole et de la production animale, par région	8
6. Production céréalière mondiale	14
7. Production et utilisation céréalières à l'échelle mondiale, 1991/92 à 2001/02	15
8. Stocks céréaliers mondiaux et coefficient stocks-utilisation	15

9. Engagements d'aide extérieure à l'agriculture	18
10. Engagements d'aide extérieure à l'agriculture, par principales régions récipiendaires	18
11. Engagements d'aide extérieure à l'agriculture pour 1999, par grands domaines	19
12. Récipiendaires de livraisons d'aide alimentaire céréalière	20
13. Récipiendaires de livraisons d'aide alimentaire non céréalière	21
14. Evolution des cours des denrées	24
15. Production piscicole mondiale	31
16. Commerce des produits de la pêche	32
17. Exportation des produits de la pêche, par catégorie	32
18. Production des principaux produits forestiers	34
19. Valeur à l'exportation des principaux produits forestiers	35
20. Afrique subsaharienne: sélection d'indicateurs	52
21. Afrique subsaharienne: productivité et ventilation par sexe de la main-d'œuvre du secteur agricole en 2000	62
22. Asie et Pacifique: indicateurs choisis	74
23. Chine: balance du commerce agricole, ventilation par intensité factorielle des produits	81
24. Amérique latine et Caraïbes: indicateurs choisis	100
25. Amérique latine et Caraïbes: volume de la production et du commerce agricoles	104
26. Amérique latine et Caraïbes: production et commerce céréaliers	104
27. Amérique latine et Caraïbes: commerce des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts	105
28. Amérique latine et Caraïbes: part régionale des exportations mondiales de produits agricoles	106
29. Amérique latine et Caraïbes: part régionale des importations mondiales de produits agricoles	107
30. Amérique latine et Caraïbes: balances commerciales agricoles	116
31. Amérique latine et Caraïbes: quantité, valeur et valeur unitaire des exportations agricoles	119
32. Amérique latine et Caraïbes: termes de l'échange des produits agricoles	120
33. Proche-Orient et Afrique du Nord: indicateurs choisis	126
34. Indice des prix du pétrole	128
35. Modification de la production céréalière globale dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord touchés par la sécheresse, 1989-2001	137
36. Europe centrale et orientale et CEI: indicateurs choisis	144
37. Indices de volume net de production agricole pour l'Europe centrale et orientale et la CEI	146
38. Pays développés à économie de marché: indicateurs choisis	158
39. Cadre conceptuel des décisions concernant la gestion des terres	201

Carte

1. Pays affectés par des pénuries d'approvisionnements alimentaires et nécessitant une aide exceptionnelle	12
---	----

Remerciements

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002 a été préparée par une équipe de la Division de l'analyse du développement agricole et économique dirigée par Jakob Skoet et composée de André Croppenstedt, Annelies Deuss, Fulvia Fiorenzi et Slobodanka Teodosijevic. La saisie du texte a été assurée par Stella Di Lorenzo et Paola Di Santo. La supervision générale des travaux a été confiée à Kunio Tsubota.

Les contributions et les documents de base ayant servi à la préparation du chapitre sur la situation mondiale ont pour auteurs Adrian Whiteman, Département des forêts (Production et commerce des produits forestiers); Adele Crispoldi, Rebecca Metzner et Stefania Vannuccini, Département des pêches (Produits de la pêche: captures, utilisations et échanges); Pratap Narain et Mohammed Barre, Division de la statistique (Aide extérieure à l'agriculture); Terri Raney, Division des produits et du commerce international (Répercussions de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture, les pêches et les forêts). Les sections consacrées aux pénuries alimentaires et aux situations d'urgence, à la situation du marché céréalier et aux flux d'aide alimentaire ont été préparées par le personnel de la Division des produits et du commerce international, sous la direction de Ali Gürkan et Mwita Rukandema.

Les exposés et documents de base ayant servi à la rédaction du chapitre sur la situation par région ont été préparés par Floribert Ngaruko (Afrique), Jikun Huang et Scott Rozelle (Asie et Pacifique), Fernando Zegarra (Amérique latine et Caraïbes), Tayeb Ameziane (Proche-Orient et Afrique du Nord), David Sedik (Europe centrale et orientale et Communauté des Etats indépendants). La section sur les pays développés à économie de marché s'appuie sur des informations fournies par la Direction Agriculture, alimentation et pêcheries de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le texte sur le rôle de l'agriculture et de la terre pour la production de biens collectifs mondiaux est basé sur un document de référence préparé par Dirgha Tiwari, tandis que la section intitulée Tirer parti du piégeage du carbone moyennant un changement d'affectation des terres: une issue au problème de la pauvreté rurale? a été préparée par Leslie Lipper et Romina Cavatassi, de la Division de l'analyse du développement agricole et économique.

Sigles et abréviations

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APD	aide publique au développement
BIRA	Bureau interafricain pour les ressources animales
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEI	Communauté des Etats indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
COSCA	Etude collaborative du manioc en Afrique
CT	contingent tarifaire
DFID	Ministère du développement international
ERF	Evaluation des ressources forestières
ESB	encéphalopathie spongiforme bovine
ESP	équivalent subvention à la production
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international

GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ICCO	Organisation internationale du cacao
IED	investissement étranger direct
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
ISA	Accord international sur le sucre
MERCOSUR	Marché commun austral
MGS	mesure globale de soutien
NPF	nation la plus favorisée
OIC	Organisation internationale du café
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PATTEC	Campagne d'éradication panafricaine de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose
PFRDV	pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	produit intérieur brut
PLTA	Programme de lutte contre la trypanosomose africaine
PNB	produit national brut
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide
TIS	technique de l'insecte stérile
TMS	Tropical Manioc Selection Varieties
TPN	taux de protection nominale

UE	Union européenne
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales

Note explicative

Les informations statistiques contenues dans le présent numéro de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* ont été élaborées à partir des données dont disposait la FAO en avril 2002.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont utilisés:

- = néant ou négligeable (dans les tableaux)
- ... = non disponible (dans les tableaux)
- \$ = dollars des Etats-Unis

Dates et unités

Les années ou groupes d'années sont indiqués comme suit:

- 1996/97 = campagne agricole ou commerciale ou exercice à cheval sur deux années civiles
- 1996-97 = moyenne pour les deux années civiles

Sauf indication contraire, les mesures sont celles du système métrique.

Statistiques

Dans les tableaux statistiques, les totaux sont arrondis et ne correspondent donc pas nécessairement à l'addition des unités. Les variations annuelles et les pourcentages de variations sont calculés en tenant compte des décimales.

Indices de la production

Les indices FAO de la production agricole indiquent le niveau relatif du volume total de la production agricole de chaque année par rapport à la période de base 1989-1991. Ils sont fondés sur la somme des quantités pondérées par les prix des différents produits agricoles après déduction des quantités utilisées comme semences ou aliments pour animaux (pondérées de la même façon). Le total qui en résulte représente par conséquent la production disponible pour toute autre utilisation que les semis ou l'alimentation animale.

La formule utilisée pour le calcul de tous les indices, aux niveaux national, régional ou mondial, est celle de Laspeyres. La production de chaque produit est pondérée par la moyenne des cours internationaux du produit pendant la période 1989-1991 et les quantités produites chaque année sont additionnées. Pour obtenir l'indice, on divise la production totale pour une année donnée par la production moyenne pour la période de base 1989-1991.

Indices du commerce

Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1989-1991. Tous les produits et tous les pays figurant dans *l'Annuaire FAO du commerce* sont pris en compte. Les indices du total des produits alimentaires comprennent exclusivement les denrées alimentaires.

Tous les indices prennent en compte l'évolution de la valeur courante des exportations (franco à bord [f.o.b.]) et des importations (coût, assurance et fret [c.a.f.]), exprimée en dollars des Etats-Unis. Quand les pays évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajustés à leur valeur c.a.f. approximative.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire des produits échangés entre les pays indiquent l'évolution des quantités pondérées par les prix et celle de la valeur unitaire pondérée par le volume. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les prix et les volumes moyens de 1989-1991, période de base de tous les indices calculés actuellement par la FAO. La formule utilisée pour le calcul des indices est celle de Laspeyres.

CHAPITRE I

SITUATION MONDIALE



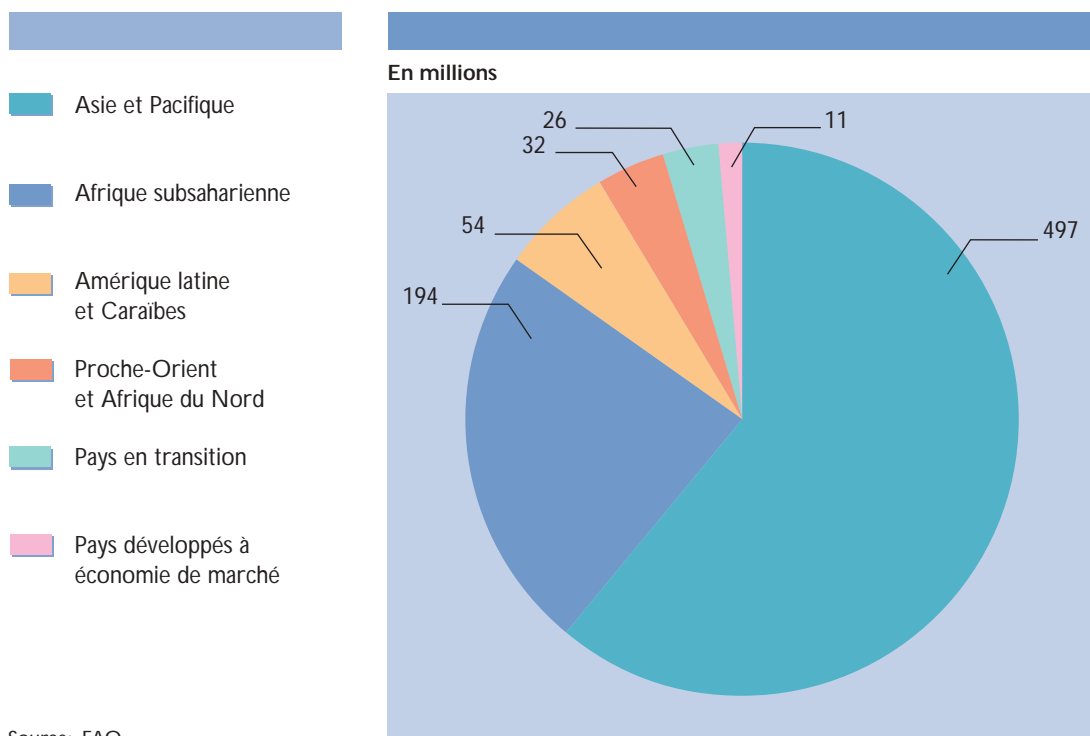
I. La situation actuelle de l'agriculture – faits et chiffres

1. TENDANCES CONCERNANT LA SOUS-ALIMENTATION

- Selon les dernières estimations de la FAO, 815 millions de personnes souffraient de malnutrition en 1997-1999, dont 777 millions dans les pays en développement, 27 millions dans les pays en transition et 11 millions dans les économies de marché développées.
- Plus de la moitié des personnes sous-alimentées, soit 61 pour cent, se trouvent en Asie, tandis que l'Afrique subsaharienne en représente près du quart, soit 24 pour cent.
- S'agissant du pourcentage des personnes sous-alimentées relativement à la population totale, l'incidence la plus élevée se trouve en Afrique subsaharienne, où l'on estime qu'un tiers de la population, soit 34 pour cent, était atteint de malnutrition en 1997-1999. L'Afrique subsaharienne est suivie de la région Asie Pacifique, où 16 pour cent de la population souffrent de malnutrition.
- Des progrès substantiels ont été accomplis au cours des deux dernières décennies, et l'incidence de la sous-alimentation dans les pays en développement est tombée de 29 pour cent en 1979-1981, à 17 pour cent en 1997-1999.
- Cependant, ces progrès ont été très inégaux. Ainsi, dans la région Asie et Pacifique, le pourcentage a été réduit de moitié depuis 1979-1981. En revanche, en Afrique subsaharienne, le recul de la sous-alimentation durant la même période n'a été que marginal. Si l'on tient compte de la croissance démographique rapide dans cette région, il faut en déduire que le nombre total des personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne a augmenté de façon marquée. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'incidence de la malnutrition est moins prononcée qu'en Asie, même si les progrès enregistrés au cours des deux dernières décennies ont été plus lents. La région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord est celle qui présente l'incidence la plus faible de sous-alimentation; toutefois, aucune réduction n'y a été enregistrée au cours des deux dernières décennies.
- Au Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu en 1996, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à réduire de moitié, d'ici à 2015, le *nombre* de personnes sous-alimentées dans les pays en dévelop-

pement (1990-1992 constituant la période de référence). Depuis, le nombre de personnes sous-alimentées a décliné au total de 39 millions, ce qui correspond à une réduction annuelle de 6 millions. Afin d'atteindre l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, il faudrait que le nombre de personnes sous-alimentées diminue chaque année de 22 millions pendant tout le reste de la période – performance qui dépasse de loin les résultats actuels.

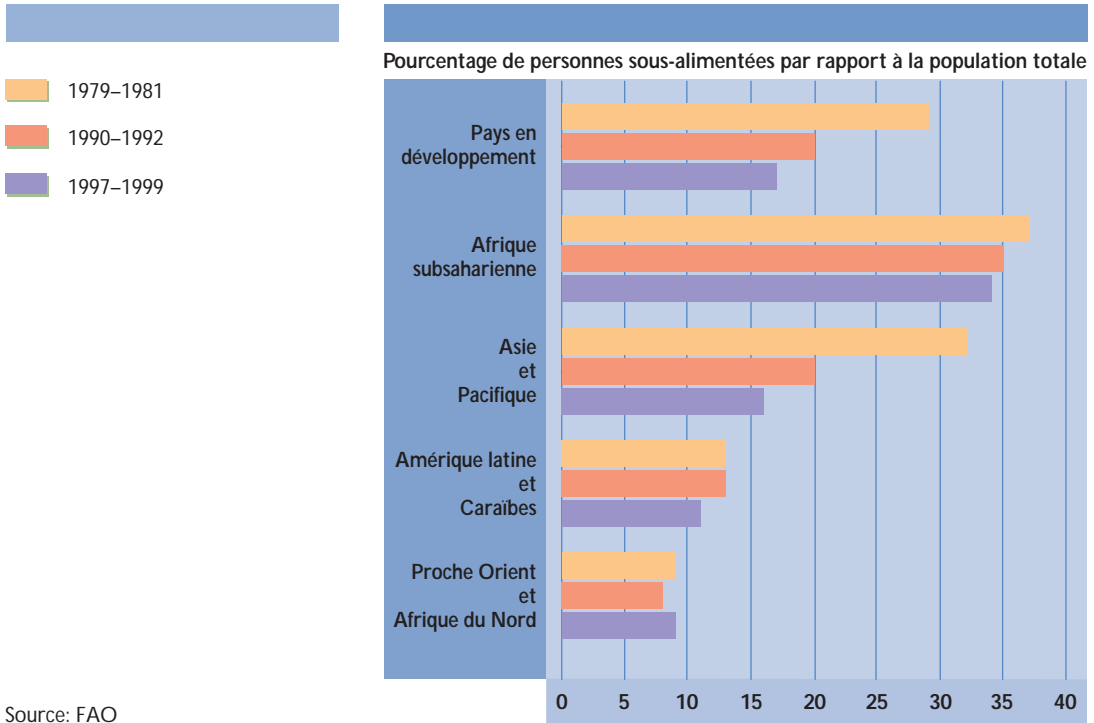
Figure 1
**POPULATION SOUS-ALIMENTÉE,
 PAR RÉGION, 1997-1999**



Source: FAO

Figure 2

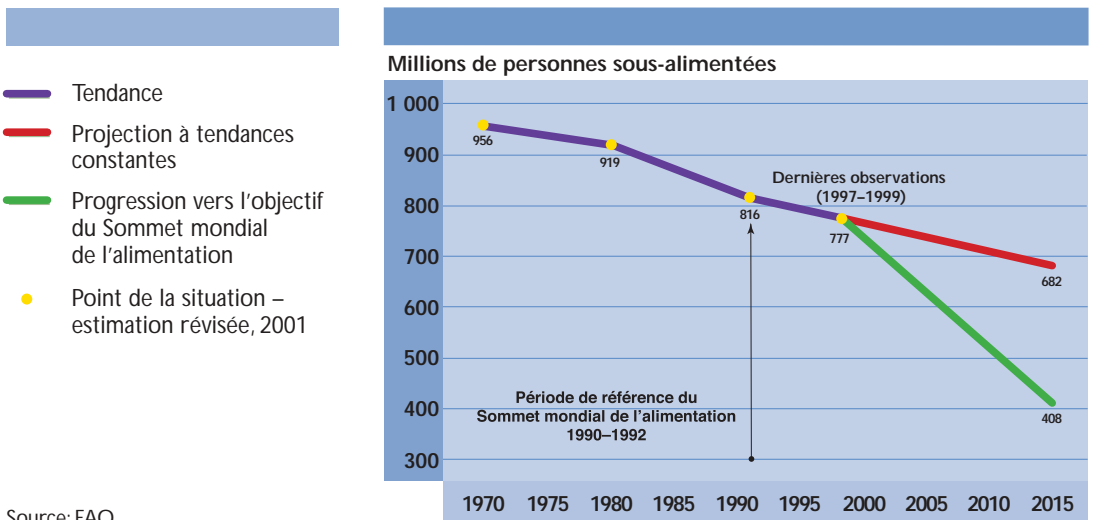
PROPORTION DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PAR RÉGION



Source: FAO

Figure 3

NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT À L'OBJECTIF DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION



Source: FAO

2. PRODUCTION AGRICOLE ET ANIMALE

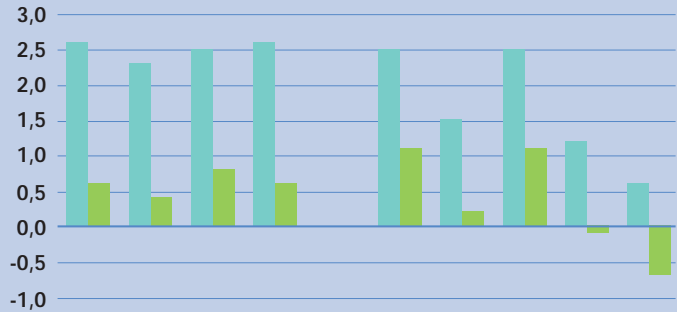
- Au cours des deux dernières années, la production agricole mondiale (cultures et élevage) a progressé à un taux inférieur à la moyenne des périodes précédentes. Selon les estimations, elle n'atteindrait que 1,2 pour cent en 2000. Les estimations préliminaires concernant 2001 laissent prévoir une augmentation encore plus faible, soit 0,6 pour cent, soit le taux le plus bas enregistré depuis 1993. Ces chiffres impliquent, pour les deux années, un déclin de la production mondiale par habitant.
- La croissance poussive de la production agricole au cours des deux dernières années est la conséquence des ralentissements observés dans les pays en développement comme dans les pays développés. Ces derniers ont subi, en 2001, un déclin réel de la production directement lié à celui des économies de marché développées et au redressement vigoureux de la production dans les pays en transition. Pour ces derniers, il s'agit de la première année de croissance, pour l'ensemble de la région, après une décennie caractérisée par la contraction de la production.
- Dans toutes les régions en développement, la croissance de la production a été inférieure, en 2000 et 2001, à celle de 1999; la meilleure performance en matière de production a été enregistrée en Amérique latine et dans les Caraïbes, seule région en développement n'ayant pas connu un déclin de la production par habitant en 2001.
- Considérée dans une perspective à plus long terme, la croissance annuelle de la production agricole au cours des cinq dernières années a été, en moyenne, de 1,7 pour cent, contre 2,1 pour cent au cours de la période quinquennale précédente, et 2,5 pour cent au cours des années 80; on peut en inférer l'existence d'une tendance au déclin de la croissance de la production à l'échelle mondiale.
- Cette tendance au ralentissement de la croissance de la production agricole est particulièrement perceptible pour les pays en développement, bien que la croissance de la production reste supérieure aux niveaux atteints dans les pays développés. Ce phénomène est en grande partie attribuable aux tendances qui accompagnent la production dans la région Asie et Pacifique, où le taux de croissance de la production agricole a subi un déclin régulier au cours des cinq dernières années, ainsi qu'à une moindre croissance de la production moyenne en Afrique subsaharienne au cours de la même période.
- En ce qui concerne l'Asie, ce déclin est en grande partie attribuable à la Chine, où les taux exceptionnellement élevés de croissance enregistrés depuis le début du processus de réforme économique, à la fin des années 70, se sont amenuisés régulièrement ces dernières années. Il n'en

Figure 4
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE
ET DE LA PRODUCTION ANIMALE

MONDE

- Production agricole et production animale
- Production agricole et production animale par habitant

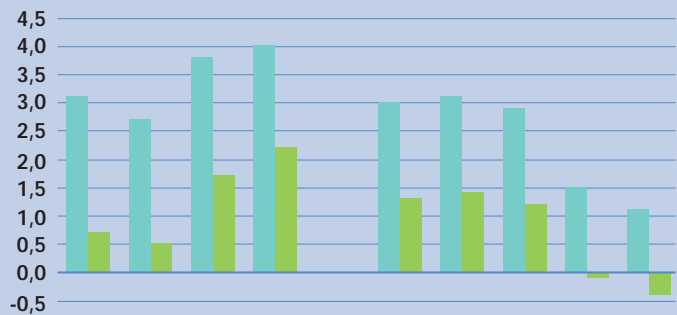
Pourcentage d'évolution annuelle



PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Production agricole et production animale
- Production agricole et production animale par habitant

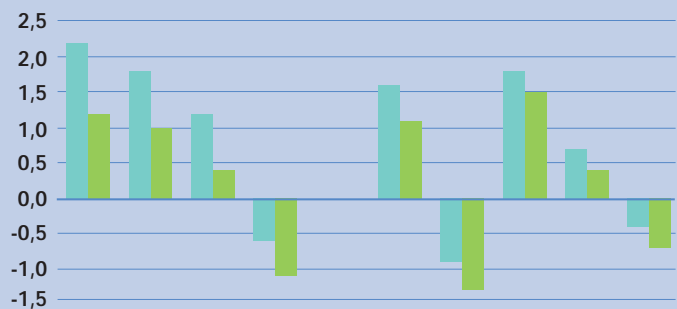
Pourcentage d'évolution annuelle



PAYS DÉVELOPPÉS

- Production agricole et production animale
- Production agricole et production animale par habitant

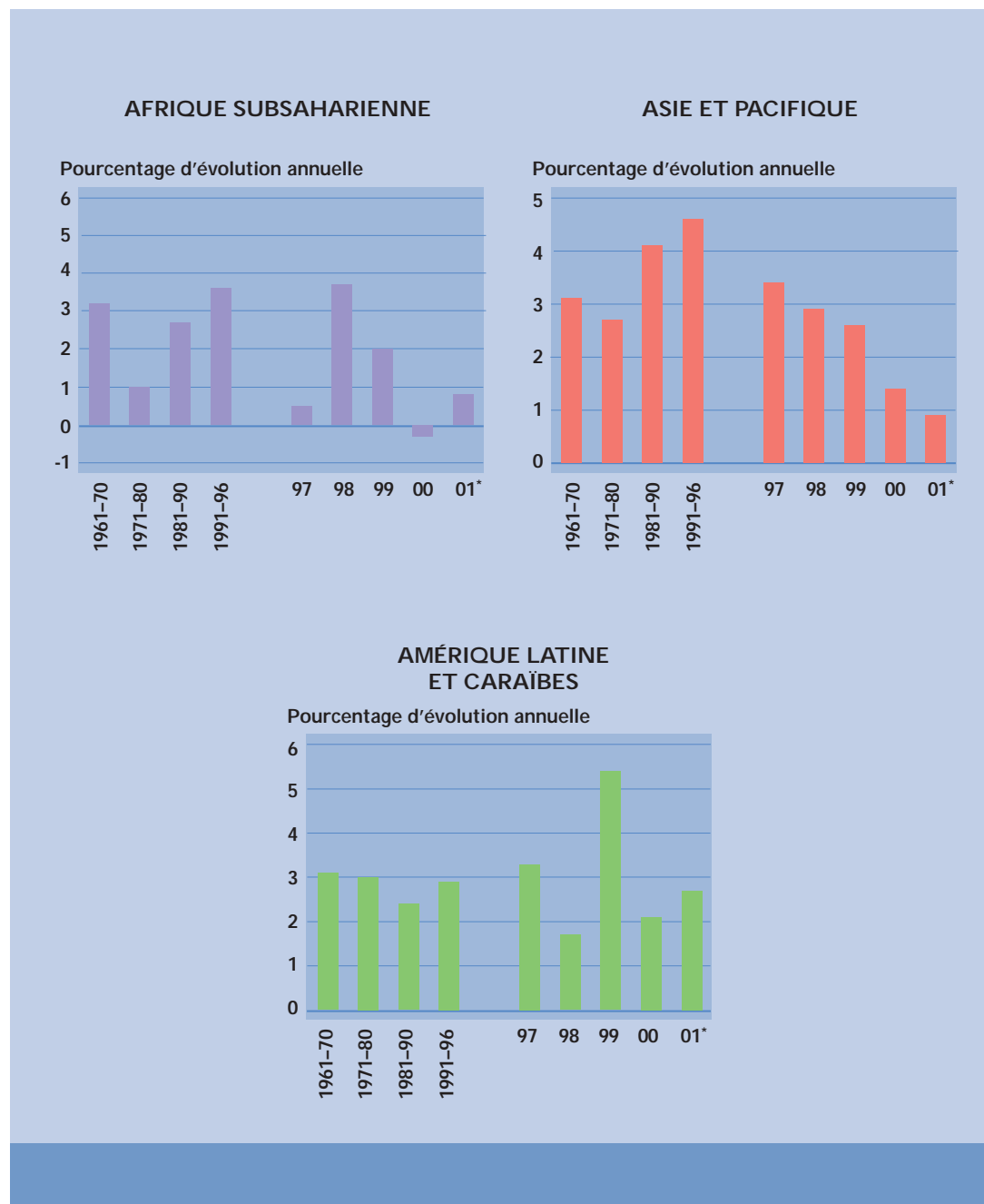
Pourcentage d'évolution annuelle



*Estimation provisoire

Source: FAO

Figure 5
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE, PAR RÉGION

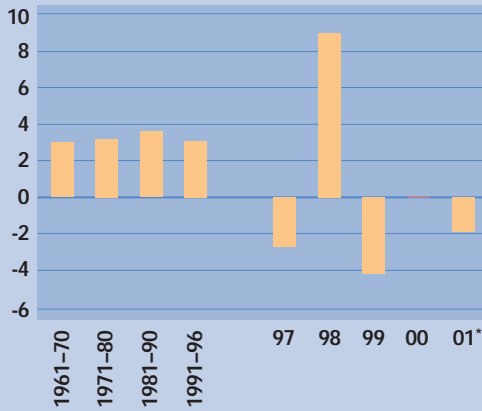


* Estimation provisoire

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE, PAR RÉGION

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Pourcentage d'évolution annuelle



PAYS EN TRANSITION

Pourcentage d'évolution annuelle



PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Pourcentage d'évolution annuelle



* Estimation provisoire

demeure pas moins que l'on peut discerner une tendance analogue à une croissance ralentie au cours des cinq dernières années, relativement au quinquennat précédent et aux années 80; ce phénomène, bien que moins prononcé, intéresse tout le reste de l'Asie.

- L'Afrique subsaharienne est la seule région en développement où la production agricole a été à la traîne de la croissance démographique pendant la majeure partie des trois dernières décennies. Après une amélioration des performances au début des années 90, amélioration qui a entraîné des gains durables par habitant pour la première fois depuis les années 60, les taux se sont inversés au cours des cinq dernières années pour donner une tendance au déclin de la production par habitant.
- En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance moyenne de la production agricole a été de 3 pour cent au cours des cinq dernières années, et de 2,9 pour cent au cours de la période 1991-1996. Il y a donc amélioration par rapport à la croissance annuelle moyenne de 2,4 pour cent des années 80, et un retour aux niveaux de 3,1 et de 3 pour cent enregistrés au cours des décennies 60 et 70.
- Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, les performances du secteur agricole se sont généralement caractérisées par des fluctuations plus amples que dans la plupart des autres régions, et cela en raison des conditions climatiques qui ont affecté des parties importantes de la région. Au cours des années 80, la production agricole a connu une croissance moyenne relativement élevée, soit 3,6 pour cent, avant de tomber à 3,1 pour cent au cours de la période 1991-1996. Les sécheresses successives, qui ont frappé de nombreux pays au cours des dernières années, ont nui à la production, en déclin marginal au cours de cette période.

3. PÉNURIES ET URGENCES ALIMENTAIRES¹

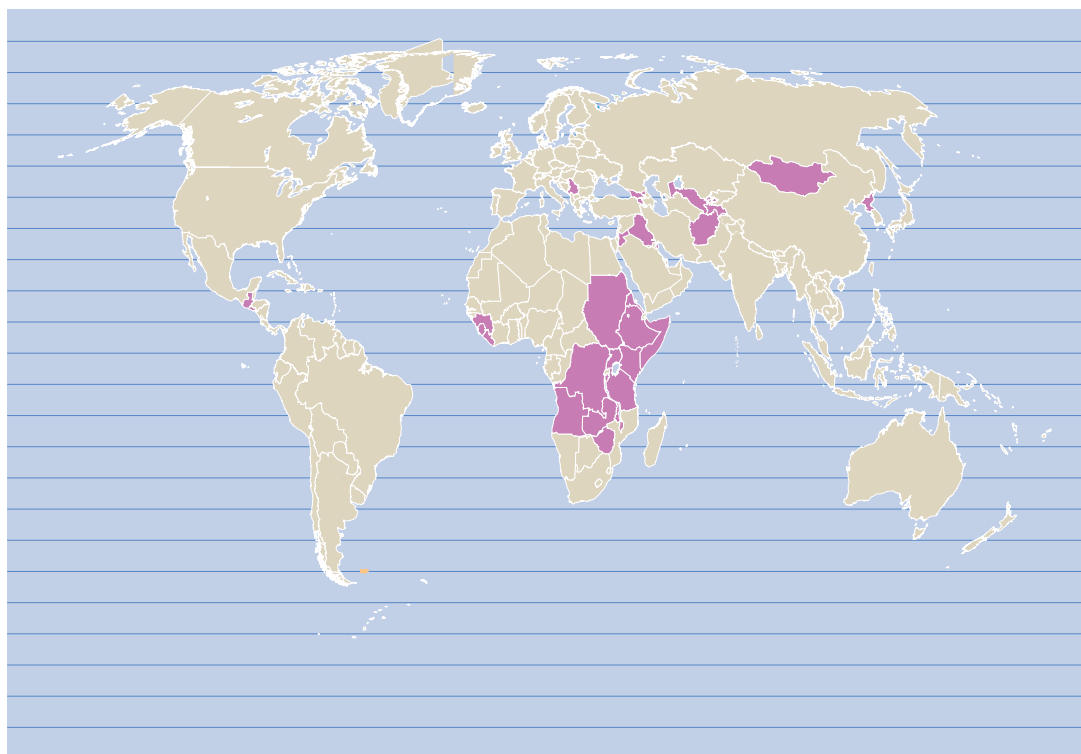
- Dans les pays en développement, des millions de personnes affectées par des catastrophes d'origine naturelle et humaine restent tributaires d'une aide alimentaire d'urgence.
- Les difficultés d'approvisionnement alimentaire persistent dans certaines régions d'Afrique orientale, par suite de l'insuffisance des pluies et/ou des conflits civils. En Somalie, où les récoltes des campagnes principales 2001 ont été médiocres, plus de 500 000 personnes affrontent de graves difficultés d'approvisionnement alimentaire. Selon les estimations, en dépit de l'amélioration générale des approvisionnements alimentaires, près de 5,2 millions de personnes en Ethiopie, 1,5 million de personnes au Kenya, 2 millions de personnes au Soudan et 300 000 personnes en Ouganda, dépendront de l'aide alimentaire en 2002. En Erythrée, on estime à 1,3 million le nombre de personnes qui nécessiteront une aide alimentaire d'urgence tout au long de l'année 2002, et cela malgré un certain redressement de la production céréalière. En République-Unie de Tanzanie, près de 120 000 personnes ont besoin d'une aide alimentaire.
- Plusieurs pays d'Afrique occidentale connaissent encore des difficultés d'approvisionnement alimentaire par suite de conditions météorologiques défavorables au niveau local (Tchad, Ghana), ou en raison de troubles civils antérieurs ou actuels, ou encore de déplacements de population (Guinée, Libéria, Sierra Leone).
- La persistance des troubles civils dans la région des Grands Lacs continue de perturber la production agricole. En République démocratique du Congo, la guerre civile qui se prolonge a entraîné le déplacement interne de plus de 2 millions de personnes. Au Burundi, malgré une bonne récolte de première campagne en 2002, la production est restée amputée dans les régions affectées par l'insécurité. La situation alimentaire demeure critique pour environ 432 000 personnes déplacées de l'intérieur ainsi que pour les groupes vulnérables.
- Dans plusieurs régions de l'Afrique méridionale, la maigre récolte de maïs engrangée en 2001 par suite des mauvaises conditions météorologiques est à l'origine de pénuries alimentaires. Au Malawi, ces pénuries se sont déclarées dans le sud du pays, où plus de 600 000 personnes ont en outre été touchées par des inondations. En Zambie, la mauvaise récolte de maïs de 2001 a rendu nécessaire une aide alimentaire d'urgence pour près de 1,3 million de personnes. Au Zimbabwe, la production de maïs a chuté de 28 pour cent en 2001 relativement à l'année précédente, entraînant des pénuries alimentaires dans plusieurs

régions. Au Swaziland, les familles affectées par la sécheresse qui a sévi dans certaines provinces en 2001 ont également du mal à se nourrir. Au Lesotho et en Namibie, la situation des approvisionnements alimentaires est tendue par suite des mauvaises récoltes céréalières et de l'insuffisance des importations commerciales. Au Mozambique, 172 000 personnes vulnérables bénéficient d'une distribution d'aide alimentaire dans les provinces méridionales, où la récolte a été inférieure à la moyenne pour la deuxième année consécutive. En Angola, plus de 1,3 million de personnes déplacées de l'intérieur nécessitent une aide alimentaire d'urgence.

- Au Proche-Orient, la situation alimentaire reste grave en Afghanistan. Après des années d'insécurité et de guerre, conjuguées à trois années successives de sécheresse aiguë, des tranches importantes de population

Carte 1

PAYS AFFECTÉS PAR DES PÉNURIES D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES ET NÉCESSITANT UNE AIDE EXCEPTIONNELLE*



* Campagne de commercialisation en cours

Source: FAO/SMIAR, février 2002

sont aujourd'hui exposées à de très graves difficultés. En Iraq, la sécheresse des dernières années et les sanctions économiques rendent un grand nombre de personnes tributaires de l'assistance. En Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, la situation alimentaire n'est pas sans provoquer d'intenses préoccupations.

- En Asie, le troisième hiver rigoureux que connaît le continent menace l'équilibre alimentaire déjà fragile de milliers de familles de pasteurs en Mongolie. En République populaire démocratique de Corée, malgré un redressement notable en 2001 relativement aux mauvaises récoltes des années précédentes, une assistance alimentaire demeurera nécessaire en 2002. Au Pakistan, on continue de distribuer une aide alimentaire dans les camps de réfugiés qui longent la frontière avec l'Afghanistan. Au Sri Lanka, plus de 1,5 million de personnes ont été affectées par la sécheresse de l'an dernier, la pire enregistrée depuis 30 ans.

- En Amérique latine et dans les Caraïbes, certains pays comme El Salvador et le Guatemala, frappés par les tremblements de terre, les ouragans et la sécheresse en 2001, mais aussi éprouvés par la crise économique liée à l'effondrement des cours internationaux du café, continuent de recevoir une aide alimentaire. Les observateurs sont profondément inquiets des répercussions que pourrait avoir la crise du café sur la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres, en particulier au Honduras et au Nicaragua. La crise économique aiguë que connaît l'Argentine menace l'équilibre alimentaire des groupes vulnérables du pays. En Colombie, un grand nombre de personnes déplacées de l'intérieur continue de bénéficier d'une assistance.

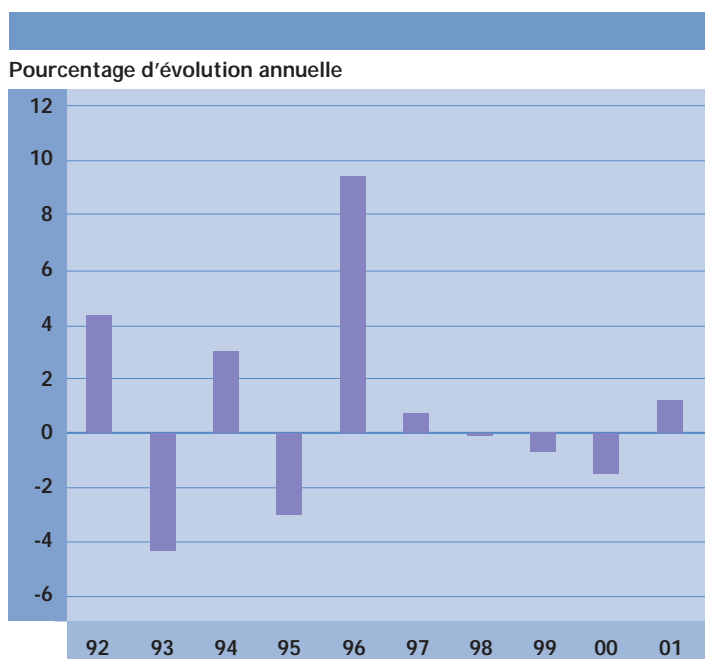
- Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), les opérations militaires et les troubles civils qui se déroulent en Tchétchénie continuent d'affecter la production alimentaire. Des milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays ou se sont réfugiées dans les régions autonomes et dans les pays voisins. Ailleurs, dans la CEI, la sécheresse associée aux problèmes structurels chroniques ainsi qu'aux approvisionnements insuffisants en intrants agricoles a entraîné des réductions marquées de la production agricole au cours des trois dernières années. L'Arménie, la Géorgie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan sont particulièrement affectés et risquent de connaître des pénuries alimentaires.

4. SITUATION DES APPROVISIONNEMENTS CÉRÉALIERS À L'ÉCHELLE MONDIALE²

- Après l'augmentation vigoureuse enregistrée en 1996, la production céréalière mondiale s'est mise à stagner, voire à décliner. On estime la production céréalière mondiale pour 2001 à 1 milliard 880 millions de tonnes (y compris le riz en équivalent usiné), soit 22 millions de tonnes ou 1,2 pour cent de plus que le niveau de l'année précédente; il s'agit de la première augmentation depuis 1996.
- Selon les estimations, l'Europe aurait bénéficié en 2001 d'une augmentation marquée, soit 11 pour cent, principalement attribuable aux importants progrès réalisés en Fédération de Russie, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie et en Ukraine. En Amérique du Sud également, la production a largement progressé, atteignant 8 à 9 pour cent, grâce aux volumes plus importants engrangés au Brésil. En revanche, la production céréalière aurait diminué de 6 à 7 pour cent en Amérique du Nord, et de 1,3 pour cent en Asie – en grande partie du fait d'une légère réduction supplémentaire de la récolte chinoise.
- La production mondiale de céréales secondaires a augmenté d'environ 3 pour cent en 2001 relativement à 2000, et cela malgré les déclinés enregistrés en Amérique du Nord. La production mondiale de blé de

Figure 6

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE MONDIALE



Source: FAO

Figure 7
**PRODUCTION ET UTILISATION CÉRÉALIÈRES
 À L'ÉCHELLE MONDIALE, 1991/92 À 2001/02****

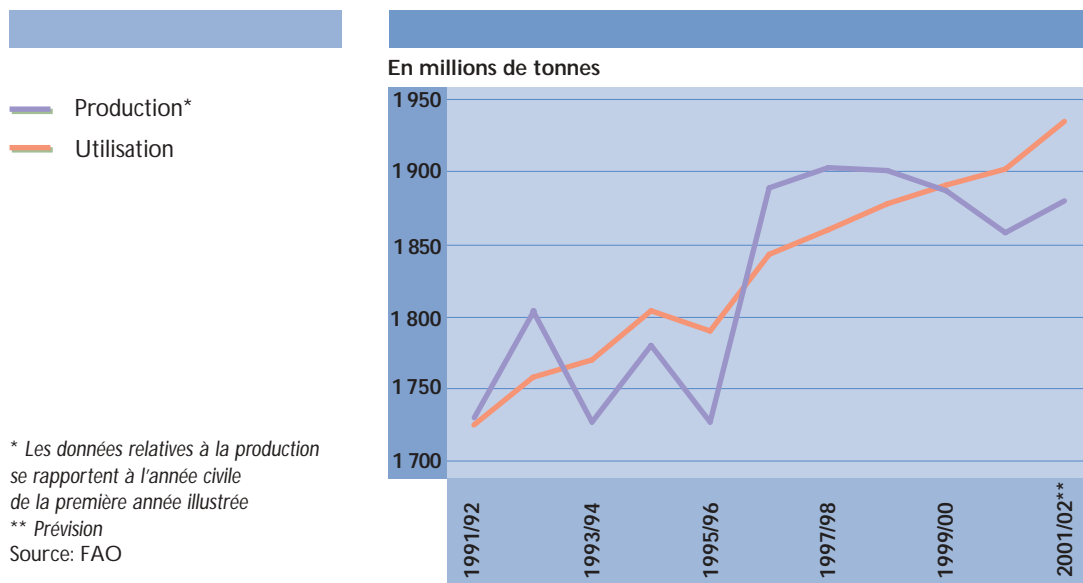
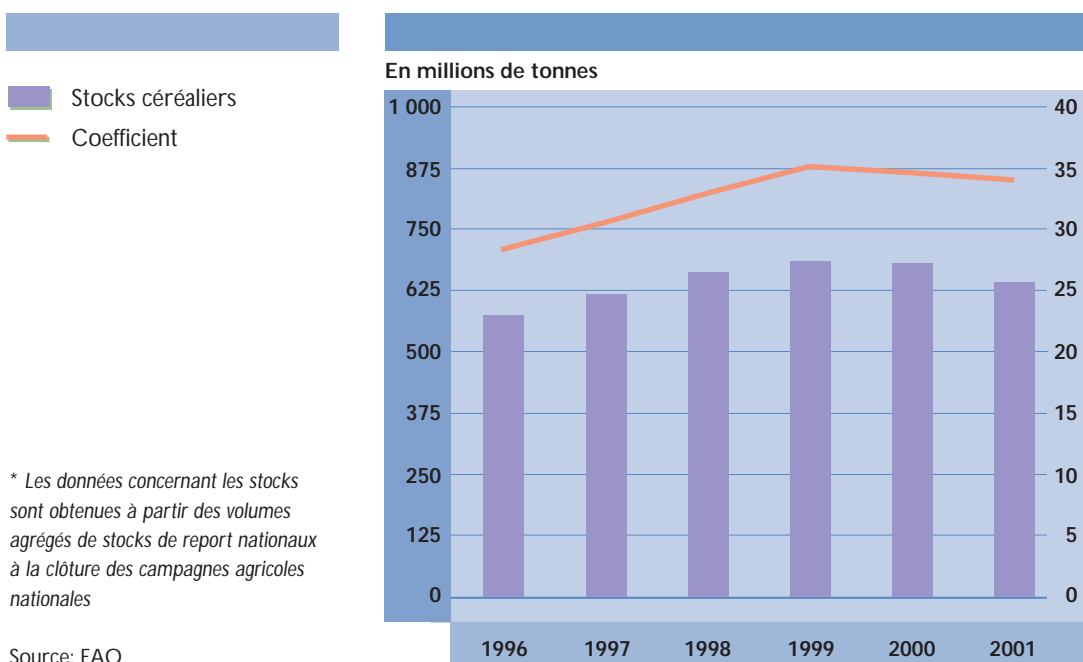


Figure 8
**STOCKS CÉRÉALIERS MONDIAUX
 ET COEFFICIENT STOCKS-UTILISATION***



2001 a atteint 582 millions de tonnes, volume proche de celui atteint l'année précédente. La production mondiale de paddy pour 2001 a été estimée à 591 millions de tonnes (395 millions de tonnes en équivalent usiné), soit 7 millions de tonnes de moins qu'en 2000; une bonne partie de cette contraction a été centrée sur la Chine.

- Au moment de la clôture des campagnes se terminant en 2002, l'utilisation mondiale de céréales était estimée à 1 milliard 935 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,7 pour cent relativement à la saison précédente. La faiblesse persistante des cours internationaux des céréales et l'abondance des approvisionnements céréaliers ont été les principaux facteurs influençant les prévisions d'expansion de l'utilisation globale des céréales.

- Etant donné que l'utilisation mondiale de céréales dépasse la production pour la deuxième année consécutive, les prévisions font état d'une réduction très importante des réserves cérésières mondiales d'ici la clôture de la campagne 2001/02. Selon les prévisions, au moment de la fermeture des campagnes se terminant en 2002, les réserves cérésières mondiales devraient atteindre 587 millions de tonnes, soit un recul de 8 pour cent par rapport à la campagne précédente.

- Le commerce mondial des céréales devrait, selon les prévisions, atteindre 236 millions de tonnes en 2001/02, soit 2 millions de tonnes de plus que la campagne précédente. De manière générale, on s'attend à ce que les importations cérésières globales des pays en développement n'enregistrent que des modifications minimales relativement à la campagne précédente; en revanche, les importations des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) devraient, selon les prévisions, augmenter d'environ 1,8 million de tonnes et s'établir à 74 millions de tonnes, par suite des volumes accrus d'importations effectuées par plusieurs pays d'Asie.

5. L'AIDE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE³

- Selon des données provisoires, les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux se sont engagés à fournir, pour 1999, 10 milliards 700 millions de dollars EU en prix courants au titre de l'aide extérieure au développement agricole; ce chiffre est à comparer avec les 12 milliards 605 millions de dollars EU de 1998. Converties en prix constants de 1995, ces données font apparaître un déclin de 17 pour cent, après des augmentations de 4,6 et 14,5 pour cent en 1998 et 1997, respectivement. Les données partielles disponibles pour 2000 indiquent que le niveau de l'aide extérieure à l'agriculture poursuivra son déclin.
- En 1999, les engagements tant bilatéraux que multilatéraux ont décliné en termes réels de 12 pour cent et de 20 pour cent, respectivement. La majeure partie de la réduction touchant les engagements multilatéraux est liée à la réduction notable des prêts accordés par la Banque mondiale et par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), alors que le volume des prêts accordés par l'Association internationale de développement (IDA), exprimé en termes réels, est demeuré identique.
- La chute des engagements enregistrés en 1999 a affecté les pays en développement comme les pays en transition. Le recul le plus marqué (-39 pour cent en prix constants) a affecté les pays d'Amérique latine et les Caraïbes, puis les pays en transition (-32 pour cent) et les pays en développement d'Asie (-13 pour cent). L'assistance tournée vers l'Afrique n'a été affectée que de façon marginale (-2 pour cent) en prix constants, demeurant relativement stable au cours des quatre dernières années. Comme on pouvait s'y attendre, l'Asie étant le plus grand des continents, c'est elle qui a absorbé la majeure partie de l'assistance (46 pour cent en 1999), suivie de l'Afrique (25 pour cent) et de l'Amérique latine (16 pour cent). La part des pays en transition a décliné, passant de 7 pour cent en 1996 à moins de 4 pour cent en 1999.
- Si l'on considère à présent la ventilation sous-sectorielle de l'aide extérieure à l'agriculture, cette dernière, définie au sens étroit⁴, absorbait 57 pour cent du total (dont 2 pour cent pour le secteur des pêches et 2 pour cent pour la foresterie). Si l'on prend la notion d'agriculture dans son acception la plus large, le principal volet bénéficiaire est l'aide au développement et à l'infrastructure des campagnes, qui est passée de 13 pour cent du total en 1996 à 24 pour cent en 1999.
- En dépit du déclin continu de son aide accordée à l'agriculture au cours des dernières années, le Japon reste, et de loin, le principal donateur bilatéral du secteur, avec une contribution de 1 milliard 644 millions de

Figure 9
**ENGAGEMENTS D'AIDE EXTÉRIEURE
 À L'AGRICULTURE***
 (prix constants de 1995)

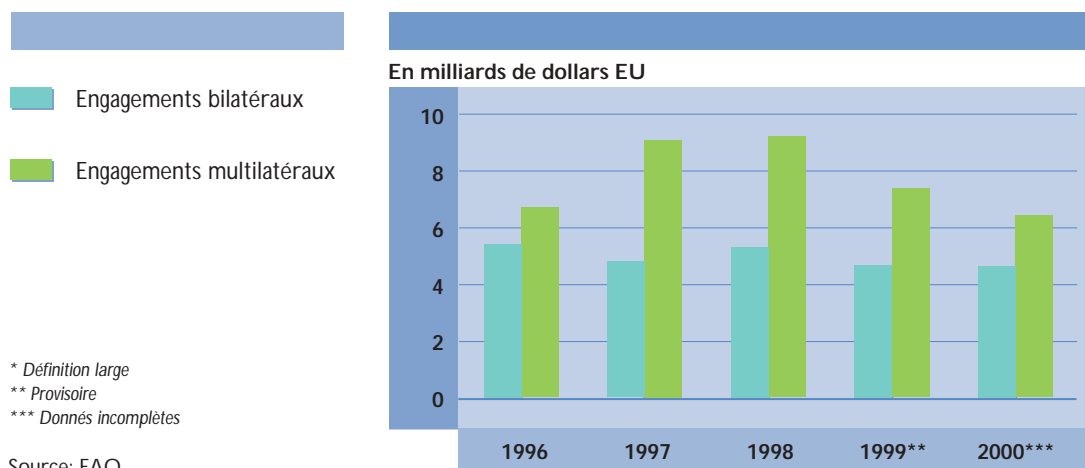
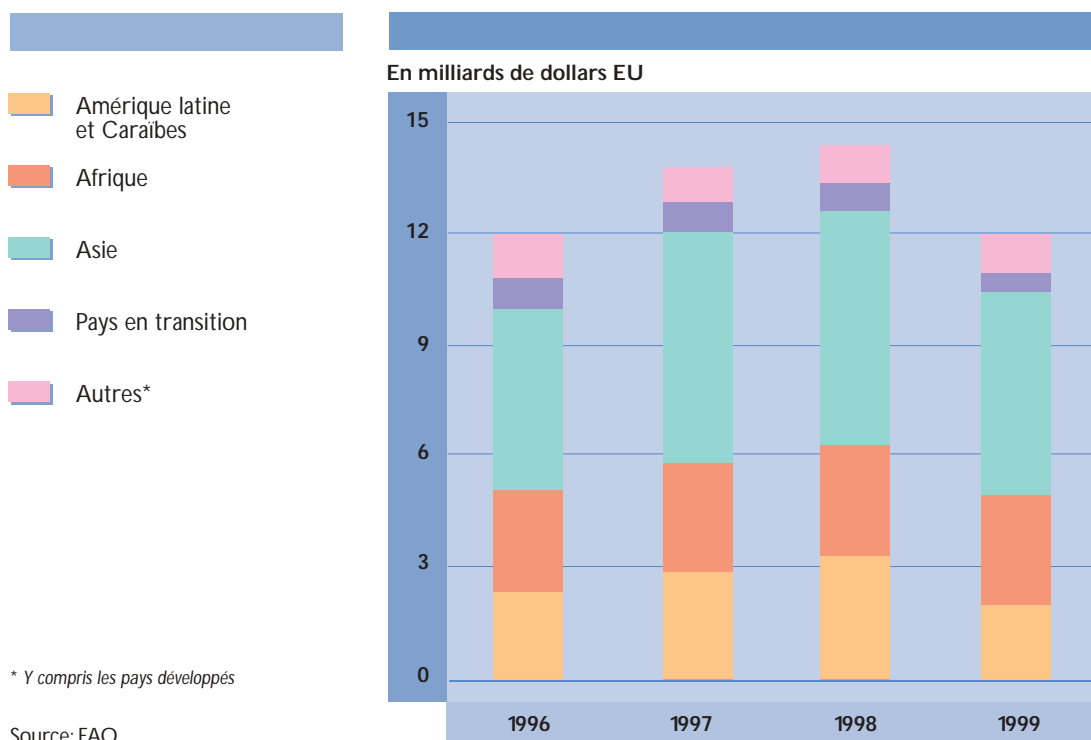
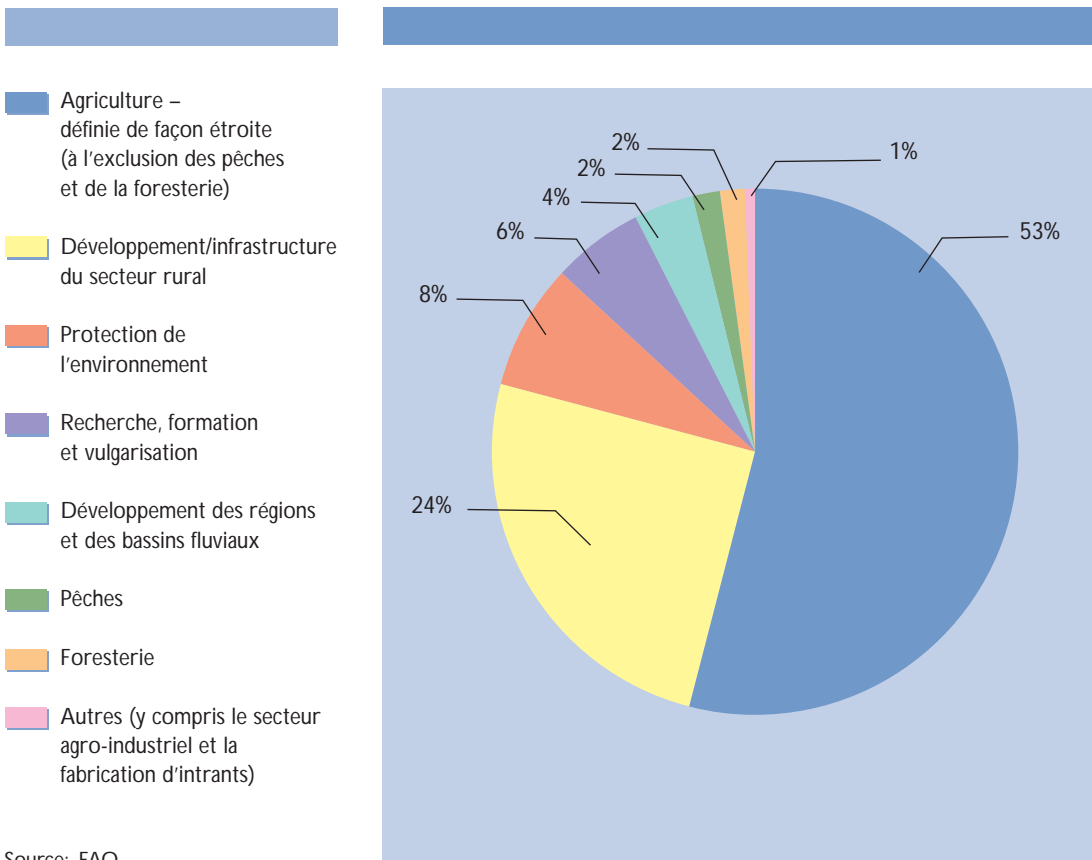


Figure 10
**ENGAGEMENTS D'AIDE EXTÉRIEURE
 À L'AGRICULTURE, PAR PRINCIPALES RÉGIONS
 RÉCIPENDAIRES**
 (prix constants de 1995)



dollars EU et 1 milliard 265 millions de dollars EU pour 1999 et 2000, respectivement. Après un intervalle de quelques années, les États-Unis se placent à nouveau au deuxième rang parmi les donateurs (519 millions de dollars) en 2000, suivis du Royaume-Uni (511 millions de dollars) et de l'Allemagne (379 millions de dollars). L'augmentation du volume d'assistance fourni par le Royaume-Uni est particulièrement marquée, puisqu'elle se chiffrait à peine à 102 millions de dollars en 1996.

Figure 11
**ENGAGEMENTS D'AIDE EXTÉRIEURE
 À L'AGRICULTURE POUR 1999,
 PAR GRANDS DOMAINES**

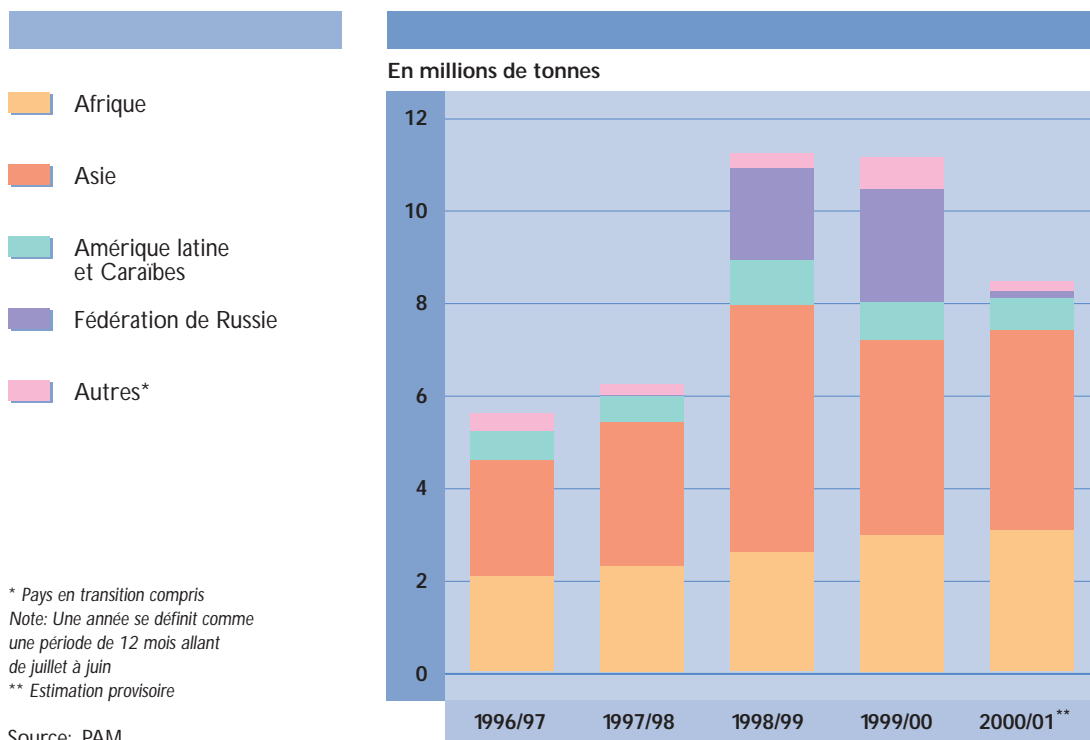


Source: FAO

6. FLUX D'AIDE ALIMENTAIRE⁵

- Selon les informations provenant du Programme alimentaire mondial (PAM), le total estimatif des livraisons pour 2000/01 (du 1^{er} juillet au 30 juin) se montait, en décembre 2001, à 8,5 millions de tonnes (en équivalent céréales), soit près de 3 millions de tonnes, ou 24 pour cent de moins qu'en 1999/2000, en raison, principalement, d'une réduction très marquée des livraisons à la Fédération de Russie. Le total des livraisons céréalières au titre de l'aide alimentaire à la catégorie des PFRDV a légèrement décliné, s'établissant à 7,4 millions de tonnes en 2000/01, soit quelque 160 000 tonnes de moins qu'en 1999/2000.
- L'aide alimentaire céréalière provenant des Etats-Unis, de très loin le principal donateur, a chuté d'environ 2,5 millions de tonnes en 2000/01 pour se fixer à 4,7 millions de tonnes, les livraisons à la Fédération de Russie tombant de 1,9 million de tonnes en 1999/2000 au niveau plancher de 127 000 tonnes. Les livraisons de céréales provenant d'autres donateurs de premier plan, comme le Canada et

Figure 12
RÉCIPIENDAIRES DE LIVRAISONS D'AIDE ALIMENTAIRE CÉRÉALIÈRE
 (en équivalent céréales)

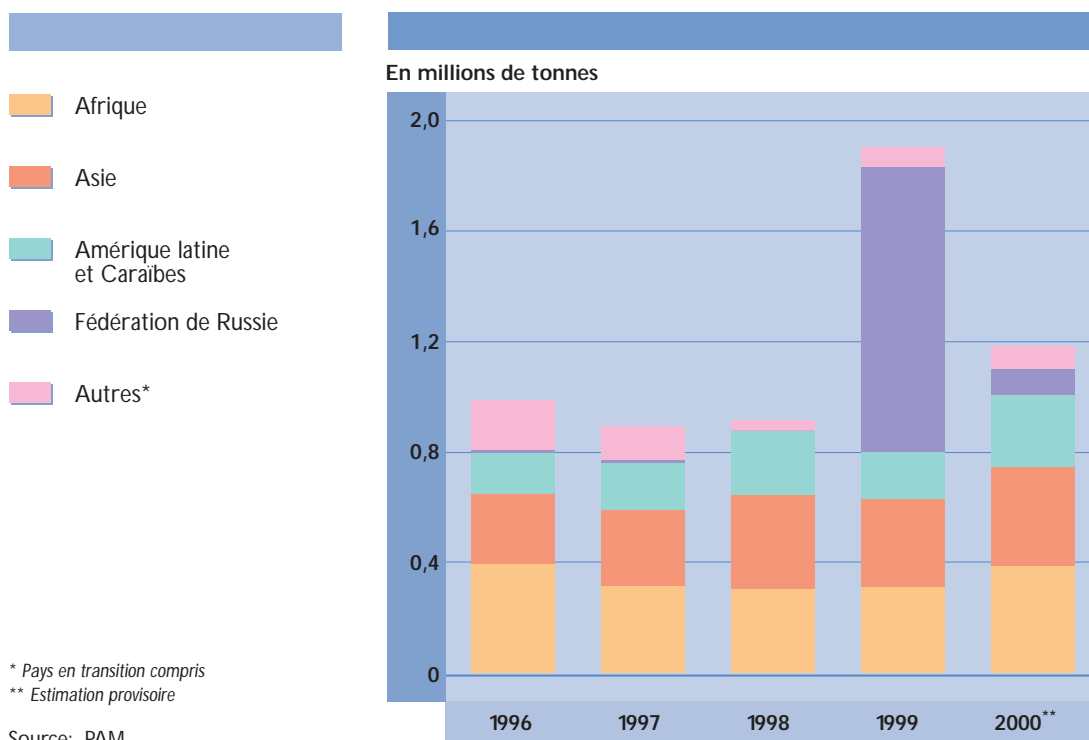


la CE, ont également marqué un net recul en 2000/01, tandis que les livraisons provenant du Japon ont plus que doublé, pour atteindre 720 000 tonnes.

- Pour la période 2001/02 (juillet/juin), les livraisons globales d'aide alimentaire céréalière devaient atteindre, selon les prévisions, 9,5 millions de tonnes (en équivalent céréales), soit une augmentation de 1 million de tonnes par rapport à 2000/01. Cette augmentation devait, toujours selon les prévisions, être principalement satisfaite grâce aux donations accrues provenant des Etats-Unis et du Japon, tandis que le Pakistan et l'Inde, habituellement pays récipiendaires de l'aide alimentaire, pourraient figurer cette année parmi les donateurs.
- Alors que la situation alimentaire d'ensemble, au niveau mondial, se présentait comme généralement meilleure en 2001/02 que pour les campagnes précédentes, de nombreux pays sont restés confrontés à des situations d'urgence, et la demande d'aide alimentaire reste élevée. Ainsi, les prévisions faisaient état d'une augmentation très marquée des livraisons d'aide alimentaire à l'Afghanistan, tandis que les flux en

Figure 13

RÉCIPIENDAIRES DE LIVRAISONS D'AIDE ALIMENTAIRE NON CÉRÉALIÈRE (en équivalent céréales)



Source: PAM

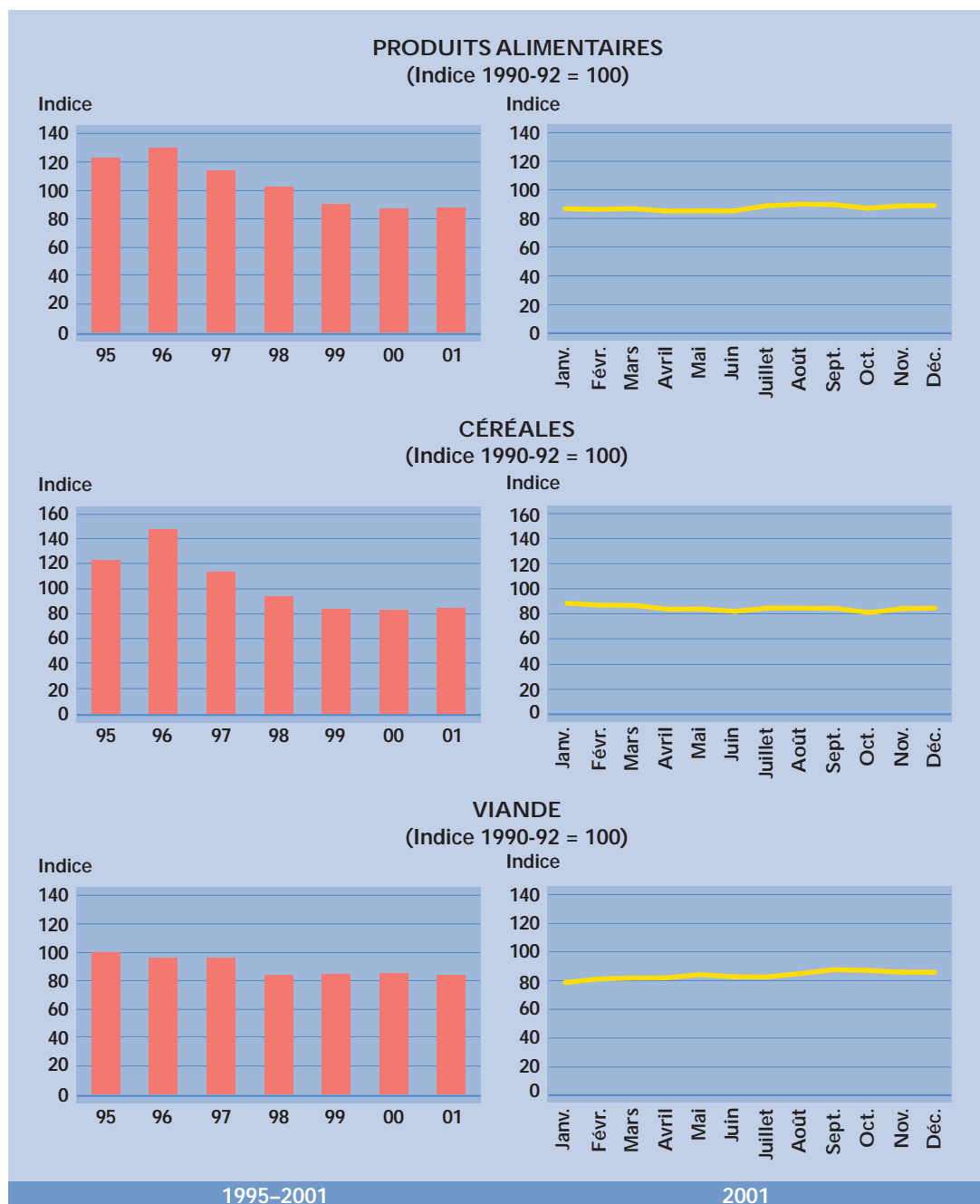
direction de la République populaire démocratique de Corée et du Bangladesh devaient également demeurer substantiels, bien qu'inférieurs à ceux de l'année précédente. En Afrique, malgré de meilleures récoltes dans plusieurs pays, les troubles civils et les mauvaises récoltes locales dans de nombreuses régions devaient maintenir un niveau élevé de besoins d'aide alimentaire. Dans de nombreuses régions d'Amérique latine et des Caraïbes, la situation alimentaire est également précaire, par suite principalement de catastrophes naturelles.

- Faisant suite à une augmentation atteignant pratiquement des niveaux records en 1999, le volume total des livraisons d'aide alimentaire non céréalière pour 2000 (janvier-décembre)⁶ est tombé à 1,2 million de tonnes, soit un déclin de 700 000 tonnes, ou 38 pour cent. La majeure partie de ce déclin était liée à la forte réduction des livraisons des Etats-Unis à la Fédération de Russie, réduction qui a plus qu'épongé l'augmentation de l'aide en provenance du Canada et de plusieurs pays d'Europe. Le total des livraisons à la catégorie des PFRDV a dépassé 890 000 tonnes, soit une augmentation de 32 pour cent relativement à 1999.

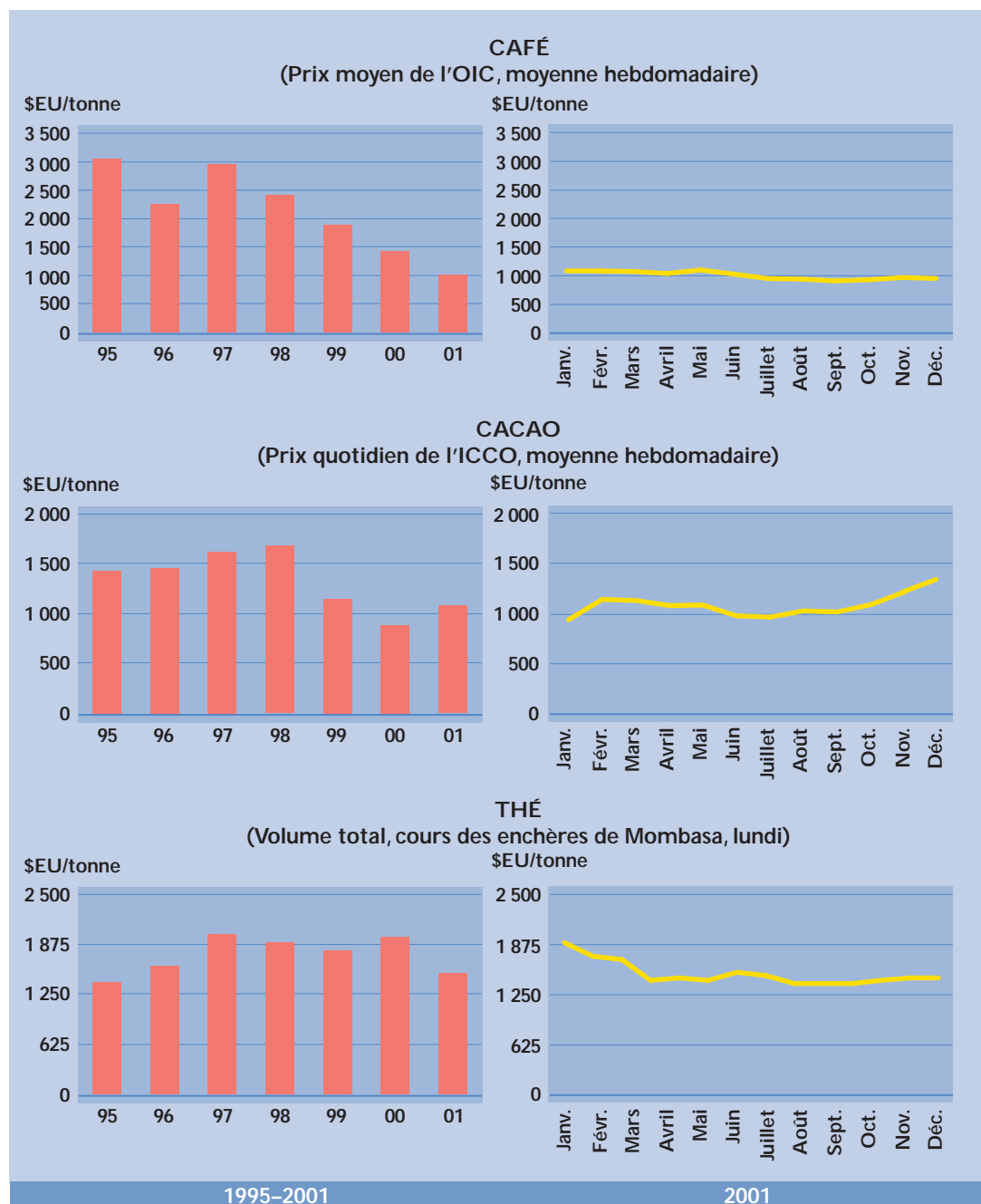
7. ÉVOLUTION DES COURS DES DENRÉES

- Les marchés des produits agricoles sont demeurés déprimés en 2001. Malgré quelques différences dans les évolutions de prix d'une denrée à l'autre, le cours des principaux produits agricoles est resté très inférieur au niveau plafond d'il y a quelques années.
- Entre mai 1996 et janvier 2000, l'indice FAO des prix des denrées alimentaires a reculé d'environ 38 pour cent. Après avoir atteint, en 1996, son niveau de crête pour les années 90, il était tombé en 2000 à son niveau plancher pour la décennie. L'indice, qui s'était stabilisé en 2000 et 2001, a poursuivi son déclin en janvier 2002.
- S'agissant des principales denrées vivrières, le tassement des cours a été le plus prononcé pour les céréales, dont les prix avaient culminé en mai 1996, et pour les huiles et les matières grasses, qui avaient atteint leur niveau maximal à la mi-1998. L'indice moyen des cours céréaliers pour 2001 a été inférieur de plus de 40 pour cent à la moyenne de 1996, demeurant néanmoins relativement stable au cours des trois dernières années. L'indice moyen applicable aux huiles et aux matières grasses pour 2001 a été, lui aussi, inférieur de 45 pour cent à celui de 1998. Cependant, contrairement au cas des céréales, l'indice des prix s'est raffermi de façon notable durant l'année 2001. Au cours des dernières années, les fluctuations de prix concernant les produits de l'élevage, et en particulier de la viande, ont été davantage circonscrites.
- Les cours du café ont été particulièrement déprimés et ont poursuivi leur déclin tout au long de 2001, atteignant leur niveau le plus faible en termes nominaux depuis 1973 et un étiage record en termes réels. Fin 2001, les cours du café avaient chuté de plus de 50 pour cent par rapport à leur niveau de fin 1999, et les prix moyens pour l'année représentaient le tiers de ceux enregistrés en 1998.
- S'agissant des autres boissons d'origine tropicale, les cours du cacao, qui avaient connu une hausse régulière pendant la période 1995-1998, avaient essuyé un recul très prononcé en 1999 et en 2000. En 2000, le cours quotidien de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) s'établissait en moyenne à 888 dollars EU la tonne, son niveau le plus bas en termes nominaux depuis 1973. Les prix devaient se raffermir quelque peu en 2001 et, dans l'ensemble, les cours du cacao augmenter de 16 pour cent en 2001. Ils devaient néanmoins rester de 38 pour cent et de 12 pour cent inférieurs à leurs niveaux respectifs de 1998 et 1999.
- Contrairement aux autres boissons d'origine tropicale, les cours du thé étaient demeurés relativement fermes ces dernières années. En

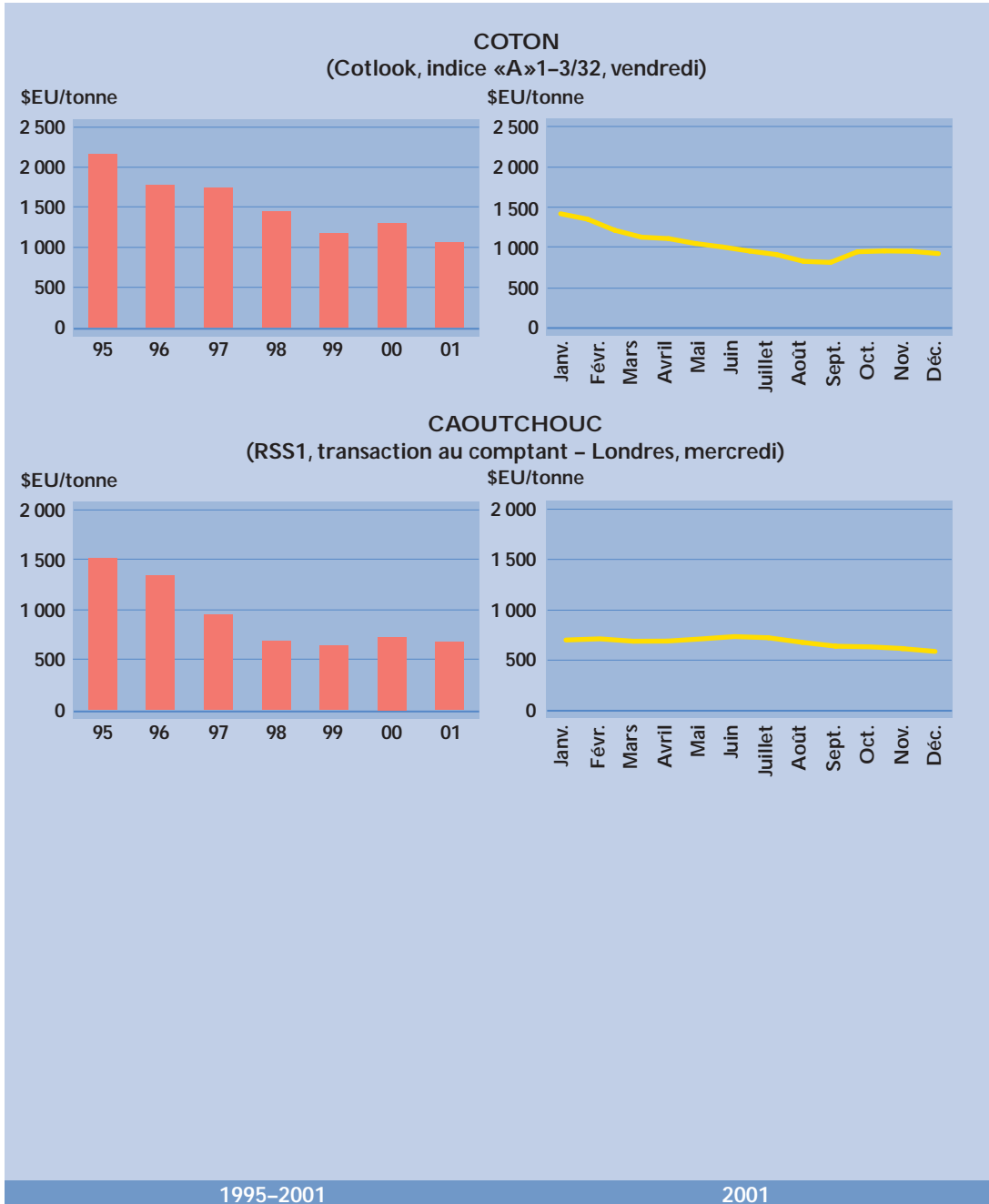
Figure 14
ÉVOLUTION DES COURS DES DENRÉES



ÉVOLUTION DES COURS DES DENRÉES



ÉVOLUTION DES COURS DES DENRÉES



Source: FAO

2001, toutefois, ils devaient fléchir de façon substantielle par rapport aux niveaux relativement élevés de 2000. Après avoir reculé pendant les premiers mois de 2001, ils devaient rester stables à compter du mois d'avril.

- Après le café, c'est le coton qui a subi le déclin le plus prononcé avec, en 2001, les prix moyens représentant 50 pour cent de leur niveau de 1995, et un déclin constant au cours des dernières années. Une fois l'étiage atteint en décembre 1999, ils devaient se redresser quelque peu courant 2000, mais reprendre leur déclin en 2001. En dépit d'un redressement limité, amorcé en octobre 2001, on ne s'attend guère à une appréciation substantielle dans un avenir rapproché.
- Les cours du sucre ont augmenté depuis 1999, année durant laquelle ils étaient tombés à moins de la moitié de ceux de 1995. Pour 2001, la tendance a été à la baisse avec, toutefois, une légère reprise vers la fin de l'année.

8. PÊCHES: PRODUCTION, ÉCOULEMENT ET COMMERCE

- Les pêches peuvent contribuer de façon déterminante à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté. Cependant, les gains de productivité réalisés par les pêcheries ne débouchent pas toujours sur des augmentations à long terme des volumes d'approvisionnement. En fait, s'agissant de la pêche de capture, ce genre de gain risque, à terme, d'entraîner la disparition des stocks et la réduction de la production.
- A l'échelle mondiale, la production totale des pêcheries commerciales pour 2000 – qui englobent l'aquaculture maritime et continentale ainsi que les captures – a atteint un nouveau record avec 130,25 millions de tonnes, soit une augmentation de 11,9 pour cent depuis 1995⁷, ce volume reflétant les gains énormes réalisés par la production aquacole, notamment en Chine. Si l'on exclut cette dernière, la production mondiale est demeurée stagnante, le volume de 88,68 millions de tonnes réalisé pour 2000 ne dépassant que de 0,8 pour cent celui de 87,95 millions de tonnes obtenu en 1995.
- Cependant, les limites des stocks de poissons vivant à l'état sauvage dans nos océans et dans nos eaux intérieures imposent des limites assez étroites au volume des prélèvements sur ces stocks. Ainsi, le volume total des captures pour 2000, soit 94,65 millions de tonnes, n'était supérieur que de 3 pour cent au niveau de 91,87 millions de tonnes atteint en 1995 (si l'on exclut la Chine, la production a en fait diminué de 2,1 pour cent).
- La production aquacole diffère de celle découlant des captures. Le volume total de la production aquacole illustre l'énorme potentiel que présente cette source d'alimentation en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, à condition que l'incidence sur l'environnement et les autres questions liées à la durabilité des installations d'aquaculture et de la production aquacole reçoivent une attention suffisante.
- La production aquacole mondiale, qui a augmenté de 45,3 pour cent par rapport au volume de 24,5 millions de tonnes enregistré en 1995, a atteint 35,60 millions de tonnes en 2000, la majeure partie de la production revenant à la Chine. Si l'on exclut cette dernière, la production aquacole mondiale n'a augmenté que de 27,5 pour cent entre 1995 et 2000, et elle se chiffre à 11,02 millions de tonnes.
- Ces gains de production concernent tant le contexte continental que le milieu marin. Le volume total de la production aquacole continentale à l'échelle mondiale a atteint 21,20 millions de tonnes en 2000, soit une augmentation de 50,9 pour cent relativement au niveau de 14,04

millions de tonnes réalisé en 1995. La production aquacole maritime a, elle aussi, connu une augmentation à l'échelle mondiale, passant de 10,45 à 14,40 millions de tonnes, soit une augmentation de 37,8 pour cent entre 1995 et 2000.

- En 2000, la Chine a compté à elle seule pour 69 pour cent de la production aquacole totale, dont 72 pour cent de production terrestre et 65 pour cent de production maritime.
- La disponibilité totale, par habitant, de poissons destinés à la consommation humaine a augmenté de 6,9 pour cent depuis 1995, passant de 15,32 kg à 16,38 kg en 2000. Cependant, si l'on exclut la Chine, cette production a décliné, passant de 13,36 kg en 1995 à 12,75 kg en 2000. La même année, 99 millions de tonnes de poisson ont été utilisées à des fins alimentaires, dont 38 millions de tonnes attribuables à la Chine.
- Les chiffres qui décrivent les importations et les exportations mondiales de poissons et de produits de la pêche font apparaître le potentiel de ces produits pour la génération de revenus. En dépit d'un ralentissement à la fin des années 90, les exportations de poissons et de produits de la pêche à partir des pays ou des régions en développement ont augmenté de 84,4 pour cent depuis 1990, pour atteindre 28,3 milliards de dollars EU en 2000. Les importations de poissons et des produits de la pêche dans ces pays et régions ont, parallèlement, augmenté de 84,3 pour cent durant la même période, et représentaient, avec un montant de 9,5 milliards de dollars, environ un tiers de leurs exportations.
- Pendant plus d'une décennie, les pays des régions en développement ont constamment été des importateurs nets de poissons et des produits de la pêche. En 2000, les importations en provenance des pays développés ont atteint 49,9 milliards de dollars EU, avec des exportations se montant à 27,1 milliards de dollars.
- Au niveau mondial, la ventilation par groupe de denrées⁸ des flux internationaux de produits de la pêche a évolué depuis 1995. La principale catégorie de produits de la pêche destinés à l'exportation (produits frais, produits congelés ou produits surgelés) a vu ses exportations augmenter de 17 pour cent en volume (atteignant 12 506 430 tonnes) et de 13 pour cent en valeur (avec un montant de 23,4 milliards de dollars EU). De 1995 à 2000, l'augmentation la plus marquée de l'exportation a intéressé ce qui constituait, en 1995, la catégorie de produits la moins importante en termes de tonnage absolu⁹, à savoir les crustacés et mollusques en conserve. Signalons, en effet, que les exportations mondiales de ces produits ont augmenté de 55,8 pour cent en volume, pour atteindre 574 056 tonnes, et de 27,1 pour cent en valeur, pour s'établir à 3,91 milliards de dollars EU¹⁰.

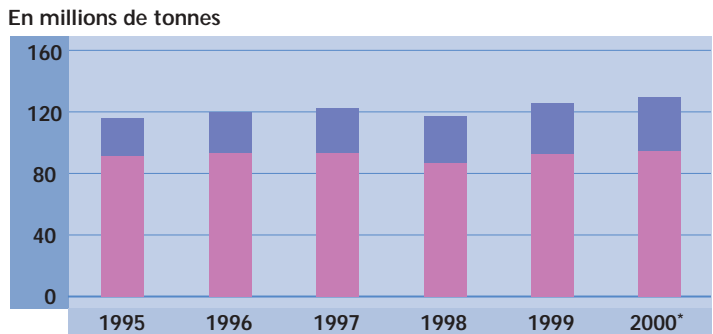
Figure 15

PRODUCTION PISCICOLE MONDIALE

Total de la production mondiale

- Aquaculture
- Captures

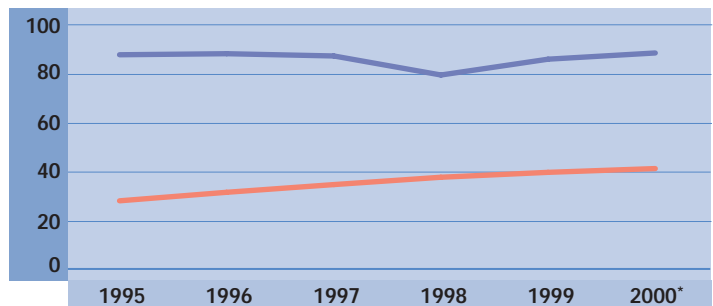
En millions de tonnes



Production totale, Chine et reste du monde

- Chine
- Monde, à l'exclusion de la Chine

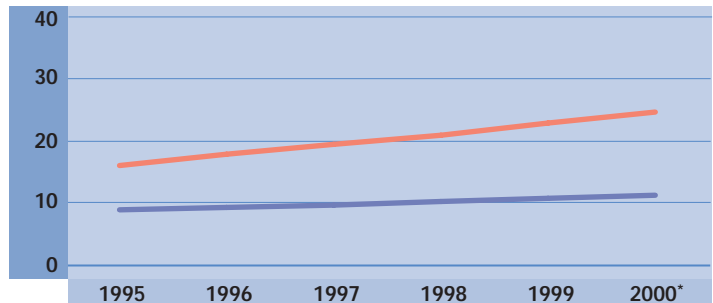
En millions de tonnes



Production aquacole, Chine et reste du monde

- Chine
- Monde, à l'exclusion de la Chine

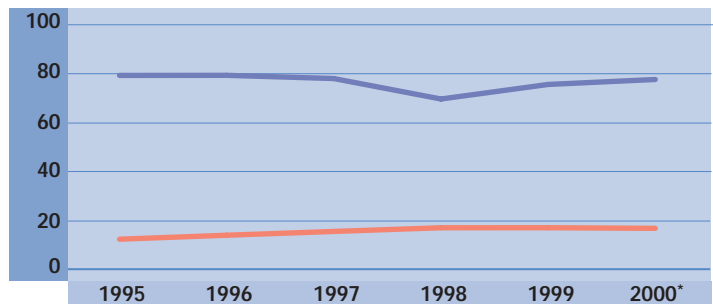
En millions de tonnes



Volume des captures, Chine et reste du monde

- Chine
- Monde, à l'exclusion de la Chine

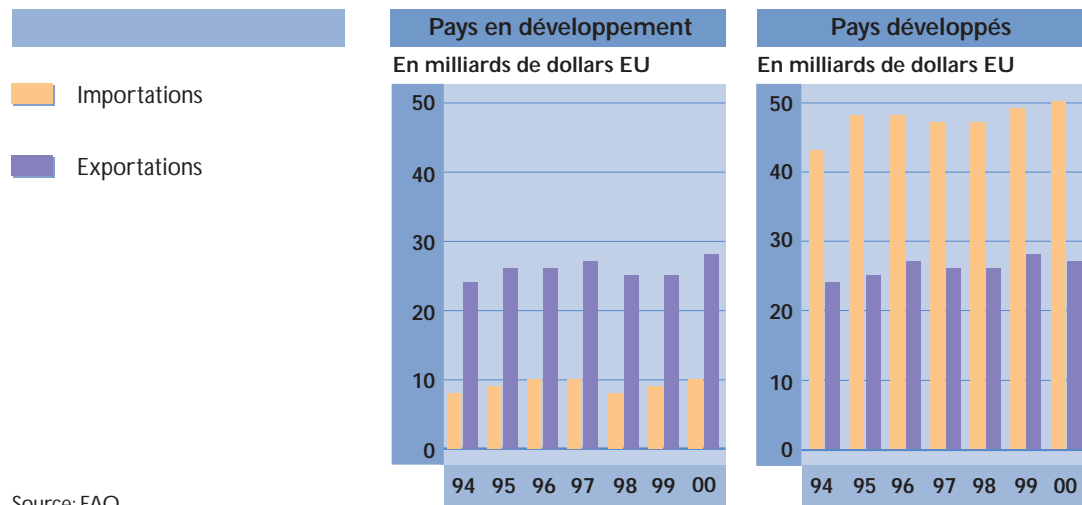
En millions de tonnes



* Estimation provisoire

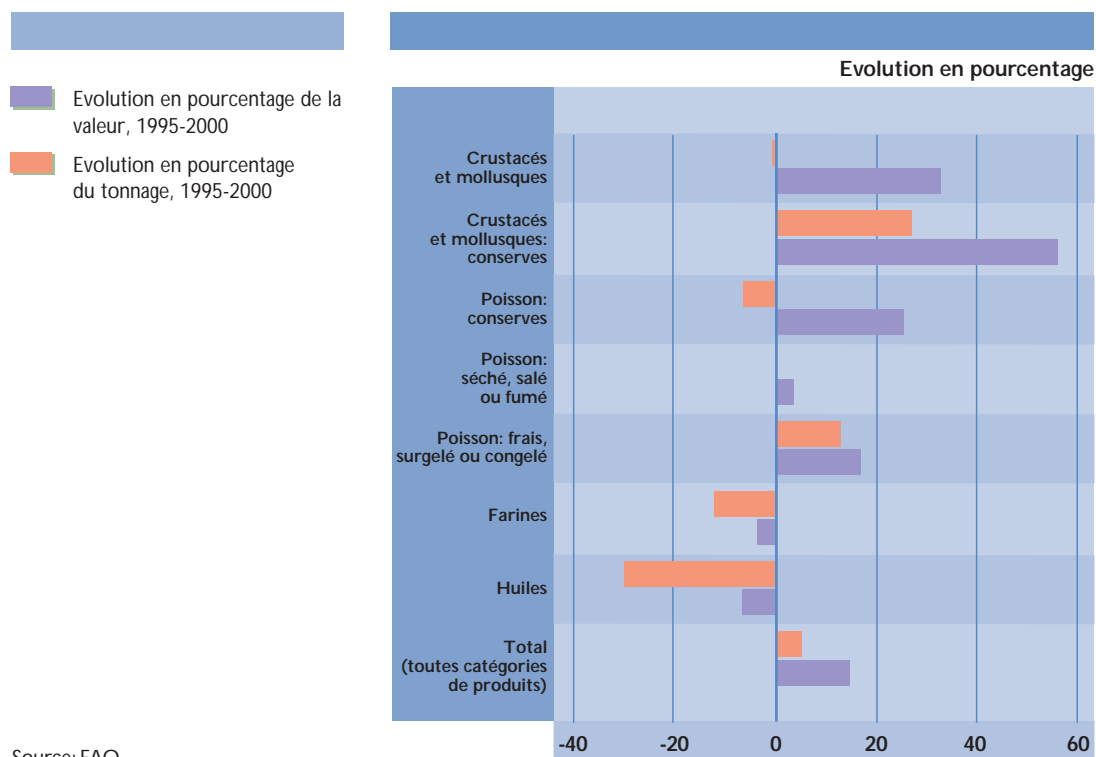
Source: FAO

Figure 16
COMMERCE DES PRODUITS DE LA PÊCHE



Source: FAO

Figure 17
EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE, PAR CATÉGORIE



Source: FAO


9. PRODUCTION ET COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS

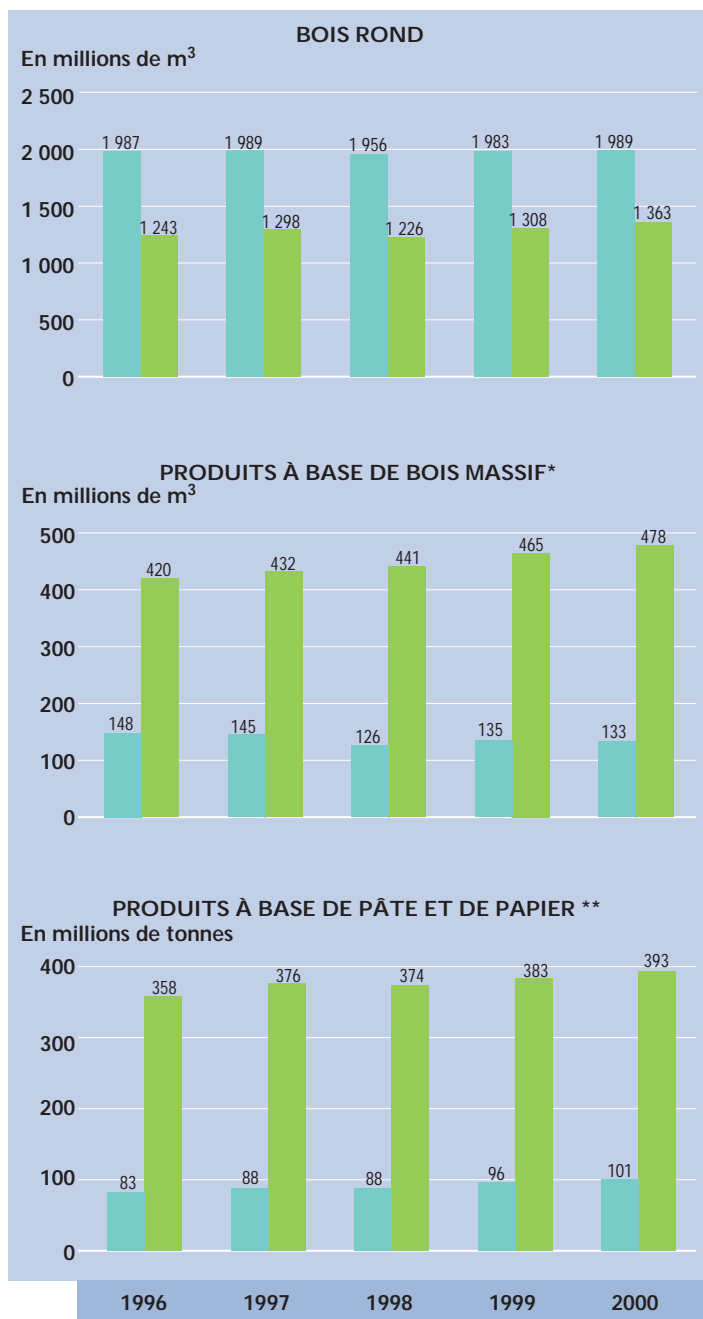
- Les marchés mondiaux des produits forestiers ont poursuivi leur redressement en 2000, grâce à la croissance de l'économie mondiale. Dans l'ensemble, la production mondiale de bois rond a augmenté de 1,9 pour cent, pour s'établir à 3 milliards 352 millions de mètres cubes. Dans les pays en développement, qui représentent près de 60 pour cent de la production totale de bois rond, la production n'a augmenté que de 0,3 pour cent, tandis que celle des pays développés progressait de 4,3 pour cent.
- La production industrielle de bois rond (bois de feu exclu) a représenté environ 47 pour cent de la production totale de bois rond en 2000 et augmenté de 3,2 pour cent, atteignant 1 milliard 587 millions de mètres cubes. Les pays développés, totalisent la part la plus importante de la production (environ 73 pour cent), qui a atteint 1 milliard 154 millions de mètres cubes, soit une hausse de 4,5 pour cent. La production des pays en développement a enregistré une progression marginale de 431 à 432 millions de mètres cubes.
- La production mondiale de produits de bois massif (qui comprend les sciages et les panneaux à base de bois) a également augmenté en 2000, atteignant 610 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 1,7 pour cent. Là encore, l'augmentation de la production est attribuable aux pays développés, avec une hausse de 2,6 pour cent, alors que les pays en développement subissaient un déclin de 1,4 pour cent.
- Dans l'ensemble, la production mondiale de produits de la pâte et du papier a continué de croître avec vigueur avec une augmentation de 3,2 pour cent, pour un volume de 494 millions de tonnes. Comme en 1999, les pays en développement ont impulsé la reprise, avec une augmentation de production de 5,7 pour cent en 2000, dépassant à peine 100 millions de tonnes. La production des pays développés a atteint 393 millions de tonnes soit une hausse de 2,6 pour cent.
- Le commerce mondial des produits forestiers a, lui aussi, poursuivi son expansion en 2000. Une proportion substantielle des produits forestiers fait, chaque année, l'objet d'échanges sur les marchés internationaux; en 2000, ces échanges ont intéressé 30 à 35 pour cent des sciages, des panneaux à base de bois et du papier produits dans les pays développés, et 40 pour cent des panneaux à base de bois et de la pâte de bois produits dans les pays en développement. En 2000, le volume global des exportations a augmenté dans l'ensemble des régions, avec toutefois un léger recul pour le secteur des produits de bois massif. Les exportations totales de produits forestiers ont augmenté d'environ 6 pour cent, atteignant 140 milliards de dollars EU, dont 83 pour cent réalisés par les pays développés.

Figure 18
PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS FORESTIERS



 Pays en développement

 Pays développés

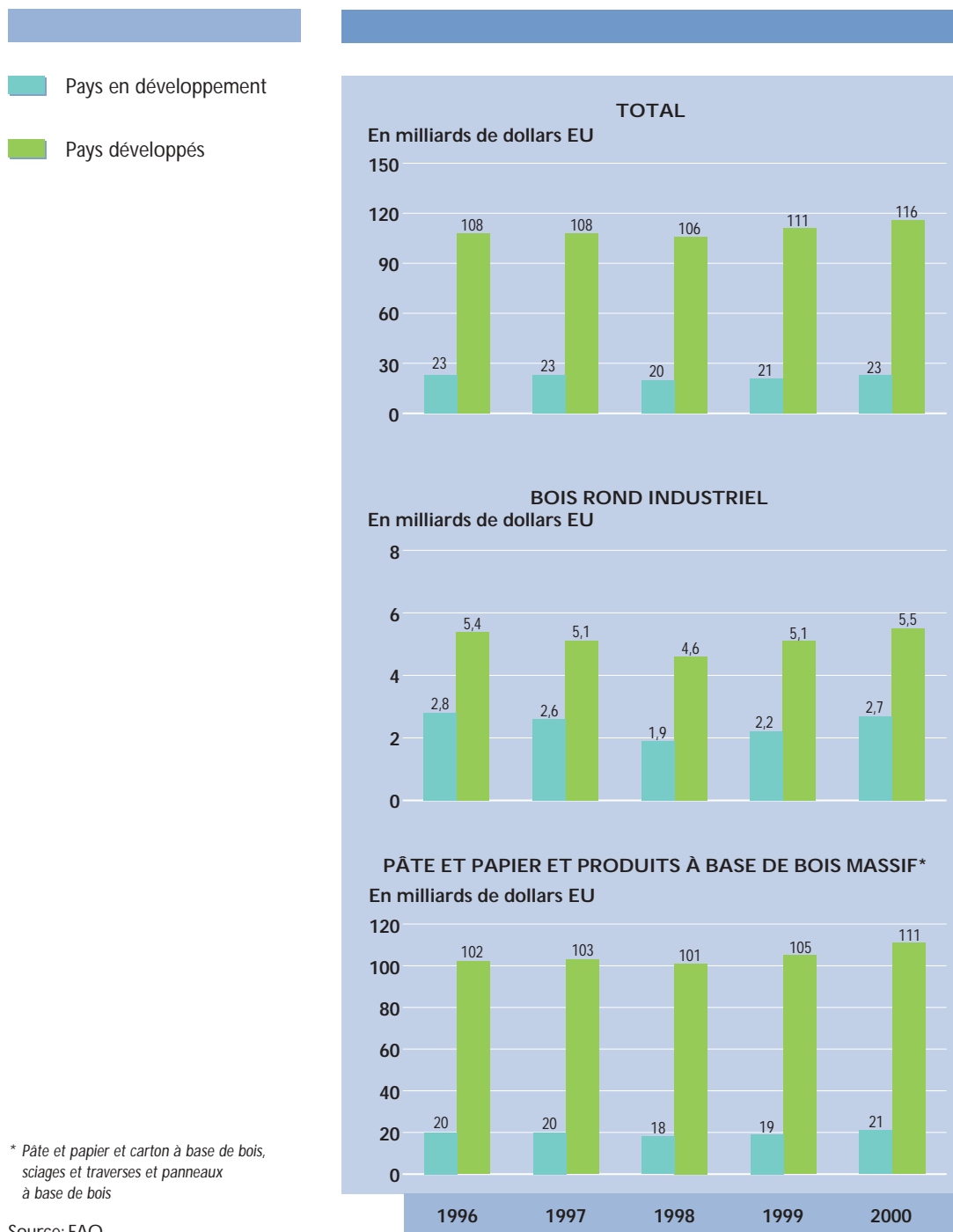


* Sciages et grumes pour traverses, et panneaux à base de bois

** Pâte et papier et carton

Source: FAO

Figure 19
**VALEUR À L'EXPORTATION DES PRINCIPAUX
 PRODUITS FORESTIERS**



* Pâte et papier et carton à base de bois, sciages et traverses et panneaux à base de bois

Source: FAO

Encadré 1

L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES 2000¹

Depuis 1947, la FAO effectue, avec une périodicité d'ordre décennal, une évaluation des ressources forestières mondiales. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000 (ERF 2000) a été entreprise conjointement par la FAO, ses pays membres et de nombreux autres partenaires. On propose, ci-dessous, une synthèse des principaux résultats.

- Il existe, dans le monde, environ 3 milliards 870 millions d'hectares de forêts, dont 95 pour cent de forêts naturelles et 5 pour cent de plantations forestières. Cette estimation du couvert forestier mondial est plus élevée que celle proposée par les deux évaluations précédentes des ressources forestières (Évaluation des ressources forestières mondiales 1990 [ERF 1990] et Évaluation intérimaire de 1995). Cependant, cette différence ne traduit pas une augmentation réelle de la superficie forestière, mais reflète plutôt l'utilisation, pour la première fois, d'une définition commune de toutes les forêts à l'échelle mondiale, ainsi que l'incorporation de nouvelles données d'inventaire forestier.
- Près de 30 pour cent de la surface terrestre de la pla-

nète sont couverts par des forêts, dont 47 pour cent de forêts tropicales, 9 pour cent de forêts subtropicales, 11 pour cent de forêts tempérées et 33 pour cent de forêts boréales.

- Au cours des années 90, la conversion des forêts naturelles de la planète à d'autres utilisations des terres s'est poursuivie à un rythme très élevé. On estime à 16,1 millions d'hectares la superficie de forêts naturelles perdues chaque année du fait du déboisement (14,6 millions d'hectares par la déforestation et 1,5 million d'hectares par la conversion en plantations forestières). Près de 15,2 millions d'hectares des superficies forestières perdues sont situés dans les tropiques. Cette perte est en partie compensée par un gain de 3,6 millions d'hectares résultant de l'expansion naturelle des forêts, si bien que la perte nette est de 12,5 millions d'hectares. Une bonne partie des gains concernant les superficies forestières naturelles provient de l'occupation naturelle par la forêt de terres agricoles abandonnées. L'expansion de la superficie forestière est en cours depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays développés.

- L'extension de la superficie forestière est également le résultat de l'expansion des plantations forestières. En fait, près de la moitié des 3,1 millions d'hectares de plantations nouvelles réalisées chaque année dans le monde intéresse des terres recouvertes sur des superficies de forêts naturelles, et représente donc un reboisement de terres forestières naturelles précédemment déboisées.
- L'évolution globale nette de la superficie forestière au cours des années 90, à savoir la somme des modifications portant sur les forêts naturelles et les plantations forestières, a été estimée à 9,4 millions d'hectares par an, soit 0,2 pour cent du total de la superficie forestière. Ce chiffre représente le résultat net d'un taux de déboisement annuel de 14,6 millions d'hectares et d'une augmentation de la superficie forestière de 5,2 millions d'hectares. Les taux nets de déboisement les plus élevés ont été enregistrés en Afrique et en Amérique du Sud. Les pertes de forêts naturelles ont également été élevées en Asie, mais elles ont été compensées de manière substantielle, au plan de la superficie, par l'établissement de plantations forestières. En revanche, on a enregistré une

légère augmentation du couvert forestier dans d'autres régions, principalement dans les pays industrialisés.

- Selon les statistiques citées, la perte estimative de superficies forestières a été inférieure au cours des années 90 à celle enregistrée dans les années 80. Il convient de souligner que la variation annuelle nette de la superficie forestière a été estimée à -9,4 millions d'hectares pour la période 1990-2000, à -11,3 millions d'hectares pour la période 1990-1995, et à -13 millions d'hectares pour la période 1980-1990².
- Au cours de la dernière décennie, la gestion des forêts s'est orientée de plus en plus vers la gestion durable, conformément aux «Principes forestiers» adoptés lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992. En 2000, 149 pays participaient déjà aux initiatives internationales visant à élaborer et à mettre en œuvre des critères et des indicateurs de gestion durable des forêts; cependant, le degré de mise en œuvre varie considérablement. La superficie forestière de notre planète assujettie à une gestion formelle ou informelle est en

augmentation. De plus, la certification des forêts gagne du terrain; ainsi, un certain nombre de régimes de certification des forêts ont été créés au cours des années 90, et la surface des forêts mondiales assujetties à certification avait atteint 80 millions d'hectares à la fin de l'année 2000.

¹ Pour de plus amples informations concernant l'Évaluation des ressources forestières mondiales, le lecteur pourra se reporter au document: FAO. 2001. *Situation des forêts du monde 2001*. Rome.

² Bien que les chiffres portant sur les deux décennies ne soient pas directement comparables, on est porté à penser que le taux net de pertes de superficies forestières a, en fait, diminué.

II. L'économie mondiale et l'agriculture

La production économique mondiale a connu une augmentation vigoureuse de 4,7 pour cent en 2000, mais qui est tombée à 2,4 pour cent en 2001.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL

Après avoir connu en 2000, un taux de croissance singulièrement élevé, à savoir 4,7 pour cent, la production économique mondiale a commencé à se contracter de façon marquée alors que l'année finissait¹. Les perspectives de redressement rapide courant 2001 ont été réduites à néant par les agressions terroristes du 11 septembre, qui ont aggravé une situation déjà difficile, entraînant un affaiblissement supplémentaire de la confiance des consommateurs et des entreprises à l'échelle mondiale. En conséquence, la croissance économique mondiale devait, en 2001, décliner pour s'établir à un taux estimatif de 2,4 pour cent, le plus bas depuis 1993. Toutes les grandes régions ont été prises dans ce ralentissement, avec une synchronisation poussée qui constitue une caractéristique marquante du ralentissement économique en cours. Ce fléchissement d'envergure mondiale s'est, en outre, accompagné d'une stagnation des volumes du commerce international en 2001.

La croissance des économies avancées a enregistré un recul brutal, passant de 3,9 pour cent en 2000 à un taux estimatif de 1,1 pour cent en 2001. Tous les grands pays ont été pris dans ce ralentissement. Après plusieurs années de forte expansion économique, les Etats-Unis ont vu leur croissance du PIB tomber de 4,1 pour cent en 2000 à 1 pour cent seulement en 2001. Face au ralentissement américain, ni la zone euro, ni le Japon, les deux autres grands acteurs économiques des économies avancées, n'ont été en mesure de soutenir la croissance économique mondiale. En fait, 2001 a été une année de ralentissement de la

Tableau 1

CROISSANCE DE LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE MONDIALE

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹
	<i>(Evolution du PIB en pourcentage et en termes réels)</i>				
Monde	4,2	2,8	3,6	4,7	2,4
Economies avancées	3,4	2,7	3,3	3,9	1,1
Pays en transition	1,6	-0,8	3,6	6,3	4,9
Pays en développement	5,8	3,6	3,9	5,8	4,0
Afrique	3,1	3,5	2,5	2,8	3,5
Asie	6,5	4,0	6,2	6,8	5,6
Amérique latine et Caraïbes	5,3	2,3	0,1	4,1	1,0
Proche-Orient	5,1	4,1	1,1	5,9	1,8

¹ Projections.

Source: FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*. Décembre. Washington.

Le ralentissement qui s'est produit à l'échelle mondiale a affecté les pays en développement et les pays en transition à des degrés différents; toutefois, la croissance a décliné en 2001 dans la plupart des régions en développement.

Le commerce mondial a connu une forte expansion en 2000, avant de stagner en 2001.

croissance du PIB dans tous les grands pays de la zone euro, ralentissement très marqué en Allemagne et plus atténué en France, en Italie et au Royaume-Uni. A la suite des tragiques attentats du 11 septembre, les répercussions économiques ont aggravé une situation économique déjà difficile au Japon. Après une modeste reprise économique en 2000, accompagnée d'une expansion du PIB de 2,2 pour cent, il a chuté de 0,4 pour cent en 2001.

Le ralentissement d'envergure mondiale qui s'est produit en 2001 a touché les pays en transition et les pays en développement à des degrés divers et de manière différente, en fonction de leurs conditions économiques et de la structure de leur économie. En règle générale, les pays en développement ont été touchés par l'affaiblissement de la demande extérieure et du cours des matières premières. A l'exception de l'Afrique, toutes les grandes régions comportant des pays en développement, ainsi que les pays en transition, ont accusé en 2001 un déclin de leur taux de croissance du PIB. Les régions le plus durement touchées ont été le Proche-Orient (où les exportateurs de pétrole ont subi le contrecoup de la baisse des cours ainsi que, pour certains pays, la réduction des envois de fonds et des recettes du tourisme) et l'Amérique latine (où la faiblesse des prix des matières premières et le ralentissement des marchés d'exportation, conjugués à une détérioration de la confiance à l'échelon national, ont assombri les perspectives économiques).

Début 2002, les perspectives de reprise économique demeuraient encore incertaines et semblaient liées à celles des États-Unis. Cependant, tant le Fonds monétaire international (FMI)¹² que l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE)¹³ prévoyaient de faibles taux de croissance pour 2002, avec des perspectives de redressement, au cours de l'année, débouchant éventuellement sur des taux de croissance plus élevés en 2003.

Commerce mondial et prix des matières premières

Le ralentissement de l'économie mondiale a eu des conséquences négatives pour le commerce international et pour les marchés des matières premières. Après avoir connu une vigoureuse expansion en 2000, le volume des échanges internationaux a cessé de croître en 2001 (tableau 2), et la croissance des exportations des pays en développement en particulier n'a plus été que de 2,3 pour cent, tandis que les volumes d'exportation des économies avancées déclinaient d'environ 1 pour cent.

Les cours internationaux des matières premières, déjà affaiblis, ont subi de nouvelles pressions à la baisse du fait du ralentissement économique et des conséquences des événements du 11 septembre (tableau 3). Les cours du pétrole, après s'être effondrés en 1998, s'étaient fortement redressés en 1999-2000. Ils devaient atteindre leur point le plus bas en 2001, année au cours de laquelle les prix moyens sont tombés de 14 pour cent en deçà des cours enregistrés en 2000, et poursuivent leur déclin du

fait de l'insuffisance de la demande et des réductions de production des pays producteurs de pétrole.

Les matières premières autres que le pétrole ont subi un déclin général de l'ordre de 5 à 6 pour cent en 2001. Ce déclin a été particulièrement marqué pour les boissons, lesquelles ont chuté par rapport à leur niveau de 2000 (tableau 4). Le prix des matières premières agricoles a subi une réduction générale de 7 pour cent par rapport à 2000. Quant au prix moyen des denrées alimentaires, il a connu une légère augmentation de l'ordre de 3 pour cent en 2001, tout en restant nettement en deçà du niveau plus élevé enregistré quelques années auparavant.

En fait, on peut dire que pour toutes les catégories de matières premières agricoles, les cours restent très inférieurs aux niveaux sans

Tableau 2

VOLUME DU COMMERCE MONDIAL DES BIENS

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹
	<i>(Evolution en pourcentage)</i>				
Commerce mondial	10,5	4,6	5,6	12,8	0,2
Exportations					
Economies avancées	10,8	4,3	5,1	11,8	-0,9
Pays en développement	12,6	4,8	4,7	15,4	2,3
Imports					
Economies avancées	9,9	5,9	8,5	11,8	-1,0
Pays en développement	10,0	0,5	0,8	16,4	3,5

¹ Projections.

Source: FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*. Décembre. Washington.

Tableau 3

PRIX DES ÉCHANGES ET TERMES DE L'ÉCHANGE À L'ÉCHELLE MONDIALE

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹
	<i>(Evolution en pourcentage)</i>				
Cours mondiaux²					
Produits manufacturés	-8,0	-1,9	-1,8	-5,1	-1,7
Pétrole	-5,4	-32,1	37,5	56,9	-14,0
Produits de base autres que combustibles	-3,0	-14,7	-7,0	1,8	-5,5
Termes de l'échange					
Economies avancées	-0,6	1,6	-	-2,6	-0,2
Pays en développement	-0,9	-6,6	4,7	7,0	-3,0
Exportateurs de combustibles	0,2	-26,2	30,4	40,5	-10,9
Exportateurs de produits autres que combustibles	-1,1	-1,3	-0,5	-1,3	-0,5

¹ Projections.

² En dollars EU.

Source: FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*. Décembre. Washington.

Le déclin des termes de l'échange affaiblit les perspectives économiques de nombreux pays en développement. Cependant, en 2001, la faiblesse des cours du pétrole a contribué à compenser l'incidence négative, pour les pays non exportateurs de pétrole, du déclin des cours des matières premières.

précédent de 1996-1997. Le déclin marqué des cours des matières premières agricoles au cours des quatre dernières années a été particulièrement accusé pour les boissons, dont les prix sont inférieurs à la moitié de leur niveau de 1996. La chute a été particulièrement spectaculaire pour le café, dont les cours moyens annuels, en 2001, représentaient environ un tiers du niveau de 1997 et ont poursuivi la chute pendant la majeure partie de l'année.

Le fléchissement des cours des matières premières non pétrolières a eu des conséquences négatives pour les nombreux pays en développement, étroitement tributaires des exportations de matières premières, entraînant une détérioration des termes de l'échange les concernant (tableau 3) – tout particulièrement pour les pays en développement exportateurs de pétrole. Pour les pays non exportateurs de pétrole, la faiblesse des cours du pétrole a aidé à compenser la détérioration des termes de l'échange, sans pour autant freiner la lente dégradation observée pendant la plupart des années précédentes. En revanche, les pays en développement importateurs de denrées alimentaires ont bénéficié de la faiblesse des cours, qui leur a valu un allègement de la facture alimentaire.

Pour les pays en développement non exportateurs de pétrole, l'incidence négative sur la pauvreté est peut-être plus prononcée qu'il n'y paraît à première vue. En fait, le déclin des prix des denrées agricoles met en difficulté les régions rurales, où vivent en majorité des populations défavorisées, tandis que l'incidence positive de la baisse des prix du pétrole bénéficie dans une grande mesure aux régions urbaines.

Tableau 4

INDICES DES PRIX DES PRODUITS DE BASE EN DOLLARS EU¹

Année/trimestre	Produits de base autres que combustibles				Pétrole	
	Tous produits	Produits alimentaires	Boissons	Matières premières agricoles Métaux		
1996	116,7	127,7	124,9	127,1	88,8	88,7
1997	113,2	114,0	165,5	119,4	91,5	83,9
1998	96,6	99,7	140,3	100,0	76,6	56,9
1999	89,8	84,1	110,5	102,2	75,5	78,3
2000	91,4	83,7	92,2	104,2	84,6	122,8
2001 ²	86,4	86,2	74,6	96,7	76,6	105,7
2001 T1	89,4	86,5	80,7	99,2	83,0	113,4
2001 T2	88,1	83,9	76,7	101,3	79,7	116,3
2001 T3	85,7	88,4	70,9	96,1	73,1	109,1
2001 T4	82,4	86,2	70,1	90,3	70,6	84,1

¹ 1990 = 100.² Données provisoires.

Source: FMI.

Malgré le redressement de l'économie mondiale qui s'est amorcé courant 2002, les exportateurs de matières premières semblent encore vulnérables, à mesure que la conjoncture continue d'exercer des pressions à la baisse sur les cours des matières premières. Après le déclin enregistré en 2001, la Banque mondiale ne prévoyait aucun rebondissement des cours des matières premières en 2002, l'ébauche d'un redressement n'étant prévue qu'en 2003¹⁴. S'agissant des matières premières agricoles, la Banque mondiale a projeté une amélioration de 1 pour cent en 2002, suivie d'une augmentation de 9 pour cent en 2003.

Conséquences de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce pour l'agriculture

La valeur du commerce mondial des produits agricoles, y compris les produits de la pêche et des forêts, a plus que doublé depuis 1980, atteignant près de 661 milliards de dollars EU en 1995-1999. La part relative des produits agricoles dans les échanges commerciaux a décliné au fil du temps et se situe actuellement à environ 12 pour cent des montants échangés. Cependant, cette moyenne masque la dépendance nettement accrue, à l'égard du commerce des produits agricoles, de nombreux pays en développement pris individuellement, tant comme exportateurs que comme importateurs. Compte tenu du rôle important de l'agriculture et du commerce des produits agricoles pour de nombreux pays en développement, le cadre réglementaire international qui régit les politiques et le commerce agricoles est une composante essentielle des efforts qu'ils déploient pour réduire la pauvreté. Au demeurant, la Banque mondiale souligne que les pays en développement qui ont enregistré une croissance plus rapide des exportations de produits agricoles étaient généralement ceux dont le PIB agricole croissait plus rapidement; ainsi, les exportations de produits agricoles ont contribué à accroître les revenus agricoles et à réduire la pauvreté rurale¹⁵.

De nouvelles négociations commerciales multilatérales ont été lancées lors de la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Doha (Qatar) en novembre 2001.

Un nouveau cycle de négociations multilatérales a été lancé lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est tenue à Doha (Qatar), du 9 au 14 novembre 2001. Ces négociations, qui doivent se conclure d'ici le 1^{er} janvier 2005, auront d'importantes répercussions pour l'agriculture, les pêches et la foresterie. Outre les pourparlers concernant l'agriculture et les services, en cours depuis plus de deux ans¹⁶, les nouvelles négociations porteront sur un ordre du jour considérablement élargi. La Déclaration ministérielle de Doha a beaucoup insisté sur la nécessité de veiller à ce que les besoins en développement et en sécurité alimentaire de ses membres les plus vulnérables ne soient pas compromis par les politiques tendant à appliquer un système de commerce international équitable et orienté vers le marché.

A la Conférence de Doha, les ministres sont convenus d'entreprendre des négociations de large portée sur les questions agricoles, de manière à améliorer l'accès au marché et à réduire les subventions aux exportations, ainsi que les mesures nationales de soutien entraînant une distorsion du commerce.

Les pourparlers concernant l'approfondissement de la libéralisation du commerce agricole sont en cours depuis un certain temps, et ils sont destinés à se poursuivre.

Différentes approches en matière de réductions tarifaires des produits agricoles sont en cours de discussion.

S'agissant du commerce des produits agricoles, les membres de l'OMC, par la Déclaration ministérielle de Doha, conviennent d'entreprendre «des négociations de large portée visant à obtenir: des améliorations substantielles de l'accès au marché; la réduction, en vue de leur élimination progressive, de toutes les formes de subventions aux exportations; et des réductions substantielles des mesures nationales de soutien entraînant une distorsion du commerce». Ils s'engagent en outre à accorder un traitement particulier et différencié aux pays en développement, de manière à leur permettre de prendre réellement en compte leurs besoins en développement. Les considérations non liées au commerce, telles que la sécurité alimentaire et la nécessité de protéger l'environnement, doivent également être prises en considération. La Déclaration de Doha prend acte des progrès déjà réalisés lors des négociations sur les questions agricoles entamées en mars 2000 en vertu de l'Article 20 de l'Accord sur l'agriculture.

Lors de la première phase de ces négociations, analysées en détail dans le document *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001*, 44 propositions de négociations ont été déposées et appuyées par un total de 125 membres de l'OMC. La première phase a été considérablement rehaussée par une large participation des pays en développement. La deuxième phase des négociations, qui couvrait la période allant de mars 2001 à mars 2002, était axée sur un travail plus approfondi portant sur toutes les questions et options ayant trait à la réforme des politiques, tel qu'énoncé dans les propositions des membres durant la première phase, avec possibilité d'approfondissement selon les besoins.

La troisième phase des négociations, qui durera jusqu'au 31 mars 2003, prévoit la recherche d'un accord sur les «modalités» de réformes ultérieures; ces dernières énonceront de façon spécifique les procédures que les pays doivent suivre pour réformer leurs politiques commerciales agricoles, telles que la formule et le calendrier de réduction des barrières tarifaires. Les membres de l'OMC auront jusqu'à la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation, laquelle doit se tenir avant la fin de 2003, pour élaborer leur projet de «listes d'engagement». La phase finale des négociations comportera un débat, ainsi qu'un processus de vérification et d'adoption des engagements dans leur forme finale. Les négociations portant sur l'agriculture se concluront dans le cadre des négociations élargies, que l'on prévoit de clôturer d'ici le 1^{er} janvier 2005.

L'accès au marché

Les discussions portant sur l'accès au marché ont principalement traité des réductions tarifaires et de l'administration des quotas à barème tarifaire. S'agissant de la réduction des tarifs, deux écoles de pensée recueillent, à ce jour, l'essentiel des suffrages. La première souhaite que l'on répète la formule du Cycle d'Uruguay, selon laquelle il convient d'appliquer une réduction minimale par ligne tarifaire, parallèlement

Encadré 2

ÉLÉMENTS DE TERMINOLOGIE DE L'OMC

Mesure globale du soutien (MGS)

La somme des mesures nationales de soutien à l'agriculture dans le cadre des dispositions relevant de la catégorie orange (voir ci-dessous).

Mesures relevant de la catégorie orange

Mesures nationales de soutien à l'agriculture dont on considère qu'elles imposent une distorsion au commerce et sont, par conséquent, sujettes à des engagements de réduction.

Paiements aux termes de la catégorie bleue

Paiements effectués dans le cadre de certaines politiques nationales de soutien, principalement celles appliquées par les Communautés européennes (CE) et les États-Unis, qui sont exemptés de façon spécifique d'engagements de réduction.

Versement de *minimis*

Versements effectués au titre du soutien national à l'agriculture et ne représentant qu'un faible pourcentage de transfert aux producteurs (moins de 5 pour cent de la valeur de la produc-

tion pour les pays développés et moins de 10 pour cent pour les pays en développement). Même si les effets des versements de *minimis* risquent d'entraîner des distorsions de la production ou du commerce, ces mesures de soutien sont exonérées des engagements de réduction.

Mesures relevant de la catégorie verte

Mesures de soutien dont on considère qu'elles ne provoquent pas de distorsions ou, tout au plus, des distorsions minimales, au commerce ou à la production. Ces mesures/versements sont, en conséquence, exonérées de tout engagement national de réduction des soutiens.

Tarif sur la base de la clause NPF

Mesures tarifaires appliquées selon le régime de la nation la plus favorisée (NPF) et qui, de ce fait, n'établissent pas de discrimination à l'encontre de fournisseurs spécifiques

Traitement particulier et différencié

Traitement exceptionnel réservé aux pays en développement et qui leur confère davantage de souplesse dans l'établissement de mesures de soutien et de protection

Escalade tarifaire

Protection tarifaire accrue des produits, en fonction de leur stade

de transformation. L'escalade tarifaire implique la protection de l'industrie de transformation.

Contingent tarifaire

Régime tarifaire à double détente en vertu duquel un volume contingenté d'importations est assujéti à un barème tarifaire, lequel est inférieur au tarif NPF hors contingent.

à une réduction moyenne générale applicable, elle, à tous les tarifs. Lors du Cycle d'Uruguay, la réduction minimale était de 15 pour cent (10 pour cent pour les pays en développement) et la réduction moyenne était de 36 pour cent (24 pour cent pour les pays en développement). Aucune réduction n'était exigée des pays les moins développés. Cette approche donne aux pays membres une certaine souplesse lors de la réduction des barrières tarifaires par produit de base.

La deuxième démarche, dite démarche «panachée», consisterait à combiner une réduction à pourcentage forfaitaire pour tous les tarifs avec des réductions supplémentaires sur les tarifs plus élevés. L'approche «panachée» prévoirait également l'expansion de contingents tarifaires et l'octroi d'un traitement spécial aux pays en développement. Cette démarche pourrait contribuer de façon efficace à réduire l'effet de dispersion tarifaire entre les pays et entre les catégories de produits, y compris sous forme de réduction de la progressivité des tarifs.

S'agissant de l'*administration des contingents tarifaires* (CT), il ne semble pas qu'un accord général soit imminent. L'on craint principalement, en effet, que la méthode d'allocation d'un contingent tarifaire n'agisse davantage comme une barrière que comme une ouverture facilitant l'accès au marché. La difficulté consiste à assurer un accès équitable au marché à tous les membres de l'OMC, tout en protégeant les intérêts des fournisseurs traditionnels.

En ce qui concerne le domaine de l'accès au marché, des mesures en vue d'un *traitement particulier et différencié* sont à l'étude pour les pays en développement, les nouveaux membres de l'OMC et les économies en transition. Certains pays en développement considèrent que leur tarif doit être lié à la réduction, par les pays développés, des mesures nationales de soutien et des subventions aux exportations entraînant une distorsion au commerce. Les petits exportateurs «à produit unique» demandent que le régime préférentiel dont ils bénéficient auprès des pays développés soit préservé et renforcé, tandis que certains pays observent que les régimes préférentiels établissent parfois une discrimination injuste à l'encontre d'autres pays en développement. Les membres de l'OMC conviennent généralement que l'érosion des préférences constitue un problème et que des mesures de transition appropriées pourraient être requises.

Les mesures nationales de soutien

Un large éventail de thèmes ont été débattus en matière de soutien national à l'agriculture, et le consensus reste à ce jour limité. Certains pays ont soutenu que des mesures vigoureuses de soutien à l'échelon national – y compris les mesures actuellement exemptes de sanctions – créent des distorsions au commerce et devraient être sanctionnées. D'autres pays préconisent la reconduction des exemptions actuellement en vigueur et leur élargissement afin d'incorporer des mesures liées à une gamme de «considérations non liées au commerce» telles que la protection animale et la viabilité des régions rurales.

Les mesures en vue d'un «traitement particulier et différencié» à l'intention des pays en développement sont à l'étude en matière d'accès au marché.

Le consensus est limité à propos des subventions nationales de soutien aux exportations, et cela malgré le grand nombre de sujets abordés.

Encadré 3

AUTRES ASPECTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL ADOPTÉ À DOHA PRÉSENTANT DES CONSÉQUENCES POUR L'AGRICULTURE

L'accès au marché pour les produits non agricoles

Les négociations portant sur ce domaine visent à réduire ou à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires. La couverture des produits sera complète et ne comprendra pas l'exclusion *a priori*. Les modalités de réduction des tarifs doivent être convenues dans le cadre des négociations. Les produits des pêches et de la forêt, ainsi que les produits agricoles exclus de l'Accord sur l'agriculture, tels que le caoutchouc et les fibres dures, seront traités dans le cadre de nouvelles négociations.

Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

Il a été convenu de négocier la création d'un régime multilatéral de notification et de consignation des appellations géographiques concernant les vins et spiritueux. L'extension de la protection conférée par les appellations géographiques aux

produits autres que le vin et les spiritueux, par exemple les fromages et les jambons, sera également traitée par le Conseil chargé de statuer sur les ADPIC. Le Comité des ADPIC de l'OMC a été chargé d'examiner, entre autres, la corrélation entre l'accord sur les ADPIC et la Convention sur la diversité biologique, ainsi que la protection du patrimoine de connaissances traditionnelles et du folklore.

Subventions et mesures compensatoires (SMC)

Les négociations auront pour objet de clarifier et d'améliorer les sanctions prévues dans le cadre de l'Accord du cycle de l'Uruguay sur les subventions et les mesures compensatoires. La Conférence a décidé, de façon spécifique, que les négociations viseraient à «clarifier et améliorer les sanctions imposées par l'OMC aux subventions accordées aux pêcheries, tout en tenant compte de l'importance de ce secteur pour les pays en développement».

Commerce et environnement

La Déclaration ministérielle de Doha a reconnu, pour la première fois, le droit de chaque pays à prendre des mesures pour protéger l'environnement «aux niveaux qu'ils considèrent appropriés», en reprenant les critères applicables à la protection

de la vie ou de la santé humaine, animale et végétale, à savoir sous réserve que de telles mesures ne soient pas appliquées de manière arbitraire ou discriminatoire, ni comme restrictions masquées au commerce, et qu'elles soient conformes aux autres dispositions de l'OMC. Il a été convenu que des négociations se tiendraient sur le thème de la corrélation entre les règles actuellement appliquées par l'OMC et les obligations spécifiques stipulées en matière de commerce dans les accords multilatéraux de protection de l'environnement et de réduction ou d'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires aux biens et services à caractère environnemental.

Il semble que se dégage une volonté générale de réétudier le déséquilibre entre les pays développés et les pays en développement, sous l'angle de leurs engagements en matière de soutien national. La plupart des pays en développement sont liés par leur niveau de soutien *de minimis*, alors que la plupart des pays plus développés ont des limites beaucoup plus élevées au titre de la catégorie orange ou de la catégorie bleue, et n'ont pas de limites pour les politiques relevant de la catégorie verte – précisons que les pays en développement ont également le droit d'utiliser les politiques de la catégorie verte, mais que rares sont ceux qui ont la capacité financière d'agir ainsi. Les discussions récentes ont tourné autour de l'éventuel besoin de prévoir une catégorie développement, qui conférerait suffisamment de souplesse aux pays en développement pour qu'ils puissent soutenir la production nationale, notamment celle des denrées alimentaires de base.

Les subventions aux exportations

Certains pays proposent l'élimination totale des subventions aux exportations, avec une réduction immédiate de 50 pour cent. D'autres sont disposés à négocier la poursuite progressive des réductions, à condition, toutefois, que toutes les formes de subventions aux exportations soient couvertes. Les pays en développement importateurs nets de nourriture craignent qu'une élimination abrupte des subventions n'entraîne une augmentation des prix des denrées alimentaires. D'autres soutiennent que leurs producteurs nationaux sont défavorisés, sur leur marché national comme sur les marchés d'exportation, par la concurrence des produits subventionnés. De nombreux pays voudraient étendre et améliorer les règles visant à empêcher que ne soient «circonvenus» les engagements en matière de subventions aux exportations, par l'utilisation, voire l'abus des entreprises commerciales d'Etat, de l'aide alimentaire et des crédits subventionnés aux exportations.

Autres thèmes concernant l'agriculture

Les négociations concernant l'agriculture portent sur un certain nombre d'autres sujets, y compris le commerce d'Etat, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments, le développement rural, les appellations géographiques, les mesures de sauvegarde, l'environnement, les préférences commerciales et l'aide alimentaire. Les préoccupations spécifiques des différents groupes de pays ont également été précisées. Il s'agit de petites îles, de pays enclavés, de pays en transition vers l'économie de marché, de nouveaux membres de l'OMC, d'importateurs nets de nourriture et de pays les moins développés. Une question a suscité de nombreux débats: il s'agit de la nécessité de créer des règles et des exemptions spéciales pour les groupes vulnérables de pays, par opposition à la nécessité de fixer un ensemble cohérent de règles commerciales internationales applicables à tous les pays.

D'autres questions importantes, telles que les entreprises commerciales d'Etat, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments, le développement rural, les mesures de sauvegarde et l'environnement, font également l'objet de discussions.

NOTES

- 1 Le présent rapport est basé sur les informations disponibles au plus tard en mars 2002. On pourra trouver des informations actualisées dans le rapport bimensuel de la FAO intitulé *Cultures et pénuries alimentaires*.
- 2 Le présent rapport est basé sur les informations disponibles au plus tard en février 2002. On pourra trouver des informations actualisées sur le marché céréalier dans le rapport bimensuel de la FAO intitulé *Perspectives de l'alimentation*.
- 3 Les informations intéressant cette section proviennent de la banque de données de la FAO concernant les engagements pris par les donateurs bilatéraux et multilatéraux. L'analyse est basée sur les données obtenues auprès de l'OCDE, sur le Rapport annuel de la Banque mondiale et sur des données communiquées par d'autres organisations et par des banques de développement régionales. Ces données excluent certains donateurs et banques régionales pour lesquels on ne dispose pas de données. Elles ne comprennent pas non plus l'aide alimentaire et la coopération technique fournies en nature.
- 4 La définition étroite du concept d'agriculture ne comprend que l'agriculture (cultures et élevage), les pêches, les forêts, les services agricoles et la fourniture d'intrants, et la mise en valeur des ressources en terres et en eau. La définition élargie de l'agriculture comprend également, par ordre déclinant d'importance: le développement et l'infrastructure du monde rural, la protection de l'environnement, la recherche, la formation et la vulgarisation, la mise en valeur des régions et des bassins fluviaux, la production d'intrants et l'agro-industrie.
- 5 Pour des statistiques plus détaillées sur les livraisons d'aide alimentaire céréalière et non céréalière, consulter le site: apps.fao.org/page/collections
- 6 Les rapports concernant les livraisons céréalières vont de juillet à juin, tandis que ceux concernant l'aide alimentaire non céréalière sont publiés sur la base du calendrier.
- 7 Les statistiques concernant la production provenant des captures et de l'aquaculture fournies dans cette section sont basées sur des équivalents de poids vif et s'appuient sur les données préliminaires disponibles à la FAO au moment de la rédaction.
- 8 Crustacés et mollusques; crustacés et mollusques – en conserve; poissons – frais, congelés ou surgelés; poissons – en conserve; poissons – séchés, salés ou fumés; farines; et huiles.
- 9 Les volumes d'exportation, exprimés en tonnes, se rapportent au poids net des denrées et sont basés sur le poids du produit.
- 10 Les valeurs en dollars concernant l'exportation et l'importation sont des valeurs franco de bord (f.o.b.) et coût, assurance, fret (c.a.f.), respectivement.
- 11 Sauf indication contraire, les estimations et les projections macroéconomiques contenues dans cette section proviennent du document du FMI *Perspectives économiques mondiales 2001*, décembre. Washington.
- 12 Ibid.
- 13 OCDE. 2001. *Perspectives économiques OCDE n° 70*, décembre. Paris.
- 14 Banque mondiale. 2002. *Les perspectives économiques mondiales et les pays en développement*. Paris.
- 15 Ibid (p. 40-41).
- 16 Pour un aperçu général, voir FAO. 2001. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001*. Rome.

CHAPITRE II

SITUATION PAR RÉGION



I. Afrique

VUE D'ENSEMBLE

Situation économique générale

Légère augmentation de la croissance économique en 2000 et 2001.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne pour l'année 2000 a atteint 3 pour cent, ce qui constitue une légère amélioration par rapport à 1999. En 2001, le PIB réel devrait augmenter de 3,5 pour cent malgré le ralentissement de l'économie mondiale¹. On estime que la croissance s'est accélérée dans les principaux pays de la région. Pour 2002, les projections du Fonds monétaire international (FMI) placent le taux de croissance économique à 4,2 pour cent. De nombreux pays subsahariens souffrent encore d'un important déficit extérieur, dû en partie à la faiblesse des prix des produits autres que les combustibles, et d'un service de la dette toujours élevé.

Dès lors que les exportations représentent plus d'un tiers du PIB régional, le ralentissement mondial touche le secteur des échanges commerciaux de marchandises, notamment le commerce avec l'Union européenne (UE), qui absorbe environ 40 pour cent des exportations de la région².

La situation locale continue toutefois de jouer un rôle déterminant dans les perspectives économiques de la plupart des pays africains. En particulier, l'investissement privé, la diversification économique et la croissance à long terme ont un avenir en général plus prometteur dans les pays ayant appliqué une politique macroéconomique et structurelle équilibrée (tels que le Botswana, le Cameroun, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda). En revanche, les résultats médiocres des politiques adoptées par un certain nombre de pays,

Tableau 5

TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE DU PIB EN TERMES RÉELS, AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Pays	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ¹
	(Pourcentage)					
Cameroun	5,1	5	4,4	4,2	5,3	4,6
Côte d'Ivoire	6,2	5,8	1,6	-2,3	-1,5	2,8
Ghana	4,2	4,7	4,4	3,7	4,0	4,0
Kenya	2,1	1,6	1,3	-0,2	1,1	1,4
Nigéria	3,1	1,9	1,1	3,8	4,2	1,8
Ouganda	5,1	4,6	7,9	4,4	5	5,2
République-Unie de Tanzanie	3,5	3,7	3,5	5,1	4,6	4,2
Afrique du Sud	2,5	0,7	1,9	3,1	2,2	2,3
Afrique subsaharienne²	3,7	2,6	2,5	3,0	3,5	4,2

¹ Projections.

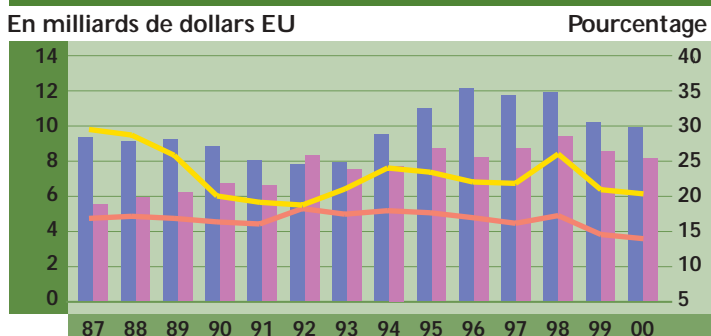
² Y compris l'Afrique du Sud.

Source: FMI.

Figure 20
AFRIQUE SUBSAHARIENNE: SÉLECTION
D'INDICATEURS

Valeur des exportations et importations agricoles et part dans les échanges totaux de marchandises

- Exportations agricoles (\$EU)
- Importations agricoles (\$EU)
- Exp. agr., part du total (%)
- Imp. agr., part du total (%)



Exportations agricoles
(Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



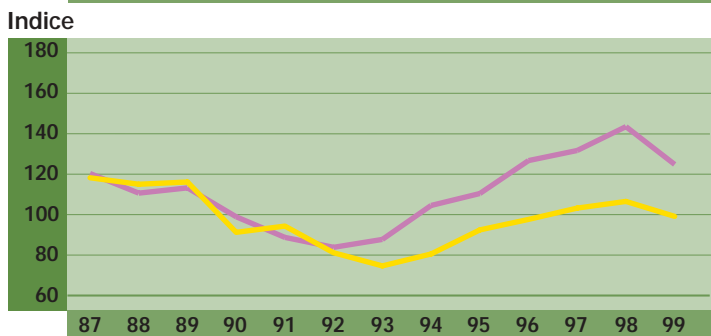
Importations agricoles
(Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



Termes nets de l'échange entre produits agricoles et recettes
(Indice: 1989-1991 = 100)

- Termes nets de l'échange
- Recettes

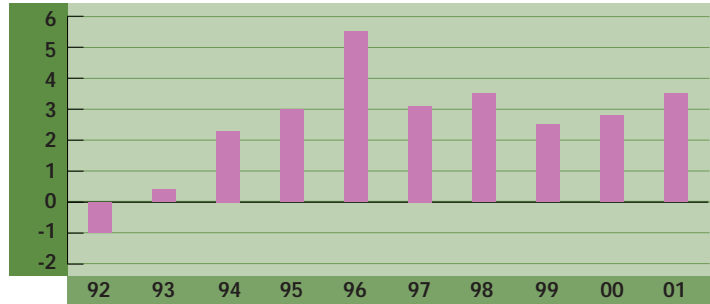


AFRIQUE SUBSAHARIENNE: SÉLECTION D'INDICATEURS

PIB réel

(Evolution en pourcentage par rapport à l'année précédente)

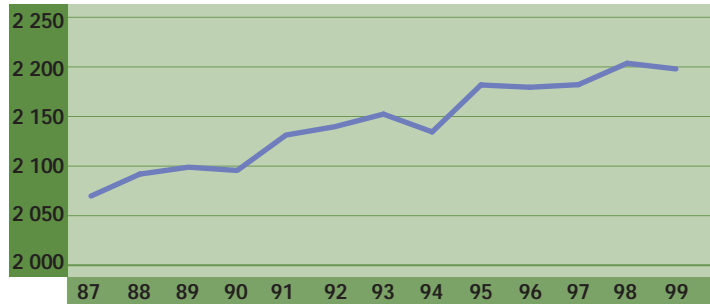
Pourcentage



Disponibilité énergétique alimentaire

(Kcal par habitant/jour)

kcal

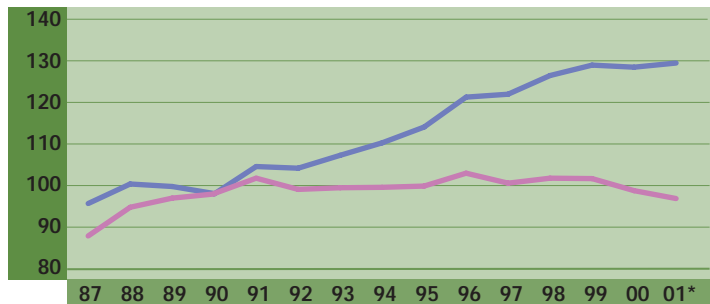


Production agricole

(Indice: 1989-1991 = 100)

- Production agricole totale
- Production alimentaire par habitant

Indice



* Estimation provisoire

Source: FAO et FMI

souvent dans un climat d'incertitude politique et/ou de conflits, ont eu des effets négatifs notables sur les prévisions de croissance durable et de réduction de la pauvreté.

Divers secteurs de l'économie ont incontestablement joué un rôle grandissant dans la croissance économique subsaharienne au cours des dernières années. A partir des années 80, la croissance industrielle a pris du retard par rapport à celle du PIB, et l'économie semble dépendre de plus en plus de la croissance d'autres secteurs tels que l'agriculture et les services.

Les pays africains ont connu, dans le passé, de brusques poussées de l'investissement et de la croissance, mais ils n'ont pas réussi en général à établir un cercle vertueux en matière d'investissement, d'épargne et d'exportations. Les ratios de l'épargne intérieure et de l'investissement ont chuté de façon appréciable pendant les années 80, pour se rétablir à la fin de la décennie suivante. Pendant les années 90, l'investissement a augmenté de 1,2 point de pourcentage en Afrique subsaharienne par rapport aux années 80, atteignant 18,2 pour cent du PIB³, alors que l'épargne n'augmentait que de 0,6 pour cent pendant la même période et représentait 14,5 pour cent du PIB⁴.

Les événements du 11 septembre et leurs retombées ont eu des conséquences néfastes sur les perspectives des pays en développement de l'Afrique subsaharienne. L'aggravation du ralentissement économique mondial qui a suivi les attentats a entraîné une diminution des cours de la plupart des produits dont un certain nombre étaient déjà en crise. Les cours mondiaux du pétrole sont passés de plus de 25 dollars EU avant les attaques, à 18 dollars à la fin novembre 2001⁵. Devant la détérioration des perspectives d'avenir générée par ces événements, les pays les plus pauvres de la région ont été contraints de réviser à la baisse leurs prévisions pour l'année 2002.

Situation de l'agriculture

On enregistre un tassement très marqué des résultats de l'agriculture de l'Afrique subsaharienne en 2000. La production agricole totale a diminué de 0,3 pour cent en 2000, après avoir augmenté de 3,7 et de 1,9 pour cent en 1998 et 1999, respectivement. La production agricole a baissé de 1 pour cent, et la production vivrière s'est contractée de 0,3 pour cent. La production céréalière a chuté de 3,2 pour cent, pour la deuxième année consécutive. L'augmentation de la production de racines et tubercules n'a été que de 0,5 pour cent, alors qu'elle avait atteint 4,2 et 5,5 pour cent en 1999 et 1998, respectivement. La croissance de 1,4 pour cent de la production animale reflète un ralentissement par rapport aux deux années précédentes. Les estimations préliminaires pour 2001 laissent prévoir des résultats décevants pour l'agriculture de la région puisque les productions agricoles ne devraient pas dépasser 1 pour cent, avec une croissance de 0,9 pour cent de la production agricole et de 0,5 pour cent de la production animale.

Les résultats agricoles ont été médiocres en 2000 et un redressement modéré était prévu pour 2001.

L'Afrique de l'Ouest a vu sa production agricole stagner en 2000, après une croissance appréciable de 6 et de 3 pour cent en 1998 et 1999, respectivement. Dans plusieurs pays, notamment au Bénin, en Gambie et au Libéria, elle a fortement augmenté, alors que le résultat total net enregistré au Burkina Faso, au Mali, au Niger, en Sierra Leone et au Togo était en franche diminution. La production agricole a chuté d'environ 0,3 pour cent. La production céréalière a baissé de 3,5 pour cent en 2000, la diminution atteignant 12,7 pour cent dans les pays du Sahel. La production de racines et tubercules a augmenté de 2 pour cent pendant la période, un taux très inférieur à la croissance enregistrée au cours des deux années précédentes. Il faut signaler cependant une forte croissance de la production de manioc dans plusieurs pays dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Niger et le Sénégal. La production animale a augmenté de 27,4 et de 8,4 pour cent en Côte d'Ivoire et au Ghana, respectivement, mais la hausse n'a été que de 2 pour cent pour l'ensemble de la région.

Les estimations préliminaires pour 2001 portent à croire que la progression de la production agricole ne dépassera pas 0,5 pour cent. Toutefois, la saison des pluies a été favorable à la production céréalière des pays du Sahel et des récoltes records sont prévues au Burkina Faso, en Gambie et au Niger.

En Afrique centrale, la production agricole a diminué de 1 pour cent en 2000, après avoir reculé de 1,7 pour cent en 1999. La production agricole et animale a baissé de 4,1 et de 0,7 pour cent, respectivement, pour la deuxième année consécutive. Au Cameroun et en République centrafricaine, une croissance de la production totale de 2,4 et 3,7 pour cent, respectivement, a été enregistrée, imputable en grande partie au vigoureux développement de la production céréalière; par contre, au Tchad et en République démocratique du Congo, la production a diminué de 7,6 et 3 pour cent, respectivement.

Les estimations pour 2001 semblent indiquer de nouveau une légère contraction de la production agricole totale de la région. Un accroisse-

Tableau 6

TAUX DE CROISSANCE NET DE LA PRODUCTION, AFRIQUE SUBSAHARIENNE¹

Année	Agriculture	Cultures	Céréales	Racines et tubercules	Bétail	Produits alimentaires
	<i>(Pourcentage)</i>					
1992–96	3,9	4,4	5,8	2,4	2,6	3,7
1997	0,5	0,2	-4,2	2,0	1,4	0,3
1998	3,7	4,1	4,1	5,5	2,6	3,9
1999	1,9	1,8	-0,6	4,2	2,5	2,5
2000	-0,3	-1,0	-3,2	0,5	1,4	-0,3
2001 ²	0,8	0,9	2,4	0,7	0,5	0,6

¹ Afrique du Sud exclue.² Chiffres provisoires.

Source: FAOSTAT.

ment modéré est prévu pour le Cameroun et le Tchad. En République du Congo, la situation des approvisionnements alimentaires ne s'est pas améliorée, et les troubles civils permanents laissent encore une fois prévoir une diminution de la récolte céréalière.

L'Afrique de l'Est a également enregistré des résultats agricoles insuffisants en 2000, puisque la production a diminué de 0,5 pour cent après avoir augmenté seulement de 1,1 et de 1,5 pour cent en 1998 et 1999 respectivement. La baisse de la production a été particulièrement sensible au Burundi, en Erythrée et au Mozambique. Le Rwanda et le Zimbabwe ont au contraire fait état d'une croissance prononcée de la production totale. La production agricole a baissé de 1 pour cent, les contractions les plus importantes étant enregistrées en Erythrée, au Kenya et au Mozambique. Les récoltes favorables du Rwanda, de la Somalie et du Zimbabwe ont été contrebalancées par des baisses substantielles au Burundi, en Erythrée, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie, qui ont entraîné une diminution de 3,5 pour cent de la production céréalière en 2000. La production de racines et tubercules n'a augmenté que de 0,5 pour cent après des hausses de 6,7 et 8,2 pour cent en 1998 et 1999, respectivement. La production animale n'a augmenté que de 0,5 pour cent. Selon les estimations, la sécheresse qui a sévi dans les zones pastorales d'Ethiopie, du nord du Kenya et de la Somalie a entraîné la perte d'environ 3 millions de têtes de bétail⁶. Au Mozambique, environ 350 000 têtes de bétail ont été perdues ou ont subi des lésions importantes par suite des inondations.

Les estimations pour 2001 indiquent que la production agricole n'a augmenté que de 1,3 pour cent, la production céréalière de 1,6 pour cent et la production animale de 0,8 pour cent. En Somalie, la production céréalière s'est accrue de près de 54 pour cent en 2000, mais les perspectives de la situation alimentaire sont inquiétantes pour l'année 2001. En Erythrée, la situation alimentaire demeure précaire en raison de la guerre avec l'Ethiopie, et de la sécheresse qui a sévi en 2000. Le déplacement de centaines de milliers d'agriculteurs, qui ont dû quitter des régions agricoles riches fournissant normalement plus de 70 pour cent des céréales du pays, a entraîné une baisse brutale de la production céréalière en 2000, et les perspectives ne sont pas favorables pour 2001. Au Soudan, le débordement du Nil dans les régions du nord a déplacé des dizaines de milliers de personnes, détruit les cultures et aggravé la situation déjà très précaire des approvisionnements alimentaires. Malgré cela, les perspectives générales concernant la production de céréales secondaires sont favorables pour 2001. Les prévisions semblent également plus propices en Ouganda grâce à l'amélioration des conditions des pâturages et des disponibilités en eau pour le bétail dans les districts de Kotido et de Moroto.

En Afrique australe (à l'exclusion de l'Afrique du Sud), la production agricole a baissé de 3,3 pour cent en 2000 après une croissance

de 14,2 pour cent en 1999. La production agricole et animale a diminué respectivement de 3 et de 3,9 pour cent. La production céréalière a toutefois augmenté de 6,8 pour cent, des récoltes particulièrement abondantes ayant été signalées au Botswana et en Namibie. En Afrique du Sud, la production agricole a enregistré une hausse de 3,4 pour cent en 2000, après une croissance de 6,5 pour cent en 1999. La production agricole a augmenté de 5,2 pour cent, la production céréalière progressant de 37,1 pour cent après avoir reculé pendant trois années consécutives.

Pour 2001, les projections laissent prévoir une poursuite de la baisse de la production agricole d'environ 0,5 pour cent. On estime que la combinaison de longues périodes de sécheresse, d'inondations graves et de perturbations de l'activité agricole entraînera des déficits de la production dans la région. Les estimations préliminaires pour 2001 indiquent une réduction de la production céréalière de plus de 8 pour cent par rapport à l'année précédente. En Afrique du Sud, les projections font également état d'une baisse de 5,7 pour cent de la production agricole nette, la production céréalière devant chuter de 10,5 pour cent.

PRODUCTIVITÉ DES AGRICULTRICES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Introduction

La nécessité de se pencher sur le problème de la productivité des agricultrices, qui peuvent devenir un moteur efficace de changement social, se fait de plus en plus sentir en Afrique subsaharienne. Dans la plupart des pays de la région, les femmes jouent un rôle capital dans les activités agricoles, avant et après la récolte. Les communautés rurales sont toutefois régies par un système complexe de droits et d'obligations obéissant à des normes sociales et religieuses, qui déterminent la division du travail entre les hommes et les femmes et génèrent des contraintes pour les agricultrices. Il est nécessaire de bien comprendre l'importance du rôle de celles-ci, et les astreintes auxquelles elles sont soumises, avant d'élaborer des mesures visant à améliorer la productivité et le développement socioéconomique.

Rôle et importance des agricultrices

En Afrique subsaharienne, les femmes représentent entre 60 et 80 pour cent de la main-d'œuvre utilisée dans la production alimentaire destinée à la consommation des ménages ou à la vente⁷. Cette prédominance des femmes dans l'agriculture est accentuée par l'accélération de l'exode des hommes hors du secteur⁸. Les petits exploitants sont actuellement composés en majorité de femmes, qui fournissent la plus grande part de la main-d'œuvre et effectuent quotidiennement une partie importante des activités agricoles⁹.

Par tradition, les hommes et les femmes ont des rôles différents dans l'agriculture africaine. Les hommes réalisent le défrichage et les femmes

En Afrique subsaharienne, la main-d'œuvre destinée à la production alimentaire est composée en majorité de femmes.

Encadré 4

LE MANIOC ET LE RÔLE DES FEMMES

Le manioc est le tubercule le plus cultivé en Afrique subsaharienne et occupe le deuxième rang parmi les denrées de base en ce qui concerne l'énergie alimentaire consommée par habitant¹. De plus, sa résistance aux contraintes environnementales extrêmes et son adaptabilité aux sols pauvres lui confèrent une importance prépondérante dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté du monde rural.

La production de manioc de la région a augmenté considérablement au cours des 20 dernières années, passant de 48 à près de 94 millions de tonnes entre 1980 et 2001, en même temps que la superficie cultivée passait de 7 à 10 millions d'hectares. L'Afrique subsaharienne fournit actuellement plus de la moitié du manioc mondial.

L'introduction récente de nouvelles variétés (notamment les variétés TMS² de l'Institut international d'agriculture tropicale [IITA]) a fait passer le manioc du rang de culture de subsistance traditionnelle à bas rendement, utilisée pour la constitution de réserves contre les pénuries, à celui de culture de rente hautement performante. De plus en plus, la production est destinée à la consommation urbaine après transformation en *gari* (produit à valeur ajoutée constitué de grumeaux grillés) à l'aide de râpes mécaniques.

Les multiples usages du manioc expliquent en partie cette tendance: en tant que produit alimentaire, il peut entrer dans la fabrication du pain, des céréales et des repas légers, des soupes, des émulsifiants de boissons, des succédanés en poudre de la

PRODUCTION DE MANIOC, SUPERFICIE CULTIVÉE ET RENDEMENTS

Pays	Production		Superficie récoltée		Rendements	
	1980	2001	1980	2001	1980	2001
	<i>(Millions de tonnes)</i>		<i>(Millions d'ha)</i>		<i>(Tonnes/ha)</i>	
Nigéria	11	34	1	3	9,6	10,8
République démocratique du Congo	13	16	2	1	7,0	14,5
Ghana	2	8	0,2	0,6	8,1	12,1
République-Unie de Tanzanie	5	6	0,4	0,9	10,7	6,8
Mozambique	4	5	0,9	0,9	4,1	5,8
Ouganda	2	5	0,3	0,4	6,9	13,0
Angola	1	3	0,3	0,5	3,4	6,0
Afrique subsaharienne	48	94	7	10	6,9	9,1
Monde	124	176	14	16	9,1	10,7

Source: FAOSTAT.

crème et des pâtisseries. Par ailleurs, la fécula de manioc est utilisée dans divers secteurs industriels, tels que la fabrication du papier ou les produits cosmétiques et pharmaceutiques.

Le rôle des femmes dans la culture du manioc est de plus en plus manifeste. Ce sont elles qui réalisent la majorité des opérations de transformation, telles que l'écorçage, le lavage, le transport jusqu'aux emplacements réservés

au râpage et au broyage, où la farine et le manioc râpé sont placés dans des sacs et empilés dans des dispositifs traditionnels permettant l'écoulement de la fécula. Actuellement, ce sont en général encore les femmes et les jeunes filles qui s'occupent du grillage et du tamisage du *gari*.

Une étude récente³ montre que la participation des femmes aux travaux de production devient également de plus en plus

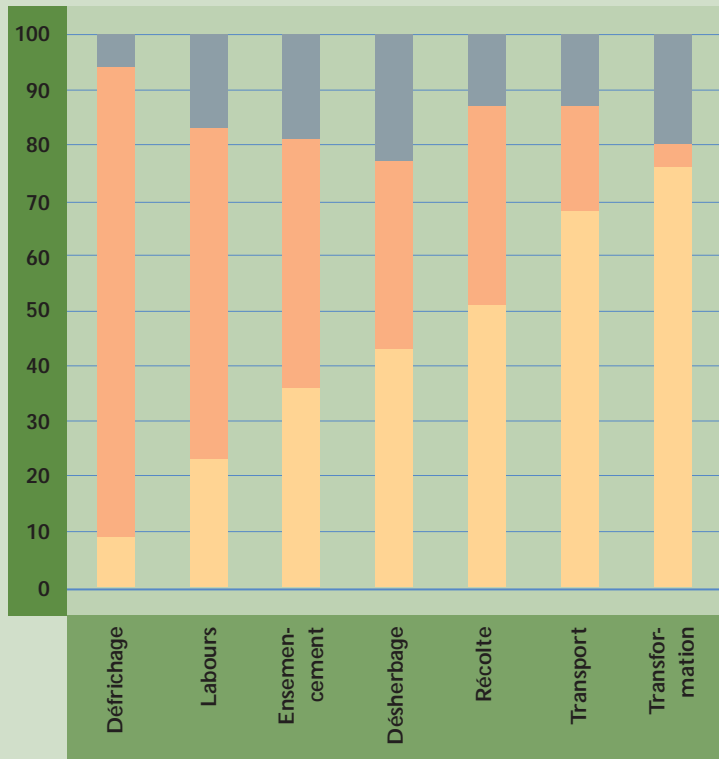
importante. Le rôle des hommes est encore primordial dans la préparation des terres et le labourage, mais les femmes fournissent le gros de la main-d'œuvre utilisée pour le désherbage, la récolte, le transport et la transformation. Elles s'occupent également des étapes ultérieures: transport, traitement et commercialisation.

L'intensification de la production commerciale de manioc à

DIVISION DU TRAVAIL POUR LA PRODUCTION DU MANIOC, VENTILATION PAR TÂCHES MOYENNE POUR SIX PAYS AFRICAINS



Pourcentage des champs de manioc



Source: F.I. Nweke, D.S.C. Spencer et J.K. Lynam. 2002. *The cassava transformation: Africa's best-kept secret.* Michigan State University Press, East Lansing, Etats-Unis

Ghanéennes occupées à peler des racines de manioc

Le manioc est une partie importante de l'alimentation d'un grand nombre d'habitants pauvres de l'Afrique



FAO/18293/P. CENINI

laquelle on assiste depuis peu accentuera encore l'importance du rôle des femmes, puisque c'est dans les activités après récolte que l'utilisation de la main-d'œuvre féminine est prédominante (voir la figure).

Il y a cependant des exceptions. Ainsi, le râpage et le pressage, qui ont été mécanisés au Ghana et au Nigéria, sont effectués principalement par des hommes⁴. Au Nigéria, la transformation est réalisée à parts égales par les hommes et les femmes. Les restrictions d'accès à la propriété pour les femmes peuvent expliquer cette répartition des tâches. Selon l'étude susmentionnée, les hommes possèdent deux fois plus de machines de transformation des aliments que les femmes, bien que celles-ci puissent disposer de ce matériel aussi bien que les hommes.

Dans de nombreux cas, en

outre, les femmes manquent encore de pouvoir décisionnel. Les décisions du ménage sont prises en général par le chef de famille qui, lorsqu'une part importante des produits est destinée à la vente, décide de l'usage qu'il sera fait de l'argent gagné. Les femmes ne sont autorisées à gérer que les ventes mineures de manioc qui leur permettront d'acheter les produits familiaux de première nécessité, comme le savon, les allumettes et le sel.

Le manioc continue de gagner en importance dans de nombreux pays subsahariens, aussi bien comme denrée de base que comme culture de rapport. Le niveau de participation de la main-d'œuvre féminine dans la production, la récolte, le transport et la transformation du produit est déjà élevé et tend à augmenter. L'application de mesures ciblées dans le domaine du crédit, des services de vulgarisation sen-

sibles à la parité hommes-femmes, et des changements technologiques et institutionnels spécialement axés sur les femmes permettrait d'améliorer la productivité dans ce secteur. L'autonomisation des femmes est essentielle pour le succès de l'économie du manioc.

¹ Le manioc fournit 286 kilocalories (kcal)/ personne/jour, sur un total de 2 198 kcal/ personne/jour.

² Tropical Manioc Selection Varieties.

³ Il s'agit de l'Etude collaborative du manioc en Afrique (COSCA) réalisée par l'Institut international d'agriculture tropicale de 1989 à 1997 à partir de données obtenues dans 281 villages répartis dans 6 pays africains (F.I. Nweke, D.S.C. Spencer et J.K. Linam. 2002. *The cassava transformation: Africa's best-kept secret*. Michigan State University Press, East Lansing, Etats-Unis).

⁴ *Ibid.*

Le rôle traditionnel des hommes et des femmes se modifie.

se chargent de la plupart des autres activités agricoles, notamment du désherbage et de la transformation. Depuis l'époque coloniale, les hommes s'occupent surtout des cultures de rente et les femmes des cultures vivrières et maraîchères, ainsi que du petit bétail et de la transformation des produits. Pour des raisons biologiques et culturelles, les femmes travaillent en général à la ferme. Par ailleurs, les hommes et les femmes sont responsables de leurs propres intrants et contrôlent leur production. En Afrique subsaharienne, la terre a toujours été la propriété des hommes, bien que des parcelles soient parfois cultivées conjointement ou séparément par des hommes et des femmes.

Avec le temps, ces modèles traditionnels se sont modifiés. Les familles où l'autorité est exercée par des femmes sont devenues de plus en plus fréquentes dans de nombreux pays. Au milieu des années 80, environ 31 pour cent des foyers ruraux étaient dirigés par des femmes – une proportion très supérieure à celle des autres régions. La tendance varie toutefois largement puisque la proportion de foyers à dominance féminine s'échelonnait entre 10 pour cent au Burkina Faso et au Niger au début des années 90, 46 pour cent au Botswana, et 72 pour cent au Lesotho à la fin des années 80¹⁰. De plus, la pression démographique et les possibilités d'emploi en dehors de l'exploitation agricole pour les hommes ont entraîné une augmentation de la proportion des femmes devenues exploitantes *de facto*. L'autonomie et l'autorité des femmes au sein de ces ménages varient avec le temps. Dans certains cas, les hommes reviennent travailler sur l'exploitation pour la saison de pointe. La main-d'œuvre rurale manque fréquemment d'hommes âgés de 20 à 40 ans, et les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la tranche d'âge de 20 à 44 ans. Ainsi, au Kenya, environ 86 pour cent des agriculteurs sont des femmes, 44 pour cent travaillant à leur compte et 42 pour cent représentant leur mari pendant son absence¹¹. Les femmes prennent donc une part plus importante que les hommes à la majorité

Tableau 7

**NOMBRE MOYEN D'HEURES JOURNALIÈRES
CONSACRÉES AUX ACTIVITÉS AGRICOLES ET NON
AGRICOLES, VENTILATION PAR SEXE, 1994**

Pays	Activités agricoles		Activités non agricoles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(Heures)			
Burkina Faso	7,0	8,3	1,7	6,0
Kenya	4,3	6,2	3,8	6,1
Nigéria	7,0	9,0	1,5	5,0
Zambie	6,4	7,6	0,8	4,6

Source: K.A. Saito, H. Mekonnen et D. Spurling. 1994. *Raising productivity of women farmers in sub-Saharan Africa*. Document de séance n° 230, Banque mondiale. Washington.

des phases du cycle de production des cultures vivrières, des cultures de rente et du bétail – qui s’ajoutent au travail domestique et aux activités secondaires génératrices de revenus.

Les femmes participent également de façon plus régulière que les hommes à l’ensemble des activités de l’exploitation et des phases du cycle de production. Elles fournissent presque toute la main-d’œuvre et gèrent au quotidien de nombreuses exploitations. Comme semble l’indiquer le tableau 7, bien que les chiffres soient loin d’être homogènes, le temps de travail des femmes est plus élevé que celui des hommes et elles consacrent plus de temps aux activités agricoles.

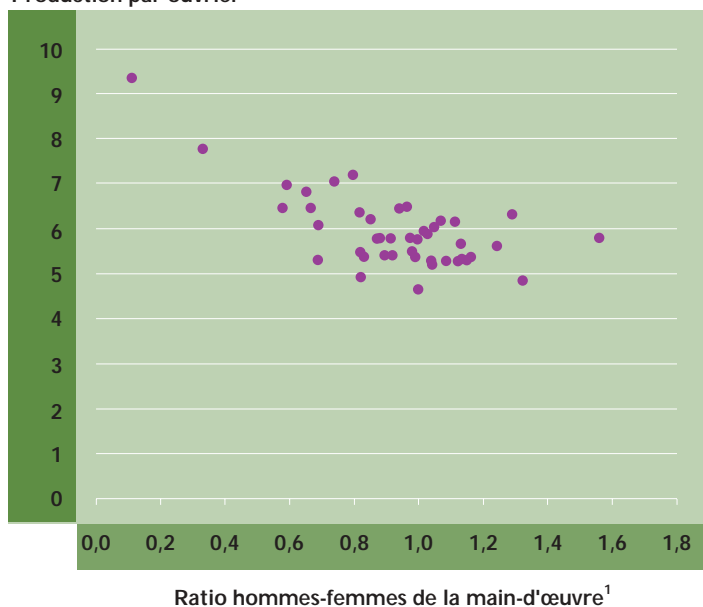
Écarts de productivité agricole selon le sexe et contraintes auxquelles doivent faire face les agricultrices

S’il est certain que les hommes et les femmes sont en général soumis aux mêmes contraintes extérieures, les facteurs de production dépendant de l’intervention humaine ne leur sont pas accordés de la même façon. Ils ne sont pas dotés, par exemple, des mêmes droits fonciers, ne reçoivent pas la même éducation et leurs accès aux technologies, à la main-d’œuvre, aux capitaux, aux services de soutien et aux facilités de crédit sont différents. Cette disparité donne lieu à des écarts de productivité, au détriment des femmes.

Figure 21

AFRIQUE SUBSAHARIENNE: PRODUCTIVITÉ ET VENTILATION PAR SEXE DE LA MAIN-D’ŒUVRE DU SECTEUR AGRICOLE EN 2000

Production par ouvrier¹



¹ Population active du secteur agricole.

Source: FAOSTAT

Dans l'agriculture, la productivité des femmes est inférieure à celle des hommes.

La productivité comparée des hommes et des femmes dans l'agriculture africaine subsaharienne a fait l'objet de nombreuses analyses. Les conclusions indiquent que la productivité inférieure chez les agricultrices est fréquemment causée par un accès insuffisant aux ressources. La faible productivité des femmes apparaît également dans la figure 21 : la production moyenne par agriculteur tend¹² à être plus basse dans les pays où la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole dépasse celle des hommes.

Les analystes s'accordent pour reconnaître que les femmes ne sont pas moins efficaces que les hommes dans l'utilisation des ressources¹³, et que la faible productivité observée semble plutôt déterminée par un manque d'intrants complémentaires.

Au Burkina Faso, on constate qu'au sein d'une même famille, les femmes obtenaient par rapport aux hommes des rendements de 30 pour cent inférieurs à la moyenne sur les mêmes cultures et au cours de la même campagne¹⁴. Cet écart provient d'une utilisation inférieure de main-d'œuvre masculine et enfantine sur les parcelles cultivées par les femmes et de l'accumulation de la quasi-totalité des engrais sur les parcelles cultivées par les hommes. On a estimé qu'une réaffectation des facteurs variables de production des parcelles cultivées par des hommes aux parcelles cultivées par des femmes entraînerait une augmentation de la production des ménages de 10 à 20 pour cent. L'une des principales conclusions de cette étude est d'avoir mis en évidence le fait que la logique de comportement des familles est différente de celle des individus, et qu'une modélisation appropriée du processus décisionnel complexe des foyers est indispensable pour améliorer les orientations politiques.

La productivité inférieure des femmes semble provenir de l'inégalité de l'accès aux ressources et à l'éducation.

Au Kenya, on a découvert que la valeur brute de la production par hectare des parcelles cultivées par des hommes était supérieure de 8 pour cent à celle des femmes¹⁵. Selon les estimations, la productivité des femmes augmenterait d'environ 22 pour cent si elles utilisaient les mêmes ressources que les hommes. L'étude concluait que, l'éducation des femmes, plus que celle des hommes, permettrait d'intensifier l'usage des nouvelles technologies. Il ressort d'une autre étude que si l'on fournissait aux femmes le même capital physique et humain qu'aux hommes, les rendements augmenteraient de 7 à 9 pour cent¹⁶, et que la formation scolaire des femmes a plus d'incidence sur la production agricole que celle des hommes dans la mesure où, lorsque ces derniers reçoivent une éducation plus poussée, ils ont tendance à rechercher un emploi en dehors de l'exploitation, et ont plus de chances de le trouver et de le conserver. Les femmes trouvent rarement du travail extérieur.

De nombreux facteurs permettent d'expliquer la faible productivité obtenue par les femmes dans l'agriculture. Elles ont, en qualité comme en quantité, moins accès aux informations, à la technologie, à la terre, aux intrants et au crédit. Les décideurs, hommes d'affaires, agents et participants aux services de soutien agricole sont généralement de sexe masculin et ne se rendent pas toujours compte des problèmes et des besoins particuliers des agricultrices. Il s'ensuit que les services d'infor-

L'accès des femmes à la terre est un problème particulier.

mation et de vulgarisation s'adressent généralement aux hommes en partant du principe que le message sera transmis aux femmes, ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas.

En Afrique subsaharienne, les femmes sont particulièrement défavorisées par rapport aux hommes du fait de la taille réduite des parcelles qui leur sont allouées et des incertitudes en matière de faire-valoir¹⁷. Certains facteurs d'ordre juridique et institutionnel restreignent leur accès à la terre tels les discriminations légales qui leur interdisent toute propriété ou héritage fonciers. Les législations ont été modifiées et les femmes peuvent à présent devenir propriétaires; pourtant, dans de nombreux pays de la région, les traditions et les coutumes continuent de faire obstacle à l'exercice effectif de ces droits. Par exemple, à Wadi Kutum, au Soudan, des titres de propriété de biens fonciers appartenant à des femmes ont été enregistrés au nom des hommes sans que cela suscite une quelconque protestation de la part des femmes. Par coutume, elles considéraient que les relations avec les pouvoirs publics relevaient des prérogatives masculines¹⁸. L'absence de titre de propriété empêche souvent les femmes de devenir sociétaires de coopératives ou d'autres organisations rurales, et même d'accéder au crédit dans la mesure où elles ne peuvent pas constituer la garantie voulue. De nombreux pays en développement ont confirmé dans leurs lois le droit fondamental de la femme à la propriété foncière, mais ces mesures sont peu appliquées dans les faits.

Au Kenya, au Malawi, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe, les femmes reçoivent en général moins de 10 pour cent du crédit accordé aux petits exploitants et seulement 1 pour cent du crédit octroyé au secteur agricole¹⁹. Il y a, en Afrique subsaharienne, plus de femmes que d'hommes trop pauvres pour acheter des intrants, tels que les engrais et, pour les institutions financières classiques, elles ne sont pas considérées comme solvables.

Les services de formation et de vulgarisation et, en particulier, le recours à des agents de vulgarisation de sexe féminin sur le terrain ont été retenus parmi les principaux facteurs susceptibles d'augmenter la productivité des femmes²⁰. Toutefois, 7 pour cent seulement des services de vulgarisation présents en Afrique étaient destinés aux agricultrices en 1988 et à peine 11 pour cent du personnel de vulgarisation était de sexe féminin, ce qui constitue un exemple frappant d'«aveuglement vis-à-vis de la problématique homme-femme»²¹.

Remarques finales et incidences politiques

La productivité des femmes semble inférieure à celle des hommes en Afrique subsaharienne, ce qui ne signifie aucunement que leur potentiel productif soit faible, ni que leur rôle dans l'agriculture peut être négligé. Au contraire, les faits prouvent que la faible productivité apparente des femmes est le résultat des contraintes sociales et économiques auxquelles elles se trouvent confrontées. Pour améliorer cette productivité dans la

région, une évolution radicale est indispensable. La législation et les coutumes entravant l'accès des femmes aux facteurs de production, tels que la terre, le crédit, les intrants, l'information et la technologie, doivent faire place à des lois et des politiques moins discriminatoires. Les mesures doivent être adaptées à chaque situation. Les interventions doivent être justifiées sur le plan technique et se conformer aux préceptes socioculturels et religieux de la communauté agricole, ainsi qu'à ses ressources.

Toutefois, il est vraisemblable qu'aucune solution ne garantira des résultats rapides et importants; en effet, c'est de la capacité des femmes à changer elles-mêmes d'attitude que dépend le succès de la plupart des mesures correctrices requises. On peut considérer que l'un des enjeux les plus importants auquel fait face l'agriculture de l'Afrique subsaharienne de nos jours consiste à trouver les méthodes qui permettront aux femmes de prendre de plus en plus conscience des inégalités dont elles sont victimes en raison de leur sexe, et des inefficacités qui en sont les conséquences, et à leur offrir plus de pouvoir dans leurs choix publics.

LUTTE CONTRE LA MOUCHE TSÉ-TSÉ ET LA TRYPANOSOMOSE²²

Introduction

La trypanosomose animale africaine²³ infeste de 9 à 10 millions de kilomètres carrés, soit 37 pour cent du continent, et touche 37 pays²⁴. Quelque 45 millions de têtes de bétail et un grand nombre d'autres animaux domestiques vivent à l'intérieur ou en bordure immédiate des zones infestées. D'après l'OMS, plusieurs millions d'êtres humains sont également menacés: des dizaines de milliers de décès sont attribués chaque année à la maladie du sommeil, la forme humaine de la trypanosomose, et on estime qu'entre 300 000 et 500 000 personnes souffrent de cette forme généralement mortelle de la maladie²⁵.

La maladie entraîne une perte de productivité chez les animaux et, non traitée, elle est fréquemment mortelle. Actuellement, la présence de glossines oblige les agriculteurs à maintenir à un niveau infime la charge de bétail sur de vastes territoires, et les pertes estimées sont considérables, tant en production qu'en productivité²⁶. Les coûts de la lutte et de l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose sont cependant très élevés et l'on dispose de relativement peu d'éléments qui permettraient d'en effectuer une analyse coûts/avantages à l'échelle subsaharienne.

Incidence directe de la trypanosomose

La maladie agit directement sur la productivité du bétail par:

- la réduction des taux de vêlage de 1 à 12 pour cent pour les races trypanotolérantes et de 11 à 12 pour cent pour les races sensibles;
- l'augmentation de la mortalité des veaux de 0 à 10 pour cent pour les races tolérantes et de 10 à 20 pour cent pour les races sensibles;
- la diminution de la production laitière de 10 à 26 pour cent chez les races tolérantes²⁷.

Trente-sept pays africains sont touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomose africaine.

La maladie réduit la productivité du bétail.

Malgré des écarts appréciables entre les observations, on peut estimer au bas mot à 20 pour cent la diminution moyenne de la production de viande et de lait du cheptel dans les zones exposées à la mouche tsé-tsé²⁸. Du fait que les agriculteurs gardent leurs animaux hors des zones fortement exposées à la glossine ou au risque de trypanosomose, la réduction de l'effectif du cheptel bovin total atteint 30 à 50 pour cent.

Les observations fondées sur des pratiques effectives (par opposition aux expériences réalisées sous contrôle) appliquées par un échantillon de propriétaires de bovins du Burkina Faso indiquent que 87 pour cent des interrogés ont signalé une diminution substantielle des pertes causées par la trypanosomose animale africaine à la suite de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la mouche tsé-tsé. Les éleveurs ont estimé que le taux de mortalité global est passé de 63 pour cent en 1993/94, avant les mesures de lutte et à 7 pour cent en 1996/97, après l'application des mesures²⁹.

Les données du Système d'information du PLTA permettent d'estimer que dans l'éventualité théorique d'une élimination totale et instantanée de la mouche tsé-tsé dans les zones exposées à ce vecteur, le nombre de têtes de bétail pourrait augmenter de 200 pour cent³⁰.

Conséquences indirectes de l'épizootie

Les effets indirects de la trypanosomose sur la production agricole, l'utilisation des sols, la structure et le fonctionnement de l'écosystème, et le bien-être des habitants, peuvent avoir plus d'importance que ses effets directs. Par exemple, sur de nombreux territoires, la trypanosomose fait obstacle à la mise en place de systèmes de production agropastoraux intégrés. Le labourage doit alors être effectué manuellement et la productivité agricole est inférieure à celle qui serait obtenue avec des animaux de trait sains.

Des données recueillies en Ethiopie permettent de conclure que dans une région infestée par la mouche tsé-tsé, un attelage de bœufs n'est capable de cultiver que 60 pour cent de la superficie qui serait cultivable dans une zone saine³¹. La maladie peut dissuader les agriculteurs

La maladie a également des incidences négatives sur les systèmes de production agropastoraux.

Tableau 8

EFFECTIF DU BÉTAIL, BÉTAIL À RISQUE ET BÉTAIL NON CONSERVÉ PAR SUITE D'INFESTATIONS DE MOUCHES TSÉ-TSÉ¹

	Cheptel total	Bétail à risque	Bétail non conservé par suite d'infestations de mouches tsé-tsé
		(Milliers de têtes)	
Afrique subsaharienne	196 196	45 343	90 743

¹ Sur la base de données de 1997.

Source: FAOSTAT; PAAT; M. Gilbert, C. Jenner, J. Pender, D. Rogers, J. Slingenbergh et W. Wint. 1999. *The development and use of the Programme Against African Trypanosomiasis Information System*. Etude établie pour la Conférence du Comité scientifique international de recherches et de lutte contre la trypanosomiase (CSIRTC), 27 septembre-1^{er} octobre 1999. Mombasa, Kenya.

Encadré 5

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA TRYPANOSOMOSE AFRICAINE

Le Programme de lutte contre la trypanosomose africaine (PLTA) a été approuvé en 1997 par la Conférence de la FAO. En combinant les forces de la FAO, de l'OMS, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)/Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA), le programme poursuit divers objectifs:

- assurer la mise en place d'une méthode homogène et durable visant à l'amélioration de la santé humaine ainsi qu'au développement socioéconomique et agricole durable des régions infestées par la glossine;
- encourager la formation d'alliances entre les pays et coordonner leurs efforts dans une optique d'harmonisation des interventions contre la trypanosomose et la glossine;
- mettre en œuvre la lutte intégrée contre la trypanosomose en Afrique.

Le PLTA s'intéresse principalement à la conception et à l'application de normes fondées sur des données scientifiques permettant d'évaluer les avantages et les coûts économiques et sociaux de la lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomose, ainsi que son impact sur l'environnement. Le programme étudie et analyse l'équilibre entre les besoins de la population dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la poursuite des

moyens d'existence d'un côté et, de l'autre, la préservation des ressources naturelles et la prévention de la dégradation de l'environnement.

Au sein du PLTA de nombreux débats ont porté sur la priorité à donner aux interventions contre la glossine en les intégrant au système de production agricole général dans des zones limitées et pleinement délimitées. Ce principe a été admis, et il est désormais considéré comme une condition essentielle au succès du programme. En effet, l'intégration des opérations contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomose dans le processus général du développement et de la production agricoles permet de favoriser au maximum les couches pauvres de la population rurale tout en limitant les effets négatifs sur l'environnement. Cette approche viendra ainsi renforcer la lutte durable contre le ravageur dans des systèmes d'exploitation agricole ciblés, et donnera aux éleveurs et aux propriétaires de troupeaux de meilleures possibilités d'adoption de mesures.

Devant l'ampleur et la complexité de la lutte contre la glossine et la trypanosomose dans le contexte de plans nationaux et régionaux de lutte contre la pauvreté, les méthodes fondées sur la technologie, qui étaient de mise dans le passé, laissent progressivement la place aux efforts multidisciplinaires qui aspirent à traiter le problème dans son ensemble.

d'implanter, dans les zones exposées, certaines espèces qui seraient bien adaptées à la traction animale. C'est ainsi que l'on utilise peu le zébu ouest-africain et le cheval dans les zones semi-arides humides et sub-humides sèches de l'Afrique de l'Ouest en raison du risque de trypanosomose animale africaine.

L'utilisation réduite de la traction animale en Afrique subsaharienne, même dans les zones non atteintes par le trypanosome, signifie que des mesures complémentaires – formation, crédit et infrastructure – sont nécessaires pour tirer tout le profit de la lutte contre la mouche tsé-tsé.

Parmi les effets néfastes de la trypanosomose, il faut également mentionner la diminution de l'efficacité du recyclage des éléments nutritifs, de la diversification des revenus et de l'accès au crédit. En outre, l'introduction de vaches laitières non trypanotolérantes pourrait apporter une augmentation très substantielle de la production de lait (qui pourrait être décuplée)³².

Rapports coûts/avantages de la lutte contre la mouche tsé-tsé

Le rapport entre le coût de la lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomose, ou de leur éradication, et les avantages obtenus, dépend de plusieurs facteurs. Dans les régions faiblement exposées, par exemple, la technique la plus profitable peut consister à recourir à des trypanocides³³. Le type de lutte applicable contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomose (voir encadré 6) varie selon l'environnement agricole, la topographie, le degré de risque lié au vecteur, le type d'insecticide utilisé, l'échelle de

Pose d'un piège à mouche tsé-tsé

Cette technique de capture, comparativement à d'autres méthodes, est attrayante par son faible prix, sa souplesse d'emploi et son respect de l'environnement



Selon les études réalisées, les rapports coûts/avantages sont favorables à la lutte contre la mouche tsé-tsé.

l'opération et le calendrier envisagé; un grand nombre de méthodes différentes sont donc nécessaires en Afrique subsaharienne, ce qui rend très complexe toute tentative d'évaluation du rapport coûts/avantages de cette lutte.

Une étude des rapports coûts/avantages pour différentes techniques, durées et niveaux de risque d'exposition à la mouche tsé-tsé, fondée sur des données obtenues au Burkina Faso, semble indiquer que lorsque le risque d'exposition est peu élevé, l'utilisation de trypanocides pour combattre la trypanosomose constitue l'option la plus rentable, sauf sur une durée très longue. La comparaison entre l'utilisation de pièges et l'épandage d'insecticide indique que la seconde technique génère des rapports coûts/avantages supérieurs uniquement lorsqu'elle est appliquée sur une période prolongée et que le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des profits futurs est faible. La technique de l'insecte stérile (TIS) est rentable uniquement dans des régions où le risque représenté par la mouche tsé-tsé est relativement élevé et sur le long terme (15 ans). Même dans ces conditions, la TIS ne soutient pas la comparaison avec les méthodes recourant aux pièges et aux insecticides³⁴.

Une autre étude, réalisée à partir de données portant sur un grand nombre de techniques, après quelques hypothèses simplificatrices, a permis d'évaluer les rapports coûts/avantages de la lutte contre la glossine au niveau régional³⁵. Ces estimations, qui doivent être considérées uniquement comme des approximations, varient de 1:1,4 à 1:2,6 lorsque l'on tient compte d'une période de 20 ans. Tous les avantages devraient être obtenus à la fin de cette période, le rapport coûts/avantages devant alors atteindre 1:5.

CONCLUSIONS

La lutte contre la glossine, ou l'éradication de ce ravageur, semble donc souhaitable et réalisable dans certaines circonstances, si les conditions sont favorables, et s'il est possible de garantir des avantages à long terme pour l'agriculture. De nombreuses méthodes ont été et continuent d'être appliquées, notamment la chimiothérapie, la trypanotolérance, la lutte contre le vecteur ou son éradication, et la TIS. Les produits et les méthodes à appliquer, leur efficacité à long terme, demeurent toutefois l'objet de controverses au sein de la communauté scientifique.

Il peut être intéressant d'examiner ici la campagne mise en œuvre pour éradiquer la maladie de Chagas (trypanosomose américaine) d'Amérique du Sud. Avec un domaine d'action de plus de 6 millions de kilomètres carrés et une durée de 10 ans, l'Initiative dite du cône Sud contre la maladie de Chagas est l'un des programmes de lutte antiparasitaire les plus ambitieux qui ait jamais été mis en place. Il vise l'élimination de la transmission de l'agent pathogène *Trypanosoma cruzi* en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Uruguay. Lancé officiellement en 1991, le programme est une remarquable réussite puisque la transmission a été interrompue en Uruguay dès 1997. Le même résultat

devrait être obtenu dans les autres pays dans les prochaines années. Plus récemment, les initiatives andine et centraméricaine ont été mises en route dans le même but.

Il semble ressortir de cette analyse que la concertation entre les pays touchés et les organismes internationaux est indispensable pour éradiquer l'épizootie. C'est dans cet esprit que le PLTA (voir encadré 5) cherche à combiner les efforts de la FAO, de l'OMS, de l'AIEA et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)/Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA) afin de mettre en place une lutte intégrée

Encadré 6

MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE TSÉ-TSÉ

La lutte contre la trypanosomose se caractérise par sa grande complexité technique et organisationnelle. En premier lieu, la stabilité civile doit être acquise pour qu'un programme à grande échelle de lutte contre le vecteur soit mis en place. Par ailleurs, l'élimination de la trypanosomose dans une région représente un engagement permanent qui doit être soutenu par un financement durable.

Chimiothérapie

La chimiothérapie permet actuellement de protéger un nombre plus élevé de têtes de bétail que l'ensemble des autres techniques artificielles. Environ 10 à 15 millions d'animaux vivant sur les territoires infestés par la mouche tsé-tsé sont protégés des effets les plus graves de la maladie, à un coût approximatif de 35 millions de dollars EU (environ 1 dollar par dose). Il faut cependant remarquer que le bétail traité n'est plus aussi productif que les animaux élevés dans un environnement exempt de la maladie¹. Par ailleurs, une question reste posée concernant l'augmentation

éventuelle du niveau de résistance aux deux principaux médicaments (isometamidium et diminazine), mis au point dans les années 50.

Trypanotolérance

En Afrique de l'Ouest, parmi les 45 millions de têtes de bétail vivant sur les territoires infestés par la glossine, ou dans leur proximité immédiate, environ 10 millions d'animaux (en 1983) sont trypanotolérants ou partiellement trypanotolérants². Bien que non immuns, ces animaux sont dotés d'un certain degré de tolérance qui leur permet de demeurer productifs même s'ils sont infectés.

Maîtrise ou éradication du vecteur

Les mouches tsé-tsé se développent en milieu forestier. Au début du XX^e siècle, de vastes territoires couverts de forêts ont été défrichés et le gibier éliminé. Après la seconde guerre mondiale, des techniques de lutte fondées sur l'application d'insecticides par épandage aérien ou traitement au sol ont été mises au point et utilisées à grande échelle.

contre la trypanosomose dans le cadre plus large de l'amélioration de la situation en matière de sécurité alimentaire, de développement agricole et rural durable.

Plus récemment, le Sommet des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'OUA de juillet 2000 a approuvé la Campagne d'éradication panafricaine de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose (PATTEC) dont l'objectif est, à terme, d'éradiquer d'Afrique la glossine et la trypanosomose. La PATTEC se chargera d'organiser et de coordonner la campagne et d'obtenir les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires.

Des essais de traitement au sol et de pulvérisation séquentielle ont été réalisés sur le terrain en Afrique du Sud, au Nigéria et au Zimbabwe avec des résultats variables. Ces essais ont cependant été globalement positifs du point de vue technique.

En réponse aux préoccupations croissantes concernant l'impact des mesures de lutte sur l'environnement, et grâce aux progrès scientifiques récents, les chercheurs ont conçu divers systèmes d'appâts, tels que des pièges de différents types et des cibles munies d'appâts olfactifs et imprégnées d'insecticide. Les techniques utilisant des appâts artificiels sont intéressantes en raison de leur coût réduit, de leur souplesse, du faible facteur de pollution et d'un apport local relativement élevé. Toutefois, l'obligation de continuer à supprimer les glossines afin d'éviter la recolonisation génère des coûts récurrents qui font obstacle à la généralisation de ce type de technique. L'utilisation d'animaux d'élevage traités avec des insecticides fait actuellement l'objet

d'évaluations à grande échelle. Le coût de cette méthode de lutte est difficile à comparer avec celui des autres formules, dans la mesure où il est proportionnel à la charge de bétail au kilomètre carré. Toutefois, lorsque l'on dispose des bassins nécessaires, l'utilisation d'animaux vivants en guise d'appâts constitue invariablement la méthode de lutte antiglossinaire la plus appropriée.

La TIS est très sophistiquée et, dans certaines conditions, peut être d'une grande efficacité. Elle est aussi relativement onéreuse et risque donc de n'être rentable que si elle est mise en œuvre sur une assez grande échelle et de façon organisée. Cette méthode a été appliquée avec succès contre la lucilie bouchère aux Etats-Unis, dans la Jamahiriya libyenne, au Mexique et en Amérique centrale, ainsi que contre la mouche du fruit dans les pays du bassin méditerranéen, au Proche-Orient et en Amérique du Sud. La TIS a été utilisée avec succès contre la mouche tsé-tsé à Zanzibar où l'éradication a été obtenue grâce au lâcher de mâles stérilisés au-

dessus de l'île d'Unguja (1 500 km²) de 1995 à 1997.

Une fois que le ravageur a été maîtrisé ou éradiqué, le maintien du niveau de vie ainsi obtenu rend nécessaire une lutte permanente contre la recolonisation. En partant de très bas niveaux d'infestation, on estime que la population de glossines est en mesure de se régénérer en quatre ans. Dans la pratique, la principale menace de recolonisation provient de l'extérieur de la zone traitée.

¹ J.C.M. Trail, K. Sones, J.M.C. Jibbo, J. Durkin, D.E. Light et M. Murray. 1985. *Productivity of Boran cattle maintained by chemoprophylaxis under trypanosomiasis risk*. ILCS Research Report No. 9. Centre international pour l'élevage en Afrique, Addis-Abeba.

² FAO. 1987. *Trypanotolerant cattle and livestock development in West and Central Africa*. Vol. 1. International supply and demand for breeding stock. Par A.P.M. Shaw et C.H. Hoste. Etude FAO: Production et santé animales, n° 67/1. Rome.

II. Asie et Pacifique

VUE D'ENSEMBLE

Situation économique générale

La croissance économique des économies asiatiques s'est quelque peu ralentie en 2001.

Les récentes performances économiques des pays en développement de l'Asie confirment leur niveau d'intégration à l'économie mondiale, leur dynamisme retrouvé pour sortir de la crise et leur hétérogénéité. En 2000, les performances économiques, quoique vigoureuses, ont quelque peu faibli au début du deuxième semestre, sous l'effet du ralentissement économique mondial. La faiblesse persistante de la demande extérieure, notamment en ce qui a trait aux produits électroniques, a contribué à une réduction générale de la croissance, qui s'est établie à près de 5,6 pour cent en 2001³⁶.

Les projections concernant la croissance du PIB pour 2002, affectée par les événements du 11 septembre, ont été révisées à la baisse pour la plupart des pays de la région. Dans son ensemble, cette dernière devrait connaître un taux de croissance de 5,6 pour cent; toutefois, l'impact des attentats, et leurs conséquences répercutées par des voies diverses, se fera sentir à des degrés variables selon les pays.

S'agissant de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, le Viet Nam et, en particulier, la Malaisie, ont enregistré des taux de croissance élevés en 2000. En 2001, cependant, les taux de croissance devraient être plus contenus dans tous les grands pays de la sous-région, et notamment en Malaisie et en Thaïlande.

En 2000, la croissance économique a atteint 8 pour cent en Chine, poursuivant ainsi les performances brillantes des dernières années. En

Tableau 9

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU PIB EN TERMES RÉELS DANS DES PAYS SÉLECTIONNÉS DE L'ASIE EN DÉVELOPPEMENT

Pays/région	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ¹
	(Pourcentage)						
Bangladesh	5	5,3	5	5,4	6	4,7	3,2
Chine	9,6	8,8	7,8	7,1	8	7,3	6,8
Inde	7,3	4,9	5,8	6,8	6	4,4	5,2
Indonésie	8	4,5	-13,1	0,8	4,8	3,2	3,5
Malaisie	10	7,3	-7,4	6,1	8,3	0,3	2,5
Pakistan	2,9	1,8	3,1	4,1	3,9	3,7	4,4
Philippines	5,7	5,2	-0,6	3,4	4	2,9	3,2
Thaïlande	5,9	-1,5	-10,8	4,3	4,4	1,5	2
Viet Nam	9,3	8,2	3,5	4,2	5,5	4,7	4,8
Asie en développement	8,3	6,5	4	6,2	6,8	5,6	5,6

¹ Projections.

² Chine, à l'exclusion de la Région administrative spéciale de Hong Kong et de Taiwan Province de Chine.

Source: FMI. 2001. *Perspectives de l'économie mondiale*, décembre. Washington.

Tableau 10

TAUX DE CROISSANCE NET DE LA PRODUCTION DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT D'ASIE ET DU PACIFIQUE

Année	Agriculture	Cultures	Céréales	Bétail	Produits alimentaires	Autres produits
	(Pourcentage)					
1992-96	4,9	4,1	2,5	7,3	5,3	0,0
1997	4,0	1,6	0,2	7,4	4,0	4,4
1998	2,6	1,5	1,9	5,7	3,3	-8,1
1999	3,3	3,4	3,1	2,1	3,5	-0,1
2000	1,7	0,3	-3,6	4,6	1,7	2,6
2001 ¹	1,1	-0,7	-2,3	3,8	0,9	3,6

¹ Chiffres provisoires.

Source: FAO.

2001, toutefois, le ralentissement considérable des exportations a entraîné une légère réduction du taux de croissance, mais on prévoit que la vigueur de la demande intérieure, conjuguée aux investissements étrangers, permettront d'obtenir une croissance vigoureuse et soutenue en 2002.

L'Asie du Sud dans son ensemble a enregistré au cours des dernières années des taux de croissance généralement inférieurs, quoique honorables, à ceux de l'Asie du Sud-Est, notamment en Inde et au Bangladesh. Si on la compare à la majorité des petits pays d'Asie, la région est moins vulnérable à la récession qui touche le commerce et l'activité économique à l'échelle mondiale, sans pour autant en être totalement préservée. Ainsi, on prévoit un ralentissement de la croissance économique en 2001 pour l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan.

Situation de l'agriculture

La croissance générale de la production agricole de la région est tombée à 1,7 pour cent en 2000, poursuivant ainsi la tendance au déclin graduel de la croissance, observée au cours des dernières années. Cette réduction des performances a été entièrement attribuable à la croissance moins rapide de la production agricole, qui est tombée à 0,3 pour cent après une expansion de 3,4 pour cent en 1999. La production céréalière a reculé de 3,6 pour cent en 2000, la majeure partie du déclin étant liée à la chute de la production céréalière chinoise. En revanche, la production animale de la région a progressé de 4,6 pour cent, contre 2,1 pour cent l'année précédente.

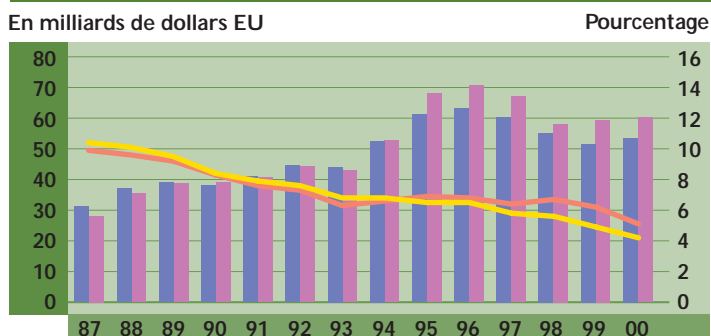
D'après les estimations préliminaires pour 2001, la croissance de la production agricole régionale devrait ralentir encore jusqu'à environ 1 pour cent, avec une contraction de près de 1 pour cent de la production agricole, parallèlement à une expansion prévue d'à peine moins de 4 pour cent de la production animale. Quant à la production céréalière, elle devrait, toujours selon les prévisions, reculer de 2,3 pour cent, par

Après une croissance relativement lente de la production agricole en 2000, le déclin semble s'être poursuivi en 2001.

Figure 22
ASIE ET PACIFIQUE: INDICATEURS CHOISIS

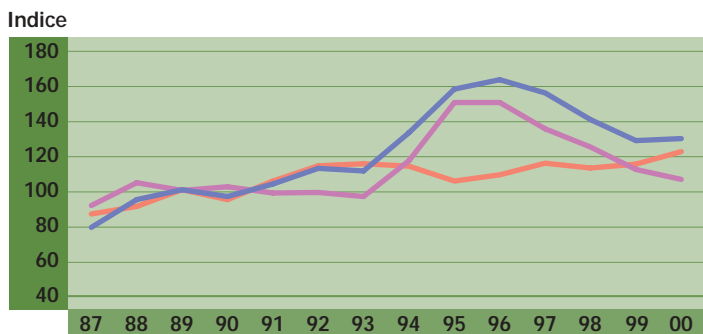
Valeur des exportations et importations agricoles et part dans les échanges totaux de marchandises

- Exportations agricoles (\$EU)
- Importations agricoles (\$EU)
- Exp. agr., part du total (%)
- Imp. agr., part du total (%)



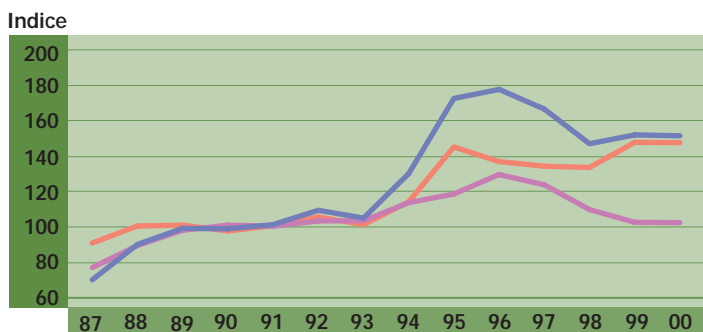
Exportations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



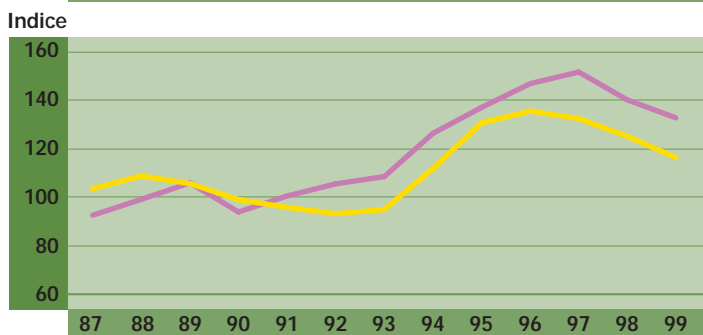
Importations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



Termes nets de l'échange entre produits agricoles et recettes
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Termes nets de l'échange
- Recettes

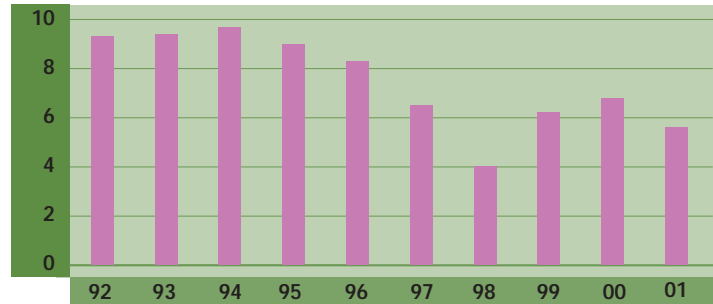


ASIE ET PACIFIQUE: INDICATEURS CHOISIS

PIB réel

(Evolution en pourcentage par rapport à l'année précédente)

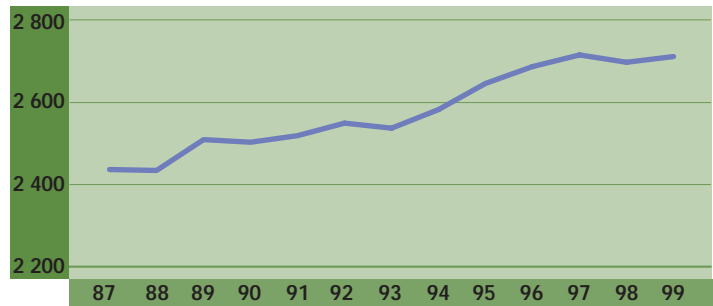
Pourcentage



Disponibilité énergétique alimentaire

(Kcal par habitant/jour)

kcal

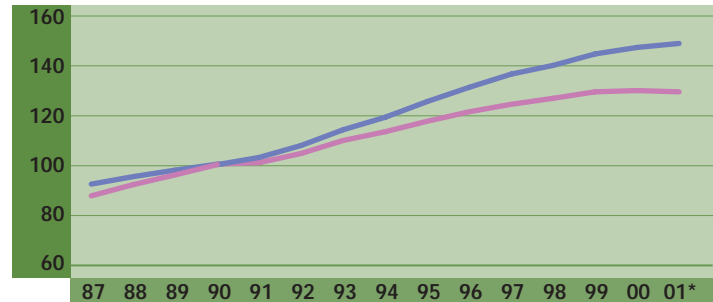


Production agricole

(Indice: 1989-1991 = 100)

- Production agricole totale
- Production alimentaire par habitant

Indice



* Estimation provisoire

Source: FAO et FMI

suite des conditions météorologiques défavorables dans les principaux pays céréaliers de la région.

En 2000, la détérioration des performances a en grande partie concerné l'Asie du Sud, où la production agricole a décliné de 0,3 pour cent après une croissance vigoureuse atteignant 4 à 5 pour cent l'année précédente. La production agricole a décliné de 1,2 pour cent, tandis que la production animale augmentait de 2,8 pour cent, reproduisant les résultats de 1999. En Inde, la production agricole a reculé de 1,1 pour cent, après avoir connu une expansion de près de 5 pour cent l'année précédente. Ce phénomène est directement lié au déclin de 2,1 pour cent de la production agricole, accompagné d'une augmentation de 3 pour cent de la production animale. Alors que la croissance de la production avait été relativement vigoureuse en 2000, se fixant à 6,5 et 3,7 pour cent au Bangladesh et au Népal respectivement, elle a été modeste au Pakistan et au Sri Lanka, avec 1,6 et 0,8 pour cent, respectivement.

Les projections concernant 2001 font état d'un recul supplémentaire de 1,5 pour cent de la production agricole, conséquence du déclin estimé de la production agricole dans les trois principaux pays de la sous-région, à savoir l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, où la production agricole a été affectée par les conditions météorologiques défavorables qui ont prévalu dans les principales régions productrices.

En Chine, la croissance de la production agricole en 2000, qui s'est établie à 2,6 pour cent, n'a marqué qu'un modeste progrès par rapport aux 2,1 pour cent atteints en 1999. Bien que tout à fait honorables, ces taux sont nettement inférieurs aux 4,2 pour cent et 6,4 pour cent de 1998 et 1997, et à la moyenne de 6,6 pour cent pour la période 1992-1996. Le déclin de la performance en 2000 s'explique par la quasi-stagnation de la production agricole, dont la progression n'a été que de 0,3 pour cent, et par les performances en progrès de la production animale, qui aurait atteint 5,8 pour cent. La production céréalière, quant à elle, a décliné de près de 10 pour cent, par suite notamment des nouvelles orientations des politiques gouvernementales de soutien des prix, qui ont entraîné une réduction des emblavures (voir ci-après l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce [OMC] et ses conséquences pour les politiques agricoles du pays).

Selon les projections initiales, la production agricole de la Chine devrait, en 2001, connaître un taux d'expansion analogue à celui de 2000, soit près de 2,5 pour cent. Une fois de plus, la production animale devrait, avec une croissance de 4 à 5 pour cent, l'emporter sur la production agricole, dont la progression ne dépassera sans doute pas 0,5 pour cent. La production céréalière poursuivra probablement son déclin, par suite de la réduction supplémentaire des superficies cultivées et des mauvaises conditions météorologiques. La croissance de la production agricole comme de la production animale devrait, par ailleurs, rester très inférieure aux taux qui ont prévalu avant 1997.

En Asie de l'Est et du Sud-Est, la production agricole a quelque peu ralenti en 2000, s'établissant à 2,9 pour cent selon les estimations, alors que le taux de croissance avait atteint 4,8 pour cent en 1999, année de redressement après les médiocres performances de 1997 et 1998. L'Indonésie, dont la production agricole n'a enregistré qu'une croissance modeste – 0,8 pour cent – contre une progression de 5,9 pour cent de la production animale, devra se contenter d'un taux de croissance de 1,5 pour cent, tandis que le Cambodge, la République de Corée, la Malaisie et les Philippines ont tous vu leur production augmenter de 2 à 3 pour cent. En République populaire démocratique de Corée, la sécheresse aiguë qui a sévi en 2000, dans le sillage de l'hiver le plus rigoureux depuis des décennies, a entraîné une contraction de 3,8 pour cent de la production, avec un déclin particulièrement marqué du volume céréalier pour la deuxième année consécutive. En revanche, le secteur agricole du Viet Nam a poursuivi ses belles performances des années précédentes, avec une augmentation de la production annuelle de l'ordre de 4 à 5 pour cent.

Les estimations préliminaires pour 2001 font état d'un ralentissement de la croissance de la production agricole pour la sous-région, avec un taux légèrement inférieur à 1 pour cent correspondant à une stagnation de la production agricole et, par contraste, une production animale augmentant d'environ 4 pour cent. La plupart des pays de la sous-région devraient poursuivre cette tendance avec, en particulier, une contraction marquée de la production au Cambodge, où de sévères inondations ont gravement affecté la production de riz, et un fléchissement moins marqué aux Philippines et au Viet Nam. En République populaire démocratique de Corée, la production céréalière s'est nettement redressée en 2001, après la récolte des plus médiocres de l'année précédente.

Dans les pays en développement du Pacifique, la production agricole a atteint 1,6 pour cent en 2000, après avoir connu une expansion de 3,7 pour cent en 1999, tandis que les estimations concernant 2001 laissent prévoir une stabilité de la production agricole. Ces prévisions reflètent les pronostics concernant la Papouasie-Nouvelle-Guinée, principal producteur agricole de la sous-région, qui a enregistré une progression de 1 pour cent en 2000, après avoir connu un taux d'expansion de 5,7 pour cent en 1999, mais dont la production semble avoir stagné en 2001.

L'ACCESSION DE LA CHINE À L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE ET SES CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES AGRICOLES DU PAYS

Le 10 novembre 2001, la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, réunie à Doha, a approuvé l'accord d'adhésion de la Chine à l'OMC. L'agriculture a été placée au centre des négociations concernant l'adhésion, et l'accord d'accession comprend de nombreux engagements concernant l'agriculture. Cependant, il existe des

En janvier 2002, la Chine a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce.

divergences quant à l'incidence probable de cette accession. Pour certains, l'impact sur le secteur agricole chinois sera substantiel³⁷, tandis que d'autres considèrent que l'effet général sur l'agriculture sera limité³⁸. Cette divergence d'opinion peut être attribuée, en partie, à l'incertitude générale qui règne à propos des changements d'orientation pouvant survenir après l'accession à l'OMC, qui comprendront: un aperçu sommaire des politiques agricoles actuellement en vigueur en Chine et des performances antérieures du secteur agricole³⁹; un examen des points saillants de l'accord d'accession touchant le secteur agricole; et le passage en revue d'options pouvant être adoptées par les décideurs.

L'évolution du rôle du secteur agricole dans l'économie chinoise

La libéralisation de l'économie chinoise est en cours depuis plus de deux décennies. Depuis le lancement des réformes économiques en 1978, l'économie de la Chine s'est développée de façon substantielle, avec un taux annuel de croissance du PIB de 8,5 pour cent entre 1979 et 1984, et de 9,7 pour cent entre 1985 et 1995 (tableau 11). En dépit de la crise financière qui a frappé l'Asie, le PIB a poursuivi sa croissance annuelle au taux de 8,2 pour cent entre 1996 et 2000. Le commerce extérieur, quant à lui, a progressé encore plus rapidement, puisque le coefficient commerce extérieur/PIB est passé de 13 pour cent en 1980 à 44 pour cent en 2000⁴⁰.

L'économie et l'agriculture de la Chine ont connu une croissance rapide depuis l'amorce des réformes économiques à la fin des années 70.

Bien que les réformes aient englobé l'ensemble de l'économie depuis le début des années 80, la plupart des transformations qui ont suivi ont été amorcées dans le secteur agricole, et elles en sont tributaires⁴¹. La décollectivisation, l'augmentation des prix et l'assouplissement des restrictions locales aux échanges commerciaux ont déclenché le décollage de l'économie agricole de la Chine à partir de 1978. La production céréalière a augmenté de 4,7 pour cent par an entre 1978 et 1984, et ce taux a même été dépassé pour les productions horticoles, animales et aquatiques (tableau 11). Malgré le ralentissement de la croissance du secteur agricole liée à la disparition des gains ponctuels de productivité liés à la collectivisation, le pays a continué de bénéficier de taux de croissance du secteur agricole supérieurs à l'augmentation démographique (tableau 11). Mais le secteur industriel et celui des services devaient, à leur tour, connaître un essor encore plus vigoureux, si bien que la part de l'agriculture dans le PIB, qui dépassait 30 pour cent avant 1980, était tombée à 16 pour cent en 2000 (tableau 12). Parallèlement, la part du secteur agricole en tant que fournisseur d'emplois est tombée de 81 pour cent en 1970 à 50 pour cent seulement en 2000.

La rapidité de la croissance économique, associée aux phénomènes d'urbanisation et de développement des marchés alimentaires, a stimulé la demande de viande, de fruits et d'autres denrées n'appartenant pas aux catégories de base, entraînant d'importants

réaménagements structurels de la production agricole⁴². Ainsi, la part du bétail dans la valeur de la production agricole a plus que doublé, passant de 14 pour cent à 30 pour cent entre 1970 et 2000 (tableau 12). L'un des indicateurs les plus significatifs de cette modification structurelle est la part considérablement réduite – notamment celle des céréales – revenant aux cultures, qui est tombée de 82 pour cent à 56 pour cent.

Le commerce extérieur a, lui aussi, subi d'importantes transformations. Alors que la part occupée par les produits de base – principalement agricoles – dans le total des exportations dépassait 50 pour cent en 1980, elle est tombée à 10 pour cent seulement en 2000 (tableau 12). Au cours de la même période, la part des denrées alimentaires dans le total des exportations est passée de 17 pour cent à 5 pour cent, tandis que celle des importations alimentaires chutait de 15 pour cent à 2 pour cent. La composition du commerce agricole reflète de plus en plus l'avantage comparatif détenu par la Chine (tableau 12 et figure 23). De fait, le volume net des exportations de

Tableau 11

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE L'ÉCONOMIE CHINOISE, 1970-2000

	Période pré-réforme 1970-78	Période de réforme		
		1979-84	1985-95	1996-00
		(Pourcentage)		
Produit intérieur brut	4,9	8,5	9,7	8,2
Agriculture	2,7	7,1	4,0	3,4
Industrie	6,8	8,2	12,8	9,6
Services	n.d.	11,6	9,7	8,2
Commerce extérieur	20,5	14,3	15,2	9,8
Importations	21,7	12,7	13,4	9,5
Exportations	19,4	15,9	17,2	10,0
Production céréalière	2,8	4,7	1,7	0,03
Cultures oléagineuses	2,1	14,9	4,4	5,6
Fruits	6,6	7,2	12,7	8,6
Viandes rouges	4,4	9,1	8,8	6,5
Poisson	5,0	7,9	13,7	10,2
Valeur de la production des entreprises rurales	n.d.	12,3	24,1	14,0
Population	1,80	1,40	1,37	0,90
PIB par habitant	3,1	7,1	8,3	7,1

Note: Le chiffre concernant le PIB pour la période 1970-1978 correspond au taux de croissance du revenu national en termes réels. Les taux de croissance sont calculés au moyen de la méthode de régression. Les taux de croissance de produits spécifiques et de catégories de produits sont basés sur les données de production; les taux de croissance sectoriels se rapportent à la valeur ajoutée exprimée en termes réels.

Source: National Bureau of statistics of China. *China Statistical Yearbook*, thèmes divers. Beijing, China Statistical Publishing House; Ministère de l'agriculture. *Agricultural Yearbook of China*, thèmes divers. Beijing.

Tableau 12
ÉVOLUTION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE DE LA CHINE, 1970-2000

	1970	1980	1985	1990	1995	2000
	(Pourcentage)					
Part du PIB						
Agriculture	40	30	28	27	20	16
Industrie	46	49	43	42	49	51
Services	13	21	29	31	31	33
Part de l'emploi						
Agriculture	81	69	62	60	52	50
Industrie	10	18	21	21	23	22.5
Services	9	13	17	19	25	27.5
Part des exportations						
Produits de base	...	50	51	26	14	10
Denrées alimentaires	...	17	14	11	7	5
Part des importations						
Produits de base	...	35	13	19	18	21
Denrées alimentaires	...	15	4	6	5	2
Part de la production agricole						
Cultures	82	76	69	65	58	56
Elevage	14	18	22	26	30	30
Pêches	2	2	3	5	8	11
Foresterie	2	4	5	4	3	4
Part de la population rurale	83	81	76	74	71	64

Source: National Bureau of statistics of China. *China Statistical Yearbook*, thèmes divers; *China Rural Statistical Yearbook*, thèmes divers. China Statistical Publishing House, Beijing.

produits de la terre vendus en vrac, tels que les céréales, les graines oléagineuses et les cultures sucrières, a chuté, tandis que les exportations de produits à forte intensité de main-d'œuvre et à valeur plus élevée, tels que les produits horticoles et animaux (dont l'aquaculture), ont augmenté. Au cours des années 90, le pourcentage des exportations céréalières, qui s'établissait à environ 20 pour cent, a été inférieur de moitié à celui du début des années 80. A la fin des années 90, les produits horticoles, animaux et aquatiques représentaient environ 80 pour cent des exportations agricoles⁴³.

Il semble, d'après l'examen de ces tendances, que la Chine se soit déjà engagée vers un schéma de production et d'échanges commerciaux plus adapté à ses ressources intérieures et à son avantage comparatif, à savoir autoriser l'entrée d'une quantité croissante de produits à forte utilisation des terres agricoles, tout en stimulant les exportations de cultures à forte intensité de main-d'œuvre. Son adhésion à l'OMC aura pour effet principal une accentuation des évolutions déjà esquissées.

Au cours des trois dernières décennies, d'importantes réformes du secteur agricole ont été mises en œuvre.

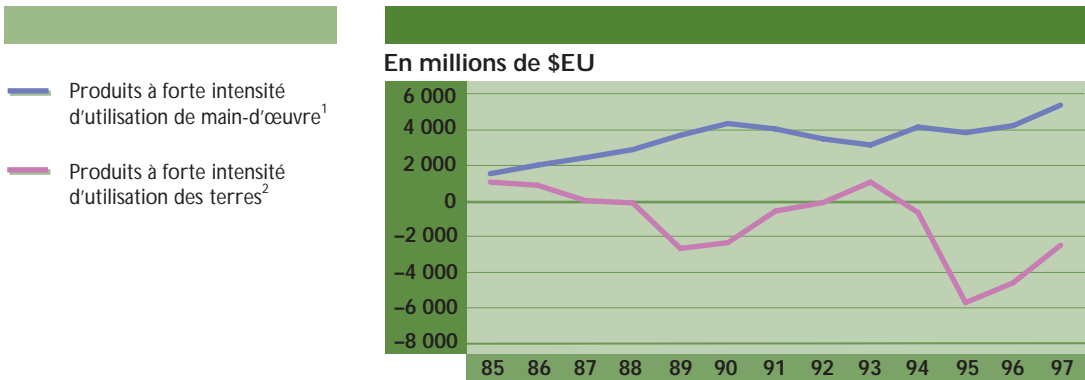
La politique agricole au cours de la période de réforme

En dépit des tendances que nous venons de décrire, il est quasiment indéniable que l'accession de la Chine à l'OMC lance de nouveaux défis au secteur agricole. La nature et la profondeur de l'impact ressenti dépendront de la manière dont les responsables du secteur agricole chinois géreront ce dernier en fonction de l'entrée en vigueur de nouvelles règles commerciales. Avant de procéder à un examen plus détaillé, rappelons brièvement les politiques agricoles de la Chine au cours de la période de réforme.

Les politiques budgétaires et financières. Malgré l'augmentation graduelle, au cours de la période de réforme, des dépenses gouvernementales dans la plupart des domaines touchant l'agriculture, le coefficient des investissements agricoles relativement au PIB agricole accuse un déclin depuis la fin des années 70. En 1978, les investissements du secteur public représentaient 7,6 pour cent du PIB agricole⁴⁴ mais, dès 1995, cette proportion était tombée à 3,6 pour cent. De plus, au cours des deux dernières décennies, le système financier ainsi que le système

Figure 23

CHINE: BALANCE DU COMMERCE AGRICOLE, VENTILATION PAR INTENSITÉ FACTORIELLE DES PRODUITS



¹ Les produits à forte intensité d'utilisation de main-d'œuvre comprennent principalement: les animaux vivants, les poissons et crustacés et les autres invertébrés aquatiques; les produits laitiers, les œufs de volatiles, le miel naturel et autres produits comestibles d'origine animale; les arbres vivants et autres plantes, les bulbes, racines, etc.; les fleurs coupées et feuillages ornementaux; les légumes comestibles et quelques racines et tubercules; les fruits et noix comestibles, peaux d'agrumes ou de melons; le café, le thé, le maté et les épices; les produits du broyage, le malt, les amidons et le gluten de blé; les plantes à usage industriel et médicinal; la paille et le fourrage de riz; les laques; les gommes, les résines et autres sèves et extraits végétaux; les matériaux de tissage végétaux; les produits végétaux non spécifiés ou inclus dans d'autres rubriques; les graisses et cires d'origine animale; la soie grège et la laine brute.

² Les produits à forte intensité d'utilisation des terres sont principalement: les céréales, les graines oléagineuses végétales et les fruits oléagineux, les huiles végétales comestibles; le coton brut et les autres fibres textiles végétales.

Source: J. Huang et C. Chen. 1999. *Effects of trade liberalization on agriculture in China: institutional and structural aspects*. Centre CGPRT de la CESAP des Nations Unies, Bogor, Indonésie

gouvernemental d'achats agricoles ont été à l'origine d'importants transferts de capitaux du secteur industriel vers l'industrie et des régions rurales vers les zones urbaines⁴⁵.

Les politiques en matière de devises étrangères et de commerce extérieur.

Les politiques extérieures suivies par la Chine ont joué, pendant de nombreuses décennies, un rôle déterminant dans l'évolution de la croissance du secteur agricole. Pendant toute la période qui a précédé les réformes (1950-1978), la politique d'autarcie et la surévaluation de la devise ont découragé les exportations⁴⁶. Une fois les réformes amorcées, les autorités ont laissé le taux de change réel accuser une dépréciation atteignant jusqu'à 400 pour cent entre 1978 et 1994. Les ajustements apportés au taux de change tout au long de la période de réforme ont accentué la compétitivité des exportations et contribué aux bons résultats obtenus par la Chine dans ce domaine.

Les politiques applicables au développement rural et au marché du travail.

Les efforts de modernisation du pays ont été étroitement tributaires du transfert de la main-d'œuvre agricole vers les travaux non agricoles. Cet effort a été accompli grâce à l'absorption de la main-d'œuvre par des entreprises implantées dans les zones rurales, ainsi que par des migrations massives vers les villes. L'industrialisation rurale a joué un rôle déterminant dans la création d'emplois pour la main-d'œuvre rurale, augmentant la productivité de cette main-d'œuvre ainsi que les revenus des agriculteurs. La part des entreprises rurales dans le PIB a augmenté, passant de moins de 4 pour cent dans les années 70 à plus de 30 pour cent en 1999. Les entreprises rurales ont dominé le secteur de l'exportation tout au long des années 90⁴⁷. Plus important encore, les entreprises rurales emploient 35 pour cent de la main-d'œuvre agricole travaillant hors exploitation. En outre, une proportion substantielle et croissante de la main-d'œuvre rurale (de 8 pour cent en 1990, elle est passée à 13 pour cent en 2000)⁴⁸ se compose de travailleurs indépendants. Selon une étude récente, plus de 100 millions de travailleurs ruraux ont également trouvé du travail dans le secteur urbain à la fin des années 90⁴⁹.

Les politiques applicables aux prix et à la commercialisation des aliments.

Les réformes concernant les prix et les marchés ont fait partie de la panoplie de mesures visant à réorienter les politiques de la Chine, lors du passage d'une économie à planification centralisée à une économie de marché. Cependant, les réformes ont été lentes à démarrer et elles n'ont progressé que de façon graduelle. La libéralisation des marchés a commencé avec les produits de base considérés comme dénués d'importance stratégique, tels que les légumes, les fruits, le poisson, le bétail, ainsi que les cultures oléagineuses et sucrières, tandis que les cultures de grande envergure étaient quelques peu laissées à l'écart. Dans les premiers temps, les grandes réformes ont été réalisées par le

Les marchés agricoles de la Chine ressemblent de plus en plus à ceux des économies davantage orientées vers le marché.

La vente des choux-fleurs et des épinards produits à la ferme
Aujourd'hui, en Chine, la majeure partie des produits agricoles s'échangent sur des marchés privés

biais de mesures administratives⁵⁰. Cependant, à mesure que s'élargissait le droit d'exercer le commerce privé au début des années 80, et que les négociants étaient autorisés à acheter et à vendre les excédents de la quasi-totalité des produits agricoles, les fondements du système de commercialisation par le biais de l'Etat se sont trouvés minés.

Depuis le milieu des années 80, les réformes du marché se poursuivent de manière sporadique. En dépit, toutefois, des corrections de cap appliquées périodiquement au processus de réforme, on a vu les marchés faire progressivement leur apparition en Chine rurale. Ainsi, la proportion des denrées vendues au détail sur le marché a continué d'augmenter. La part de l'agriculture, qui atteignait à peine 6 pour cent en 1978, était passée à 40 pour cent en 1985, 79 pour cent en 1995 et 83 pour cent en 1999⁵¹. Par ailleurs, malgré ces interventions, l'Etat n'a pas réussi à interrompre les flux interprovinciaux de céréales. Une récente étude a démontré que les prix agricoles de toutes les principales denrées, y compris le riz, le blé et, en particulier, le maïs et la graine de soja, avaient évolué de façon parallèle entre des localités géographiquement très éloignées⁵². Les marchés de la Chine gagnent en intégration et en efficacité, et ils ressemblent de plus en plus à ceux des économies axées sur le marché.

Quelle est donc l'incidence de ces politiques sur le contexte international? Les tableaux 13 et 14 donnent les taux estimatifs de protection nominale (TPN) pour les principales denrées agricoles depuis 1985. Les TPN servent à estimer le pourcentage de différentiel entre les prix intérieurs des produits agricoles et les prix à la frontière des mêmes produits. Un TPN positif indique que les prix intérieurs sont



supérieurs aux prix à la frontière – en d'autres termes, que les producteurs nationaux reçoivent une subvention, tandis qu'un TPN négatif indique que les prix intérieurs sont inférieurs aux prix à la frontière – en d'autres termes, que les producteurs nationaux sont assujettis à une taxation implicite. Par ailleurs, bien que des ajustements supplémentaires puissent être nécessaires pour tenir compte de la qualité et d'autres facteurs, ces TPN illustrent de façon approximative la nature des changements de politiques opérés dans le passé. Ainsi, le fait d'imposer aux agriculteurs

Tableau 13

CHINE: BARÈMES NOMINAUX DE PROTECTION DES CÉRÉALES, 1978 – DÉBUT 2000

	Prix d'achat officiel du volume contingenté				Prix d'achat négocié				Prix d'achat sur le marché de gros			
	Riz	Blé	Maïs	Soja	Riz	Blé	Maïs	Soja	Riz	Blé	Maïs	Soja
	(Pourcentage)											
1978–79	-42	15	12	2	-6	72	65	22	10	89	92	40
1980–84	-43	-3	-15	13	2	50	28	25	9	58	46	44
1985–89	-30	4	-13	-13	-5	34	17	15	-4	52	37	39
1990–94	-37	-14	-35	-32	-16	14	-7	7	-7	30	12	26
1995–97	-23	-12	-14	-22	-4	6	3	8	-1	19	20	19
1998–00	-3	10	22	33	-16	9	19	39	-6	26	32	49
1998	2	16	33	8	-16	5	26	37	-6	22	40	37
1999	-6	22	30	53	-19	12	20	59	-9	30	33	67
2000	-4	-7	2	38	-13	9	11	21	-2	26	23	44

Note: Les prix à la frontière sont les prix moyens à l'exportation (riz et parfois maïs) ou à l'importation (blé, soja et parfois maïs) pour des variétés comparables aux céréales produites par le pays. Les données concernant 2000 ont été relevées au début de l'année. La conversion des prix à la frontière a été effectuée au moyen de taux de change officiels.

Source: J. Huang et S. Rozelle. 2001. *La nature et l'étendue des distorsions concernant les mesures incitatives du secteur agricole en Chine*. Document présenté à la deuxième réunion d'accession à l'OMC, Réforme des politiques et réduction de la pauvreté en Chine, Mission permanente de la Banque mondiale, Beijing, 26–27 octobre 2001.

Tableau 14

CHINE: BARÈMES NOMINAUX DE PROTECTION DU COTON ET DES PRODUITS ANIMAUX, 1997–1999

Année	Coton	Porcs	Bœufs	Poulets
	(Pourcentage)			
1997	20	-19	-2	-34
1998	11	-25	-10	-37
1999	4	-17	24	-30
1997–99	12	-20	4	-33

Note: Les prix à l'exportation de la viande de porc, de bœuf et de poulet, ainsi que les prix d'importation du coton, sont utilisés comme prix à la frontière. Les prix intérieurs sont ceux pratiqués sur les marchés de gros urbains. Le prix de gros du coton est estimé selon la formule: prix d'achat par l'Etat multiplié par 1,25. La conversion des prix à la frontière a été effectuée au moyen de taux de change officiels.

Source: J. Huang et S. Rozelle. 2001. *La nature et l'étendue des distorsions concernant les mesures incitatives du secteur agricole en Chine*. Document présenté à la deuxième réunion d'accession à l'OMC, Réforme des politiques et réduction de la pauvreté en Chine, Mission permanente de la Banque mondiale, Beijing, 26–27 octobre 2001.

un quota de livraison à un coût inférieur au marché a représenté pour eux une taxation implicite, parallèlement à une subvention implicite des consommateurs urbains – lesquels obtenaient les produits à un prix inférieur au cours du marché⁵³. Entre 1990 et 1997, les prix moyens versés aux agriculteurs pour les céréales et les graines de soja livrées en vertu des contingents obligatoires étaient inférieurs de un huitième à un tiers aux prix à la frontière. C'est seulement au cours des dernières années que ces prix se sont situés au-dessus des prix à la frontière. Soulignons que les TPN, concernant le riz ont été essentiellement négatifs tout au long de cette période, et cela pour les trois ensembles de prix. En revanche, le blé et le coton, à savoir les principales denrées agricoles importées par le pays, ont bénéficié d'un traitement favorable relativement au riz. Cette différence est encore plus marquée lorsque que l'on considère que, s'agissant du riz, la proportion de la production obtenue au prix inférieur fixé pour les volumes contingentés est plus élevée. Il faut rappeler, en outre, que contrairement aux autres denrées, les producteurs de viande continuent, semble-t-il, de percevoir des prix inférieurs à ceux qu'ils obtiendraient s'ils vendaient leur productions aux cours internationaux (tableau 14).

Dans le cadre de son accord d'accession à l'OMC, la Chine s'est engagée à libéraliser encore ses échanges commerciaux agricoles.

Les engagements pris par la Chine en vue de son accession à l'OMC et les dispositions concernant l'agriculture

Il est possible de classer en trois catégories principales les engagements pris par la Chine en matière agricole: l'accès au marché, le soutien à la production intérieure et les subventions à l'exportation. En ce qui concerne

Tableau 15

CHINE: BARÈMES TARIFAIRES EN VIGUEUR POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES ASSUJETTIS À UNE PROTECTION EXCLUSIVEMENT TARIFAIRE

	Barèmes tarifaires effectifs en 2001	Barèmes en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier	
		2002	2004
		(Pourcentage)	
Orge	114 (3) ¹	3	3
Graine de soja	3 ²	3	3
Agrumes	40	20	12
Autres fruits	30–40	13–20	10–13
Légumes	30–50	13–29	10–15
Viande de bœuf	45	23,2	12
Viande de porc	20	18,4	12
Viande de volaille	20	18,4	10
Produits laitiers	50	20–37	10–12
Vin	65	45	14
Tabac	34	28	10

¹ L'orge a été assujettie à un régime de licence et à un contingent d'importation; le barème tarifaire a été fixé à 3 pour cent pour les importations contingentées, et à 114 pour cent pour les importations hors-contingent – dont le volume a été nul en 2001.

² Le barème tarifaire, qui atteignait 114 pour cent avant 2000, a été abaissé à 3 pour cent début 2000.

Source: Protocole d'accès de la Chine à l'OMC, novembre 2001.

Tableau 16

CHINE: ENGAGEMENTS D'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS ASSUJETTIS À CONTINGENTS À BARÈME TARIFAIRE

	Volume des importations (millions de tonnes) Part du commerce d'Etat (%)			Croissance du volume contingenté	Tarif du volume contingenté	Tarif du volume non contingenté		
	Volume réel 2000	Contingent 2002	Contingent 2004			2002	2003	2004
						(Pourcentage)	(Pourcentage)	
Riz	0,24 (100) ¹	3,76 (50)	5,32 (50)	19	1	74	71	65
Blé	0,87 (100)	8,45 (90)	9,64 (90)	8	1	71	68	65
Maïs	0,0 (100)	5,70 (67)	7,20 (60)	13	1	71	68	65
Coton	0,05 (100)	0,82 (33)	0,89 (33)	5	1	54,4	47,2	40
Laine ²	0,30	0,34	0,37	5	1	38	38	38
Huiles comestibles ³	1,79 (100)	5,69 (40)	6,81 (10)	15	9	75	71,7	68,3
Sucre ⁴	0,64	1,68	1,95	8	20	90	72	50

¹ Les chiffres entre parenthèses représentent le pourcentage du commerce non étatique à l'intérieur du contingent d'importation.

² Echanges désignés pour la période 2002–04, puis élimination progressive.

³ Le régime des contingents à barème tarifaire sera éliminé progressivement d'ici 2006. En 2005, les contingents d'importation s'élèveront à 7,27 millions de tonnes, à raison de 9 pour cent pour les tarifs contingentés et 65 pour cent pour les tarifs hors contingent.

⁴ Contingent à élimination progressive pour le commerce d'Etat.

Source: *Protocole d'accès de la Chine à l'OMC*, novembre 2001; State Statistical Bureau. 2001. *China Statistical Yearbook*. China Statistical Publishing House, Beijing.

l'accès au marché, la Chine s'est engagée à abaisser les barrières tarifaires sur tous les produits agricoles, à élargir l'accès accordé aux producteurs étrangers de certaines denrées par le biais du contingent tarifaire (CT) et à éliminer les restrictions quantitatives sur d'autres denrées (voir l'encadré 2, p. 44). Il semble que la Chine ait pris des engagements substantiels en ce qui concerne l'accès aux marchés d'importation (tableaux 15 et 16). Dans l'ensemble, les tarifs d'importation applicables aux produits agricoles (exprimés en moyenne simple) seront ramenés d'environ 21 pour cent en 2001 à 17 pour cent d'ici 2004 (après avoir déjà chuté de 42,2 pour cent en 1992 à 23,6 pour cent en 1998). Les contingents bénéficiant d'un barème tarifaire inférieur seront élargis, tandis que la part revenant au commerce d'Etat sera substantiellement réduite.

Hormis quelques rares exceptions – notamment certaines denrées considérées comme «produits stratégiques pour le pays» – la plupart des produits agricoles obéissent à un régime exclusivement tarifaire. Ainsi, toutes les barrières non tarifaires, ainsi que les procédures d'attribution de licences et de contingents, seront éliminées pour ces catégories de denrées, et leur protection effective sera considérablement réduite d'ici à janvier 2002, pour s'amenuiser encore d'ici à 2004 (tableau 15). Cependant, ces mesures ne s'accompagneront pas nécessairement d'une croissance correspondante des importations. En fait, la Chine dispose d'avantages comparatifs pour bon nombre des denrées présentées

au tableau 15. Le véritable défi, s'agissant des produits agricoles bénéficiant de protections exclusivement tarifaires, sera constitué par des cultures telles que l'orge, ainsi que le vin et les produits laitiers. Le cas des graines de soja, pour lesquelles la Chine ne dispose que d'un avantage comparatif réduit, pourrait également être instructif. Avant 2000, le droit d'importation pour les graines de soja atteignait jusqu'à 114 pour cent; les importateurs devaient obtenir des licences; et les producteurs chinois répondaient à la majeure partie de la demande nationale de graines de soja. Cependant, en prévision de l'accession de la Chine à l'OMC, les tarifs ont été abaissés jusqu'à 3 pour cent en 2000, et les contingents d'importation ont été éliminés de façon progressive. Ces mesures entraînèrent un déclin des prix, et on vit les TPN tomber de 44 pour cent début 2000 (tableau 13) à moins de 15 pour cent en octobre 2001. Il s'ensuivit une augmentation en flèche des importations, qui passèrent de 4,32 millions de tonnes en 1999 à 10,42 millions de tonnes en 2000, et qui devraient dépasser 14 millions de tonnes en 2001.

Il faut préciser que des variations aussi spectaculaires devraient être limitées aux denrées considérées comme «produits nationaux stratégiques». En fait, l'accord entre la Chine et l'OMC permet au gouvernement de gérer le commerce du riz, du blé, du maïs, des huiles comestibles, du sucre, du coton et de la laine au moyen du contingent tarifaire (CT)⁵⁴. Comme on le voit au tableau 16, alors que le tarif applicable aux volumes contingentés est de 20 pour cent pour le sucre et de 9 pour cent pour les huiles comestibles, il n'est que de 1 pour cent pour le riz, le blé, le maïs et la laine – cependant, les volumes importés à ces niveaux de tarif font l'objet de restrictions. Il n'en reste pas moins que les volumes contingentés devraient augmenter sur une période triennale allant de 2002 à 2004, à un taux annuel variant de 4 à 19 pour cent. Parallèlement, les tarifs applicables aux ventes hors contingent enregistreront un recul substantiel au cours de la première année d'accession et poursuivront leur déclin entre 2002 et 2005.

Une fois écoulées quatre ou cinq années après l'accession, un certain nombre d'autres changements sont programmés. La Chine s'est engagée, par exemple, à éliminer progressivement ses contingents tarifaires applicables aux huiles comestibles après 2006. Les monopoles d'Etat portant sur le commerce de la laine seront également éliminés progressivement après 2004, et ils disparaîtront graduellement pour la plupart des autres produits agricoles (tableau 16). La Compagnie nationale chinoise d'importation et d'exportation des céréales, de l'huile et des denrées alimentaires, continuera de jouer un rôle important pour le riz, le blé et le maïs; toutefois, l'avenir sera caractérisé par une concurrence croissante émanant des entreprises privées d'importation et d'exportation de céréales.

L'accord d'accession de la Chine à l'OMC contient également un certain nombre d'autres engagements, dont certains spécifiques au pays. En premier lieu, contrairement aux autres pays, la Chine devra

La Chine devra éliminer graduellement la plupart de ses monopoles de commerce d'Etat.

éliminer progressivement toutes les subventions à l'exportation⁵⁵. En deuxième lieu, en dépit de son statut de pays en développement, l'exemption *de minimis* appliquée à la Chine (voir l'encadré 2, p. 44) ne représente que 8,5 pour cent de la valeur de production d'une denrée agricole de base en vue d'un soutien spécifique à cette denrée, et le même pourcentage de la valeur de la production agricole totale pour un soutien non spécifique; ce pourcentage est à comparer avec celui de 10 pour cent applicable aux autres pays en développement, et de 5 pour cent applicable aux pays développés. En troisième lieu, les subventions aux investissements et aux intrants destinés aux agriculteurs à faible revenu et à faibles ressources, qui ne sont pas assujetties aux engagements de réduction, doivent être prises en compte dans le calcul de la mesure globale de soutien (MGS) (voir encadré 2, p. 44).

La Chine s'est également engagée à accepter une série de conditions spécifiques en matière d'antidumping et de droits de compensation. Ainsi, pendant une période de 15 ans, la Chine sera soumise à un ensemble différent de règles, destinées à faciliter la mise en cause pour antidumping, la présentation de preuves et l'application de sanctions à l'encontre de la Chine. En revanche, à titre de réciprocité, la Chine bénéficiera des mêmes droits à l'égard des autres pays.

Les engagements et les privilèges qui caractérisent d'autres volets de l'accord pris entre la Chine et l'OMC auront des répercussions directes ou indirectes sur son agriculture. A titre d'exemple, s'agissant des produits chimiques utilisés en agriculture, la Chine s'est engagée à remplacer les restrictions quantitatives frappant les importations de trois types d'engrais (DAP, NPK et urée) par le contingent tarifaire. En outre, elle opérera une réduction des tarifs au moment de son accession et appliquera, d'ici 2005, des réductions supplémentaires à la quasi-totalité des produits industriels, par exemple les tracteurs et les pesticides. De plus, la Chine réduira de façon substantielle ses mesures non tarifaires et éliminera les contingents, les régimes d'appels d'offres et les licences d'importation sur les produits non agricoles, et cela d'ici à 2005 au plus tard. S'agissant des produits textiles et des vêtements, toutefois, les restrictions «volontaires» d'exportations, actuellement mises en œuvre, ne seront pas complètement éliminées avant la fin de 2008, si bien que les exportations risquent de ne pas croître aussi rapidement qu'elles l'auraient fait sous un régime moins restrictif. Par ailleurs, des engagements substantiels ont également été pris en vue de l'ouverture des marchés des services en Chine.

Les récents aménagements de politique et les changements probables liés à l'accession de la Chine à l'OMC

Bien que les réformes agricoles mises en œuvre par la Chine depuis la fin des années 70 facilitent l'adaptation du secteur aux changements qui se produiront au lendemain de son accession à l'OMC, le pays reste confronté à de nombreuses difficultés pour honorer ses

engagement envers cette organisation⁵⁶. Cependant, ces difficultés pourraient tout aussi bien être perçues comme l'occasion d'insuffler un nouvel élan aux réformes touchant le commerce intérieur et extérieur. Ainsi, les décisions faisant suite à l'accession à l'OMC devraient prendre l'une des deux formes suivantes: des décisions de politique destinées à honorer les engagements vis-à-vis de l'OMC, ou encore des réformes de politique visant à stimuler l'économie et à atténuer les perturbations découlant de l'entrée à l'OMC.

Les changements législatifs

D'importants changements sont prévus dans le domaine législatif. Ainsi, la Chine s'est vu accorder un an à partir de la date de son accession pour harmoniser ses institutions, ses règlements et sa législation régissant les politiques économiques avec l'esprit de non-discrimination et de transparence de l'OMC. Les préparatifs à cet effet avaient déjà été amorcés à la fin des années 90.

Afin de fournir des orientations générales aux ministères et aux autorités locales en vue d'amender ou d'abroger les règlements, les lois et les politiques régissant le domaine, deux importants ensembles de règlements ont été promulgués en janvier 2002: le Règlement sur le processus législatif et le Règlement sur le processus législatif à vocation administrative. Ces nouveaux règlements, qui constituent essentiellement un guide à l'intention des autorités locales et des ministères, ont été promulgués de manière à assurer le transfert de nombreuses fonctions gouvernementales aux mécanismes du marché, et à inciter les autorités gouvernementales à jouer un rôle plus direct, à caractère davantage réglementaire, en ce qui concerne le commerce des échanges en général.

Les efforts entrepris en vue de créer et de mettre en œuvre ce nouveau cadre réglementaire ont une large portée. Ainsi, lors de la dernière étape des négociations avec l'OMC, chacun des ministères a institué une commission chargée de passer en revue l'ensemble des lois et des règlements relevant de sa compétence, afin de les rendre compatibles avec les règles de l'OMC et avec les engagements pris par la Chine en vue de son accession. Les autorités locales, pour leur part, ont constitué des commissions semblables. Sur la base de plusieurs expériences récentes comportant un processus d'amendement des lois et des règlements, parallèlement à la création de nouvelles institutions touchant le domaine agricole, la preuve a été faite de l'efficacité de ces commissions et de la détermination de la Chine à honorer de manière générale ses obligations envers l'OMC. A titre d'exemple, la loi sur les brevets en vigueur en Chine, initialement promulguée en 1984 puis amendée en 1992, a fait l'objet d'une nouvelle mouture et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2001. En outre, un nouvel ensemble des règlements portant sur la protection des variétés végétales a pris effet en 1999, au moment où la Chine est devenue le 39^e pays membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

La Chine remanie en profondeur sa législation afin de se conformer aux règles de l'OMC.

Parallèlement, depuis 2000, le Ministère de l'agriculture a abrogé plusieurs règlements prévoyant l'octroi de subsides à certains types d'entreprises, ou établissant un régime discriminatoire entre les différents acteurs économiques opérant dans le domaine des intrants agricoles. Le Règlement concernant le développement intégré des entreprises agricoles, industrielles et commerciales dans le cadre des fermes d'Etat, promulgué en 1983 pour favoriser le développement de fermes à statut public, ainsi que le Règlement sur le développement d'entreprises détenues par les cantons et les villages ruraux, publié en 1979 pour venir en aide aux entreprises de propriété collective, ont tous deux été également éliminés. Les règlements régissant la gestion des semences, qui conféraient un pouvoir monopolistique aux entreprises locales productrices de semences, ainsi que les règles en matière d'essais de terrain concernant les pesticides, discriminatoires à l'encontre des sociétés étrangères, ont de même été abolis.

En dépit des réformes sur grande échelle mentionnées ci-dessus, la Chine continue de nécessiter des réformes approfondies au niveau institutionnel pour lui permettre de s'acquitter des obligations légales qu'elles a prises en vertu du Protocole d'accèsion à l'OMC.

Le commerce des produits agricoles devra être encore libéralisé.

Les réformes concernant le commerce des produits agricoles

C'est peut-être dans le domaine de la législation et des règlements encadrant le commerce que le processus de réforme et de libéralisation entrepris en Chine est le plus avancé. Au cours des 20 années de réforme, le régime du commerce extérieur de la Chine est progressivement passé d'un système étroitement centralisé et planifié, tourné vers la substitution des importations, à un régime plus décentralisé et orienté vers le marché dans une optique de promotion des exportations⁵⁷. Les modifications ainsi apportées aux politiques commerciales notamment ont graduellement transformé la structure du commerce de la Chine en faveur des produits pour lesquels elle possède un avantage comparatif. Il n'en demeure pas moins que les échanges portant sur une vaste gamme de produits agricoles continueront de se faire, sous l'égide de l'Etat, en vertu d'accords échappant à la transparence⁵⁸. Les quelques prochaines années seront critiques pour la Chine en ce qui a trait aux progrès des réformes du régime commercial des produits agricoles, y compris les mesures tarifaires et non tarifaires.

Les modifications apportées aux politiques tarifaires sont plus directes et plus simples que les réformes concernant les politiques non tarifaires. La Chine s'est conformée au calendrier de réduction des barrières tarifaires stipulé dans le Protocole. Le 1^{er} janvier 2002, le barème tarifaire moyen a été réduit à 12 pour cent, alors qu'il était de 15,3 pour cent en 2001. S'agissant des produits agricoles, la réduction tarifaire les a ramenés de 21 pour cent à 15,8 pour cent. Quant aux subventions aux exportations, elles devaient également être complètement éliminées au 1^{er} janvier 2002.

A la lumière des réductions constantes de tarifs apportées au cours de

la dernière décennie, les modifications résultant de l'accèsion de la Chine à l'OMC ne devraient guère poser de problèmes. Toutefois, il faudra procéder à des réformes approfondies du régime des mesures non tarifaires. En effet, le commerce d'État représente un volet particulièrement important à prendre en compte dans la perspective des réformes touchant la politique commerciale agricole de la Chine. Cette dernière s'est engagée à éliminer les restrictions aux droits d'exercice du commerce portant sur tous les produits à l'exception de ceux régis par les CT, pour lesquels l'élimination du commerce d'État se fera de façon plus graduelle (tableau 16). Il est prévu que trois ans après l'accèsion de la Chine à l'OMC, le secteur privé devrait dominer le commerce dans presque toutes les catégories de produits agricoles. Cependant, les dispositions prévoient que l'État restera présent pour trois denrées: le blé, le maïs et le tabac.

La Chine devra, par ailleurs, affronter trois autres problèmes importants: les barrières techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les dispositions institutionnelles régissant l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Chinoises travaillant au repiquage du riz

Les récentes réformes opérées dans le secteur céréalier ont conduit les agriculteurs à réduire leurs emblavures de céréales et à adopter de meilleures variétés

La réforme du marché intérieur et le développement de l'infrastructure
Après 20 années de réforme, le secteur agricole de la Chine est aujourd'hui davantage axé sur le marché⁵⁹. C'est avec une régularité croissante que l'on a vu les négociants échanger les produits à travers



FAO/22495/M. TRAMAGNINI

La réforme des marchés agricoles intérieurs doit également être approfondie.

le pays. Dès la fin des années 90, seuls les céréales, le coton et, dans une certaine mesure, les cocons de ver à soie et le tabac, restaient assujettis à des interventions sur les prix. Même dans de tels cas, les marchés concernés, notamment ceux des céréales, sont devenus de plus en plus concurrentiels, intégrés et efficaces au fil des années⁶⁰.

Malgré ces progrès, la Chine reste confrontée à des tâches nombreuses liées à la poursuite des réformes du marché aux termes du régime de l'OMC. Elle devra, et c'est là un autre défi de taille, améliorer l'efficacité des marchés intérieurs, tout en amortissant les perturbations causées par la libéralisation des échanges. Le cas des céréales peut être vu comme illustrant la direction prise par les réformes du marché. Au cours des deux dernières décennies, les responsables du commerce d'Etat des céréales n'ont cessé de fournir des performances médiocres sous l'effet de mesures incitatives mal conçues et souvent conjuguées au fardeau fiscal. En dépit des efforts tendant à réformer le système, de nombreuses sociétés céréalières d'Etat restaient déficitaires à la fin des années 90. Par ailleurs, les pratiques de commercialisation de la Chine avaient suscité des critiques à l'échelle internationale. Les négociateurs de l'OMC ont souvent mis en relief les effets de distorsion du marché liés au système traditionnel chinois d'établissement des prix des denrées alimentaires. Pour d'autres, le régime préférentiel accordé aux entreprises d'Etat céréalières constituait une violation des principes de traitement national prônés par l'OMC.

Confrontée à ces pressions et à ces préoccupations, la Chine a lancé, en 2000, un nouvel ensemble de réformes. A titre de première mesure, le gouvernement a progressivement renoncé à son contrôle sur le commerce des céréales de qualité inférieure (telles que le riz précoce *indica* et le maïs en Chine du Sud, le blé de printemps en Chine du Nord et l'ensemble du blé cultivé en Chine du Sud). Cette politique a eu pour effet quasi immédiat un ajustement des schémas de variétés de cultures dans certaines régions, où l'on a vu les producteurs commencer à planter de meilleures variétés afin d'améliorer la qualité des récoltes. Compte tenu des bons résultats obtenus grâce à cette réforme touchant les variétés de céréales en 2000, le gouvernement a aujourd'hui entrepris de libéraliser officiellement le marché des céréales. L'opération a tout d'abord été entreprise dans un sous-ensemble de provinces côtières déficitaires en céréales – Zhejiang, Jiangsu, Shanghai, Fujian, Guangdong et Hainan –, et l'on prévoyait de l'étendre en 2002 à toutes les provinces déficitaires en céréales.

En réponse à l'accession à l'OMC, le gouvernement a également élaboré des plans ambitieux pour intensifier les investissements dirigés vers l'infrastructure des marchés. Il existe, en effet, un besoin reconnu de créer un réseau efficace d'information des marchés à l'échelle nationale. Le Ministère de l'agriculture s'efforce de normaliser les produits agricoles au plan de la qualité et de promouvoir leur commercialisation par les agriculteurs. On envisage, dans cette

perspective, la création d'associations centrées sur les technologies agricoles. Toutes ces mesures s'inscrivent dans un effort visant à réorienter les ressources budgétaires – employées précédemment pour financer les coûteux programmes nationaux de subvention des prix – vers les investissements entraînant une amélioration de la productivité et de l'infrastructure de commercialisation. L'ampleur de cette réorientation est illustrée par le fait que le volume total des subsides versés au titre des interventions sur les prix et les marchés avait atteint, en 2000, 40,3 milliards de yuan renminbi, soit près de 4 pour cent du budget national.

Les politiques d'utilisation des terres, l'organisation des exploitations agricoles et les entreprises agricoles

La faible surface des exploitations agricoles chinoises pourrait entraver les gains de productivité.

Les répercussions de l'accession de la Chine à l'OMC au plan de l'utilisation des terres et de l'organisation des exploitations agricoles font également l'objet d'un débat animé. Les préoccupations qu'elle suscite sont axées sur la capacité concurrentielle des petites exploitations agricoles chinoises une fois le commerce libéralisé. Rappelons que tous les ménages agricoles chinois sont titulaires d'une parcelle de terre, mais que cette terre, déjà très exiguë, tend à se restreindre encore puisqu'elle est tombée de 0,56 ha en 1980, à 0,45 ha en moyenne en 2000. Bien qu'une telle structure puisse être considérée comme positive aux plans de l'équité et de la stabilité sociales, la fragmentation des terres ne manquera pas de nuire à une meilleure productivité de la main-d'œuvre et des revenus agricoles. Pour certains, il serait possible d'agrandir les fermes et d'améliorer la productivité si le régime foncier offrait de meilleures garanties. D'autres réclament la poursuite du régime selon lequel les autorités locales réattribuent de façon périodique la terre aux agriculteurs afin qu'elle demeure entre les mains de l'ensemble des résidents ruraux.

Bien que de nombreux responsables semblent aujourd'hui tableer sur un raffermissement des régimes fonciers, ils restent à la recherche de mesures supplémentaires permettant de conserver certaines des garanties d'équité offertes par le régime actuel de gestion des terres. La loi dispose que, dans les régions rurales, la terre est détenue collectivement par le village, qui se compose en moyenne de 300 ménages, ou par un groupe restreint, le *cunmin xiaozu*, qui se compose normalement de 15 à 30 ménages, et elle est louée à des ménages. L'un des changements les plus importants apportés ces dernières années concerne l'extension, de 15 à 30 ans, de la durée des contrats d'utilisation. En 2000, près de 98 pour cent des villages avaient déjà amendé les contrats passés avec les agriculteurs afin de tenir compte de cette extension des droits d'utilisation⁶³.

Le gouvernement cherche aujourd'hui à établir un mécanisme qui permettrait aux agriculteurs exerçant encore à plein temps d'obtenir un supplément de terre à cultiver afin d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur compétitivité. A cette fin, une nouvelle loi concernant

les baux ruraux a récemment été élaborée. Bien que la propriété de la terre demeure entre les mains de la collectivité, la loi confère au titulaire du contrat la quasi-totalité des autres droits dont il jouirait dans le cadre d'un régime de propriété privé. En particulier, la loi définit clairement les droits de transfert et d'échange des terres soumises à bail. Il s'agit là d'une reconnaissance des changements en cours car, en effet, une proportion croissante des terres chinoises se trouve mise en location⁶⁴. La nouvelle loi autorise également les agriculteurs à utiliser les terres prises en location comme caution en vue d'obtenir des prêts commerciaux, et elle permet aux membres de la famille d'hériter des titres fonciers au cours de la période soumise à contrat.

Les autorités encouragent également les grandes entreprises agricoles, afin de renforcer la productivité de l'agriculture du pays; mais cette question reste controversée. Des exploitations de grande envergure ont bénéficié d'un soutien sous forme d'incitations telles que les dégrèvements fiscaux pour les investissements d'infrastructures, les subventions au crédit pour les intrants et le financement d'installations de transformation des aliments.

Parallèlement, on s'efforce d'améliorer la productivité des exploitations agricoles en encourageant les organisations d'agriculteurs. Les décideurs admettent aujourd'hui que, compte tenu de la faible surface des fermes chinoises, la création d'organisations rurales efficaces pourrait représenter l'option la plus prometteuse pour ce qui est d'augmenter la productivité et les revenus. C'est dans cette perspective que les quelque 240 millions d'exploitations agricoles chinoises ont été autorisées à se constituer en organisations d'agriculteurs. Ces dernières sont encouragées à opérer en collaboration étroite avec les autorités gouvernementales dans le domaine de la diffusion de la technologie, de l'information sur les marchés et du contrôle de la qualité⁶⁵.

Les réformes du secteur financier

Les réformes du secteur financier ont été plus lentes que celles concernant certains des autres secteurs, et le gouvernement conserve la haute main dans ce domaine⁶⁶. Les engagements pris par la Chine, stipulent qu'elle ouvrira graduellement ses marchés financiers. Après une période de transition de quatre ans, toutes les restrictions d'ordre régional seront supprimées et les banques bénéficieront d'un régime national non discriminatoire. Les répercussions pour le secteur agricole ne sont pas claires; dans les régions pauvres en particulier, le secteur risque d'en pâtir; cependant, il n'est pas sûr que la situation s'aggrave relativement au régime précédent. Le secteur financier, quant à lui, a systématiquement extrait des fonds du secteur agricole⁶⁷ et, tout au long de la période de réforme, on a enregistré un reflux net de capitaux. Cependant, l'expérience d'autres pays donne à penser qu'à court terme, les petits agriculteurs démunis se verront rationner le crédit jusqu'à disparition⁶⁸.

Les investissements agricoles et les politiques de soutien

La Chine a accepté, et c'est l'une de ses concessions les plus fondamentales, d'éliminer progressivement ses subventions à l'exportation au cours de la première année d'accès à l'OMC. De telles subventions ont fréquemment servi à promouvoir les exportations de maïs, de coton et d'autres produits agricoles; de la sorte, les prix intérieurs bénéficiaient d'un soutien indirect.

En outre, l'OMC exerce un contrôle très strict sur le type et sur le montant de certaines subventions pouvant être offertes par les pays membres. Tout comme les autres membres de l'OMC, la Chine doit fixer des règles précises concernant le montant pouvant être intégré à la politique de la «catégorie orange» (voir encadré 2, p. 44). Le protocole d'accession de la Chine fixe le niveau *de minimis* de subvention à 8,5 pour cent de la valeur brute de la production agricole. Selon une étude récapitulative des investissements gouvernementaux dans ces secteurs, la limite *de minimis* a peu de chances d'être contraignante pour le moment⁶⁹. Les véritables conséquences pourraient ne pas se faire sentir avant quelque temps, les budgets devenant alors plus souples après des années de poursuite de la croissance économique.

Une fois tournée la page de l'accession à l'OMC, la Chine pourra mieux s'interroger sur la meilleure façon d'utiliser ses conditions *de minimis*. Une étude récente a montré qu'en dépit du fait que les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que l'élevage et l'horticulture, avaient des TPN négatifs fin 2001, de nombreux produits nécessitant une forte intensité d'utilisation des terres, dont le maïs, le blé, les oléagineuses et le sucre, avaient des TPN positifs, allant de 5 à 40 pour cent⁷⁰. Les cultures présentant des TPN positifs relèvent pratiquement toutes de la gestion du contingent tarifaire; ce constat a d'importantes implications sur les modalités permettant à la Chine de soutenir le plus efficacement possible son secteur agricole. Plutôt que de poursuivre dans l'optique de soutien au marché ou de subventions, la Chine pourrait promouvoir des mesures renforçant la productivité telles que la recherche agricole et les investissements dans les domaines du transport et des communications.

L'incidence de l'accession à l'OMC est destinée à varier, non seulement d'une culture à l'autre, mais selon les régions, en fonction de leur avantage comparatif en matière de production agricole et de politiques gouvernementales. Il est souhaitable que, lors de la réorientation du régime de soutien au secteur, le caractère différencié de cette incidence au niveau régional soit pleinement pris en compte, une juste priorité étant accordée aux effets produits sur les régions rurales les plus pauvres.

Les récents remaniements apportés à la politique de soutien du gouvernement en faveur du renforcement de la productivité agricole semblent indiquer que les changements de politiques sont déjà en cours. A titre d'exemple, vers la fin des années 90, les dépenses

La Chine réoriente son régime de soutien à l'agriculture, passant du soutien des prix aux investissements destinés à renforcer la productivité.

gouvernementales réelles au titre de la recherche agricole ont progressé d'environ 10 pour cent par an – et les investissements publics dans le domaine de la biotechnologie végétale ont connu un taux de croissance encore plus rapide⁷¹.

Les ajustements structurels du secteur agricole constituent une priorité.

Les ajustements structurels et les macropolitiques touchant l'agriculture

Les ajustements structurels touchant l'agriculture, déjà promus au rang d'objectif central des politiques du gouvernement en 2000, ont encore gagné en importance en 2001. Ces ajustements comprennent les changements structurels dans la hiérarchie des denrées agricoles, l'amélioration de la qualité pour les principales denrées, et la promotion de la spécialisation régionale. Ces nouvelles orientations de politique, qui découlent en partie des efforts déployés par la Chine pour se préparer à l'adhésion à l'OMC, portent l'appellation suivante: «Ajustements stratégiques de la structure agricole»⁷². Les principales politiques et mesures de soutien concernant ces ajustements englobent bon nombre des dispositions analysées plus haut.

Le cap fixé aux politiques est de relancer les réformes du système de commercialisation des céréales et de réorienter une partie des ressources allouées par le gouvernement – initialement orientées vers le coton et vers les céréales constituant l'alimentation de base – en faveur de produits agricoles pour lesquels la Chine dispose d'un avantage comparatif, tels que les cultures maraîchères, mais aussi de promouvoir la spécialisation régionale. Il s'agit, ce faisant, de s'appuyer davantage sur des mesures indirectes compatibles avec la philosophie de l'OMC: améliorations technologiques, investissements dans l'infrastructure et création d'un contexte institutionnel et économique propice.

Un certain nombre de politiques pourront venir compléter la transformation structurelle de l'agriculture et contribuer à accroître la capacité concurrentielle de la Chine dans un contexte post-OMC; toutefois, ces politiques ne relèvent pas des autorités directement responsables de l'agriculture. C'est pourquoi, les opérateurs agricoles devront accroître l'envergure de leurs entreprises, ce qui nécessitera le déplacement d'un nombre très important de travailleurs qui seront, dès lors, appelés à travailler davantage hors exploitation, et en particulier à se déplacer vers les zones urbaines. De ce fait, les politiques visant à promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre ne manqueront pas de profiter aux revenus et à la production agricoles. Il faudra veiller, dans cette perspective, à appliquer des politiques d'emploi favorisant l'urbanisation, le développement des cantons ruraux et la structuration du marché du travail – notamment en éliminant les barrières à l'expansion des petites entreprises des zones rurales. Une prise en compte des besoins particuliers des zones rurales les plus pauvres semble également justifiée.

CONCLUSIONS

La Chine a déjà entrepris de s'adapter au contexte dans lequel elle évoluera après son accession à l'OMC. Les barèmes tarifaires ont été abaissés; de nombreux textes législatifs et réglementaires ont été amendés; les priorités en matière d'investissement ont été réaménagées; et les stratégies politiques ont évolué. Le gouvernement dispose d'un large éventail d'options. Même si le protocole de l'OMC auquel la Chine a adhéré impose des restrictions à ses initiatives, les autorités chinoises peuvent encore soutenir de façon active le secteur agricole. Certaines initiatives dans ce domaine paraissent incontournables, telles que l'intensification du soutien par le biais d'investissements destinés à stimuler la productivité et auxquels l'OMC n'impose aucune restriction, telles aussi que les dépenses en matière de recherche agricole, de construction de réseaux routiers ou de création de réseaux d'information d'envergure nationale, parallèlement au renforcement du potentiel des barrières techniques aux échanges commerciaux, et des mesures et normes sanitaires et phytosanitaires.

Cependant, même une fois de tels investissements effectués, la Chine disposera d'une certaine latitude, compte tenu des limites de ses moyens budgétaires, pour promouvoir certains secteurs. Même si les secteurs à forte utilisation de terre risquent de rencontrer des difficultés, la Chine dispose d'un avantage comparatif pour de nombreux produits – cultures horticoles, fruits, bétail et aquaculture – en mesure de rivaliser avec les produits d'importation, voire d'être exportés.

Enfin, et c'est l'aspect le plus important, l'attitude du Gouvernement chinois à l'égard de l'OMC implique l'adoption d'un paradigme entièrement nouveau, puisque l'on passe d'une implication directe du gouvernement dans l'économie à un rôle réglementaire à caractère plus indirect. Cette réorientation exige la création d'institutions permettant la production et la gestion efficace des biens publics, ainsi que la régulation des marchés afin d'en rectifier les déviations. Si le gouvernement sait adopter une politique efficace et diversifiée, la Chine pourra alors exploiter au mieux les avantages de la situation, tout en atténuant le coût de conséquences inévitables.

III. Amérique latine et Caraïbes

VUE D'ENSEMBLE

Situation économique générale

2001 a été une année de stagnation économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'année 2001 a été une période de stagnation, voire de récession, pour la plupart des économies de la région Amérique latine et Caraïbes. L'environnement extérieur difficile, caractérisé par une faible croissance et l'instabilité des marchés financiers, est venu aggraver des problèmes internes liés à la faiblesse de la demande intérieure, aux déséquilibres macroéconomiques et à l'instabilité politique dans plusieurs pays. Ces facteurs ont entraîné une nette réduction du rythme d'expansion de l'activité économique dans la région et l'on estime que le PIB a progressé d'environ 1 pour cent en 2001, soit deux fois moins qu'en 2000⁷³. En raison des effets négatifs qu'elle a sur les salaires, l'emploi et en définitive la demande effective de produits alimentaires, la contraction de l'activité économique représente un revers majeur du point de vue de la sécurité alimentaire.

Contrairement à 2000, année durant laquelle le dynamisme de l'économie des Etats-Unis a eu un impact positif plus prononcé sur le nord de la région (en particulier le Mexique) que sur le sud, en 2001 les mauvais résultats ont été à peu près également répartis dans toute la région qui a été handicapée par le fléchissement de la croissance dans les trois plus grands pays: au Mexique, le taux de croissance du PIB devrait être nul alors qu'il avait atteint 6,9 pour cent en 2000; au Brésil, après des signes de reprise prometteurs en 2000 et au début de 2001, l'économie a été durement touchée par une sévère pénurie d'électricité et par la détérioration de l'environnement économique. L'économie de l'Argentine, entrant dans sa quatrième année de récession, a été frappée par la quasi-disparition du financement externe, et l'Argentine a beaucoup de mal à réduire son déficit budgétaire et à assurer le service de sa dette publique. Ces facteurs pourraient empêcher un redressement rapide de ce pays et soulèvent des préoccupations en raison de leurs répercussions financières et commerciales sur le Marché commun du Sud (MERCOSUR) et le reste de la région. Le Pérou et l'Uruguay sont aussi dans une situation très difficile qui devrait se traduire par un taux de croissance inférieur à 1 pour cent en 2001, tandis que le Chili et le Venezuela, malgré un certain fléchissement, sont parvenus à préserver un taux de croissance d'environ 3 pour cent.

Le fléchissement de la croissance s'est transmis d'un pays à l'autre par une forte contraction du commerce. En raison de la baisse de la demande et du prix de ses produits d'exportation, la région a subi une nette diminution de ses recettes d'exportation. Les importations se

tassent aussi, mais plus lentement que les exportations, si bien que le déficit commercial de la région devait se creuser en 2001. Le déficit des opérations courantes devrait passer de 47 milliards de dollars en 2000 à 58 milliards de dollars en 2001, ce qui représente 3 pour cent du PIB de la région. Compte tenu du niveau projeté du solde des opérations courantes et des opérations de capital, le transfert net de ressources vers la région sera presque nul en 2001. En fait, pour la troisième année consécutive, les entrées brutes de capitaux devront être employées entièrement pour l'amortissement de la dette et le règlement des services facteurs.

Situation récente de l'agriculture

Sauf en 1994, 1995 et 1999, qui ont été des années particulièrement favorables pour l'agriculture, les résultats de l'agriculture de la région ces dernières années ont en général été moins bons que ceux de l'ensemble de l'économie. Cela vaut également pour 2000. En 2000, la production agricole a augmenté de 2,1 pour cent, ce qui est nettement inférieur au progrès de l'activité économique globale et à peine supérieur au taux de croissance démographique. L'insuffisance de l'augmentation de la production agricole (0,6 pour cent) a été en partie compensée par une forte expansion de l'élevage (4,4 pour cent). Les récoltes ont été mauvaises dans les trois grands pays producteurs: l'Argentine (sauf dans le cas des céréales), le Brésil (où la culture de céréales a diminué) et le Mexique. Parmi les sous-régions, seule celle des Caraïbes a obtenu des gains de production supérieurs à la moyenne, avec une augmentation globale (élevage et produits agricoles) de 3,1 pour cent. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, la croissance de la production a été proche de la moyenne régionale, 1,7 et 2,2 pour cent respectivement.

On s'attend à une certaine amélioration pour 2001. Selon les estimations, la production agricole devrait augmenter de 2,7 pour

La croissance de la production agricole a été inférieure à la moyenne en 2000.

Tableau 17

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU PIB, EN TERMES RÉELS, EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002*
	(Pourcentage)					
Argentine	8,1	3,8	-3,4	-0,5	-2,7	-1,1
Brésil	3,3	0,2	0,5	4,4	1,8	2,0
Chili	7,4	3,9	-1,1	5,4	3,3	3,0
Colombie	3,4	0,6	-4,1	2,8	1,4	2,4
Mexique	6,8	5,0	3,7	6,9	0	1,2
Pérou	6,7	-0,5	0,9	3,1	0,2	3,7
Venezuela	6,4	0,2	-6,1	3,2	2,7	1,8
Amérique latine et Caraïbes	5,3	2,3	0,1	4,1	1,0	1,7

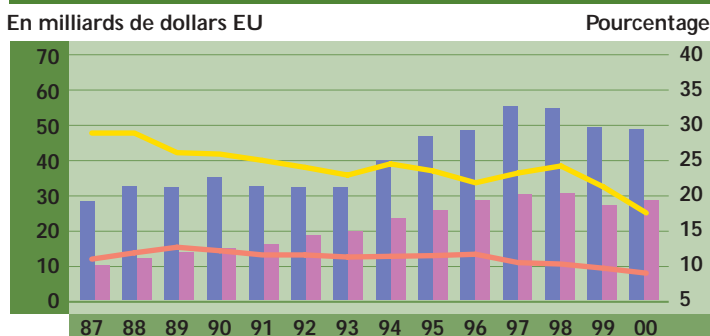
¹ Projections.

Source: FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*, décembre. Washington.

Figure 24
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES:
INDICATEURS CHOISIS

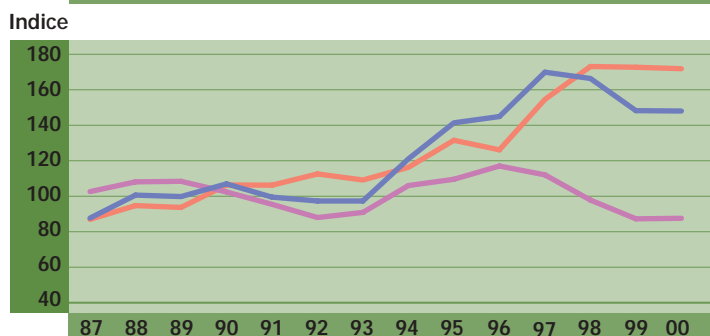
Valeur des exportations et importations agricoles et part dans les échanges totaux de marchandises

- Exportations agricoles (\$EU)
- Importations agricoles (\$EU)
- Exp. agr., part du total (%)
- Imp. agr., part du total (%)



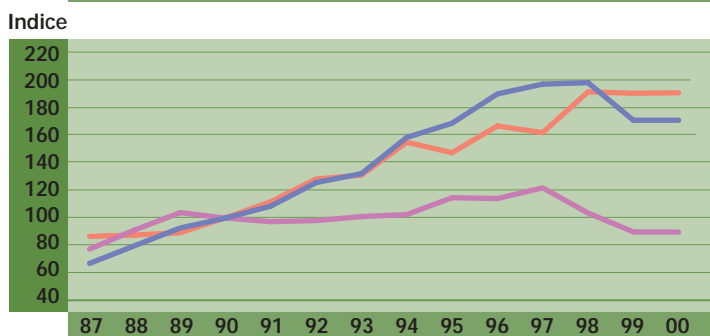
Exportations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



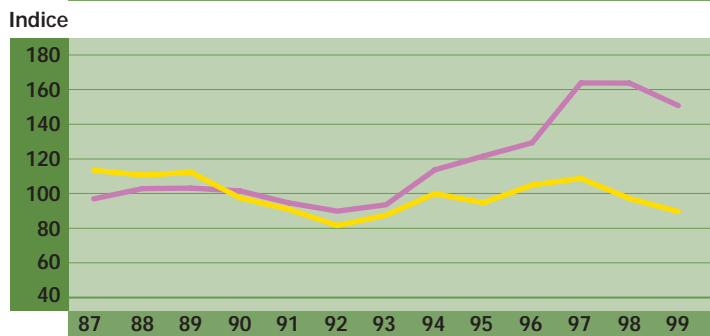
Importations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



Termes nets de l'échange entre produits agricoles et recettes
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Termes nets de l'échange
- Recettes

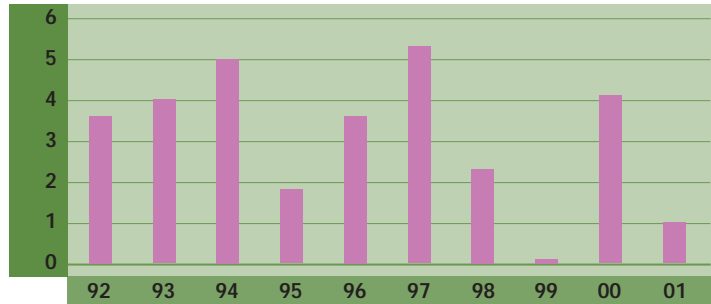


AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: INDICATEURS CHOISIS

PIB réel

(Evolution en pourcentage par rapport à l'année précédente)

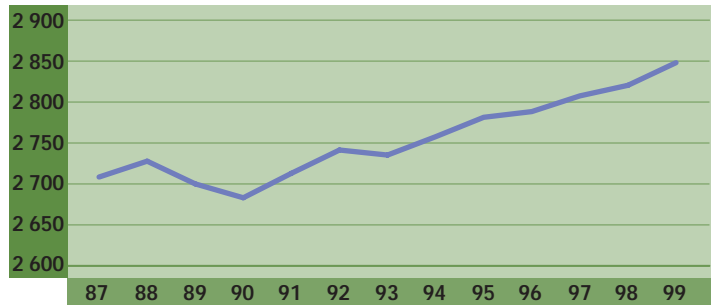
Pourcentage



Disponibilité énergétique alimentaire

(Kcal par habitant/jour)

kcal

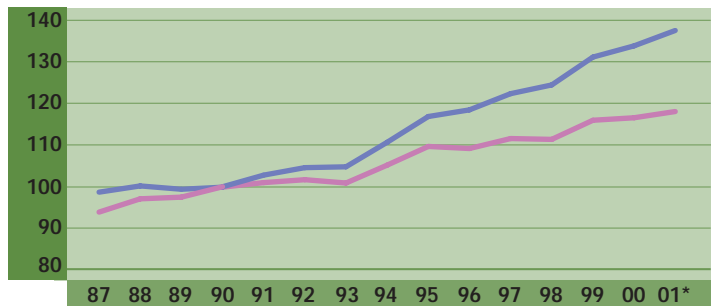


Production agricole

(Indice: 1989-1991 = 100)

- Production agricole totale
- Production alimentaire par habitant

Indice



* Estimation provisoire

Source: FAO et FMI

On s'attend à une certaine augmentation de la production agricole globale en 2001.

cent, même si cela reste inférieur à la tendance (sur la période 1991-2001, le taux de croissance moyen était d'environ 2,9 pour cent). Les conditions climatiques et la situation du marché ont eu des effets très différents sur les différents produits et pays en 2001. En particulier:

- La progression de 2,7 pour cent de la production globale est l'effet conjugué d'une expansion supérieure à la moyenne pour les cultures (4,6 pour cent globalement et 7,8 pour cent dans le cas des céréales) et inférieure à la moyenne pour l'élevage (1,8 pour cent).
- La bonne tenue de la production agricole a été due essentiellement à l'accroissement des récoltes dans les deux grands producteurs de la région: l'Argentine (+4,4 pour cent) et le Brésil (+6,8 pour cent).
- Dans la plupart des autres pays de la région, sauf au Chili et au Paraguay, l'augmentation de la production végétale en 2001 a été inférieure à la tendance. La production de l'Amérique centrale a augmenté de moins de 2 pour cent, tandis que dans les Caraïbes et plusieurs pays andins la croissance a été nulle, voire négative.
- La production céréalière a augmenté dans des proportions estimées à 7,8 pour cent, ce qui est le meilleur résultat enregistré dans la région depuis 10 ans. Toutefois, cela s'explique avant tout par la récolte exceptionnelle du Brésil, après une mauvaise année. Le Chili, le Paraguay et le Pérou ont aussi contribué, dans une moindre mesure, à la forte hausse de la production de céréales.
- En revanche, l'année 2001 a été mauvaise pour la récolte de céréales des autres grands producteurs de la région (Argentine, Colombie, Mexique et Venezuela).
- Le taux de croissance de la production animale a diminué dans toutes les sous-régions, alors qu'il avait été relativement élevé deux années précédentes. Au Brésil, en Colombie, au Mexique et au Venezuela, la production animale a diminué et, en Argentine et en Uruguay, elle a stagné ou très légèrement diminué en raison de foyers de fièvre aphteuse.

Tableau 18

TAUX DE CROISSANCE NET DE LA PRODUCTION EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

Année	Agriculture	Cultures	Céréales	Elevage
	<i>(Pourcentage)</i>			
1992-96	2,9	2,5	4,5	3,6
1997	3,3	3,7	3,3	1,9
1998	1,7	2,6	-2,4	1,1
1999	5,4	4,5	4,8	6,3
2000	2,1	0,6	2,6	4,4
2001 ¹	2,7	4,6	7,8	1,8

¹ Chiffres provisoires.

Source: FAO.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

On ne saurait trop souligner l'importance du commerce des produits agricoles pour la région Amérique latine et Caraïbes. De toutes les régions en développement, celle-ci est celle dans laquelle le montant des exportations de produits agricoles par habitant est le plus élevé. Ses exportations (environ 100 dollars par habitant et par an) représentent cinq fois celles de l'Afrique subsaharienne ou de l'Asie et du Pacifique, et plus de trois fois celles du Proche-Orient. En outre, la valeur de ses importations de produits agricoles par habitant est aussi largement supérieure à la moyenne de l'ensemble des pays en développement, sauf le Moyen-Orient. En dépit d'une industrialisation rapide, le commerce des produits agricoles et les activités économiques connexes restent des sources majeures de croissance, de création d'emplois et de recettes en devises pour cette région.

La structure du commerce extérieur des produits agricoles de la région s'est beaucoup transformée ces dernières décennies.

Toutefois, la structure et les caractéristiques du commerce agricole de la région ont beaucoup évolué durant la dernière décennie, qui a été caractérisée par des transformations économiques, politiques et institutionnelles majeures. L'agriculture de la région, et en particulier ses sous-secteurs les plus modernes et les plus ouverts sur l'extérieur, s'est révélée très capable de saisir les nouvelles occasions offertes par la libéralisation et l'intégration des marchés mondiaux. Néanmoins, elle a eu du mal à accroître sa productivité et sa compétitivité, à diversifier ses produits et à préserver sa part du marché mondial. Ces difficultés ont été dues à des contraintes internes ainsi qu'à l'intensification de la concurrence internationale, à l'instabilité des marchés, au niveau souvent insatisfaisant des prix et à la persistance d'obstacles officiels au commerce des produits agricoles.

La présente section expose des statistiques qui illustrent cette évolution. On y trouvera en particulier des indicateurs de l'importance économique du commerce des produits agricoles de l'Amérique latine et les Caraïbes, tant aujourd'hui que par le passé, et une analyse des principales caractéristiques des tendances et du rythme et de l'évolution de ce commerce.

Importance croissante du commerce des produits agricoles par rapport à la production

Les exportations de produits agricoles ont progressé plus vite que la production durant les années 90.

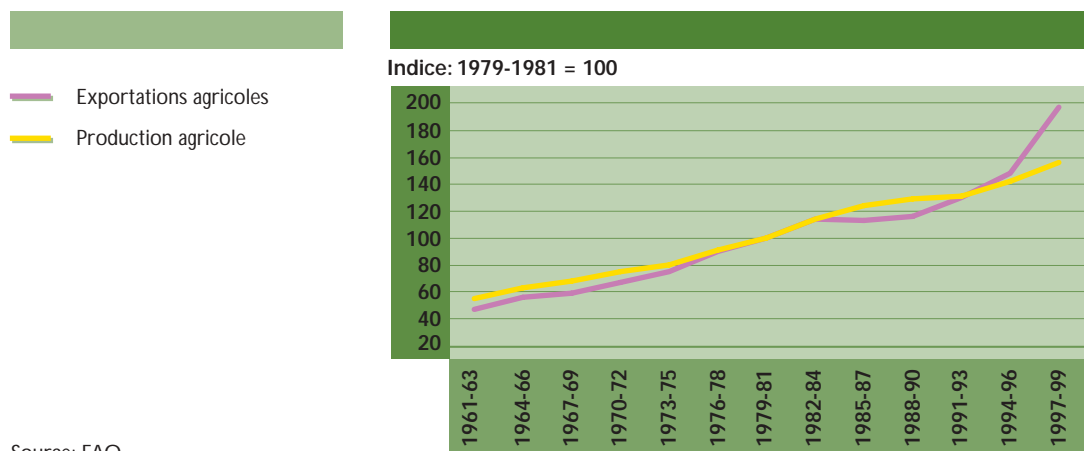
Ces dernières décennies, l'expansion du volume du commerce des produits agricoles a été nettement plus rapide que celle de la production agricole. Cette évolution, qui souligne l'intégration croissante de l'agriculture de la région dans le marché mondial, a été particulièrement prononcée depuis le milieu des années 90, période caractérisée par la libéralisation du commerce international et la revitalisation des arrangements de commerce international (figure 25). Entre 1980 et la fin des années 90, alors que le volume de la production a augmenté d'environ 56 pour cent, celui des exportations a presque doublé.

Les importations de produits agricoles ont aussi augmenté plus vite que la production. Cette évolution est particulièrement prononcée dans le cas des céréales, principale catégorie de produits importés. La figure 26 montre que l'offre de céréales par habitant a beaucoup augmenté, passant de 220 à 290 kg par an, entre le début des années 60 et 1999.

L'expansion de l'offre de céréales, qui a beaucoup contribué à l'amélioration considérable de la situation nutritionnelle dans la région depuis quelques décennies, résulte essentiellement d'une augmentation des importations. En fait, la production de céréales par habitant a diminué après le maximum atteint au milieu des années 80, tandis que les importations ont augmenté jusqu'à atteindre environ 12 pour cent de l'offre céréalière totale en 1996-1999.

Figure 25

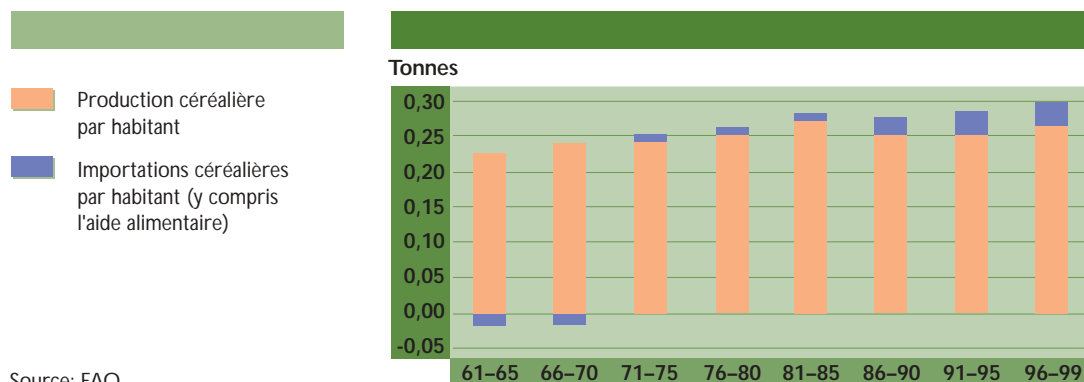
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: VOLUME DE LA PRODUCTION ET DU COMMERCE AGRICOLES



Source: FAO

Figure 26

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: PRODUCTION ET COMMERCE CÉRÉALIERS



Source: FAO

Déclin du rôle de l'agriculture dans le commerce total de marchandises

La figure 27 récapitule l'évolution générale des importations et des exportations des produits de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie et la part de ces exportations et importations dans le commerce total de marchandises.

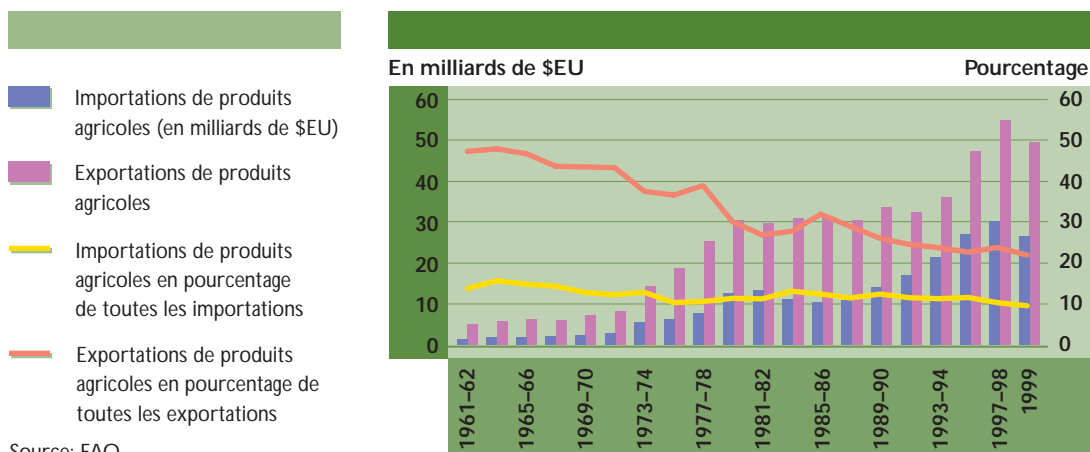
De façon générale, le commerce des produits agricoles a été très dynamique durant les années 70, en raison de la forte hausse des prix des produits d'exportation traditionnels. Ensuite, il y a eu une période de stagnation durant les années 80, les marchés de la région étant très déprimés et les prix chutant brutalement, en particulier en 1982 et 1983; la croissance a repris dans les années 90 et a été particulièrement soutenue durant les années de hausse des prix des produits primaires qu'ont été 1997 et 1998.

Malgré cette expansion vigoureuse durant l'essentiel de cette période, la part des produits agricoles dans le commerce total de la région n'a cessé de diminuer en raison du processus d'industrialisation qui a amené d'autres produits marchands – en particulier les produits manufacturés – à prendre davantage d'importance. Les exportations de produits agricoles représentaient 43 pour cent du total des exportations au début des années 70 et n'en représentent aujourd'hui plus que 20 pour cent. Cette évolution a été moins marquée dans le cas des importations, car la région a eu de plus en plus recours à l'importation pour satisfaire ses besoins alimentaires. La part des produits agricoles dans les importations a fluctué aux alentours de 12 à 13 pour cent au cours des trois dernières décennies, et elle est aujourd'hui d'environ 10 pour cent⁷⁴.

Mais la part des produits agricoles dans le total des exportations a diminué.

Figure 27

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: COMMERCE DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DES FORÊTS



Source: FAO

La région a réussi à stabiliser sa part des exportations mondiales de produits agricoles.

Stabilité de la part de la région dans le commerce mondial des produits agricoles

Malgré l'intensification de la concurrence des exportateurs traditionnels ou de nouveaux exportateurs sur le marché mondial, la région a réussi à préserver sa part du commerce mondial des produits agricoles. Cette part a fluctué autour de 15 à 17 pour cent au cours des trois dernières décennies, tendant à baisser un peu jusqu'à la fin des années 80, puis augmentant jusqu'à atteindre presque 20 pour cent ces dernières années (figure 28). Au contraire, la plupart des pays en développement des autres régions, notamment ceux d'Afrique et du Proche-Orient, ont perdu des parts de marché dans cette période⁷⁵.

La situation de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le commerce agricole mondial est très différente. Sa part dans le total des importations n'a cessé d'augmenter depuis les années 80, période à laquelle la pénurie de devises imposait une sévère restriction de toutes les importations, y compris de produits alimentaires. Aujourd'hui, cette région, où vivent environ 8 pour cent de la population mondiale, absorbe près de 10 pour cent des importations agricoles totales du monde, contre 6 pour cent à la fin des années 80 (figure 29).

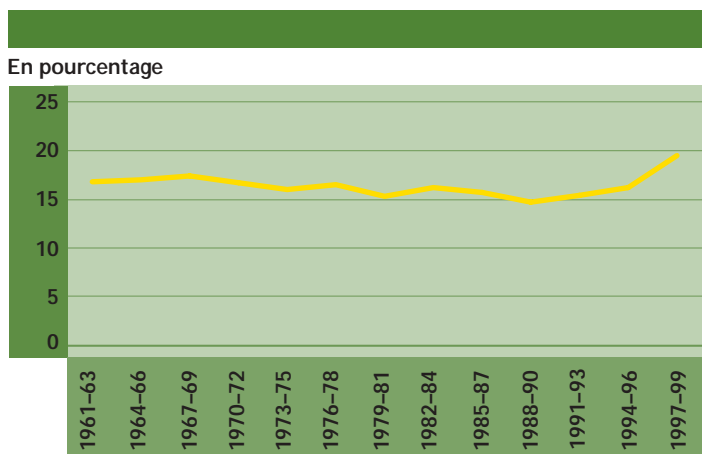
La composition des exportations de produits agricoles s'est diversifiée.

Diversification de la composition du commerce des produits agricoles

Traditionnellement, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes tiraient l'essentiel de leurs recettes d'exportations agricoles de l'exportation d'une gamme étroite de produits alimentaires et de matières premières. Toutefois, ces dernières années, le cours international de plusieurs grands produits d'exportation a beaucoup baissé (voir Le facteur prix, p. 119).

Figure 28

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: PART RÉGIONALE DES EXPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS AGRICOLES

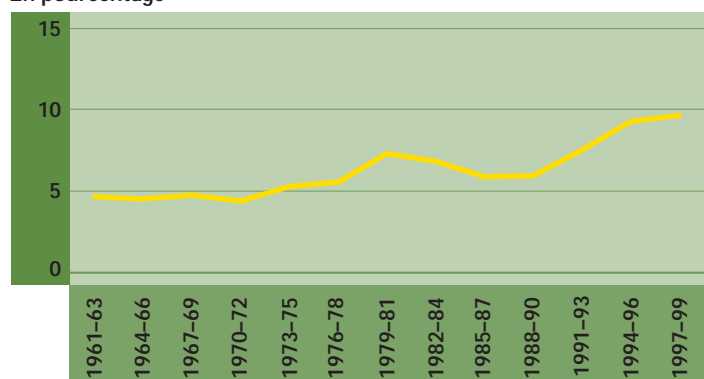


Source: FAO

Figure 29

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: PART RÉGIONALE DES IMPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS AGRICOLES

En pourcentage



Source: FAO

Tableau 19

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: PART DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION DANS L'ENSEMBLE DES EXPORTATIONS AGRICOLES, PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 1970-1972

Produits d'exportation	1970-72	1980-82	1990-92	1997-99
	<i>(Pourcentage)</i>			
Café vert	24,0	19,8	12,2	13,8
Sucre (centrifugé, brut)	17,5	19,4	11,3	5,3
Coton fibre	6,2	3,0	2,3	0,8
Bananes	5,2	3,7	7,4	5,5
Viande de bœuf et de veau	4,7	1,1	0,6	0,3
Mais	4,2	2,7	1,5	2,5
Viande de bœuf et de veau désossée	3,6	2,3	2,5	2,3
Préparations à base de viande de bœuf	2,1	1,7	1,6	1,0
Bétail	2,0	0,8	1,2	0,6
Graines de cacao	1,6	1,3	0,7	0,3
Feuilles de tabac	1,4	2,0	2,9	2,5
Blé	1,3	2,5	2,1	2,5
Tomates	1,3	0,7	0,9	1,1
Tourteaux de soja	1,2	6,2	7,9	7,6
Sucre raffiné	1,2	2,5	1,4	2,0
Total	77,5	69,6	56,6	48,0

Source: FAO.

Cela a incité de nombreux pays à faire des efforts supplémentaires de diversification des exportations, tant en élargissant la gamme des produits exportés en vrac qu'en transformant davantage ces produits. Ces efforts ont donné des résultats plus ou moins satisfaisants selon les pays, mais globalement ils ont entraîné une évolution importante de la structure des

produits d'exportation. Les modifications sont récapitulées au tableau 19, qui indique les 15 principaux produits agricoles exportés par la région, classés selon leur ordre d'importance en 1970-1972, et l'évolution de leur part dans le total des exportations de produits agricoles.

Il convient de noter les points suivants:

- Les 15 produits mentionnés dans ce tableau représentaient près de 80 pour cent des exportations totales de produits agricoles au début des années 70 et cette proportion est tombée à moins de 50 pour cent aujourd'hui. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre d'autres produits ont pris plus d'importance⁷⁶.
- La détérioration des conditions du marché international pour les exportations traditionnelles de produits tropicaux de la région a entraîné une forte baisse de l'importance relative de ces produits. Le café reste le premier produit primaire d'exportation de la région, mais aujourd'hui il représente moins de 15 pour cent du total des

Femmes d'une coopérative triant les grains de café

En Amérique latine et dans les Caraïbes, certains produits d'exportation traditionnels, dont le café, ont subi un déclin constant au cours des dernières années. Cependant, le café reste la principale denrée agricole d'exportation de la région



exportations de produits agricoles, contre un quart au début des années 70. Les parts du coton, du cacao et surtout du sucre brut ont aussi diminué.

- La contrepartie de la baisse de la part de marché des produits tropicaux traditionnels a été le développement des exportations de graines oléagineuses et de produits connexes ainsi que de fruits, céréales et légumes.
- Le soja et les tourteaux de soja, dont la part était négligeable au début des années 70, représentaient ces dernières années pas moins de 17 pour cent des exportations de produits agricoles de la région. Toutefois, cette expansion s'est faite sur une base très étroite, puisqu'elle résulte essentiellement du développement spectaculaire de la culture du soja en Argentine et au Brésil (voir encadré 7).

L'évolution de la composition et la diversification des produits d'exportation agricole sont mises en évidence dans le tableau 20, qui montre la part des 15 premiers produits d'exportation agricole en 1997-1999. Ces produits représentent seulement 60 pour cent du total des produits d'exportation agricole, contre près de 80 pour cent en 1970-1972.

Les pays développés à économie de marché restent le principal débouché pour les exportations de produits agricoles de la région.

Diversification géographique des marchés

Traditionnellement, les exportations de produits agricoles de la région étaient destinées principalement aux pays industriels, qui en absorbent environ 60 pour cent et fournissent plus de la moitié de ses importations de produits agricoles (tableau 21)⁷⁷.

Tableau 20

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: PART DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION DANS LE TOTAL DES EXPORTATIONS AGRICOLES, 1997-1999

Produits d'exportation	(Pourcentage)
Café vert	13,8
Tourteaux de soja	7,6
Fèves de soja	5,6
Bananes	5,5
Sucre (centrifugé, brut)	5,3
Huile de soja	3,9
Matières organiques non traitées (29)	3,0
Feuilles de tabac	2,5
Mais	2,5
Blé	2,5
Jus d'orange concentré	2,3
Viande désossée de bœuf et de veau	2,3
Sucre raffiné	2,0
Huile de graines de tournesol	1,9
Préparations alimentaires	1,4
Total	62,0

Source: FAO.

Encadré 7

LE SOJA EN ARGENTINE ET AU BRÉSIL

Un des aspects les plus notables de l'évolution récente de l'agriculture en Amérique latine est que l'Argentine et le Brésil sont devenus deux des premiers exportateurs et producteurs de soja du monde. Au début des années 60, la production de soja du Brésil ne représentait que 1 pour cent de la production mondiale et le soja était quasiment inconnu en Argentine. A la fin de la décennie, la part totale de ces deux pays dans la production mondiale ne dépassait pas 4 pour cent, et provenait pour l'essentiel du Brésil. Les années 70 ont été marquées par une expansion phénoménale de la production de soja du Brésil, ainsi que de celle de l'Argentine avec un décalage de quelques années. La poursuite de cette expansion dans les années 80 et 90 a fait de ces pays les deuxième et troisième producteurs mondiaux, et leur production totale représentait un tiers de la production mondiale ces dernières années.

La part de l'Argentine et du Brésil dans le marché mondial de l'exportation du soja et de ses dérivés a aussi augmenté très rapidement. Leur part totale représente aujourd'hui 40 pour cent environ des exportations mondiales.

Cette expansion remarquable s'explique par de nombreux

facteurs. Au Brésil, la mise au point de variétés de soja «tropical» par le Réseau national de recherche et de vulgarisation agricoles EMBRAPA (Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuaria) a permis d'étendre la culture du sud-ouest tempéré du pays vers le centre-ouest. Les aides publiques et la stabilité macroéconomique ont aussi contribué à cette expansion rapide. En Argentine, l'essor de la production de soja a été un des effets de la hausse du cours international au début des années 70. Elle a aussi été facilitée par de bonnes conditions agroclimatiques et une amélioration des systèmes culturaux. Les rendements ont très rapidement progressé, en particulier dans les années 70, tandis que les zones cultivées se sont étendues, soit par conversion de champs affectés à la culture de céréales secondaires ou de pâturages, soit par mise en culture de nouvelles terres. La possibilité de faire une double récolte blé-soja a rendu plus rentable la production de soja. Les réformes adoptées dans les années 90 et notamment l'introduction d'une baisse de la taxe à l'exportation, ainsi que la stabilité monétaire, ont encore encouragé la production de soja.

Si les cours restent favorables, il se pourrait que la production de soja du Brésil et de l'Argentine continue d'augmen-

ter pendant de nombreuses années car ces deux pays disposent encore d'importantes superficies qui pourraient être mises en culture. Toutefois, on commence à atteindre certaines limites. L'une d'entre elles est la hausse du coût du transport. Les producteurs se trouvent également aux prises avec une augmentation des coûts de commercialisation lorsque les zones de production se déplacent vers l'intérieur du pays. L'utilisation de méthodes mécanisées à grande échelle pro-

voque une érosion du sol dans certaines zones et l'intensité de la culture compromet la fertilité naturelle du sol. Les chercheurs et les cultivateurs cherchent à mettre au point des technologies et des systèmes plus durables, par exemple labour zéro et amélioration de la rotation.

ARGENTINE ET BRÉSIL: PART DE LA PRODUCTION MONDIALE DE FÈVES DE SOJA

	1969-71	1979-81	1989-91	1999-2001
			<i>(Pourcentage)</i>	
Argentine	0,1	4,2	8,8	13,4
Brésil	3,5	15,7	18,4	20,4
Total	3,6	19,9	27,2	33,8

Source: FAO.

ARGENTINE ET BRÉSIL: PART DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES DE SOJA ET DE PRODUITS DÉRIVÉS¹

	1969-71	1979-81	1989-91	1997-99
			<i>(Pourcentage)</i>	
Argentine	0,0	5,7	15,0	16,8
Brésil	3,8	17,5	21,2	22,3
Total des deux pays	3,8	23,2	36,2	39,1

¹ Fèves de soja, tourteaux de soja, huile de soja.

Source: FAO.

Développement du commerce agricole intrarégional et des exportations vers l'Asie et le Pacifique.

Toutefois, ces dernières décennies, la répartition géographique du commerce a considérablement changé. L'Union européenne (UE) et les Etats-Unis restent les premiers débouchés des produits exportés par l'Amérique latine et les Caraïbes, mais le poids relatif des pays en développement a augmenté. En revanche, du fait du processus de transition entamé dans les années 90, les pays d'Europe orientale ont cessé d'être des partenaires commerciaux importants.

On peut observer une évolution similaire du côté des importations, avec une réduction plus prononcée de la part des pays développés, au profit des pays en développement, en tant que fournisseurs de produits agricoles de la région (tableau 22).

Le processus de diversification des marchés, qui a vu augmenter la part des pays en développement, est dû en partie au fait que la région Asie et Pacifique est un marché de plus en plus important pour la région. Toutefois, le principal moteur de ce processus a été *l'augmentation considérable du commerce intrarégional des produits agricoles*, due surtout dans les années 90, aux efforts d'intégration régionale. La part du commerce intrarégional dans le commerce total des produits agricoles est passée, entre 1990 et 1997, de 12 à 18 pour cent dans le cas des exportations, et de 28 à 38 pour cent dans le cas des importations.

Le rôle du MERCOSUR a été particulièrement important, compte tenu de la taille des pays concernés et de leur complémentarité en termes de produits. Les tableaux 23 et 24 montrent que, pour l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, la période allant du milieu des années 80 à la fin des années 90 s'est caractérisée par une réorientation majeure de leur commerce de produits agricoles, en faveur des autres pays du groupe. Ainsi, dans le cas de l'Argentine, la part des exportations de produits agricoles absorbée par les partenaires du MERCOSUR, qui

Tableau 21

DESTINATION RÉGIONALE DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EN PROVENANCE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

Destination	1980	1990	1995	1997
	<i>(Pourcentage)</i>			
Pays développés	60	66	64	63
Union européenne	30	34	32	32
Etats-Unis et Canada	24	25	24	24
Pays en développement	20	27	33	33
Amérique	10	12	17	18
Afrique	3	4	3	3
Proche-Orient	3	5	4	4
Asie et Pacifique	4	6	9	9
Pays d'Europe orientale	18	7	3	3

Source: CNUCED. 2000. *Annuaire statistique 2000*. Genève.

n'était que de 10 à 15 pour cent du total dans les années 80, est montée jusqu'à un quart environ ces dernières années. De même, la part des exportations de produits agricoles du Brésil absorbée par les autres pays du MERCOSUR, qui était à l'origine négligeable, atteint aujourd'hui près de 10 pour cent. Cette tendance à la concentration du commerce intrarégional s'observe aussi pour l'importation, comme le montre le tableau 24. En particulier, la part des produits de la région dans les importations du Brésil est passée de 27 à 45 pour cent environ. Dans le cas du Paraguay et de l'Uruguay, qui importaient déjà beaucoup des autres pays du MERCOSUR, cette orientation s'est renforcée durant la période.

Solde et importance économique des échanges agricoles

Comme les exportations de produits agricoles dépassent largement les importations de ces mêmes produits, la région a conservé un important excédent commercial dans ce secteur, même durant les périodes de dépression des marchés de ses principaux produits d'exportation (voir figure 27).

Les périodes de contraction des exportations ont toujours coïncidé avec des périodes de contraction des importations, ce qui montre à quel point la région est tributaire des recettes d'exportation de produits agricoles pour financer ses importations, y compris de produits alimentaires.

La balance commerciale globale de la région dans le secteur agricole est surtout influencée par celle des principaux exportateurs nets, l'Argentine et le Brésil, dont les excédents déjà importants ont eu tendance à augmenter encore durant la dernière décennie. Les exportations de ces deux pays représentent plus de la moitié du total des exportations de produits agricoles de la région, alors qu'ils n'importent

Tableau 22

IMPORTATIONS AGRICOLES D'ORIGINE RÉGIONALE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

Origine	1980	1990	1995	1997
		<i>(Pourcentage)</i>		
Pays développés	70	61	57	56
Union européenne	14	17	16	12
Etats-Unis et Canada	52	40	39	41
Pays en développement	26	34	41	42
Amérique	22	28	37	38
Afrique	1	1	1	1
Proche-Orient	0	0	0	0
Asie et Pacifique	4	6	9	9
Pays d'Europe orientale	5	5	1	1

Source: CNUCED. 2000. *Annuaire statistique 2000*. Genève.

L'excédent du commerce des produits agricoles s'explique essentiellement par les excédents de l'Argentine et du Brésil, mais la plupart des sous-régions sont aussi excédentaires.

qu'un quart du total des importations de produits agricoles. Néanmoins, presque tous les ans, il y a dans toute la région des pays en excédent agricole, les exceptions notables étant la sous-région des Caraïbes, qui est importatrice nette de produits agricoles depuis le début des années 90, et le Mexique (figure 30).

Pour évaluer l'importance de la balance commerciale agricole, il faut étudier, d'une part, l'importance économique des exportations de produits agricoles et, d'autre part, le coût des importations de produits agricoles. On trouvera au tableau 25 un certain nombre d'indicateurs qui illustrent ces aspects essentiels du commerce des produits agricoles. Pour l'ensemble de la région, les exportations de produits agricoles représentent environ 23 pour cent du total des exportations de marchandises, contre 29 pour cent au début des années 80, tandis que la part des importations de produits agricoles est restée assez stable, 10 à 12 pour cent du total des importations au cours des trois dernières décennies. Toutefois, ces moyennes cachent des situations très disparates entre les sous-régions et les pays.

Tableau 23

MERCOSUR: DESTINATION DES EXPORTATIONS AGRICOLES

Pays exportateurs	Destination				
	Argentine	Brésil	Paraguay	Uruguay	Total MERCOSUR
	(Pourcentage)				
Argentine					13,1
1986		12,1	0,2	0,8	11,8
1990		11,0	0,3	0,5	21,3
1994		18,1	1,9	1,3	23,1
1998		19,9	1,6	1,6	
Brésil					
1986	0,0		0,0	0,0	2,8
1990	0,5		0,4	1,0	1,9
1994	3,6		2,2	0,9	6,6
1998	4,8		3,1	1,6	9,5
Paraguay					
1986	13,5	42,3		2,3	58,2
1990	5,6	33,3		1,0	39,9
1994	4,1	47,4		0,8	52,3
1998	12,8	35,8		2,0	50,6
Uruguay					
1986	2,5	37,1	0,3		39,9
1990	2,0	30,3	0,2		32,5
1994	4,6	29,1	1,0		34,6
1998	8,2	44,9	6,3		59,4

Source: FAO.

Le commerce des produits agricoles est une composante majeure du commerce total de la région.

La région a considérablement diversifié ses exportations, en particulier à travers l'expansion des produits manufacturés, mais la part des exportations de *produits agricoles* dans le total des exportations de marchandises est restée élevée, environ 47 pour cent ces dernières années pour l'ensemble de la région, contre 70 pour cent au début des années 80. Sauf dans un petit nombre de pays dont l'économie se fonde essentiellement sur les ressources minérales, les envois de fonds des travailleurs émigrés ou le tourisme, l'agriculture reste la principale, ou du moins une des principales sources de recettes en devises. Cela vaut même pour les pays les plus industrialisés: les exportations de produits agricoles représentent environ la moitié du total des exportations en Argentine, 30 pour cent au Brésil, 32 pour cent en Colombie et 17 pour cent au Chili. Cette proportion dépasse 60 pour cent dans plusieurs pays d'Amérique centrale (Belize, Costa Rica, Guatemala et Nicaragua) et au Paraguay.

Bon nombre des pays de la région sont dans une situation apparemment paradoxale: ce sont à la fois des pays très agricoles et des

Tableau 24

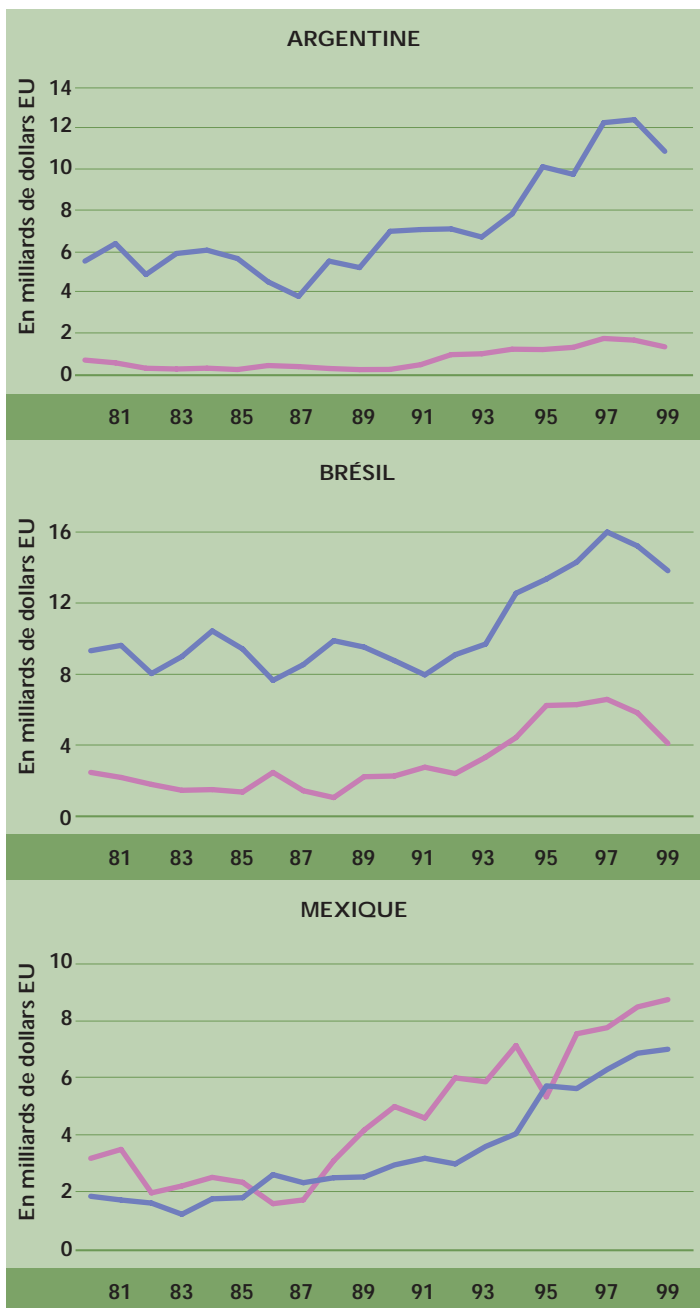
MERCOSUR: ORIGINE DES IMPORTATIONS AGRICOLES

Pays importateurs	Origine				
	Argentine	Brésil	Paraguay	Uruguay	Total MERCOSUR
	<i>(Pourcentage du total)</i>				
Argentine					31,8
1986		21,7	6,7	3,4	34,9
1990		23,6	8,0	3,4	37,0
1994		31,8	1,4	3,9	34,8
1998		27,3	3,2	4,3	
Brésil					
1986	15,7		4,1	7,6	27,4
1990	29,0		9,1	10,1	48,2
1994	32,4		5,7	8,2	46,3
1998	33,4		3,7	8,1	45,3
Paraguay					
1986	12,9	20,2		2,3	35,4
1990	13,2	19,9		1,7	34,8
1994	31,0	14,5		3,5	49,1
1998	19,5	49,3		7,7	76,5
Uruguay					
1986	16,6	25,1	6,3		47,9
1990	19,2	27,6	3,6		50,5
1994	28,8	29,6	1,1		59,6
1998	36,3	24,1	0,4		60,7

Source: FAO.

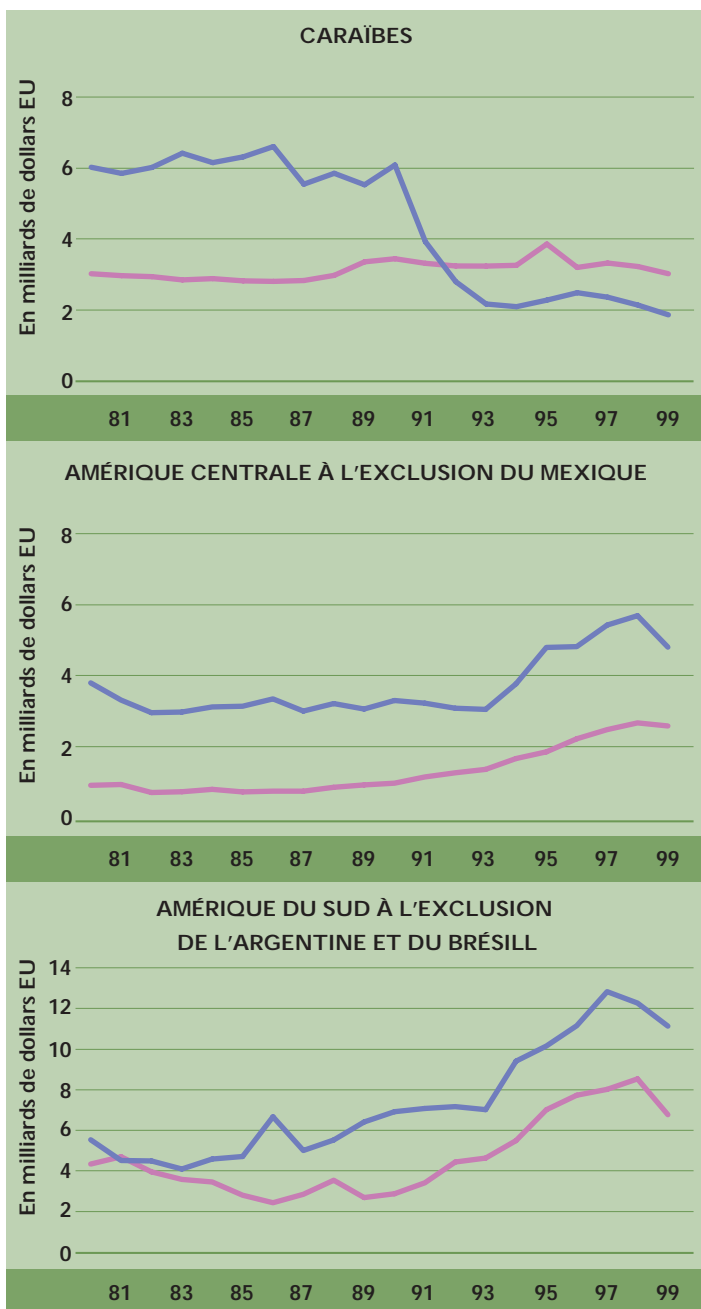
Figure 30
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES:
BALANCES COMMERCIALES AGRICOLES

— Exportations
 — Importations



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: BALANCES COMMERCIALES AGRICOLES

— Exportations
— Importations



Source: FAO

Tableau 25

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EXPRIMÉES EN COEFFICIENT DU VOLUME TOTAL DES ÉCHANGES

	1979-81	1981-83	1989-91	1997-99
	(Pourcentage)			
Argentine				
Exportations agricoles/total des exportations	69,9	69,6	56,7	46,7
Importations agricoles/total des importations	6,6	5,6	5,4	5,4
Importations agricoles/total des exportations	7,0	4,4	2,7	6,2
Brésil				
Exportations agricoles/total des exportations	44,3	40,8	26,9	29,6
Importations agricoles/total des importations	10,2	8,8	11,1	9,1
Importations agricoles/total des exportations	12,0	8,3	7,5	10,9
Mexique				
Exportations agricoles/total des exportations	12,8	6,9	11,3	10,0
Importations agricoles/total des importations	14,0	15,0	14,1	10,1
Importations agricoles/total des exportations	18,4	11,7	17,9	12,4
Caraïbes				
Exportations agricoles/total des exportations	23,6	28,4	37,9	17,8
Importations agricoles/total des importations	9,7	10,8	15,3	13,0
Importations agricoles/total des exportations	11,3	13,6	24,7	26,8
Amérique centrale, à l'exclusion du Mexique				
Exportations agricoles/total des exportations	71,9	69,6	64,4	49,1
Importations agricoles/total des importations	12,1	11,8	12,3	13,0
Importations agricoles/total des exportations	17,3	17,9	20,4	23,9
Amérique du Sud, à l'exclusion de l'Argentine et du Brésil				
Exportations agricoles/total des exportations	14,8	13,9	16,8	19,7
Importations agricoles/total des importations	14,2	14,8	9,8	11,5
Importations agricoles/total des exportations	12,1	13,0	7,4	12,7
Amérique latine et Caraïbes				
Exportations agricoles/total des exportations	29,1	27,2	25,9	23,3
Importations agricoles/total des importations	11,5	11,9	12,2	10,2
Importations agricoles/total des exportations	12,6	11,5	11,4	12,7

Source: FAO.

pays très tributaires de l'importation de produits agricoles. Cela s'explique généralement par le fait que les produits exportés (essentiellement des produits primaires non alimentaires) ne sont pas les mêmes que les produits importés (principalement des céréales). Cette spécialisation agricole, qui donnait souvent un faible rang de priorité à la production vivrière destinée à la consommation nationale, était censée exploiter au mieux l'avantage comparatif et la compétitivité de la région, et donc apporter un excédent de recettes courantes.

Toutefois, dans de nombreuses périodes et circonstances, ces attentes ne se sont pas réalisées. Les exportations de produits agricoles ont perdu de leur importance relative tandis que les importations ont augmenté. Les importations jouent un rôle croissant dans l'alimentation de ces pays, mais l'augmentation de la facture alimentaire n'a pas toujours pu être couverte par la hausse des recettes en devises.

Le facteur prix

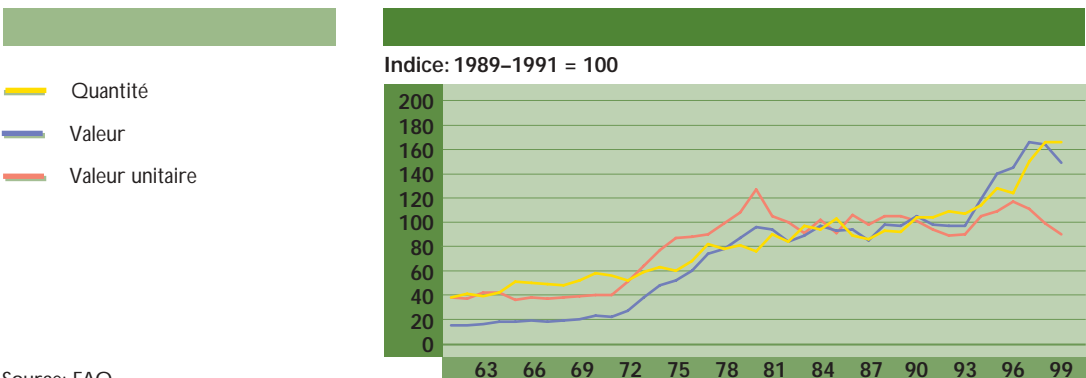
En raison de leurs effets immédiats sur les recettes d'exportation et la facture d'importation, les fluctuations des prix des produits primaires ont souvent une influence déterminante sur les cycles de prospérité et de dépression de nombreux pays de la région. Pour l'ensemble de la région, l'indicateur des prix unitaires à l'exportation des produits agricoles (en dollars courants) a stagné ou eu tendance à décliner au début des années 80, cette baisse étant interrompue de sursauts temporaires comme en 1979-1981 et 1995-1997 (figure 31).

La région a compensé le déclin des prix des produits d'exportation agricoles en accroissant les volumes exportés.

Malgré cette évolution généralement défavorable des prix, la région a réussi à accroître ses recettes d'exportation de produits agricoles, notamment au cours de la dernière décennie, par une forte expansion du volume exporté. Alors que la valeur unitaire des produits d'exportation agricoles a diminué d'environ 10 pour cent entre 1989-1991 et 1999, la valeur globale de ces exportations a augmenté de 50 pour cent durant la même période.

On peut observer des tendances similaires au niveau des différents produits. L'augmentation assez régulière du volume des exportations, même durant les périodes de crise, confirme que les cours internationaux ont eu un effet déterminant sur les résultats de l'agriculture à l'exportation.

Figure 31
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: QUANTITÉ, VALEUR ET VALEUR UNITAIRE DES EXPORTATIONS AGRICOLES



Source: FAO

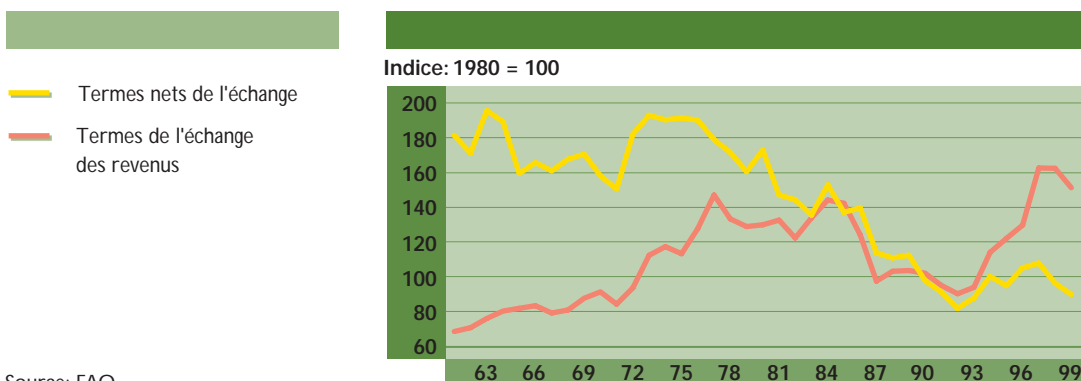
Comme nous l'avons vu plus haut, dans l'ensemble les deux dernières décennies ont été défavorables aux principaux exportateurs de produits tropicaux; le prix des céréales a augmenté (il ne faut pas oublier que, sauf les deux grandes exceptions que sont l'Argentine et l'Uruguay, la plupart des pays de la région Amérique latine et Caraïbes sont importateurs nets de céréales), et la baisse des prix des produits exportés n'a pas toujours pu être compensée par une hausse des volumes.

Pour se faire une meilleure idée de l'importance des variations des flux agricoles, il convient d'examiner aussi les prix des produits importés par la région. La figure 32 montre l'évolution de deux indices: les *termes de l'échange de troc* des produits agricoles (ratio valeur unitaire des produits agricoles exportés par la région/valeur unitaire des produits manufacturés); et les *termes de l'échange des revenus* (ratio valeur des exportations de produits agricoles/prix des produits manufacturés ou *pouvoir d'achat*).

Dans l'ensemble, on constate que les termes de l'échange de troc sont restés stables dans les années 60 et au début des années 70; ils se sont nettement améliorés durant la crise alimentaire du milieu des années 70, puis ils se sont longtemps détériorés, depuis le milieu des années 70 jusqu'en 1993, avec quelques rebonds temporaires, comme lors de la crise alimentaire de 1984; et, enfin, ils se sont redressés ces dernières années. L'évolution du pouvoir d'achat est plus encourageante: il a aussi eu tendance à baisser entre 1985 et 1992 mais, à d'autres périodes, il s'est considérablement accru. Là encore, cela montre que la région est capable de contrebalancer une évolution défavorable des prix en accroissant le volume de ses exportations de produits agricoles. Si l'on prend comme période de référence les années 1989 à 1991 et 1999, les prix des produits agricoles ont baissé de 6 pour cent par rapport à ceux des produits manufacturés, mais le

Figure 32

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: TERMES DE L'ÉCHANGE DES PRODUITS AGRICOLES



Source: FAO



FAO/2012/06 - BIZZARRI

Emballage des produits d'exportation au Venezuela

Différents aspects de la préparation et de l'emballage des plantains destinés à l'exportation: le pesage des caisses de fruits

volume des exportations de produits agricoles a progressé de près de 70 pour cent. La hausse des recettes d'exportation agricoles qui en résulte aurait permis d'acheter 56 pour cent de produits manufacturés de plus⁷⁸.

CONCLUSIONS

Il faut replacer les différents aspects du commerce des produits agricoles examinés dans cette section dans leur cadre institutionnel caractérisé, en particulier depuis le milieu des années 80, par une libéralisation croissante du commerce extérieur et des changes. Cette nouvelle orientation s'est traduite par une réduction des interventions de l'Etat et par des efforts visant à accroître la compétitivité internationale en donnant un plus grand rôle au secteur privé. De nombreux pays ont remplacé des régimes de taux de change préférentiels ou fixes par le flottement pur ou par divers systèmes d'encadrement. La moyenne des droits de douane et leur dispersion ont considérablement diminué. Les obstacles administratifs et non tarifaires au commerce ont été démantelés.

Cette évolution s'est faite en dépit de la lenteur de la libéralisation du commerce des produits agricoles et des politiques de soutien appliquées par de nombreux partenaires commerciaux de la région. Les pays industriels ont préservé une forte protection, particulièrement dans l'agriculture⁷⁹. Outre les obstacles tarifaires traditionnels, de nombreux obstacles non tarifaires tels que des règlements sanitai-

Les arrangements commerciaux régionaux ont joué un rôle important mais se heurtent à des obstacles considérables.

res et phytosanitaires entravent de plus en plus les exportations de produits agricoles de la région. En outre, le niveau élevé des subventions à l'agriculture versées par les pays industriels éroderait la compétitivité de la région sur le marché mondial⁹⁰.

C'est donc en dépit d'obstacles importants que l'Amérique latine et les Caraïbes ont pu accroître la valeur et le pouvoir d'achat de leurs exportations de produits agricoles entre le milieu des années 80 et la fin des années 90. Cela peut s'expliquer par le fait que la région a opté pour le libre-échange et a fait des efforts considérables pour renforcer ses liens avec l'économie mondiale, après l'expérience très décevante des politiques d'industrialisation introverties. Ce regain de dynamisme peut être attribué à l'augmentation générale de la demande d'importation des principaux partenaires commerciaux de la région, et en particulier à une période de forte croissance exceptionnellement longue aux Etats-Unis. *A contrario*, la détérioration du commerce extérieur de la région ces dernières années est due en partie au net ralentissement de la croissance des pays industriels, ce qui montre une fois de plus à quel point le commerce agricole de la région est tributaire d'événements sur lesquels celle-ci n'a aucune prise.

La revitalisation du commerce agricole de la région entre le milieu des années 80 et la fin des années 90 a aussi été due au développement des accords commerciaux régionaux, inspirés des exemples que sont la Communauté européenne et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu au début des années 90. Ce phénomène a été facilité par la convergence des politiques économiques et des régimes politiques dans les pays de la région. Cette convergence a aussi entraîné, outre des accords officiels de commerce et de coopération, une intégration de fait qui a stimulé le commerce et l'investissement intrarégionaux. Les effets bénéfiques de ce processus ont aussi touché le commerce des produits agricoles, comme on l'a vu dans le cas du MERCOSUR.

La région pourrait avoir plusieurs défis importants à relever ces prochaines années. On a constaté plus haut que les importations de produits agricoles ont tendance à augmenter plus vite que les exportations de produits agricoles et, pour de nombreux pays, la facture alimentaire est devenue une lourde charge. Cela amène à se demander comment serait-il possible de maintenir une agriculture libérale et orientée vers l'exportation sans trop pénaliser la production alimentaire pour le marché national, et comment faciliter le processus d'ajustement à la concurrence des importations et accroître la compétitivité et la productivité des producteurs nationaux sans mettre en place des mécanismes de protection permanents. Quelle que soit l'option choisie par les pays, il faudra tenir compte dans la politique commerciale des risques de polarisation ou d'iniquité. Il faut laisser aux secteurs qui ont plus de mal à tirer parti de l'élargissement des marchés le temps nécessaire pour s'adapter au moyen de mécanismes plus lents mais clairement définis.

Les agriculteurs et les gouvernements de la région ont encore fort à faire.

Malgré les progrès accomplis, on est encore loin de l'intégration complète. L'expérience récente a montré (notamment dans le cas du MERCOSUR) qu'en période de tension économique, il est parfois difficile de concilier les objectifs régionaux et les intérêts nationaux. Pour l'avenir, il faudra préserver l'élan de l'intégration et l'élargir à d'autres pays, sans détourner les échanges et de façon non discriminatoire. L'équité sociale doit également être une considération majeure. Comme l'a dit la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'intégration sociale au niveau des pays doit compléter l'intégration régionale, au moyen de politiques visant à réduire la marginalisation et à faire mieux bénéficier chacun des gains de compétitivité internationale⁸¹.

Pour terminer, nous avons vu que la composition des produits échangés évolue rapidement et que les produits transformés, différenciés ou spécialisés prennent de plus en plus d'importance. Ce phénomène, qui est particulièrement prononcé dans la région Amérique latine et Caraïbes, implique que l'influence des dotations de ressources naturelles sur l'avantage comparatif tend à diminuer. Par conséquent, il faudra de plus en plus agir sur les plans de la technologie et des compétences de gestion et de commercialisation, appliquées à un large éventail de produits diversifiés et à forte valeur ajoutée. Le secteur public a aussi un rôle important à jouer en créant un environnement macroéconomique et réglementaire favorable au développement de l'agro-industrie, en rationalisant le marché du crédit et en investissant dans les infrastructures de commercialisation, l'information et la recherche appliquée⁸².

IV. Proche-Orient et Afrique du Nord

VUE D'ENSEMBLE

Situation économique générale

La région Proche-Orient et Afrique du Nord a enregistré une hausse du PIB réel de 5,9 pour cent en 2000, ce qui est dû essentiellement à la montée du prix du pétrole.

En 2000, le PIB de la région Proche-Orient et Afrique du Nord a augmenté de 5,9 pour cent, ce qui représente un net redressement après le 1,1 pour cent de 1999, et plus que la moyenne de 3,3 pour cent enregistrée entre 1993 et 1999⁸³. L'amélioration a été due essentiellement à une forte hausse du prix du pétrole, qui est la principale ressource de nombreux pays de la région. D'après les projections, le taux de croissance réel du PIB devrait atteindre 1,8 pour cent en 2001. La détérioration de la situation macroéconomique de la région en 2001 est due essentiellement au ralentissement de la croissance mondiale et à ses effets négatifs sur la demande et le prix du pétrole.

Les événements du 11 septembre ont encore fait baisser le prix du pétrole ainsi que ceux de la plupart des autres produits primaires. Les pays exportateurs de pétrole devraient être les plus touchés. Toutefois, dans plusieurs pays, notamment au Proche-Orient, l'impact sera amorti par les politiques économiques assez prudentes appliquées durant la période au cours de laquelle les prix étaient élevés. L'aggravation des problèmes de sécurité régionale a pesé sur le tourisme, qui est particulièrement important pour l'Égypte et la Jordanie.

En Iran, le taux de croissance du PIB a légèrement diminué, passant de 5,8 pour cent en 2000 à 5 pour cent en 2001. L'accroissement de la production agricole après une longue sécheresse, les bons résultats du secteur de la construction et du secteur manufacturier et le redressement de la demande intérieure devraient soutenir la croissance en 2002.

L'Arabie saoudite a enregistré un taux de croissance très satisfaisant de 4,5 pour cent en 2000, mais celui-ci devrait tomber à 2,3 pour cent en 2001. Il devrait baisser encore, jusqu'à 1,5 pour cent environ, en 2002. Les autorités ont pris des mesures de restriction des dépenses pour atténuer les effets des fluctuations du prix du pétrole et réduire l'endettement intérieur qui est élevé.

L'Algérie, autre pays producteur de pétrole, a obtenu une croissance de 2,4 pour cent en 2000, et on prévoit une croissance de 3,6 pour cent en 2001. Le Fonds de stabilisation pétrolier créé durant la période de forte hausse des prix aidera à atténuer l'impact de la baisse et le taux de croissance devrait rester assez stable, aux alentours de 3,5 pour cent en 2002.

Au Maroc, le taux de croissance du PIB n'a atteint que 0,8 pour cent en 2000. Cela s'explique essentiellement par les effets de la

Le fléchissement de la croissance de l'économie mondiale et les événements du 11 septembre ont fait baisser le taux de croissance de la région, qui ne devrait pas dépasser 1,8 pour cent pour 2001.

sécheresse sur l'agriculture. On estime que le taux de croissance a atteint 6,1 pour cent en 2001 et, selon les projections, il devrait atteindre 4,4 pour cent en 2002.

En Egypte, le PIB réel, après avoir augmenté de 5,1 pour cent en 2000, ne devrait augmenter que de 3,3 pour cent en 2001. La dépréciation de 25 pour cent de la monnaie, intervenue au milieu de 2000, et la conclusion de l'Accord de libre-échange avec l'UE, au milieu de 2001, devraient stimuler les exportations.

Dans le cas des pays de l'est de la Méditerranée (Jordanie, Liban et République arabe syrienne), la croissance projetée est un peu plus faible que dans l'ensemble de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ce qui est dû en partie aux problèmes de sécurité.

L'économie turque a rebondi après une contraction de 4,7 pour cent en 1999. En 2000, son taux de croissance a atteint 7,2 pour cent en termes réels. Toutefois, en 2001 il devrait retomber à 6,1 pour cent. La consommation privée⁸⁴ et les dépenses de capital fixe se sont effondrées en raison des incertitudes consécutives à la dévaluation. Cette évolution a été aggravée par les répercussions des attentats sur l'économie mondiale. Selon les projections, le taux de croissance devrait augmenter en 2002 et atteindre 4 pour cent.

Situation de l'agriculture

Le principal facteur qui a affecté l'agriculture dans la région en 2000 a été la sécheresse. La production agricole a stagné après un recul de 4,2 pour cent en 1999. La production de céréales a diminué pour la deuxième année consécutive. La sécheresse a persisté en 2001 dans de nombreux pays, pour la troisième année dans le cas de plusieurs d'entre eux, et l'on estime que la production agricole a encore diminué de 2 pour cent. Les résultats auraient été encore plus catastrophiques si l'irrigation ne permettait pas d'atténuer les effets de la sécheresse.

En Afrique du Nord, la production agricole n'a augmenté que de 0,6 pour cent en 2000, après avoir progressé de 2 pour cent en 1999 et de 7,1 pour cent en 1998. La production végétale a baissé de 0,7 pour cent et la récolte de céréales de 9,7 pour cent, alors qu'elle avait déjà baissé l'année précédente. En revanche, la production animale a augmenté de 2,4 pour cent. Selon les projections relatives à 2001, la production agricole devrait légèrement augmenter, de 0,7 pour cent. On prévoit une hausse de 0,8 pour cent de la production des cultures et une augmentation particulièrement marquée de la récolte de céréales, qui progresserait de 14 pour cent.

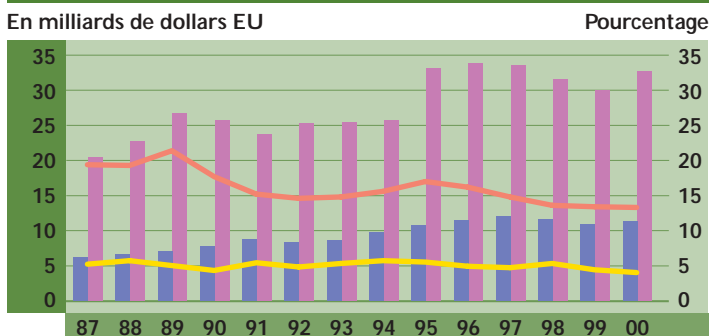
Au Maroc, la production agricole a baissé de 3,7 pour cent en 2000, après un déclin de 10,5 pour cent l'année précédente. La sécheresse a durement touché les céréales, dont la récolte a encore chuté de 51,8 pour cent après une baisse de 46,7 pour cent en 1999. Si la production agricole a stagné dans les années 90, c'est essentiellement

La sécheresse a lourdement pénalisé la production agricole de la région, qui a stagné en 2000 après avoir diminué l'année précédente. De nombreux pays en souffraient toujours en 2001.

Figure 33
**PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD:
 INDICATEURS CHOISIS**

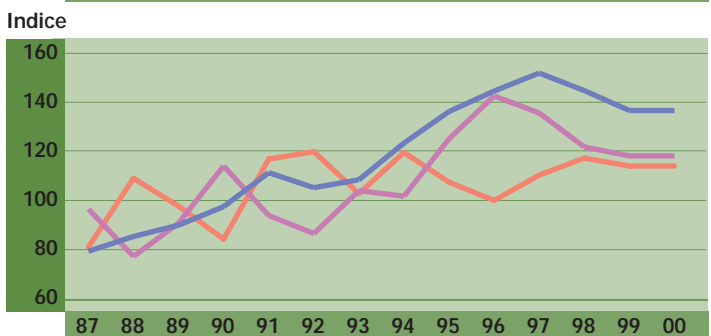
Valeur des exportations et importations agricoles et part dans les échanges totaux de marchandises

- Exportations agricoles (\$EU)
- Importations agricoles (\$EU)
- Exp. agr., part du total (%)
- Imp. agr., part du total (%)



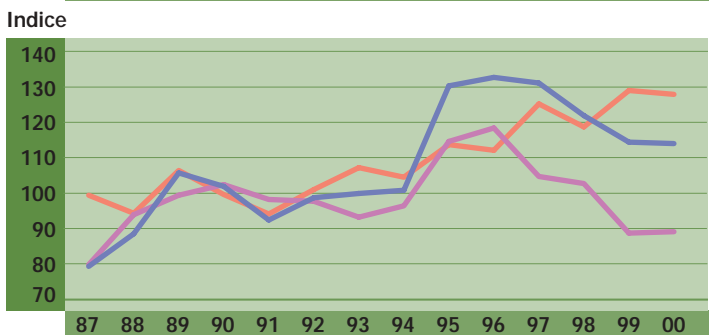
**Exportations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)**

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



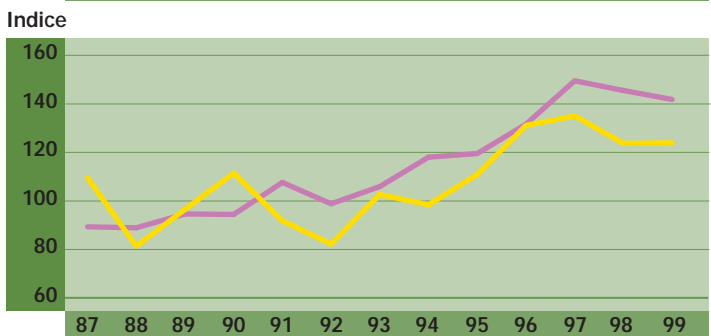
**Importations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)**

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



**Termes nets de l'échange
 entre produits agricoles
 et recettes
 (Indice: 1989-1991 = 100)**

- Termes nets de l'échange
- Recettes

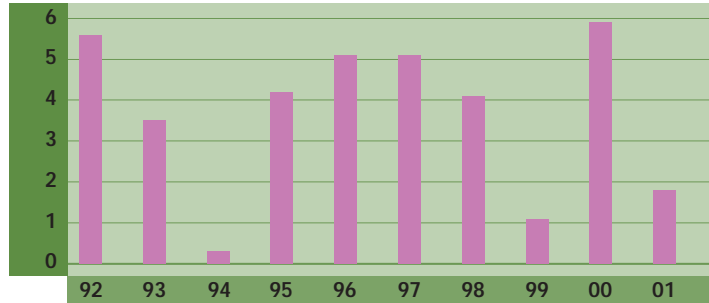


**PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD:
INDICATEURS CHOISIS**

PIB réel*

(Evolution en pourcentage par rapport à l'année précédente)

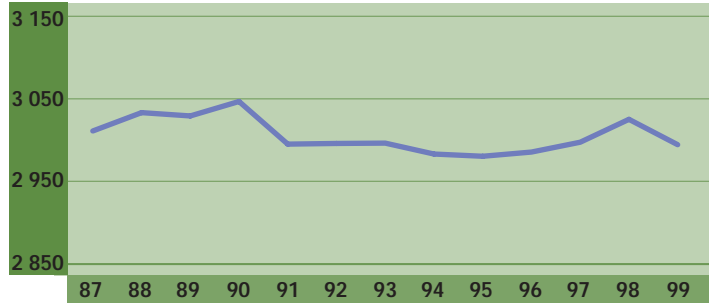
Pourcentage



Disponibilité énergétique alimentaire

(Kcal par habitant/jour)

kcal

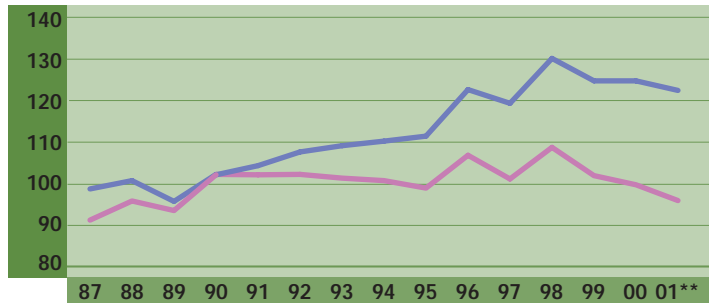


Production agricole

(Indice: 1989-1991 = 100)

- Production agricole totale
- Production alimentaire par habitant

Indice



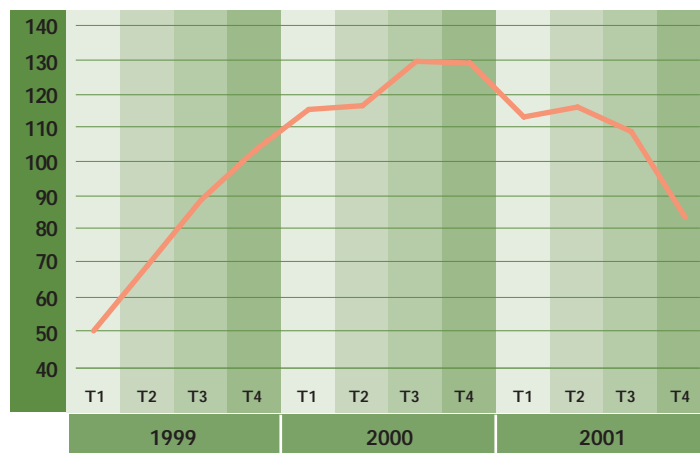
* A l'exclusion de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie (d'après le classement du FMI)

** Estimation provisoire

Source: FAO et FMI

Figure 34
INDICE DES PRIX DU PÉTROLE*

Indice: 1990 = 100



* Moyenne pondérée des prix bruts au comptant des UK Brent, Dubai, et West Texas Intermediate

Source: FMI

à cause de la prédominance de cultures très sensibles à la sécheresse comme les céréales et de l'aggravation de la sécheresse. Le Maroc a subi six périodes de sécheresse entre 1990 et 2000. Les projections pour 2001 montrent une augmentation de la production de près de 5 pour cent, avec une production céréalière globale ayant plus que doublé par rapport à 2000.

En 2000, la production agricole de l'Algérie a baissé de 4,7 pour cent. La récolte de céréales a chuté de 61 pour cent, après une baisse de 36 pour cent en 1999. En 2001, la production agricole devrait augmenter de près de 9 pour cent. La production céréalière globale pour 2001 est estimée à 2,6 millions de tonnes par rapport à 0,9 million de tonnes récoltées en 2000 et par rapport à la moyenne de 2,3 millions de tonnes des cinq dernières années.

En Tunisie aussi, l'agriculture a été durement touchée par la sécheresse en 2000 et la production globale a diminué de 4,9 pour cent. La production de céréales a chuté de 14 pour cent et la production animale a augmenté de 1,7 pour cent. Pour 2001, on projette un nouveau déclin de la production agricole d'environ 8 pour cent. Toutefois, en ce qui concerne les céréales, selon les estimations officielles la récolte atteindrait 1,35 million de tonnes, soit 24 pour cent de plus qu'en 2000. En revanche, la production d'olives, qui occupe un tiers des terres agricoles, est tombée à son plus bas niveau depuis plus de 20 ans. La récolte 2001/02 était en recul de plus de 50 pour cent par rapport à celle de l'année précédente.

En Egypte, la production agricole a progressé de 4,4 pour cent en 2000, après un gain de 6,5 pour cent en 1999. La production de

céréales a augmenté de 3,7 pour cent après avoir chuté de 10,3 pour cent en 1999. Dans ce pays, la production vivrière dépend à près de 100 pour cent de l'irrigation par les eaux du Nil et des nappes phréatiques, et est donc moins vulnérable en cas de sécheresse. Néanmoins, on s'attend à ce que la production agricole diminue de 1,1 pour cent en 2001 et la production céréalière de 6 pour cent.

Dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG)⁸⁵, la production agricole a diminué de 1 pour cent en 2000. La production agricole a baissé de 1,7 pour cent et la production céréalière de 10 pour cent. La production animale a légèrement augmenté, de 0,8 pour cent. D'après les projections, en 2001, la production agri-

Tableau 26

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU PIB, EN TERMES RÉELS, POUR LE PROCHE-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

Pays/région	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹
	(Pourcentage)						
Algérie	3,8	1,1	5,1	3,2	2,4	3,6	3,4
Egypte	5,0	5,3	5,7	6,0	5,1	3,3	3,3
Iran, Rép., islamique d'	5,9	2,7	3,7	3,1	5,8	5,0	4,8
Maroc	12,2	-2,2	6,8	-0,7	0,8	6,1	4,4
Arabie saoudite	1,4	2,0	1,7	-0,8	4,5	2,3	1,6
Turquie	6,9	7,6	3,1	-4,7	7,2	-6,1	4,1
Proche-Orient et Afrique du Nord²	5,1	5,1	4,1	1,1	5,9	1,8	3,9

¹ Projections.

² Cette rubrique comprend les pays suivants: Arabie saoudite, Bahreïn, Chypre, Egypte, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Turquie et Yémen.

Source: FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*, décembre. Washington.

Tableau 27

TAUX NET DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION AU PROCHE-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

Année	Agriculture	Céréales	Cultures	Produits alimentaires	Élevage	Produits non alimentaires
	(Pourcentage)					
1992-96	3,3	3,3	3,7	3,4	2,9	3,1
1997	-2,7	-12,1	-6,4	-3,3	6,0	8,2
1998	9,0	16,8	11,0	9,8	3,3	-2,1
1999	-4,2	-17,7	-6,4	-4,3	1,7	-1,8
2000	0,0	-6,1	-0,2	-0,1	0,0	1,8
2001 ¹	-1,9	2,8	-2,6	-1,9	-0,4	-1,7

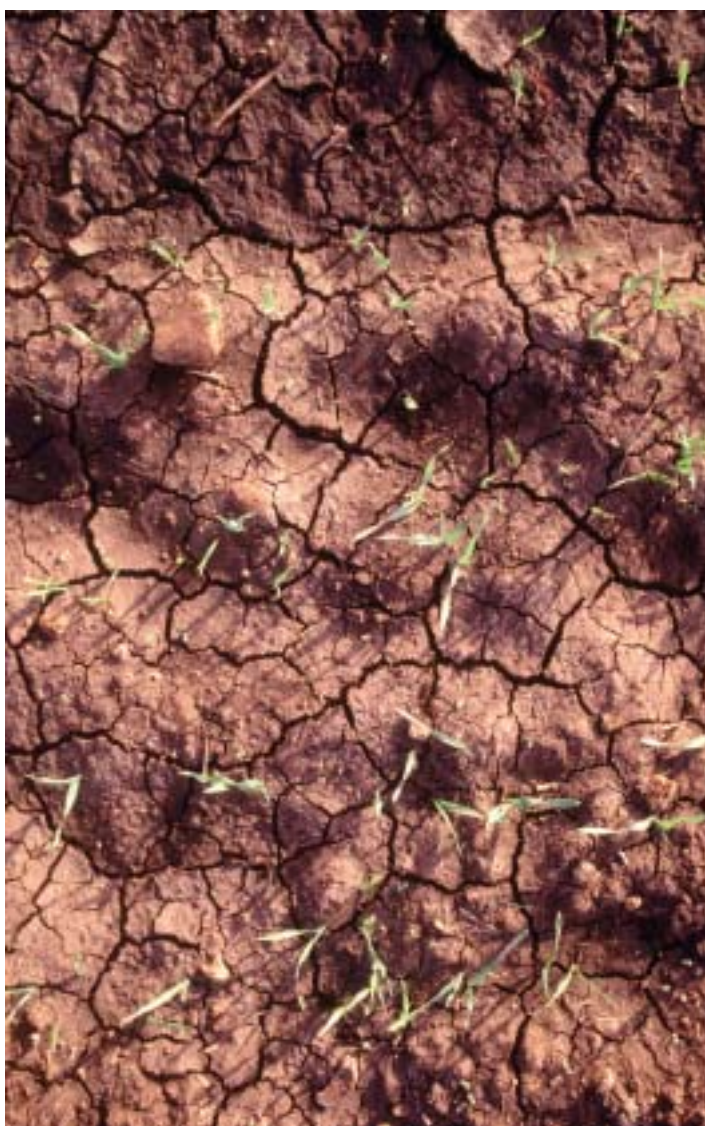
¹ Chiffres provisoires.

Source: FAOSTAT.

cole devrait augmenter d'environ 1,3 pour cent, la production végétale stagnante, tandis que la production animale progresserait de 1,9 pour cent.

Dans le reste de la région du Proche-Orient (à l'exclusion des pays du CCG), la production agricole a baissé de 0,3 pour cent en 2000 après une chute de 7 pour cent en 1999. La production agricole a stagné, et la production animale a reculé de 1,3 pour cent. D'après les projections, en 2001, la production globale devrait diminuer encore de 3,2 pour cent, avec une baisse de 4,4 pour cent de la production agricole et de 1,3 pour cent de la production animale.

En Turquie, la production agricole a reculé de 0,8 pour cent en 2000 après une chute de 5,2 pour cent en 1999. En revanche, la



La terre fissurée par la sécheresse

Le Proche-Orient et l'Afrique du Nord sont marqués par la rareté et l'irrégularité des précipitations. La sécheresse est un phénomène récurrent dans l'ensemble de la région

production céréalière a augmenté de près de 8 pour cent, après une chute de 23 pour cent en 1999. On s'attend à nouveau à une assez mauvaise année en 2001, la production agricole devant encore diminuer de 1,1 pour cent et la production céréalière de 9 pour cent.

En Jordanie, les sécheresses de 1998, 1999 et 2000 ont beaucoup affecté la production agricole. Celle-ci s'est un peu redressée en 2000 par rapport à 1999, mais on s'attend à un nouveau déclin d'environ 6 pour cent en 2001.

En Iran, à cause d'une sécheresse persistante, la production agricole a encore diminué de 0,3 pour cent en 2000 après un recul de 6,3 pour cent l'année précédente. La sécheresse a continué d'affecter l'agriculture en 2001 et l'on prévoit que la production diminuera d'environ 8,5 pour cent. Selon les estimations, la production céréalière aurait diminué encore plus, tombant à 11,9 millions de tonnes, ce qui est le plus bas niveau enregistré depuis plus d'une décennie. Trois années de sécheresse extrême ont durement touché quelque 90 pour cent de la population rurale, urbaine et nomade. On estime que 200 000 éleveurs nomades ont perdu leur seul moyen d'existence. Outre la sécheresse qui a touché l'ensemble du pays, des pluies torrentielles ont dévasté les cultures de riz, de coton et de blé en août 2001 et endommagé des milliers d'hectares de terres agricoles dans les provinces du nord du pays.

VARIABILITÉ DU CLIMAT, ARIDITÉ ET VULNÉRABILITÉ FACE À LA SÉCHERESSE

La région Proche-Orient et Afrique du Nord est une vaste zone caractérisée par des conditions climatiques en général diversifiées, avec une pluviosité annuelle faible mais très variable et de nombreuses périodes de sécheresse. Par le passé, ces cours d'eau déposaient des limons fertiles qui ont permis l'apparition de plusieurs des premières civilisations fondées sur l'irrigation. Toutefois, cette terre très productive est aussi très fragile si elle est mal gérée, et cela peut entraîner des phénomènes irréversibles comme la désertification. La désertification n'est pas synonyme de sécheresse, mais elle en est la conséquence ultime si des mesures correctives ne sont pas prises à temps. Le problème général de la rareté de l'eau dans la région et le rôle essentiel de la gestion des ressources en eau et du développement de l'irrigation ont été examinés dans l'édition 2001 de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*⁸⁶. Dans la présente section, on examinera plus précisément les effets de la sécheresse et l'importance des mesures de prévention.

La prévention des effets de la sécheresse doit être considérée comme un processus de gestion des risques mettant l'accent sur le suivi et le traitement des problèmes de stress et des autres effets de la variabilité du climat.

Les terres très productives sont aussi très vulnérables en cas de sécheresse, et il faut gérer soigneusement le sol pour éviter les dommages irréversibles.

La sécheresse: un phénomène structurel récurrent au Proche-Orient et en Afrique du Nord

Les causes de la sécheresse dans la région sont très complexes. Les principaux facteurs physiques qui expliquent sa répartition géographique et son intensité sont la topographie (côtes maritimes, montagnes, régions de collines, plaines, déserts), l'existence ou non d'une influence océanique, l'exposition aux vents d'est et d'ouest et l'influence de l'anticyclone des Açores. En outre, la pression démographique a entraîné une forte dégradation des écosystèmes ces dernières années et exacerbé la vulnérabilité de la région en cas de sécheresse à cause de la mise en culture de terres marginales et fragiles, qui aggrave l'érosion du sol, le ruissellement et la désertification.

Encadré 8

AFGHANISTAN

Deux décennies de conflit ont fait de l'Afghanistan un des pays les plus pauvres du monde. L'économie est dans un état catastrophique. Il n'y a pas de cadre macroéconomique; les services de transport et de communication sont en piteux état; il n'y a pas de banque en état de fonctionnement; et les activités manufacturières et autres activités d'exportation ont presque disparu.

L'agriculture est le pilier de l'économie afghane, mais après deux décennies de guerre et de troubles civils, une grande partie des infrastructures agricoles sont endommagées et doivent être réparées d'urgence. La superficie cultivée en céréales est beaucoup moins grande qu'en 1978. En outre, une partie du pays a été touchée par de graves sécheresses en 1990, 2000 et 2001, si bien que la sécurité alimentaire est extrêmement précaire. La Mission d'évaluation de la situation des cultures et de l'ali-

mentation envoyée par la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) en mai 2001 a constaté une multiplication des signes de famine¹. Au début de 2002, le PAM aidait quelque 6 millions d'Afghans².

Pour 2001, la récolte céréalière estimative de 2 millions de tonnes implique que l'Afghanistan aura besoin d'importer environ 2,2 millions de tonnes de céréales, ce qui est très proche du niveau déjà élevé de l'année précédente. Pour la récolte de blé de 2002 (qui doit être moissonnée en mai 2002), les perspectives sont médiocres et la production céréalière devrait diminuer encore, ce qui aggravera la situation alimentaire.

L'élevage a aussi été durement affecté par trois années de sécheresse consécutives et de conflit permanent. Le manque de parcours, la coupure des itinéraires de transhumance traditionnels et la pénurie de services vétérinaires ont des conséquen-

La sécheresse est un phénomène récurrent dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Selon certains observateurs, la fréquence et la gravité des épisodes de sécheresse se sont accrues, mais les données dont on dispose à cet égard ne sont pas concluantes.

Des données historiques corroborées par l'analyse des cernes du bois en Afrique du Nord montrent clairement que la sécheresse est un phénomène récurrent dans cette partie du bassin méditerranéen. En Tunisie, on a repéré des épisodes de sécheresse remontant jusqu'en 707 et, dans la seule période 1907-1997, on a observé 23 années sèches. Au Maroc, sur 1 000 ans, le nombre d'épisodes de sécheresse a varié selon les siècles, la moyenne étant de 22 années sèches par siècle⁸⁷.

Sur les 22 années de sécheresse enregistrées durant le XX^e siècle, 10 se sont produites au cours des deux dernières décennies, dont trois consécutives en 1999, 2000 et 2001.

La sécheresse est aussi un événement récurrent au Proche-Orient. Par exemple, la Jordanie est un pays à dominante aride qui subit des

ces catastrophiques, en particulier pour la population nomade de l'Afghanistan, les *Kuchi*.

Les années de guerre et de troubles civils ont fait négliger l'infrastructure d'irrigation et l'on estime que la moitié environ des surfaces irriguées ne sont plus utilisables. Les systèmes d'irrigation traditionnels employés en Afghanistan consistent à extraire ou à détourner des eaux de surface ou des eaux souterraines au moyen de techniques simples, pour alimenter les réseaux d'irrigation et les ménages au niveau communautaire. Cette forme d'irrigation est la principale source d'arrosage pour une grande partie des céréales cultivées dans le pays. Il y a 23 ans, la superficie irriguée atteignait au total 2,7 millions d'hectares environ, dont 2,3 millions d'hectares étaient irrigués au moyen de réseaux traditionnels. On estime que 50 pour cent environ de ces 2,3 millions d'hectares doivent être remis en état et

que cette stratégie pourrait être la plus rapide pour réduire l'insécurité alimentaire au niveau du pays. En particulier, la réparation d'une grande partie des infrastructures serait relativement simple; son effet sur la production vivrière serait immédiat; et les travaux pourraient créer beaucoup d'emplois pour la population locale et pour les réfugiés de retour. Il est probable qu'un investissement relativement modique avec une courte période de gestation serait un moyen efficace d'employer l'aide alimentaire pour rénover les moyens de production.

L'accroissement de la production afghane de céréales dépendra non seulement de la remise en état du système d'irrigation mais aussi de l'amélioration de la distribution d'intrants essentiels et d'animaux de trait et du renforcement des services de vulgarisation.

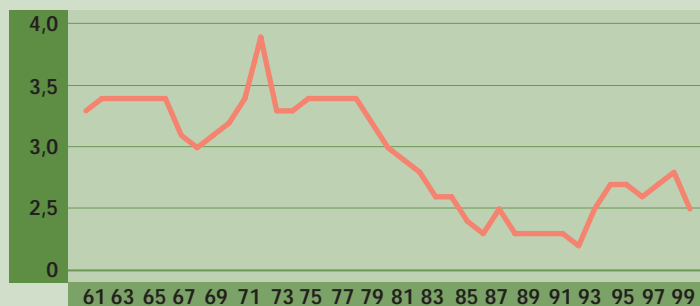
L'agriculture doit être l'axe clé de toute stratégie visant à

pénuries d'eau chroniques et aiguës depuis les années 60. Les récents épisodes de sécheresse observés en Afghanistan, en Cisjordanie et à Gaza, en Iran, en Jordanie, au Pakistan, et en République arabe syrienne, sont les pires de ces dernières décennies. D'après le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il y a bien un certain réchauffement global de la région et ce réchauffement devrait se poursuivre au siècle prochain, mais les variations passées de la pluviométrie sont mal connues et les prévisions pluviométriques sont très incertaines⁸⁸.

La pénurie d'eau est déjà la principale contrainte de la plupart des pays de la région, et les modèles du GIEC indiquent que cette pénurie

AFGHANISTAN CÉRÉALES: SUPERFICIE TOTALE RÉCOLTÉE

En millions d'hectares



Source: FAOSTAT

améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence tant dans l'avenir immédiat qu'à plus long terme. Il est indispensable d'accroître la production céréalière pour améliorer la sécurité alimentaire. L'élevage est important en tant que source de nourriture et d'animaux de trait, et les secteurs de l'élevage et du maraîchage ont un fort potentiel d'exportation. L'amélioration des systèmes de collecte et de

conservation de l'eau et, surtout, la rénovation du réseau traditionnel d'irrigation, sont les pierres angulaires sur lesquelles il faut se baser pour mettre en œuvre un programme visant à améliorer la sécurité alimentaire et à créer des moyens d'existence durables.

¹ FAO. 2001. *Afghanistan: Alerte spéciale n° 318*, septembre. Rome.

² Communiqué de presse du PAM, 5 février 2002.

Tableau 28
**NOMBRE DE SÉCHERESSES SUBIES AU MAROC
 ENTRE LES XIV^e ET XX^e SIÈCLES**

Siècle	Nombre de sécheresses
Quatorzième	31
Quinzième	25
Seizième	12
Dix-septième	22
Dix-huitième	16
Dix-neuvième	19
Vingtième	22

Source: J. Morton et C. Sear. 2001. *Challenges for drought management in West Asia and North Africa*. Document établi pour la Réunion ministérielle sur les perspectives d'investissement durable dans les régions de cultures pluviales d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord, Rabat, Maroc, 25-26 juin 2001.

d'eau pourrait s'aggraver encore en raison de l'évolution du climat⁸⁹. Le changement climatique, la sécheresse et la désertification sont des phénomènes interdépendants, mais il ne faut pas les confondre lorsque l'on examine les questions complexes que pose la gestion de l'eau dans la région.

Les problèmes de l'eau et des ressources foncières

Dans tous les pays de la région, on exploite essentiellement les eaux souterraines et l'agriculture emploie 60 à 90 pour cent de l'eau extraite. La demande d'eau ne cesse d'augmenter tandis que l'approvisionnement ne cesse de diminuer, et l'eau est disputée entre les utilisations domestiques, agricoles, industrielles et touristiques. Le moyen de répartir l'eau équitablement est un problème majeur.

La question des ressources en eau douce renouvelable et de la gestion de l'eau dans la région a été abordée dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001*⁹⁰. D'après les données dont on dispose, au moins 10 pays de la région subissaient déjà une grave pénurie d'eau en 1995⁹¹. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Jamahiriya arabe libyenne, la Jordanie, le Koweït et le Qatar n'ont que moins de 200 m³ d'eau par an et par habitant pour leur consommation intérieure. D'après les projections, l'Algérie et la Tunisie atteindront ce chiffre en 2025, et l'Égypte, le Maroc et la Syrie devraient subir une grave pénurie d'eau à partir de 2050. En 2025, seuls l'Iraq et la Turquie ne devraient pas être trop mal lotis⁹².

Impact des sécheresses récentes sur la production agricole et l'élevage

Après de bonnes récoltes en 1998, trois années consécutives de sécheresse dans de nombreux pays de la région ont entraîné une

Trois années de sécheresse ont affecté au moins 40 pour cent du cheptel de la région.

forte chute de la production agricole (voir section précédente). La production agricole, et en particulier la récolte de céréales, a été très touchée.

La sécheresse a aussi eu un impact sur le cheptel et la productivité des animaux dans la région. L'élevage représente entre 30 et 50 pour cent du PIB agricole total et joue un rôle majeur dans les moyens d'existence de nombreux habitants des campagnes. Par conséquent, une forte contraction des troupeaux a des répercussions directes et graves sur la sécurité alimentaire des ménages, en particulier dans le cas des populations rurales vivant dans des zones isolées et inaccessibles et les plus exposées à la sécheresse. Au cours des trois dernières années, on estime que la sécheresse a affecté au moins 40 pour cent du cheptel de la région. La plupart des pays ont signalé de fortes pertes dues à la mortalité des animaux, une baisse de la productivité et des ventes d'animaux en toute urgence. Les séquelles dureront probablement au-delà de 2002, car la situation s'est aggravée en raison des effets cumulatifs des sécheresses consécutives.

Les sécheresses ont aussi eu un effet dévastateur sur la végétation des parcours et sur les possibilités de nourrir les animaux avec des résidus de cultures. En conséquence, les paysans qui n'ont pas beaucoup de ressources sont obligés d'acheter des aliments pour leurs animaux au détriment de la consommation du ménage. La chute brutale de l'offre de produits fourragers a déjà entraîné de nombreuses ventes en «catastrophe» d'animaux d'élevage, ce qui a saturé le marché et fait chuter les prix. Le prix moyen des ovins sur pied a baissé de plus de 50 pour cent entre 1999 et 2000. On a observé des baisses similaires dans presque tous les autres pays de la région, ce qui signifie que la population s'attend à une poursuite de la sécheresse et à une baisse brutale des revenus disponibles.

Impact sur les conditions de vie de la population rurale, les revenus des ménages et la pauvreté rurale

Trois années de sécheresse ont aggravé la pauvreté rurale et intensifié l'exode rural.

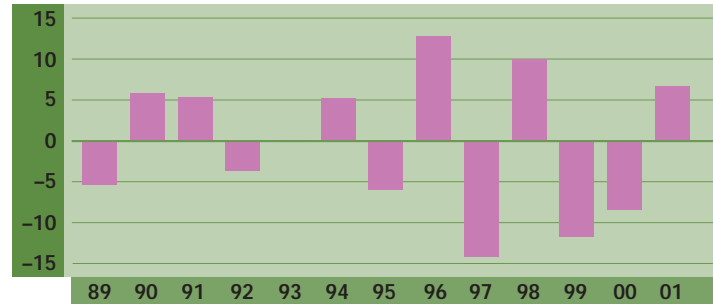
Outre l'effondrement des activités agricoles, l'approvisionnement en eau des villages et des villes a été très affecté de 1999 à 2001. Le rationnement de l'eau était la règle dans la plupart des grandes villes de la région. De plus, les sécheresses récurrentes ont provoqué de graves problèmes socioéconomiques. Par exemple, les sécheresses subies par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie durant la période 1999-2001 ont causé un fort déséquilibre de la balance du commerce des produits agricoles, perturbé l'économie locale, accru l'exode rural et exacerbé la pauvreté rurale. Durant cette période, on a observé des phénomènes similaires en Iran, en Jordanie et en République arabe syrienne et au Pakistan.

D'après les renseignements disponibles, la pauvreté dans la région a beaucoup augmenté vers la fin de la décennie. La proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars EU par jour est passée de

Figure 35

MODIFICATION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE GLOBALE DANS LES PAYS DU PROCHE-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD TOUCHÉS PAR LA SÉCHERESSE¹, 1989-2001

En millions de tonnes



¹ Afghanistan, Algérie, Iraq, Jordanie, Maroc, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Tunisie, Yémen.

Source: FAOSTAT

25 à 30 pour cent, ce qui s'explique essentiellement par l'aggravation de la pauvreté en Egypte, au Maroc et au Yémen⁹³.

Les groupes les plus vulnérables sont les fermiers dont les terres ne sont pas irriguées (notamment les producteurs de céréales), les cultivateurs d'oliviers et d'arbres à fruits et les gardiens de troupeaux d'ovins. Les communautés de paysans et d'éleveurs ont subi une brutale baisse de revenus en raison de la réduction des récoltes, de la perte partielle des troupeaux, de la baisse du rendement des animaux et du fléchissement des prix. Après trois années sèches successives, de nombreux éleveurs et paysans de la région ont été obligés d'acheter des aliments pour animaux, de l'eau, des traitements et d'autres intrants agricoles, ce qui les a forcés à s'endetter.

Il est difficile d'évaluer l'impact de la sécheresse sur le revenu disponible des ménages car on ne dispose guère de données fiables. Des renseignements issus d'enquêtes sur le terrain faites dans une zone semi-aride productrice de céréales et d'animaux d'élevage au Maroc sont récapitulés au tableau 29. Ces enquêtes ont porté sur les mêmes communautés agricoles deux années consécutives, une première année exceptionnellement sèche (1992-1993) et une seconde considérée comme une bonne année (1993-1994). Les résultats montrent que, quelle que soit la taille de l'exploitation, le revenu des ménages a beaucoup varié. Il était à un niveau suffisamment élevé pour garantir une certaine sécurité durant l'année humide et à un niveau dangereusement bas durant l'année sèche. La sécheresse a un impact considérable sur les revenus de nombreux ménages en détruisant les récoltes et en limitant les revenus qui peuvent être tirés de l'élevage. Pour y faire face, la plupart des ménages ont opté pour des activités non agricoles, comme ils le font dans la plupart des

régions. Les données relatives aux dépenses totales montrent qu'en année sèche les ménages préservent un niveau relativement élevé de dépenses pour couvrir les coûts d'exploitation au détriment de leur propre consommation.

Impact de la sécheresse sur l'environnement

Les réseaux d'irrigation de la région subissent un stress environnemental considérable, et presque tous les pays ont des problèmes de salinité et d'engorgement. Les eaux souterraines sont surexploitées, en particulier mais pas seulement dans les pays du de du CCG. Comme l'eau est presque gratuite dans tous les pays, la viabilité des réseaux d'irrigation est très précaire.

La dégradation des ressources naturelles est particulièrement prononcée dans les zones relativement sèches qui représentent plus de 70 pour cent des parcours du pays. Les revenus des populations nomades dépendent directement de la qualité et de la superficie des parcours. En année normale, les animaux paissent sur les parcours pendant huit mois et sont alimentés en fourrages les quatre autres mois. Toutefois, en raison de l'insuffisance actuelle de la végétation et de l'eau de boisson sur une grande partie des parcours, les animaux doivent être nourris presque toute l'année. Un grand nombre de paysans et d'éleveurs ont quitté leurs villages à la recherche d'eau et de pâturages. Il faut lutter sans tarder contre ce phénomène pour éviter des déplacements massifs de population et une nouvelle dégradation de l'environnement.

La pénurie d'eau se traduit par un stress environnemental considérable et menace la diversité biologique de la région.

Tableau 29

INCIDENCE DE LA SÉCHERESSE SUR LE REVENU ET LES DÉPENSES ANNUELLES DES MÉNAGES DANS UNE RÉGION SEMI-ARIDE DU MAROC

	Dimension de l'exploitation			
	Petite (<5 ha)		Grande (20-50 ha)	
	Année humide	Année sèche	Année humide	Année sèche
	(\$EU)			
Revenu du ménage	2 186	933	8 984	1 777
Revenu de l'exploitation agricole	1 633	115	6 824	-111
Cultures	420	-105	3 134	-510
Élevage	1 213	220	1 850	399
Revenu hors-exploitation	553	818	2 060	1 888
Dépenses du ménage	2 240	1 960	5 980	5 910
Cultures et élevage	300	830	2 860	3 830
Consommation familiale	1 940	1 130	3 120	2 080

Source: IAV Hassan II, étude de terrain effectuée durant l'année sèche 1992/93 et l'année humide 1993/94; FIDA, 1999. Rapport d'évaluation final, projet de développement rural intégré d'Abda-Ahmar (région de Safi, Maroc). Rome, FIDA et Rabat, Ministère de l'agriculture.

La longue période de sécheresse a causé d'importants dommages à l'environnement et à la diversité biologique de la région, aussi bien parmi les animaux que parmi les végétaux. La flore et la faune sauvages ont été décimées par la pénurie d'eau de boisson, le manque de nourriture, l'assèchement des marais et la dégradation des habitats. Par exemple, dans les marais de Hamoun en Iran, qui sont d'importance internationale, la vie aquatique a disparu. Les herbivores sont parmi les premiers animaux qui souffrent du manque de fourrage. Au Maroc, il y a eu aussi des phénomènes d'assèchement des terres humides et de lacs naturels, de même que dans d'autres pays de la région, qui ont provoqué des changements environnementaux similaires et probablement irréversibles. En Jordanie, la sécheresse permanente de la période 1999-2000 a provoqué des dommages visibles aux forêts naturelles et artificielles qui couvrent respectivement 20 et 30 pour cent de la surface du pays.

Jeune laboureur à l'œuvre dans une zone aride du Maroc

La sécheresse risque d'amputer gravement le revenu des ménages agricoles

Mesures officielles de prévention de la sécheresse et de secours aux groupes affectés dans la région

Les interventions actuelles dans la région sont essentiellement des opérations à court terme.



FAO/18029/L. BALDERI

Alors que les sécheresses sont assez récurrentes dans la région, on met l'accent sur les opérations de secours, qui sont très coûteuses.

En 2000/01, le Maroc a affecté quelque 650 millions de dollars EU à des activités de secours et d'aide aux victimes de la sécheresse, ce qui représentait environ le tiers de son budget d'équipement annuel.

Les méthodes concrètes appliquées en Afrique du Nord (Maroc), au Proche-Orient (Jordanie) et en Asie occidentale (Iran) illustrent trois types de politiques mis en œuvre dans la région en réponse aux récentes sécheresses prolongées. Dans ces trois pays (comme pour la plupart des pays de la région), lorsqu'il y a une sécheresse à l'échelle nationale, on lance un programme national qui doit être suivi par un comité intergouvernemental. Ce comité, qui a un pouvoir de décision, est dirigé par le Ministère de l'agriculture et il propose un ensemble de mesures d'urgence à mettre en œuvre dans tout le pays. Il existe aussi des comités régionaux et provinciaux chargés de contrôler l'exécution des mesures planifiées au niveau central. On libère des fonds afin d'atténuer les effets de la sécheresse et d'aider les populations rurales affectées à résoudre les problèmes d'eau de boisson, de protéger les animaux d'élevage, de créer des emplois et d'alléger l'impôt agricole ou les dettes.

Au Maroc, le gouvernement a affecté quelque 650 millions de dollars EU aux secours et aides aux victimes de la sécheresse sur la période avril 2000-juillet 2001. Cela représentait le tiers du budget d'équipement annuel du pays. Le montant a été réparti de la façon suivante: 9,4 pour cent pour l'eau de boisson, 19,4 pour cent pour l'alimentation et le nettoyage des animaux, 60,5 pour cent pour la création d'emplois en zone rurale, 4,5 pour cent pour la stabilisation du prix des céréales, 3,8 pour cent pour la lutte contre la dégradation des forêts, 1,8 pour cent pour des abandons de créances agricoles, et le solde, soit 0,5 pour cent, pour la communication et la sensibilisation du public⁹⁴. Pour ce qui est du niveau de l'investissement, de la durée de mise en œuvre et des résultats préliminaires, ce programme a été jugé assez efficace, mais on n'a pas encore fait d'étude détaillée de son impact réel⁹⁵.

En Jordanie, l'aide officielle débloquée pour le programme de secours contre la sécheresse de 1999 représentait environ 58 millions de dollars, de même qu'en 2000. La perte totale de production estimative pour 2000 a atteint 160 millions de dollars⁹⁶. Le programme national mettait l'accent sur la distribution d'eau et d'aliments fourragers aux éleveurs d'ovins, le subventionnement de l'orge et des autres céréales fourragères, l'assouplissement de l'importation de produits pour l'alimentation des animaux et de l'exportation d'animaux vivants, et l'introduction de mécanismes pour étaler le remboursement ou annuler les dettes agricoles de la population la plus touchée. En outre, l'Etat a distribué de l'eau et une aide alimentaire à la population nomade qui vit dans la zone la plus sèche du pays, les Bédouins de la steppe d'Al-Baddia, et dans d'autres régions particulièrement affectées du pays.

Le Gouvernement iranien a alloué quelque 138 millions de dollars en 2000 et 500 millions de dollars en 2001 à la lutte contre les effets de la sécheresse persistante. Plus de la moitié des crédits 2001 ont été

En Iran, les pertes des cultures et de l'élevage dues à la sécheresse en 2001 sont estimées à 2,6 milliards de dollars.

affectés à la Banque agricole pour qu'elle puisse accorder des prêts afin de financer des projets d'atténuation des effets de la sécheresse, dans des domaines tels que la conservation du sol et de la terre sur les exploitations, la distribution d'eau, l'entretien des canaux d'irrigation traditionnels endommagés et la gestion des bassins versants. L'autre moitié a été affectée à des activités de préparation et a servi à accroître le capital du Fonds d'assurance des produits agricoles. Les crédits approuvés pour 2002 représentent environ 20 pour cent du montant estimatif des dommages subis par l'agriculture et l'élevage en 2001, qui se chiffre à quelque 2,6 milliards de dollars ⁹⁷.

De la gestion à posteriori de la crise à la prévention des risques pour l'agriculture

L'agriculture de la région est extrêmement sensible aux fluctuations climatiques d'année en année. Cela soulève des problèmes complexes de gestion des risques, mais de nombreux pays n'ont pas de cadre approprié pour les résoudre. L'irrigation et la gestion des ressources hydriques doivent jouer un rôle essentiel (comme nous l'avons vu dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001*).

Les pays qui ont une stratégie à long terme de gestion de la sécheresse sont mieux armés pour y faire face que ceux qui réagissent au coup par coup.

De plus, l'expérience acquise dans d'autres pays a montré que des pays ayant une politique à long terme, comme l'Australie, l'Afrique du Sud et certains Etats des Etats-Unis, sont mieux préparés en général à faire face à la sécheresse que ceux qui se contentent de réagir. Les nouvelles initiatives prises dans la région en vue d'élaborer une telle stratégie sont notamment la création d'un Observatoire national de la sécheresse au Ministère de l'agriculture du Maroc, qui sera chargé d'élaborer un plan national de gestion de la sécheresse avec l'étroite collaboration des responsables politiques et des universités. L'objectif de ce plan est de créer une infrastructure institutionnelle comportant un système d'alerte rapide et un réseau de diffusion de l'information à l'intention des utilisateurs et des responsables de la lutte contre la sécheresse. Un de ses résultats directs devrait être de renforcer les capacités institutionnelles d'alerte rapide, de suivi et d'étude d'impact.

Pour planifier des mesures de lutte antisécheresse et atténuer les effets de la sécheresse dans la région, il est aussi indispensable de détecter le plus vite possible les débuts de sécheresse et de renseigner à temps et efficacement les responsables. Cela exige un suivi permanent du climat et de la quantité d'eau disponible dans les différents pays et à l'échelle de la région. C'est pourquoi des initiatives ont été prises récemment afin de promouvoir la création d'un réseau de veille dans la région.

La mise en place d'un réseau mondial de veille est une initiative qui, avec l'appui de la FAO et de l'Organisation météorologique mondiale, pourrait donner aux pays et aux régions l'occasion d'échanger leurs données d'expérience et les enseignements qu'ils ont tirés aussi

bien de leurs échecs que de leurs réussites, au moyen d'un réseau de réseaux régionaux qui seraient reliés par l'Internet. Un des éléments importants d'un tel réseau mondial serait le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) de la FAO, qui signale les pénuries régionales d'aliments et les événements tels que les sécheresses qui peuvent dévaster les systèmes de production alimentaire dans le monde entier.

V. Europe centrale et orientale et Communauté des Etats indépendants

VUE D'ENSEMBLE

Tendances macroéconomiques et situation de l'agriculture

Les pays en transition ont enregistré un taux de croissance très satisfaisant pour la troisième année consécutive en 2001, même si légèrement en baisse par rapport à celui de 2000.

Les pays en transition d'Europe centrale et orientale et de la Communauté des Etats indépendants⁹⁸ (CEI) ont obtenu un taux de croissance très satisfaisant pour la troisième année consécutive en 2001⁹⁹. Leur PIB a progressé de 4,9 pour cent, ce qui est toutefois un peu moins que l'année précédente (6,3 pour cent). Comme les deux années précédentes, la sous-région qui a enregistré les meilleurs résultats est celle de la CEI, avec un taux de croissance estimé à 6,1 pour cent (5,8 pour cent pour la Fédération de Russie et 6,8 pour cent pour les autres pays), tandis que le taux de croissance des pays d'Europe centrale et orientale est estimé à 3 pour cent. Ce léger fléchissement est dû essentiellement à la baisse du taux de croissance des principaux producteurs de gaz et de pétrole de la région (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Fédération de Russie et Turkménistan), ainsi qu'au ralentissement de la croissance en Pologne, qui est le poids lourd économique de l'Europe centrale et orientale. Néanmoins, les pays dont l'économie a crû le plus rapidement en 2001 sont surtout des producteurs de pétrole et de gaz comme l'Azerbaïdjan et le Turkménistan.

La production agricole a fortement augmenté en 2001 pour la première fois après 10 ans de déclin et de stagnation.

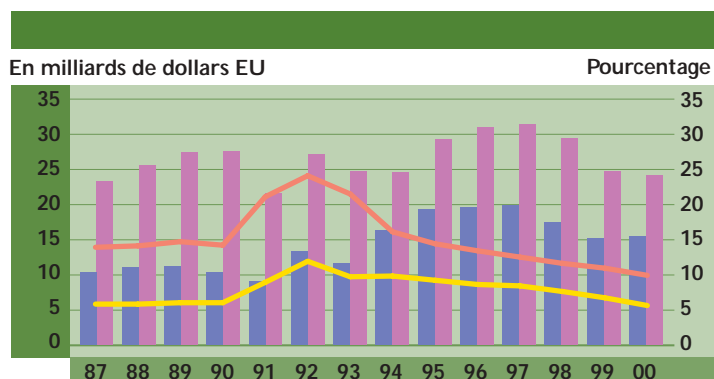
La production agricole nette (culture et élevage) des pays en transition a augmenté plus que le PIB en 2001 (5,9 pour cent)¹⁰⁰. Les mauvaises récoltes enregistrées dans la plupart de ces pays en 2000, et particulièrement en Europe centrale et orientale, expliquent en partie cette amélioration. La production agricole des pays de l'ex-Union soviétique a été en hausse pour la troisième année consécutive en 2001; en Europe orientale, elle a augmenté alors qu'elle avait diminué les trois années précédentes. Les pays dans lesquels la production agricole a progressé le plus vite sont le Turkménistan (38 pour cent), l'Azerbaïdjan (25 pour cent), la Hongrie (17 pour cent), la Roumanie (16 pour cent) et la Géorgie (13 pour cent).

Sur le plus long terme, l'évolution récente du taux de croissance du PIB et de la production agricole nette est assez prometteuse. Au cours des huit dernières années (1993-2001), le PIB des pays en transition avait diminué en moyenne de 0,4 pour cent et leur production agricole de 1,9 pour cent par an. En 1999, après plusieurs années de récession due à la transition, la croissance a retrouvé un rythme assez soutenu dans la plupart des pays de la région. Cependant, pour le redressement de la production agricole, il a fallu

Figure 36
**EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET CEI:
 INDICATEURS CHOISIS**

Valeur des exportations et importations agricoles et part dans les échanges totaux de marchandises

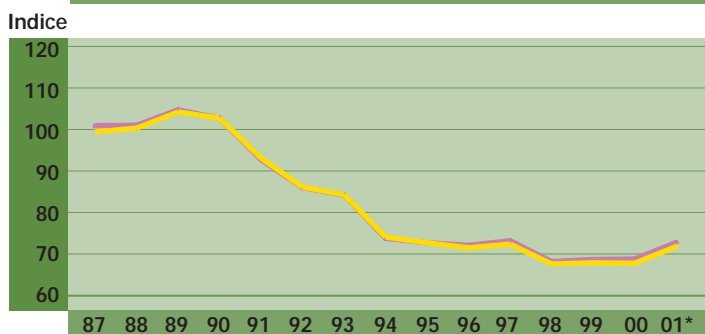
- Exportations agricoles (\$EU)
- Importations agricoles (\$EU)
- Exp. agr., part du total (%)
- Imp. agr., part du total (%)



Production agricole

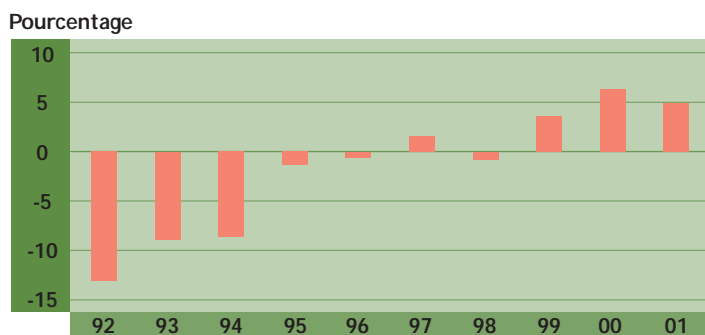
(Indice: 1989-1991 = 100)

- Production agricole totale
- Production alimentaire par habitant



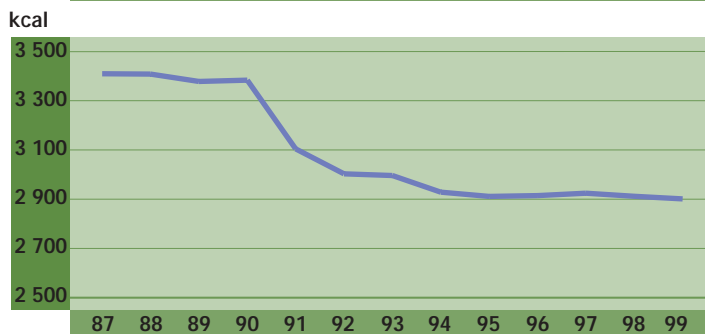
PIB réel

(Évolution en pourcentage par rapport à l'année précédente)



Disponibilité énergétique alimentaire

(kcal par habitant/jour)



* Estimation provisoire

Source: FAO et FMI

attendre jusqu'à 2001, première année d'expansion de la production de la région depuis le début du processus de réforme de l'économie. Ce progrès est en partie illusoire dans la mesure où les récoltes avaient été très mauvaises l'année précédente, mais il peut être considéré comme un signe montrant que l'agriculture de la région pourrait enfin sortir du tunnel.

LA TERRE ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DANS LA CEI À L'ÉPOQUE DE LA PLANIFICATION CENTRALISÉE

L'évolution globale esquissée plus haut ne rend pas compte des transformations institutionnelles considérables qui se sont produites au cours des 10 dernières années dans les pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI, ni des importantes différences entre les divers

Tableau 30

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU PIB, EN TERMES RÉELS, DANS LES PAYS EN TRANSITION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DANS LA CEI

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ¹
	<i>(Pourcentage)</i>					
Europe centrale et orientale	2,6	2,3	2,0	3,8	3,0	3,2
CEI²	1,1	-2,8	4,6	7,8	6,1	3,9
Fédération de Russie	0,9	-4,9	5,4	8,3	5,8	3,6
A l'exclusion de la Fédération de Russie	1,5	1,6	2,8	6,8	6,8	4,6
Pays en transition	1,6	-0,8	3,6	6,3	4,9	3,6

¹ Projections.

² Mongolie comprise.

Source: FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*, décembre. Washington.

Tableau 31

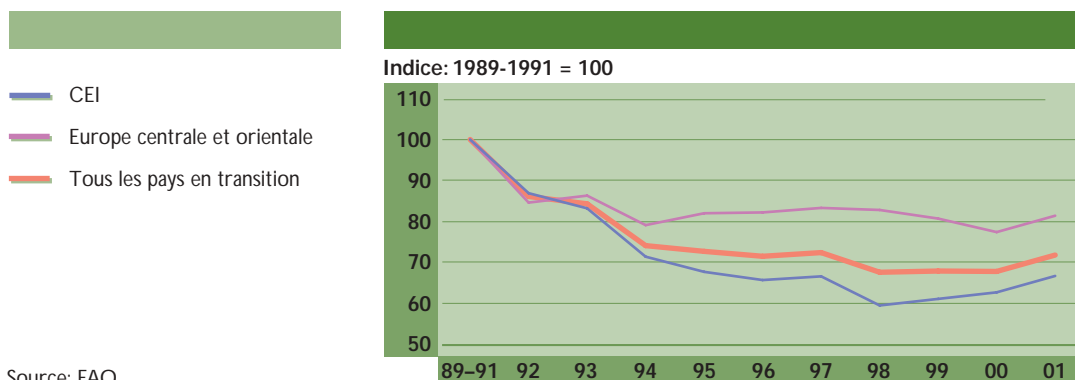
TAUX DE CROISSANCE NET DE LA PRODUCTION AGRICOLE POUR LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DE LA CEI

Année	Agriculture	Cultures	Céréales	Elevage
	<i>(Pourcentage)</i>			
1992–1996	-5,1	-3,3	-6,0	-7,2
1997	1,4	7,9	32,5	-5,1
1998	-6,7	-14,1	-27,2	-0,1
1999	0,5	2,4	6,9	-2,5
2000	-0,1	2,6	-3,5	-1,0
2001 ¹	5,9	13,4	34,2	1,1

¹ Chiffres provisoires.

Source: FAOSTAT.

Figure 37
**INDICES DE VOLUME NET DE PRODUCTION
 AGRICOLE POUR L'EUROPE CENTRALE ET
 ORIENTALE ET LA CEI**



Source: FAO

pays. Les paragraphes qui suivent passent en revue les développements de l'une des transformations institutionnelles les plus fondamentales de la région: la réforme agraire.

Avant 1989-1990, les pays d'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique avaient des structures institutionnelles similaires dans le secteur agricole. Le «modèle soviétique», c'est-à-dire planification et centralisation de la distribution d'intrants et de l'achat des produits des exploitations collectives ou des fermes d'Etat, était prédominant. La terre appartenait essentiellement à l'Etat et l'agriculture était divisée en deux secteurs.

Le secteur prédominant était le secteur des fermes d'Etat et des fermes collectives, c'est-à-dire des grandes exploitations employant des salariés. Ces fermes recevaient leurs intrants des organismes de distribution de l'Etat et livraient leur production à des organismes d'achat officiels. Les prix des produits qu'elles vendaient étaient administrés, de même que ceux des produits alimentaires vendus dans les magasins d'Etat.

L'autre secteur était l'agriculture privée, composée de petits lopins (0,1 à 0,2 ha) exploités par les salariés des fermes d'Etat et des fermes collectives, qui y cultivaient durant leur temps libre des fruits, des légumes et des pommes de terre, et y élevaient des animaux pour obtenir de la viande et du lait. Le secteur privé ne disposait que de très peu de terres et sa production était destinée essentiellement à l'auto-consommation. Les intrants provenaient des fermes collectives et des fermes d'Etat. Les travailleurs agricoles étaient autorisés à vendre leurs excédents sur les marchés urbains où les prix étaient généralement plus élevés que dans les magasins d'Etat. Toutefois, en raison des restrictions visant la superficie des lopins privés, la nature et la quantité des produits obtenus étaient limitées.

Ce modèle agricole a été imposé au début dans les années 30 dans l'ex-Union soviétique puis dans les années 50 en Europe orientale dans le but d'extraire du secteur agricole une alimentation bon marché pour les travailleurs industriels. Toutefois, depuis les années 60, on a en grande partie abandonné les politiques staliniennes¹⁰¹, essentiellement pour deux raisons: la stagnation de la productivité du secteur¹⁰² et la nécessité de produire des produits d'élevage «de luxe». Pour diversifier la production animale, un secteur de l'élevage industrialisé a été mis en place, avec d'importants investissements publics et des incitations accrues pour les producteurs.

Le modèle soviétique évoluait progressivement en Union soviétique et dans les pays les plus orthodoxes d'Europe orientale, mais d'autres pays de la région sont allés jusqu'à l'abandonner complètement. Après la guerre, en Pologne et en Yougoslavie les efforts de collectivisation ont été limités dès le début, et la plupart des terres étaient exploitées par des petits paysans privés. La Hongrie et la Yougoslavie ont rejeté le modèle soviétique dans les années 60: elles ont libéré en partie les prix des produits agricoles et alimentaires, abandonné la planification et encouragé la création de «coopératives» agricoles, plutôt que de fermes collectives et de fermes d'Etat.

Toutefois, même ces réformes très fondamentales et concrètes n'ont pas transformé ce que l'on peut considérer comme étant les caractéristiques essentielles de l'agriculture socialiste après la seconde guerre mondiale. Premièrement, toute l'activité agricole – même en Pologne et en Yougoslavie où la propriété privée a persisté – se faisait dans un environnement caractérisé par le contrôle des prix des intrants et des produits, et une surveillance étatique omniprésente de la commercialisation et de la distribution d'intrants. Le maintien d'incitations perverses et du contrôle centralisé est la principale raison pour laquelle l'agriculture socialiste réformée d'Europe orientale n'a pas obtenu les gains de productivité escomptés. Deuxièmement, même les coopératives agricoles de Hongrie et de Yougoslavie opéraient dans un environnement de laxisme financier dans lequel la faillite était quasiment inconnue.

LA RÉFORME FONCIÈRE ET AGRICOLE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DANS LES PAYS DE LA CEI

Pour créer une agriculture de marché dans les pays ex-socialistes, il a fallu remplacer ces caractéristiques essentielles de l'agriculture socialiste par l'environnement et les institutions de l'économie de marché. Il ne suffisait pas de pratiquer la «vérité des prix», il a fallu remplacer les anciennes organisations bureaucratiques par de nouvelles institutions compétitives et capables de répondre aux signaux du marché, et sanctionnées par la faillite en cas d'échec. Cela impliquait une transformation fondamentale de la relation entre l'Etat et

L'agriculture d'avant la transition n'a pas réussi à obtenir les gains de productivité escomptés en raison de l'absence d'incitations adaptées et de l'omniprésence du contrôle de l'Etat.

Des droits de propriété et d'utilisation de la terre garantis, clairs et transférables sont essentiels pour une agriculture de marché.

De même, il faut une structure efficiente de propriété et de gestion des exploitations agricoles.

Mais on a compris que la privatisation ne suffit pas ... et la création d'exploitations familiales est devenue un objectif important.

les producteurs, tant en ce qui concerne le rôle que l'Etat peut jouer dans l'économie que les tâches et les responsabilités des producteurs.

Trois grands aspects de la réforme foncière et agricole ont été particulièrement importants pour la création d'une agriculture de marché. Le premier est l'établissement de *droits de propriété et d'utilisation de la terre garantis, clairs et transférables*. Ces droits sont notamment le droit d'utiliser la terre comme on le juge bon sans intervention de l'Etat, le droit de tirer un rendement de la terre sans subir une fiscalité confiscatoire, et le droit d'acheter et de vendre la terre. Pour garantir les droits de propriété et d'utilisation de la terre, qui sont essentiels pour la transparence et l'efficacité du marché de la terre et des capitaux, il faut avoir un système judiciaire fiable afin de faire respecter les contrats et un système d'enregistrement des titres. La garantie des droits liés à la terre est un signe de transformation radicale des relations entre l'Etat et les producteurs.

Le deuxième aspect pour que la réforme foncière et agricole contribue à créer une agriculture de marché, est la mise en place d'une structure de propriété et de gestion efficiente des exploitations agricoles. Cette structure devant réduire les coûts de transaction et attribuer clairement les droits de propriété sur la terre, l'équipement et le revenu de l'exploitation. Une structure de gestion efficiente permet de produire au moindre coût.

Tous les pays d'Europe centrale et orientale et la plupart des pays de la CEI ont fini par admettre que les fermes coopératives, collectives ou d'Etat de la période socialiste avaient une structure de propriété inefficace, qui ne permettait pas de produire au moindre coût. Sauf dans quelques pays de la CEI, cette prise de conscience a conduit à privatiser les exploitations agricoles.

Toutefois, dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans la région du Caucase et en République de Moldova, on a aussi compris que la privatisation en elle-même ne déboucherait pas sur la création d'une structure de propriété transparente (et donc efficiente). Les fermes «privées» issues des anciennes fermes d'Etat ou fermes collectives ont trop souvent continué de fonctionner de la même façon que celles qui les avaient précédées. Elles ont continué de recevoir des subventions publiques, notamment sous forme de crédits bancaires rarement remboursés, et de fonctionner avec un excédent de main-d'œuvre. En résumé, la privatisation des exploitations agricoles ne suffit pas à résoudre le problème du «laxisme financier».

Ce constat, s'ajoutant à la volonté de restituer l'agriculture à des exploitations familiales, a incité la plupart des pays d'Europe centrale et orientale et quelques pays de la CEI à démanteler les grandes fermes à structure socialiste pour restituer la terre à ses propriétaires précédents ou à la distribuer aux salariés agricoles. La création d'une agriculture familiale a donc été un des objectifs importants de la réforme agricole dans ces pays.

Toutefois, l'exploitation familiale n'est pas la seule structure de propriété et de gestion des exploitations agricoles dans les pays en transition. En Europe centrale et orientale et dans les pays de la CEI, la propriété d'une exploitation agricole peut prendre la forme d'une société anonyme, d'une SARL, d'une société de personnes ou d'une propriété individuelle ou familiale. Comme on le verra plus loin, de nombreux pays de la CEI ont eu du mal à faire fonctionner efficacement ces structures.

La création d'exploitations commerciales de taille moyenne peut aussi contribuer à la mise en place d'une agriculture de marché.

Le troisième aspect pour que la réforme foncière contribue à la création d'une agriculture de marché, est la nécessité de *créer des exploitations commerciales de taille moyenne*. Ces exploitations doivent être assez grandes pour intervenir activement sur le marché et assez rentables et souples pour survivre à la concurrence internationale. Elles sont plus grandes que des fermes de subsistance mais nettement plus petites que les grandes fermes de l'ère socialiste.

Pour créer des exploitations agricoles commerciales de taille moyenne, il ne suffit pas de privatiser. Les agriculteurs de subsistance n'utilisent pas le marché, et les grandes exploitations privatisées, qui ne sont pas soumises à des contraintes budgétaires rigoureuses, ont tendance à en fausser le fonctionnement. Il faut donc prendre des initiatives pour promouvoir le remembrement, la répartition des terres et un marché foncier, ainsi que pour liquider les grandes exploitations privatisées non rentables.

Les pays en transition ont suivi différentes stratégies pour la privatisation de l'agriculture.

Etablissement de droits de faire-valoir clairs et garantis

La plupart des intéressés, même dans les pays de la CEI, étaient d'accord sur le fait que la réforme agraire devait comporter une privatisation des terres et une augmentation des superficies en faire-valoir direct. Il y avait à cela plusieurs raisons. Premièrement, l'absence d'incitations était un problème évident dans les fermes collectives et les fermes d'Etat. Deuxièmement, en Europe centrale et orientale, la décollectivisation a été considérée comme un moyen d'intégrer l'agriculture dans le développement d'une économie de marché de type occidental. Troisièmement, le processus de réforme agraire conduit par la Chine (qui était l'exemple le mieux connu de réforme agraire d'un pays socialiste à l'époque), qui comportait une expansion des lopins privés et des baux de longue durée pour la terre, a stimulé la production agricole et l'ensemble de l'économie. Enfin, le fait que la productivité des lopins privés était beaucoup plus grande que celle des fermes collectives et des fermes d'Etat semblait être une preuve convaincante de la supériorité de l'agriculture privée¹⁰³. Il y avait une préférence générale pour la privatisation dans les pays d'Europe centrale et de la CEI (tableau 32). Seuls le Kazakhstan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et le Bélarus n'autorisent toujours pas la propriété privée de la terre.



FAO/20951/R FAIDUTTI

Petite exploitation agricole en Hongrie

La parcelle, d'environ 5 ha, ainsi que le tracteur sont la propriété de l'agriculteur. Aujourd'hui, la majeure partie des terres agricoles d'Europe centrale et orientale est cultivée par des exploitants individuels

Certains pays ont mieux réussi que d'autres à créer des droits de faire-valoir clairs et garantis.

Il faut faire une distinction entre le *principe* de la privatisation et la *stratégie* de sa mise en œuvre. Différentes stratégies ont été adoptées selon les pays¹⁰⁴. Les pays d'Europe centrale et orientale, à l'exception de l'Albanie, ont opté pour la restitution des terres aux anciens propriétaires ou pour une stratégie associant restitution et distribution. Les pays de la CEI qui ont privatisé ont tous opté pour la distribution aux travailleurs agricoles.

Deux mécanismes ont été employés pour distribuer la terre aux travailleurs agricoles. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans les pays du Caucase et en Moldova, la terre et les équipements ont été divisés en lots qui ont été distribués aux membres de la ferme collective en tant que propriété privée. Dans les autres pays de la CEI, on a distribué des parts représentant un droit sur une portion de l'ensemble des terres et des équipements de la ferme.

En conséquence, la privatisation des fermes et des terres agricoles n'a pas nécessairement débouché sur un droit de faire-valoir clair et garanti. Dans beaucoup des pays où les terres agricoles ont été distribuées sous forme d'actions et non de lopins, la privatisation n'a pas créé un tel droit. Les colonnes 3 et 4 du tableau 32 illustrent ces différences. En Ukraine et en Fédération de Russie, les propriétaires d'actions représentant un titre sur la terre peuvent difficilement les échanger contre des lopins, et il est improbable qu'ils puissent les négocier¹⁰⁵.

Tableau 32

**CARACTÉRISTIQUES DES RELATIONS FONCIÈRES DANS LES PAYS EN
TRANSITION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DE LA CEI**

	(1) Propriété privée en perspective	(2) Stratégie de privatisation	(3) Stratégie d'attribution	(4) Mode de transfert
Europe centrale et orientale				
Albanie	Tout le domaine foncier	Distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Bulgarie	Tout le domaine foncier	Restitution	Parcelles	Achat/vente, location
République tchèque	Tout le domaine foncier	Restitution	Parcelles	Achat/vente, location
Estonie	Tout le domaine foncier	Restitution	Parcelles	Achat/vente, location
Hongrie	Tout le domaine foncier	Restitution + distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Lettonie	Tout le domaine foncier	Restitution	Parcelles	Achat/vente, location
Lituanie	Tout le domaine foncier	Restitution	Parcelles	Achat/vente, location
Pologne	Tout le domaine foncier	Vente des terres de l'Etat	Néant	Achat/vente, location
Roumanie	Tout le domaine foncier	Restitution + distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Slovaquie	Tout le domaine foncier	Restitution	Parcelles	Achat/vente, location
CEI				
Arménie	Tout le domaine foncier	Distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Azerbaïdjan	Tout le domaine foncier	Distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Bélarus	Parcelles familiales exclusivement:	Néant	Néant	Droits d'utilisation non transférables; achat/vente de parcelles familiales peu probable
Géorgie	Tout le domaine foncier	Distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Kazakhstan	Parcelles familiales exclusivement	Néant	Parts	Droits d'utilisation non transférables; achat/vente de parcelles familiales peu probable
Kirghizistan ¹	Néant	Néant	Parts	Droits d'utilisation transférables
République de Moldova	Tout le domaine foncier	Distribution	Parcelles	Achat/vente, location
Fédération de Russie	Tout le domaine foncier	Distribution	Parts	Location, achat/vente de parcelles familiales peu probable
Tadjikistan	Néant	Néant	Parts	Droits d'utilisation transférables
Turkménistan	Tout le domaine foncier	Néant	Location interne à l'exploit.	Droits d'utilisation non transférables
Ukraine	Tout le domaine foncier	Distribution	Parts	Location, achat/vente peu probable
Ouzbékistan	Néant	Néant	Location interne à l'exploit.	Droits d'utilisation non transférables

¹ Le Kirghyzistan a autorisé la propriété privée de la terre suite au référendum de juin 1998; toutefois, la législation correspondante n'est toujours pas appliquée intégralement.

Source: C. Csaki, Z. Lerman et S. Sotnikov. 2000. *Farm sector restructuring in Belarus: progress and constraints*. World Bank Technical Paper No. 475. Europe and Central Asia Environmentally and Socially Sustainable Development Series. Banque mondiale, Washington.

Les pays d'Europe centrale et orientale et quelques pays de la CEI ont démantelé les grandes exploitations agricoles; les autres pays de la CEI les ont préservées, mais les ont privatisées.

La création d'une structure de propriété et de gestion efficiente des exploitations agricoles

Comprenant que la privatisation ne garantissait pas une structure de propriété et de gestion efficiente, les pays d'Europe centrale et orientale et plusieurs pays de la CEI ont démantelé les grandes fermes en restituant la terre aux propriétaires précédents ou en la distribuant aux salariés agricoles. Dans les autres pays de la CEI, il y a eu beaucoup de désaccords sur ce qu'il fallait faire à cet égard. Ces pays ont préservé les grandes exploitations mais, généralement, en les confiant à des propriétaires privés. Dans de nombreux cas, les fermes collectives ont été privatisées par leurs gérants et salariés qui se sont approprié la terre et les équipements. Toutefois, la *distribution* des biens (y compris la terre) n'a jamais été officialisée. En conséquence, dans de nombreux cas, le régime de gestion antérieur a subsisté de fait. Il se traduit par les caractéristiques suivantes:

- persistance de grands domaines disposant d'une main-d'œuvre excessive;
- garantie de l'emploi;
- faible intéressement aux bénéfices de l'exploitation;
- persistance d'une ponction de l'Etat sous forme d'impôts discrétionnaires;
- mauvais résultats financiers.

La principale objection à la dissolution des grandes exploitations tenait au fait qu'on pensait qu'elles étaient plus efficaces car elles jouissaient d'économies d'échelle. En fait, ni la taille ni l'économie d'échelle sont des facteurs importants: il est beaucoup plus important que les modalités de propriété et de gestion des fermes soient efficaces, ce qui exige des droits clairement définis sur la terre, les actifs et les revenus.

Lorsque les fermes ont été transformées en sociétés par actions, leurs nouveaux propriétaires n'avaient manifestement pas de droits bien définis. Pour répartir les droits de façon équitable, il faudrait subdiviser les équipements et la terre en lots, comme on le fait quand on liquide une grande exploitation. La privatisation des exploitations par vente d'actions a simplement remplacé une forme de propriété collective par une autre, gardant tous ses problèmes.

Plusieurs pays de la CEI ont cherché à sortir de ce dilemme. Ainsi, au Kazakhstan, en Fédération de Russie et en Ukraine, de grandes sociétés ont été autorisées à louer ou à acheter les parts des exploitations agricoles. Cela s'est souvent traduit par une amélioration de la gestion, des investissements, et un accroissement du rendement. Ces fermes exploitées de façon capitaliste peuvent donner l'impression d'avoir résolu la quadrature du cercle en ce qui concerne la réforme des fermes de l'ère socialiste. Elles sont souvent plus grandes que les plus grandes entreprises agricoles des Etats-Unis et sont gérées de façon commerciale. Toutefois, il est difficile de dire si elles resteront viables à long terme.

En revanche, la transformation des grandes fermes collectives en fermes familiales privées a redistribué une grande partie de la terre dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (tableau 33). En 1997, la proportion des terres agricoles exploitées par des familles d'agriculteurs était aussi grande en Albanie, en Lettonie et en Slovaquie que dans les pays développés à économie de marché et, en 2000, il en était de même en Arménie et en Lituanie.

La formation d'une couche de fermes commerciales de taille moyenne

L'expérience acquise dans d'autres pays développés semble confirmer que dans un éventail de superficies assez large, on peut exploiter une ferme moderne à des conditions compétitives et commerciales. Les

Tableau 33

PART DES TERRES AGRICOLES EN RÉGIME D'EXPLOITATION INDIVIDUELLE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DANS LA CEI

Pays	Terres agricoles en régime foncier individuel		
	1990	1997	2000
	(Pourcentage)		
Europe centrale et orientale			
Albanie	4	100	...
Bulgarie	13	52	...
République tchèque	5	38	26
Estonie	6	63	79
Hongrie	6	54	41
Lettonie	5	95	94 ¹
Lituanie	9	67	94
Pologne	77	82	...
Roumanie	12	67	85
Slovaquie	5	11	13
Slovénie	92	96	...
CEI			
Arménie	4	33	100 ¹
Azerbaïdjan	3	9	...
Bélarus	7	12	12
Géorgie	7	24	66
Kazakhstan	0,2	20	29
Kirghizistan	1	23	...
République de Moldova	9	27	50
Fédération de Russie	2	11	12 ¹
Tadjikistan	2	7	...
Turkménistan	0,2	0	...
Ukraine	7	17	18 ¹
Ouzbékistan	2	4	...

¹ = 1999.

Sources: 2000: Bureaux nationaux de la statistique; 1990 et 1997: C. Csaki, Z. Lerman et S. Sotnikov. 2000. *Farm sector restructuring in Belarus: progress and constraints*. World Bank Technical Paper No. 475. Europe and Central Asia Environmentally and Socially Sustainable Development Series. Banque mondiale, Washington.

microexploitations de moins de 0,5 ha produisent essentiellement pour l'autoconsommation et ne font donc pas partie de l'agriculture commerciale. Les grandes fermes de type socialiste n'ont pas réussi à survivre dans les pays occidentaux. Entre ces deux extrêmes se trouvent ce que l'on appelle les fermes moyennes, plus grandes que les microexploitations et plus petites que les fermes géantes de l'ère socialiste.

La création de fermes de taille moyenne ne s'est pas faite de la même façon dans tous les pays en transition.

Là encore, la privatisation en Europe centrale et orientale et dans la CEI ne s'est pas immédiatement traduite par la formation d'une couche importante de fermes familiales commerciales compétitives. Au contraire, en Europe centrale et orientale, dans le Caucase et en République de Moldova, la restitution et la distribution des terres ont d'abord débouché sur la création d'un grand nombre de petites exploitations, souvent composées de nombreuses parcelles dispersées. Ces exploitations sont généralement trop petites pour constituer d'importantes unités de production commerciale et ce, même si elles produisent pour le marché. Dans les autres pays de la CEI, où les fermes socialistes de grande superficie ont été privatisées, la propriété (et parfois l'exploitation) est collective, et non individuelle ou familiale.

Dans les pays où des droits de propriété et d'utilisation de la terre ont été établis, notamment le droit d'acheter, de vendre et de louer librement, on peut penser que l'inégalité encore importante de la distribution des terres pourrait être temporaire. A mesure que les agriculteurs les plus efficaces louent ou achètent des terres, tandis que les actifs des entreprises agricoles par actions qui font faillite sont vendus, la taille des exploitations devrait s'uniformiser moyennant le transfert de ressources agricoles et de terres. Les enquêtes sur les exploitations agricoles appuient en partie cette hypothèse car elles montrent qu'actuellement en Europe centrale et orientale une grande partie de la terre est louée, et que les exploitants cultivent plus de terres qu'ils n'en possèdent. La politique agricole peut appuyer cette transition en facilitant le fonctionnement du marché foncier et en autorisant la concurrence pour modifier la structure de l'agriculture, y compris en laissant les exploitations agricoles déficitaires, qu'elles soient individuelles ou constituées en sociétés, faire faillite. Des aides publiques pour le remembrement parcellaire pourraient aussi aider à renforcer la compétitivité des exploitations.

Dans les pays qui n'ont pas établi des droits garantis sur la terre et son utilisation et où la restructuration de l'agriculture s'est faite par distribution d'actions, la distribution de la terre est plus problématique. En l'absence de droits de propriété et notamment du droit de céder la terre, il est peu probable que les petits lopins puissent progressivement se regrouper pour former des exploitations de taille moyenne. En fait, si les actions donnant droit à une partie de la terre ne sont pas distribuées sous forme de lopins, il est peu probable que les entreprises agricoles constituées en sociétés seront démantelées. Il

est donc possible que l'une des conséquences à long terme de l'inégalité de la distribution de la terre dans ces pays sera une faible croissance des revenus agricoles¹⁰⁶.

CONCLUSIONS

Les pays d'Europe centrale et orientale, les pays du Caucase et la Moldova semblent avoir fait plus de progrès vers la mise en place d'une structure agricole viable dans une économie de marché que les autres pays de la CEI. Les stratégies de distribution choisies par ces

Tableau 34

PART DES TERRES AGRICOLES OCCUPÉES ET DIMENSION MOYENNE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES INDIVIDUELLES AUX ÉTATS-UNIS, EN UNION EUROPÉENNE ET DANS UNE SÉLECTION DE PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DE LA CEI

Pays	Année	Exploitations individuelles		Sociétés agricoles	
		Part des terres agricoles	Dimension moyenne	Part des terres agricoles	Dimension moyenne
		(Pourcentage)	(ha)	(Pourcentage)	(ha)
Etats-Unis	1998	92	173	8	676
Union européenne¹	...	97	...	3	...
Europe centrale et orientale					
Albanie	1998	100	1	0	
Bulgarie	1996	52	1	48	681
République tchèque	2000	26	19	74	989
Estonie	2000	79	3	21	471
Hongrie	2000	41	3	59	457
Lettonie	1996	95	14	5	314
Lituanie	1997	78	4	22	372
Pologne	1996	84	6	16	468
Roumanie	2000	85		15	
Slovaquie	2000	13	1	87	1 361
Slovénie	1997	94	5	6	333
CEI					
Arménie	1999	100	1	0	
Bélarus	2000	12	1	88	3 130
Géorgie	2000	66	1	34	100
Kazakhstan	2000	29	15	71	11 248
Kirghizistan	1996	9	6	91	6 423
République de Moldova	2000	50	1	50	917
Fédération de Russie	1999	12	1	88	5 593
Ukraine	1999	18	1	82	1 850

¹ UE (10).

Note: Compte tenu de la diversité des sources, la part des terres agricoles représentée par les exploitations individuelles peut s'écarter des chiffres du tableau 33.

Source: Bureaux statistiques nationaux. Commission européenne. 2001. *Situation de l'agriculture dans l'Union européenne: rapport 1999*. Commission européenne, Bruxelles.



FAO/20956/R. F. AIDUTTI

Dans une ferme de propriété individuelle, des femmes préparent des sacs d'oignons qui seront vendus au marché central de Budapest

La réforme agraire, en créant une catégorie d'exploitations agricoles de dimension moyenne, contribue de façon importante à développer une agriculture de marché

La privatisation à elle seule ne crée pas une économie de marché efficace; elle doit être complétée par des politiques actives.

derniers n'ont pas débouché sur un régime de droits fonciers garantis, clairs et transférables, ni sur une structure efficiente de propriété et de gestion des exploitations agricoles. Bien que tous les pays de la région aient renforcé les droits de faire-valoir direct et créé davantage de fermes familiales, il faut une réforme plus ambitieuse dans beaucoup d'entre eux, notamment dans ceux de la CEI.

Pour construire une agriculture marchande compétitive et viable dans une économie post-socialiste, il faut créer l'environnement politique et les institutions de l'économie de marché, et encourager la formation de nouvelles exploitations commerciales capables de répondre aux signaux du marché et de produire et de vendre de façon à faire des bénéfices. La privatisation à elle seule n'a pas permis d'obtenir ce résultat.

L'expérience montre au contraire que l'établissement de droits de propriété et d'utilisation de la terre clairement définis, la mise en place d'une structure de propriété et de gestion efficiente et la création d'une couche d'exploitations commerciales de taille moyenne sont le fruit de politiques plus globales. Ces politiques consistent notamment à transférer la terre et les autres biens de production à des exploitants individuels, à faciliter le fonctionnement du marché de la location de la terre, et à mettre en place un cadre qui permette aux exploitations de s'adapter à l'évolution du marché, au lieu de soutenir d'anciennes structures non compétitives.

VI. Les pays développés à économie de marché

VUE D'ENSEMBLE

Situation économique générale

La croissance des pays développés à économie de marché a subi un ralentissement en 2001.

Le PIB moyen des pays développés à économie de marché a augmenté de 3,8 pour cent en 2000¹⁰⁷. Cependant, l'activité économique avait déjà commencé à accuser un ralentissement suite à l'augmentation des cours des produits énergétiques, de la réévaluation de la rentabilité des entreprises et du resserrement de la politique monétaire, fin 1999 et courant 2000, aux Etats-Unis comme dans l'UE. L'évolution du secteur de la technologie de l'information en particulier, marquée par un déclin des investissements et de la production, avec une réduction des échanges portant sur la technologie de l'information – a beaucoup contribué à ce ralentissement. Les répercussions des événements du 11 septembre ont aggravé ce déclin, si bien que pour 2001, les projections de croissance du PIB des pays développés à économie de marché s'établissaient à 1,1 pour cent.

L'activité économique est demeurée vigoureuse aux Etats-Unis, où le PIB, en termes réels, a augmenté de 4,1 pour cent en 2000 – dépassant 4 pour cent pour la troisième année consécutive. Cependant, la croissance économique devait donner des signes d'essoufflement au milieu de l'année 2000; après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, l'activité économique devait fléchir encore, la croissance du PIB réel tombant alors à 1,3 pour cent environ en 2001.

Au Japon, la croissance réelle du PIB a été de 1,5 pour cent, alors qu'elle n'avait augmenté que de 0,8 pour cent en 1999, après avoir reculé de 1 pour cent en 1998. La croissance relativement vigoureuse des investissements et des exportations a contribué aux résultats positifs enregistrés en 2000; en revanche, le recul de la demande extérieure et le déclin marqué des investissements privés et publics sont à l'origine de la contraction de 0,5 pour cent de la croissance économique prévue pour 2001.

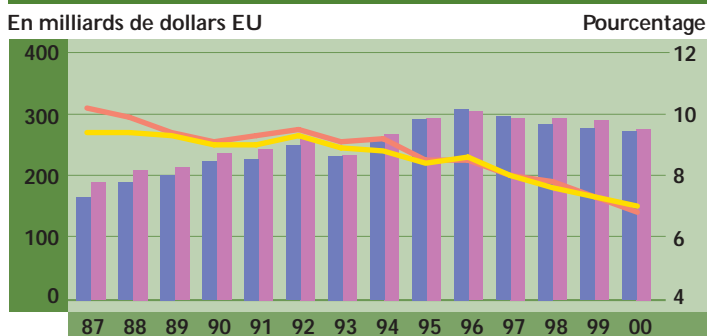
Au cours de l'année 2000, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont vu progresser leur PIB de 3,3 et 3,8 pour cent respectivement. Quant à la croissance de la production, en dépit du ralentissement projeté en 2001, elle devait dépasser 2 pour cent dans les deux pays.

Les 3,4 pour cent d'augmentation du PIB réel enregistrés dans l'UE en 2000 représentent une amélioration par rapport aux 2,7 pour cent obtenus en 1999. L'affaiblissement de la demande intérieure, le déclin des marchés boursiers et l'affaiblissement de la demande économique extérieure ont pesé sur la croissance au cours du deuxième semestre de 2000, l'Allemagne subissant le déclin le plus prononcé. Pour 2001, la croissance de la production est estimée à 1,8 pour cent.

Figure 38
**PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ:
 INDICATEURS CHOISIS**

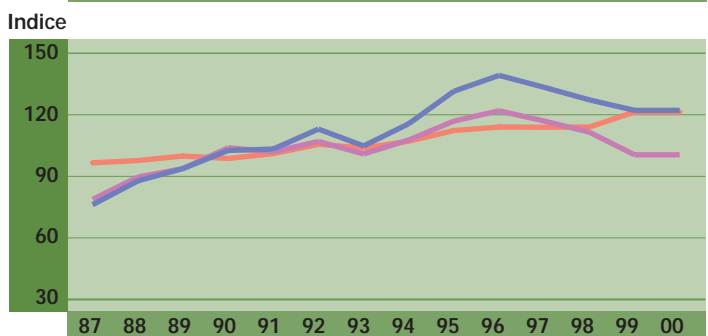
Valeur des exportations et importations agricoles et part dans les échanges totaux de marchandises

- Exportations agricoles (\$EU)
- Importations agricoles (\$EU)
- Exp. agr., part du total (%)
- Imp. agr., part du total (%)



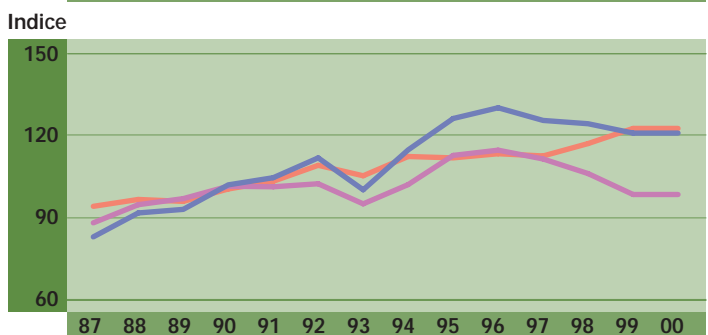
Exportations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



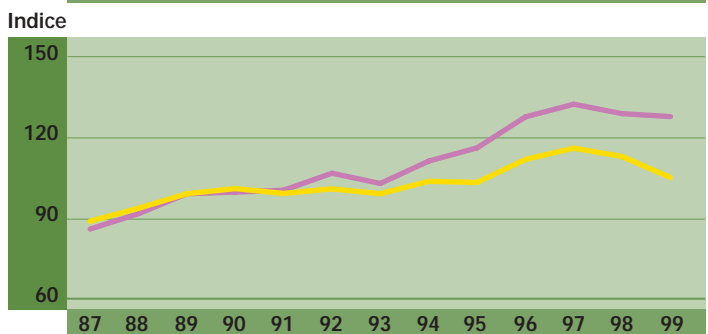
Importations agricoles
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Valeur
- Valeur unitaire
- Quantité



Termes nets de l'échange entre produits agricoles et recettes
 (Indice: 1989-1991 = 100)

- Termes nets de l'échange
- Recettes

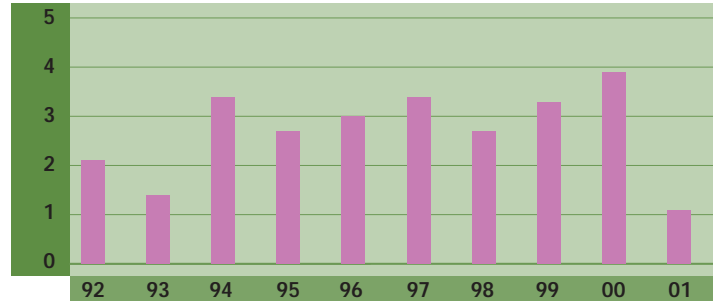


PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ: INDICATEURS CHOISIS

PIB réel

(Evolution en pourcentage par rapport à l'année précédente)

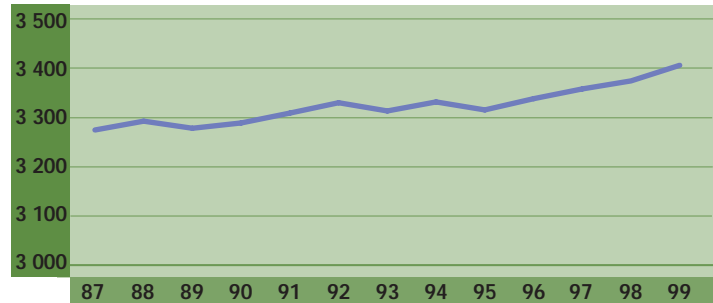
Pourcentage



Disponibilité énergétique alimentaire

(Kcal par habitant/jour)

kcal

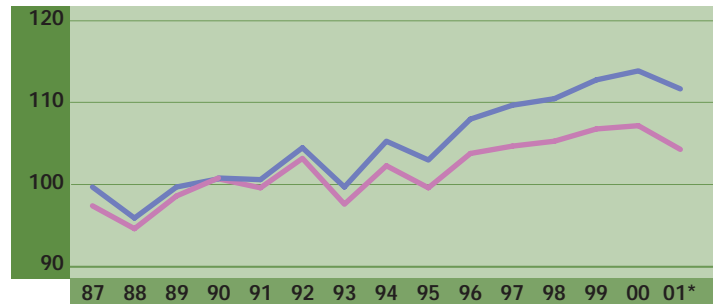


Production agricole

(Indice: 1989-1991 = 100)

- Production agricole totale
- Production alimentaire par habitant

Indice



* Estimation provisoire

Source: FAO et FMI

L'année 2000 a été une année de croissance relativement lente de la production agricole.

Selon les estimations préliminaires, la production agricole aurait décliné en 2001.

Situation de l'agriculture

La croissance de la production agricole a été, en 2000, relativement lente dans les économies de marché développé, la production n'augmentant que de 0,9 pour cent, après avoir atteint 2,1 pour cent l'année précédente. Le ralentissement a été particulièrement prononcé pour la production animale, qui n'a augmenté que de 0,4 pour cent, alors que la production agricole progressait de 1,4 pour cent.

S'agissant des sous-régions d'économie de marché développées, seule l'Amérique du Nord a connu une croissance significative de la production en 2000, avec une augmentation totale de la production estimée à 2 pour cent, soit un progrès marginal par rapport au 1,8 pour cent de croissance atteint en 1999. Ce résultat reflète une expansion de 2,2 pour cent aux Etats-Unis, et de 0,5 pour cent seulement au Canada – après une croissance de la production supérieure à 6 pour cent au cours des deux années précédentes.

Dans les pays de l'UE, la production agricole est demeurée pratiquement stagnante en 2000, avec même une contraction de 0,2 pour cent. Cette contre-performance est le résultat direct du recul de 1,3 pour cent de la production animale et de l'augmentation de 1,4 pour cent de la production agricole. La plupart des grands pays de l'Union ont enregistré des taux de croissance négatifs, découlant dans la plupart des cas d'une performance médiocre de la production tant dans le secteur agricole que dans celui du bétail. En Allemagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni, le recul de la production agricole a varié de 0,5 à 3 pour cent. L'Espagne, la Finlande et la Grèce ont, quant à elles, enregistré une croissance relativement vigoureuse de la production, dans une fourchette allant de 3 à 9 pour cent.

Le Japon, pour sa part, a connu un déclin modéré de la production agricole, soit environ 0,5 pour cent en 2000, tandis que les pays développés à économie de marché de l'Océanie ont enregistré une augmentation de la production agricole atteignant à peine 0,6 pour cent en 2000, après avoir progressé de 3,4 pour cent en 1999. Ce ralentissement était intégralement attribuable au fléchissement de la production en Australie. En Nouvelle-Zélande, la production a augmenté de 5,8 pour cent, se redressant après un déclin de 5,2 pour cent en 1999.

Les estimations préliminaires concernant 2001 font prévoir une contraction de près de 2 pour cent de la production agricole globale dans les pays développés à économie de marché. Cette contraction découle en grande partie d'une réduction de la production d'environ 2,5 pour cent dans l'UE, s'accompagnant d'un déclin substantiel de la production céréalière. La production de blé de l'UE a reculé de plus de 12 pour cent par suite d'une réduction des emblavures et de mauvaises conditions météorologiques. La chute de la production ne devrait pas avoir épargné ni l'orge, ni l'avoine. Les mauvaises conditions météorologiques ont nui à la production céréalière, notamment à la récolte de blé en Espagne, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. La sécheresse

Tableau 35

TAUX NET DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION DANS LES ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES

Année	Agriculture	Cultures	Céréales	Produits alimentaires	Elevage
(Pourcentage)					
Economies de marché développées					
1992-1996	1,5	2,6	4,0	1,6	0,9
1997	1,6	2,1	-2,1	1,5	0,9
1998	0,7	-0,1	2,9	1,2	1,9
1999	2,1	2,0	-2,7	2,0	1,7
2000	0,9	1,4	3,9	1,0	0,4
2001 ¹	-1,9	-3,8	-8,0	-2,2	-0,4
CE					
1992-1996	0,3	1,3	1,6	0,3	0,0
1997	0,3	1,2	-0,7	0,2	-0,1
1998	0,2	-0,8	3,4	0,2	1,7
1999	2,4	3,5	-4,6	2,3	0,6
2000	-0,2	1,4	6,9	-0,1	-1,3
2001 ¹	-2,6	-4,1	-7,2	-2,6	-1,1
Amérique du Nord					
1992-1996	3,0	3,8	5,8	3,1	2,4
1997	3,1	3,6	-1,8	3,2	1,3
1998	1,3	0,6	3,9	2,3	2,5
1999	1,8	0,2	-2,8	1,4	3,3
2000	2,0	1,5	1,4	2,2	2,0
2001 ¹	-1,7	-3,2	-7,1	-2,3	-0,2
Océanie²					
1992-1996	2,9	11,0	20,5	4,9	0,6
1997	2,1	-2,9	-10,7	1,2	4,6
1998	3,3	7,6	5,2	4,3	1,8
1999	3,4	9,5	8,7	4,2	0,5
2000	0,6	0,5	4,9	0,1	1,8
2001 ¹	1,3	-6,7	-16,3	1,0	2,6
Japon					
1992-1996	-0,4	-0,2	3,9	-0,3	-0,7
1997	0,2	1,4	-2,6	0,1	-0,7
1998	-4,4	-8,1	-10,4	-4,3	-0,7
1999	1,4	2,7	2,8	1,4	-0,1
2000	-0,5	-0,6	4,0	-0,5	-0,6
2001 ¹	-1,2	-1,2	-4,3	-1,2	-0,9

¹ Chiffres provisoires.² Australie et Nouvelle-Zélande.

Source: FAO.

aiguë qui a sévi en Espagne a eu des conséquences négatives sur les récoltes de blé non irrigué.

Les observations recueillies indiquent que la production agricole nord-américaine a décliné de façon marquée en 2001. On s'attend, en particulier, à une réduction de la production céréalière attribuable en

partie à la sécheresse qui a prévalu dans les plaines productrices de blé, mais aussi au fait que 2000 a été une année exceptionnelle pour les récoltes de céréales secondaires. Le Canada a également subi une réduction de la production de blé; cette dernière, voisine de 23 pour cent, est liée à la sécheresse qui a sévi dans une partie du pays, tandis que d'autres régions connaissaient un excès d'humidité. La production de céréales secondaires aurait, selon les estimations, reculé de 8 pour cent en 2000.

Au Japon, la production devrait décliner d'encore 1 pour cent en 2001. En dépit des rendements très élevés des rizières au cours de l'année, les emblavures ont été réduites d'environ 70 000 ha et la production de riz aurait enregistré un recul de près de 5 pour cent.

S'agissant des pays développés à économie de marché des diverses sous-régions, seuls les pays de l'Océanie auraient, selon les estimations, bénéficié d'une augmentation modeste de la production agricole, soit entre 1 et 2 pour cent en 2001. Cette augmentation est due en grande partie à la croissance de la production animale.

Les réorientations de la politique agricole¹⁰⁸

Au cours de l'année 2001, aucun programme de réforme couvrant l'ensemble du secteur agricole n'a été ni mis en œuvre ni annoncé. Dans certains pays, des progrès relatifs ont été réalisés dans l'application de réformes déjà annoncées; pour 2002, on s'attend, en revanche, à des développements importants, tels que l'application du Farm Bill aux Etats-Unis et l'examen de mi-parcours du programme d'action de l'Agend 2000 de l'UE. Dans de nombreux pays, les discussions de fond ont porté principalement sur des secteurs tels que le développement durable, la salubrité des aliments, l'environnement, le développement rural, le rôle polyvalent de l'agriculture, la concentration des marchés et la politique en matière de concurrence. Toutefois, les politiques n'ont

Pas de mise en œuvre de grandes réformes des politiques agricoles en 2001.

Tableau 36

INDICATEURS OCDE: ÉQUIVALENT SUBVENTION À LA PRODUCTION (ESP) ET ESTIMATION DU SOUTIEN TOTAL (EST) À L'AGRICULTURE¹

Indicateur	1986-1988	1999-2001	1999	2000	2001 ²
ESP					
Milliards de \$ EU	239	248	273	242	231
Pourcentage ESP	38	33	35	32	31
EST					
Milliards de \$ EU	302	330	357	321	311
Pourcentage EST	2.3	1.3	1.4	1.3	1.3

¹ Tous les pays de l'OCDE.

² Estimations.

Source: OCDE. 2002. *Les politiques agricoles dans les pays de l'OCDE: suivi et évaluation*. Paris

que très peu évolué dans ces domaines, même si l'on enregistre, dans quelques pays, des remaniements institutionnels reflétant la priorité accrue donnée aujourd'hui à l'innocuité des produits alimentaires et au développement rural.

Les niveaux de soutien, ainsi que l'étendue de la protection des marchés ont régressé pour certaines denrées; toutefois, aucune nouvelle initiative visant à réduire ou à éliminer graduellement les prix de soutien aux producteurs agricole n'a été annoncée. Certains pays ont même augmenté les prix de soutien de certaines denrées, et d'autres ont introduit ou élargi les mesures de soutien visant à réduire les coûts pour certains produits, tandis que l'Australie, le Canada et les Etats-Unis mettaient en œuvre ou étendaient des mesures de soutien aux agriculteurs confrontés à une réduction de leurs revenus agricoles.

Dans les pays développés à économie de marché, le niveau de soutien à l'agriculture, ainsi que le degré de protection du secteur fournis à travers différents instruments de politique, sont demeurés élevés, bien que variant largement selon les pays et les denrées.

Encadré 9

INDICATEURS OCDE DU SOUTIEN

L'OCDE utilise un certain nombre d'indicateurs pour mesurer le soutien à l'agriculture, dont les deux suivants: l'estimation du soutien à la production (ESP) et l'estimation du soutien total de l'OCDE (EST) définis ci-dessous:

Equivalent subvention à la production

Il s'agit d'un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts prélevés sur les consommateurs (application de politiques de maintien des prix intérieurs au-dessus des cours du marché mondial) et les contribuables (politique à financement budgétaire) au bénéfice des producteurs agricoles. Le pourcentage de l'ESP exprime le soutien aux producteurs sous forme de pourcentage des recettes agricoles brutes.

Estimation du soutien total

Il s'agit d'un indicateur de valeur monétaire annuelle de tous les transferts bruts prélevés sur les contribuables et consommateurs pour l'application des politiques de soutien au secteur agricole. Ce montant comprend les transferts aux producteurs, ainsi que les services d'ordre général fournis à l'agriculture. Le pourcentage de l'estimation du soutien total exprime le soutien global sous forme de pourcentage du PIB.

Les mesures de soutien à l'agriculture ont quelque peu décliné en 2000 et 2001; elles restent toutefois élevées, avec des variations marquées selon les pays et les denrées.

En 2000, le soutien global à l'agriculture enregistré pour l'ensemble des pays de l'OCDE, tel que mesuré par l'estimation du soutien total de cette organisation (voir encadré 9), s'est élevé à 321 milliards de dollars EU, soit environ 1,3 pour cent du PIB. Ce chiffre traduit un déclin relativement à l'année précédente; en outre, exprimé en pourcentage représenté par l'estimation du soutien total, il est très largement inférieur à la moyenne de 2,3 pour cent du PIB enregistrée en 1986-1988. En 2001, l'estimation du soutien total calculée pour la zone OCDE a décliné, s'établissant à 311 milliards de dollars EU.

Le soutien direct fourni aux producteurs agricoles dans tous les pays de l'OCDE, tel que mesuré par l'estimation du soutien à la production (ESP) de cette organisation (voir encadré 9), est passé de 271 milliards de dollars EU en 1999 à 242 milliards de dollars EU en 2000. En 2001, l'ESP aurait poursuivi son déclin, tombant à 231 milliards de dollars EU. Cet affaissement du volume de soutien au cours des deux dernières années a été principalement lié au rétrécissement de l'écart entre les prix perçus par les agriculteurs et les cours mondiaux. L'ESP, exprimée

Culture du blé dans une réserve naturelle de la vallée du Tibre, en Italie

Le blé est cultivé sans engrais chimiques ni nutriments artificiels. Un certain nombre de pays introduisent des mesures incitatives favorisant la culture biologique et les méthodes de production plus respectueuses de l'environnement



De nombreux pays encouragent une production agricole plus respectueuse de l'environnement.

en tant que pourcentage des revenus bruts agricoles, a reculé, passant de 38 pour cent en 1986–1988 à 32 pour cent en 2000, et l'on estime qu'elle a encore diminué de 1 pour cent en 2001 – avec, toutefois, des variations substantielles selon les pays et les denrées.

Plusieurs pays ont introduit de nouvelles politiques assorties d'objectifs en matière d'environnement, de réduction de la pollution ou d'encouragement à une production agricole plus durable. Ainsi, l'Australie et l'UE ont fixé des objectifs en matière de conservation de la biodiversité, et certains pays, au nombre desquels la Belgique, le Danemark et la France, ont mis en œuvre des mesures visant à réduire la pollution liée à la production animale, tandis que le Danemark, la France et les Pays-Bas appliquaient des mesures visant à réduire les niveaux de pesticides. Par ailleurs, l'Autriche, la France, la Norvège et la Suisse ont, en 2001, introduit ou renforcé des mesures incitatives destinées à promouvoir l'agriculture biologique, tout en augmentant les versements destinés à encourager les agriculteurs à adopter des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement. L'Australie et les États-Unis ont, pour leur part, introduit ou étendu des programmes importants de conservation des ressources naturelles.

En 2001, comme pour l'année précédente, différentes politiques ont eu pour objet de remédier à des catastrophes naturelles ou de répondre à des préoccupations liées à la santé animale, végétale ou humaine. Par suite de la crise engendrée par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'UE a continué de fournir un soutien aux producteurs bovins affectés par la faiblesse de la demande, et plusieurs États Membres ont annoncé des mesures supplémentaires pour venir en aide aux agriculteurs affectés par la crise de l'ESB, ainsi que par l'épidémie de fièvre aphteuse.

L'innocuité des produits alimentaires constitue une priorité supplémentaire pour de nombreux pays.

De nombreux pays ont continué de renforcer leurs structures institutionnelles et leur cadre réglementaire afin d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments. À ce propos, la création de l'Autorité alimentaire européenne dans l'UE a représenté un important pas en avant. Dans plusieurs autres pays, de nouveaux organismes et régimes sont également en cours de création. La biotechnologie et ses rapports avec l'innocuité des produits alimentaires et l'environnement restent au centre des préoccupations d'un grand nombre de consommateurs et de leurs gouvernements. Les colloques internationaux, qui se sont tenus en 2001 dans plusieurs pays, ont donné lieu à la proposition ou à l'introduction de normes obligatoires en matière d'étiquetage des aliments génétiquement modifiés.

L'année 2001 a été marquée par un développement important dans le domaine des politiques commerciales, à savoir l'élimination, par l'UE et par la Nouvelle-Zélande, des barrières tarifaires imposées aux importations des 48 pays les moins développés; il faut préciser que, s'agissant de l'UE, cette suppression sera retardée de quelques années pour le riz, le sucre et les bananes. La Norvège et la Pologne ont annoncé, pour 2002, des mesures de suppression analogues.

NOTES

- ¹ Sauf indication contraire, les projections et les estimations macroéconomiques de cette section proviennent du FMI. 2001. *Perspectives de l'économie mondiale*, décembre. Washington.
- ² FMI. 2001. *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre. Washington.
- ³ Banque mondiale. *Indicateurs du développement dans le monde 2001*. Washington.
- ⁴ Si l'on inclut l'Afrique du Sud, les ratios d'investissement et d'épargne diminuent pendant les années 90 par rapport aux années 80.
- ⁵ *Op. cit.*, note 1.
- ⁶ Communiqué de presse de la FAO, mai 2000.
- ⁷ FAO. 1994. *Women, agriculture and rural development, a synthesis report of the Africa region*. Rome.
- ⁸ FAO. 1998. *Rural women and food security: current situation and perspectives*. Rome.
- ⁹ K.A. Saito, H. Mekonnen et D. Spurling. 1994. *Raising productivity of women farmers in sub-Saharan Africa*. Document de travail de la Banque mondiale, n° 230. Washington.
- ¹⁰ *Op. cit.*, note 8.
- ¹¹ *Op. cit.*, note 9; et F. Orivel, 1995. Education primaire et croissance économique en Afrique Sub-Saharienne: les conditions d'une relation efficace. *Revue d'Économie du Développement*, 1.
- ¹² Spécifiquement: par personne économiquement active dans l'agriculture.
- ¹³ C. Udry, J. Hoddinott, H. Alderman et L. Haddad. 1995. Gender differentials in farm productivity: implications for household efficiency and agricultural policy. *Food Policy*, 20(5): 407-423; C. Udry. 1996. Gender, agricultural production, and the theory of the household. *Journal of Political Economy*, 104(5): 1010-1046; P. Moock. 1976. The efficiency of women as farm managers: Kenya. *American Journal of Agricultural Economics: Proceedings Issue*, 58(5): 831-835; et *op. cit.*, note 9.
- ¹⁴ C. Udry, J. Hoddinott, H. Alderman et L. Haddad. 1995. Gender differentials in farm productivity: implications for household efficiency and agricultural policy. *Food Policy*, 20(5): 407-423; et C. Udry. 1996. Gender, agricultural production, and the theory of the household. *Journal of Political Economy*, 104(5): 1010-1046.
- ¹⁵ *Op. cit.*, note 9.
- ¹⁶ P. Moock. 1976. The efficiency of women as farm managers: Kenya. *American Journal of Agricultural Economics: Proceedings Issue*, 58(5): 831-835.
- ¹⁷ *Op. cit.*, note 9.
- ¹⁸ M. Rekha. 1995. *Women, land and sustainable development: barriers to women's access to land*. Rapports et publications du Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), Washington.
- ¹⁹ *Op. cit.*, note 8.
- ²⁰ A.R. Quisumbing. 1996. Male-female differences in agricultural productivity: methodological issues and empirical evidence. *World Development*, 24(10): 1579-95.
- ²¹ FAO. 1989. *Report on the global consultation on agricultural extension*. Rome.
- ²² On trouvera une étude sur les aspects économiques de la maîtrise/éradication de la mouche tsé-tsé dans L.T. Budd. 1999. *DFID-funded tsetse and trypanosomosis*

- research and development since 1980. Vol. 2 *Economic Analysis*. Avant-projet préalable à la publication. DFID; et dans CIPEA/LIRMA. 1988. *Livestock production in tsetse affected areas of Africa*. Compte rendu d'une réunion qui s'est tenue du 23 au 27 novembre 1987, à Nairobi, Kenya. Deux volumes. On trouvera également des renseignements très variés sur le site Internet du PLTA (www.fao.org/paat/html/home.htm).
- ²³ La trypanosomose transmise par la mouche tsé-tsé (ou glossine) se présente uniquement en Afrique, mais d'autres organismes du genre trypanosome produisent des maladies hors du continent africain. Il existe trois types principaux de trypanosomoses transmises par la mouche tsé-tsé, et plus de 20 espèces de mouches tsé-tsé. Entre 2 et 10 pour cent des mouches tsé-tsé sont porteuses de trypanosomes infectieux pour les animaux, alors qu'environ 0,1 pour cent seulement portent des trypanosomes infectieux pour l'homme.
- ²⁴ J.C.M. Trail, K. Sones, J.M.C. Jibbo, J. Durkin, D.E. Light et M. Murray. 1985. *Productivity of Boran cattle maintained by chemoprophylaxis under trypanosomiasis risk*. ILCS Research Report No. 9. International Livestock Centre for Africa, Addis-Abeba.
- ²⁵ OMS. *Rapport sur la santé dans le monde, 2000*. Genève. La maladie, qui avait pratiquement disparu entre 1960 et 1965, renaît aujourd'hui. Pour plus d'informations concernant la maladie du sommeil, voir www.who.int/health-topics/afrtryps.htm
- ²⁶ A partir d'une prévalence de la trypanosomose de 30 pour cent, l'agriculture mixte (culture-élevage) devient pratiquement impossible. Voir: B.S. Hurse et J. Slingenbergh. 1997. The tsetse fly and its effects on agriculture in sub-Saharan Africa. *Revue mondiale de zootechnie*, 84/85: 67-73.
- ²⁷ B. Swallow. 1999. *Impacts of trypanosomiasis on African agriculture*. International Livestock Research Institute, Nairobi.
- ²⁸ L.T. Budd. 1999. *DFID-funded tsetse and trypanosomiasis research and development since 1980*. Vol. 2 *Economic Analysis*. Avant-projet préalable à la publication. DFID, Londres.
- ²⁹ M. Kamuanga, C. Antoine, A.-S. Brasselle, B.M. Swallow, G.D.M. d'Ieteren et B. Bauer. 1999. Impacts of tsetse control on migration, livestock production, cropping practices and farmer-herder conflicts in the Mouhoun Valley of southern Burkina Faso. Exposé présenté à la 25^e réunion du Comité scientifique international de recherches et de lutte contre la trypanosomose (CSIRTC), Mombasa, Kenya. Cité dans Budd, 1999. (*Op. cit.*, note 28).
- ³⁰ M. Gilbert, C. Jenner, J. Pender, D. Rogers, J. Slingenbergh et W. Wint. 1999. *The development and use of the Programme Against African Trypanosomiasis Information System*. Exposé préparé pour la conférence du Comité scientifique international de recherches et de lutte contre la trypanosomose (CSIRTC), 27 septembre – 1^{er} octobre 1999, Mombasa, Kenya.
- ³¹ FAO. 1998. Le coût de la trypanosomiase. *Agriculture* 21. Rome.
- ³² Q. Jihui et T. Tissue. 2000. Achievable breakthrough: viewpoint on the challenge of creating tsetse-free zones in sub-Saharan Africa. *IAEA Bulletin*, 41/1. 47-50.
- ³³ F.E. Brandl. 1988. *Economics of trypanosomiasis control in cattle. Farming systems and*

- resource economics in the tropics*. Vol. 1. Wissenschaftsverlag Vauk, Kiel, Allemagne.
- ³⁴ *Ibid.*
- ³⁵ *Op. cit.*, note 28.
- ³⁶ Les estimations et projections macroéconomiques présentées dans cette section sont tirées du FMI. 2001. *Perspectives économiques mondiales*. Décembre. Washington.
- ³⁷ C.A. Carter et A. Estrin. 2001. *China's trade integration and impacts on factor markets*. Université de Californie, Davis, Californie, Etats-Unis. Janvier. (polycopie); et Li, F. Zhai et Z.Wang. 1999. *The global and domestic impact of China joining the World Trade Organization. A Project Report*. Development Research Centre, The State Council. Chine.
- ³⁸ K. Anderson et C.Y. Peng. 1998. Feeding and fueling China in the 21st Century. *World Development*, 26(8): 1413-1429.
- ³⁹ W. Martin. 2002. Implication des réformes et de l'accèsion à l'OMC pour les politiques agricoles de la Chine. *Economies en transition*. (à paraître)
- ⁴⁰ Bureau national de la statistique de la Chine.
- ⁴¹ A. Nyberg et S. Rozelle. 1999. *Accelerating China's rural transformation*. Banque mondiale, Washington.
- ⁴² J. Huang et H. Bouis. 1996. *Structural changes in demand for food in Asia*. A Vision for Food, Agriculture and Environment, Discussion Paper 11. International food Policy Research Institute, Washington. J. Huang et S. Rozelle. 1998. Market development and food consumption in rural China. *China Economic Review*, 9(1998): 25-45.
- ⁴³ J. Huang et C. Chen. 1999. *Effets de la libéralisation des échanges commerciaux sur l'agriculture de la Chine: aspects institutionnels et structurels*. United Nations ESCAP CGPRT Centre, Bogor, Indonésie.
- ⁴⁴ Bureau national de la statistique de Chine.
- ⁴⁵ J. Huang et H. Ma. 1998. The 20-year reform and the role of agriculture in China: capital flow from rural to urban and from agriculture to industry. *Reform*, 5: 56-63; *op. cit.*, note 41.
- ⁴⁶ N.R. Lardy. 1995. The role of foreign trade and investment in China's economic transition. *China Quarterly*, 144: 1065-1082.
- ⁴⁷ Bureau national de la statistique de Chine.
- ⁴⁸ A. de Brauw, J. Huang, S. Rozelle, L. Zhang et Y. Zhang. 2002. L'évolution des marchés de la main-d'œuvre rurale de la Chine au cours de la réforme. *Journal of Comparative Economics*. (à paraître)
- ⁴⁹ *Ibid.*
- ⁵⁰ A. de Brauw, J. de Huan et S. Rozelle. 2001. *L'échelonnement et le succès de l'étapisme: observations concrètes de la réforme agraire en Chine*. Document de travail. Department of Agricultural and Resource Economics, Université de Californie, Davis, Californie, Etats-Unis.
- ⁵¹ N. Lardy. 2001. *Intégrer la Chine à l'économie mondiale*. Brookings Institution, Washington.
- ⁵² J. Huang et S. Rozelle. 2001. *La nature et l'étendue des distorsions liées aux mesures d'incitation agricoles en Chine*. Document présenté à la deuxième réunion de projet sur l'accèsion à l'OMC, Réforme des politiques et réduction de la pauvreté en Chine. Mission permanente de la Banque mondiale, Beijing, 26-27 octobre 2001.

- ⁵³ T. Sicular. 1988. Le plan et le marché dans le commerce agricole de la Chine. *Journal of Political Economy* 96 (2): 383-87. Avril.
- ⁵⁴ *Op. cit.*, note 52.
- ⁵⁵ L'Accord du Cycle de l'Uruguay sur l'agriculture prévoyait la réduction graduelle, avec des taux différents pour les pays développés et pour les pays en développement, sans élimination, toutefois, des subventions à l'exportation. Les pays les moins développés sont exemptés des engagements concernant la réduction des subventions à l'exportation.
- ⁵⁶ W. Martin. 2002. Implication of reform and WTO accession for China's agricultural policies. *Economies en transition*. (à paraître)
- ⁵⁷ *Op. cit.*, note 43.
- ⁵⁸ *Op. cit.*, note 56.
- ⁵⁹ *Op. cit.*, note 50.
- ⁶⁰ *Op. cit.*, note 52; A. Park, H. Jin, S. Rozelle et J. Huang. Market emergence and transition: transition costs, arbitrage, and autarky in China's grain market. *American Journal of Agricultural Economics*. (à paraître)
- ⁶¹ Bureau national de la statistique de Chine.
- ⁶² L. Brandt, J. Huang, G. Li et S. Rozelle. Les titres fonciers en Chine: faits, fictions et problèmes. *China's Economic Review*. (à paraître)
- ⁶³ Ministère de l'agriculture. 2001. *Rapport sur le développement agricole en Chine*. China's Agricultural Press, Beijing.
- ⁶⁴ L. Zhang, Y. Zhang, J. Huang et S. Rozelle. 2001. *L'évolution des titres fonciers en Chine au XXI^e siècle*. Document de travail. Centre des politiques agricoles de la Chine, Académie des sciences de Chine, Beijing.
- ⁶⁵ *Op. cit.*, note 63.
- ⁶⁶ M. Shen. *Financial reforms and China's rural economic performance*. Dissertation, Dept. of Economics, Université de Stanford, Stanford, Californie, Etats-Unis. (thèse)
- ⁶⁷ J. Huang et H. Ma. 1998. The 20-year reform and the role of agriculture in China: capital flow from rural to urban and from agriculture to industry. *Reform*, 5: 56-63.
- ⁶⁸ J. Stiglitz et A. Weiss. 1981. Le rationnement du crédit dans le marché à carence d'information. *American Economic Review*, 71(3): 393-410. Juin.
- ⁶⁹ Cheng montre que, pour l'ensemble de la décennie 90, la mesure globale de soutien (MGS) de la Chine a été négative. Voir G. Cheng. 2000. *Impacts of WTO Agreement on Agriculture on China's agricultural development*. China Economic Press, Beijing. Ma soutient que les subventions fournies par le gouvernement à l'agriculture, de la production à la consommation et à la commercialisation, ont été inférieures à 2,3 pour cent de la production agricole en 1999. Il convient de noter que la majeure partie de ces subventions servaient à maintenir un régime coûteux d'achats contingentés de céréales et de coton de production intérieure, ainsi que des subventions à l'exportation pour le maïs et le coton. Le régime d'achat fait l'objet d'une élimination progressive, tandis que les subventions aux exportations ont été éliminées le 1^{er} janvier 2002. Même le plafond imposé sur la MGS pourrait ne pas être contraignant, car il est peu probable que la Chine puisse se permettre des dépenses budgétaires élevées au titre des subventions agricoles. Voir M. MA.

2001. *Agricultural subsidies: the last stumbling block to China's entry to the WTO*. Document de travail. Deutsche Bank, Région administrative spéciale de Hong-Kong.
- ⁷⁰ *Op. cit.*, note 52.
- ⁷¹ J. Huang et R. Hu. 2002. *Les options de financement de la recherche agricole en République populaire de Chine*. Rapport de projet, Département du secteur agricole et social, Banque asiatique de développement, Manille.
- ⁷² Ministère de l'agriculture. *Rapport sur le développement agricole de la Chine, 2000*. China's Agricultural Press, Beijing.
- ⁷³ Sauf indication contraire, les estimations et projections macroéconomiques de cette section proviennent du FMI. *Perspectives de l'économie mondiale*, décembre. Washington.
- ⁷⁴ Néanmoins, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont beaucoup moins tributaires des importations de produits alimentaires que la plupart des autres pays en développement: la part des produits agricoles dans le total des importations est actuellement d'environ 25 pour cent en Afrique subsaharienne, 18 pour cent au Proche-Orient et en Afrique du Nord et 8 pour cent dans la région Asie et Pacifique.
- ⁷⁵ La part de l'ensemble des pays en développement dans les exportations mondiales de produits agricoles a chuté d'environ 35 pour cent dans les années 70 à 25 pour cent ces dernières années. Seules les régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes ont réussi à préserver ou à accroître leur part du marché mondial. La contrepartie de la diminution de la part de marché des pays en développement a été une forte augmentation de celle des pays industriels, en particulier l'UE. Au début des années 70, l'UE (15) exportait environ 30 pour cent des exportations mondiales de produits agricoles et cette part est montée à quelque 40 à 45 pour cent. L'essentiel de l'augmentation est dû à l'intensification des échanges entre les pays membres de l'UE. Toutefois, même si l'on exclut le commerce intrazone, les exportations de l'UE (15) représentent toujours 18 pour cent du total mondial.
- ⁷⁶ La présente analyse porte avant tout sur les produits primaires, mais la diversification des exportations a été plus prononcée dans le cas des produits à plus forte valeur ajoutée (voir *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1997*, Chapitre spécial). Ce chapitre montre que dans la région Amérique latine et Caraïbes, le ratio production agro-industrielle/PIB agricole était d'environ 40 pour cent au milieu des années 90, contre 20 pour cent environ pour les autres régions en développement. Une grande partie de cette production est destinée à l'exportation. La région fournissait environ 12 pour cent des exportations mondiales et absorbait environ 4 pour cent des importations mondiales de produits alimentaires transformés en 1994. On y trouve des exemples remarquables d'essor agro-industriel et d'expansion du commerce. Par exemple, la production de jus de fruits tropicaux au Brésil a été multipliée par plus de 20 entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Dans le cas exemplaire du Chili, la création d'une agro-industrie tournée vers l'exportation s'est appuyée non seulement sur l'exportation de fruits frais, mais aussi sur la production de produits transformés comme le vin et les conserves. L'industrie agroalimentaire argentine a

- une longue tradition et la multinationale de transformation des céréales Bunge y Born est une des premières du monde.
- ⁷⁷ La dépendance à l'égard des pays industriels, en particulier les Etats-Unis, est encore plus prononcée pour les produits non agricoles. Quelque 70 pour cent des exportations de marchandises de l'Amérique latine et des Caraïbes sont absorbés par des pays industriels et près de la moitié par les Etats-Unis.
- ⁷⁸ On trouvera une analyse plus approfondie de l'évolution sur une longue période des termes de l'échange des produits agricoles dans une prochaine publication rédigée pour la FAO par George P. Zaniias: *The evolution of primary commodity terms of trade and the implications for developing countries*. Cette étude confirme que les termes de l'échange de troc nets pour les produits agricoles ont tendance à se détériorer dans toutes les régions en développement depuis le début des années 80, mais elle confirme aussi que le pouvoir d'achat des exportations de produits agricoles a augmenté, en particulier depuis la fin des années 80, ce qui s'expliquerait principalement par la diversification des exportations.
- ⁷⁹ La moyenne des droits appliqués par les pays industriels est à peu près neuf fois plus élevée sur les produits agricoles que sur les produits manufacturés.
- ⁸⁰ Voir, par exemple, OCDE. 2001. *Agricultural policies in OECD countries. Monitoring and evaluation*. Paris. On peut lire dans ce rapport qu'en dépit d'une certaine réduction, les prix de soutien et des paiements liés à la production restent la forme dominante de soutien à l'agriculture dans la plupart des pays; ils isolent les agriculteurs des signaux émis par le marché mondial et faussent la production et le commerce mondiaux.
- ⁸¹ CEPALC. 1994. *Latin America and the Caribbean: Policies to improve linkages with the global economy*. Santiago, Chili.
- ⁸² Ces questions ont été examinées en détail dans diverses sections et dans des chapitres spéciaux de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Voir en particulier: 1995, *Le commerce agricole: à l'aube d'une ère nouvelle?*; 1997, *Les industries agroalimentaires et le développement économique*; 2001, *L'environnement futur du commerce des produits agricoles: questions posées dans le cadre des négociations commerciales en cours sur l'agriculture*.
- ⁸³ Les estimations et projections macroéconomiques de la présente section proviennent de FMI. *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre et/ou décembre. Washington.
- ⁸⁴ Economist Intelligence Unit. Turkey: *Country Report 2001*. Londres.
- ⁸⁵ Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.
- ⁸⁶ FAO. 2001. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001*, p. 166-171. Rome.
- ⁸⁷ N. Chbouki. 1992. *Spatio-temporal characteristics of drought as inferred from tree-ring data in Morocco*. University of Arizona (thèse); et C.W. Stockton. 1988. Current research progress toward understanding drought. Dans *Drought, water management and food production*, Proceedings, International conference, Agadir, Maroc, 21-24 novembre 1985.
- ⁸⁸ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2001. *Special*

- report on the regional impacts of climate change: an assessment of vulnerability. Genève.
- ⁸⁹ *Ibid.*
- ⁹⁰ *Op. cit.*, note 86.
- ⁹¹ Les indicateurs qu'on emploie pour définir une pénurie d'eau périodique, chronique ou absolue sont les suivants: 1500, 1000 et 500 m³ d'eau douce renouvelable par personne et par an.
- ⁹² FAO 1997. *Irrigation in the Near East Region in figures*. Rapport sur l'eau n° 9. Rome.
- ⁹³ Banque mondiale. 2001. *Global economic prospects and the developing countries*. Washington. En même temps, la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar EU par jour a légèrement diminué.
- ⁹⁴ *Le Programme national de lutte contre les effets de la sécheresse*. 2000. Publication du Comité Inter-Gouvernements Permanent du Développement Rural; Secrétariat Général du Comité, Ministère de l'Agriculture, Rabat, Maroc, Avril 2000.
- ⁹⁵ Ameziane. 2000. Stratégies d'adaptation à la sécheresse. Colloque National de l'Agriculture et du Développement Rural, organisé à Rabat, 19-20 juillet 2000. Ministère de l'Agriculture, Rabat, Maroc.
- ⁹⁶ FAO/TCOR. 2000. *Jordan: Drought impact assessment and project profile*. Rome.
- ⁹⁷ UN Interagency mission report on the extreme drought in the Islamic Republic of Iran; FAO/TCOR report on drought impact assessment and proposal of project profiles, FAO, Rome, 2001.
- ⁹⁸ L'Europe centrale et orientale comprennent: l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Macédoine, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Yougoslavie. La CEI comprend: l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.
- ⁹⁹ Les estimations et projections macroéconomiques de cette section sont tirées de FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, décembre, Washington.
- ¹⁰⁰ Chiffres préliminaires. FAO.
- ¹⁰¹ Ces politiques étaient caractérisées par une planification rigoureuse de la production, des salaires très bas, peu d'investissement et (dans l'ex-Union soviétique) un contrôle très serré des mouvements de la population rurale.
- ¹⁰² L. Wong et V. Ruttan. 1990. A comparative analysis of agriculture productivity trends in centrally planned economies. Dans K. Gray, éd. *Soviet agriculture: comparative perspectives*, p. 23-47. Iowa State University Press, Ames, Iowa, Etats-Unis.
- ¹⁰³ Z. Lerman. 1998. Does land reform matter? Some experiences from the former Soviet Union. *European Review of Agricultural Economics*, 25: 307-330.
- ¹⁰⁴ J. Swinnen. 1997. The choice of privatization and decollectivization policies in central and eastern European agriculture: observations and political economy hypotheses. Dans J. Swinnen, éd. *Political economy of agrarian reform in central and eastern Europe*. Ashgate, Aldershot, Royaume-Uni.
- ¹⁰⁵ Z. Lerman, K. Brooks et C. Csaki. 1994. *Land reform and farm restructuring in Ukraine*. World Bank Discussion Paper No. 270. Washington; et M. Pugachev. 2000. *Organizational forms of the new agricultural enterprises in Ukraine*. Ukraine

Agricultural Policy Project discussion paper. Kiev, Ukraine, Iowa State University, Institute for Policy Reform.

¹⁰⁶ C. Csaki, Z. Lerman et S. Sotnikov. 2001. *Farm debt in the CIS: a multi-country study of the major causes and proposed solutions*. World Bank Discussion Paper No. 424. Washington.

¹⁰⁷ Les estimations et projections macroéconomiques proviennent du FMI: *World Economic Outlook*, décembre. Washington.

¹⁰⁸ Les données fournies dans cette section proviennent de l'OCDE. *Agricultural Policies in OECD Countries: Monitoring and Evaluation*. 2002.Paris.

I. Le rôle de l'agriculture et de la terre dans la fourniture de biens collectifs mondiaux

Dix ans après le Sommet de la terre à Rio de Janeiro, le Sommet mondial sur le développement durable fera le point sur l'application d'Action 21.

INTRODUCTION

Dix ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) – également appelée «Sommet de la planète Terre» ou «Rio 92» –, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, l'Afrique du Sud accueillera le «Sommet mondial sur le développement durable» à Johannesburg. Au Sommet de Rio, les dirigeants du monde entier ont adopté le programme Action 21 pour parvenir à un développement durable au XXI^e siècle. Au sommet de Johannesburg, qui se tiendra en août-septembre 2002, l'attention portera sur les principaux problèmes que pose à la communauté mondiale la mise en application des différents chapitres d'Action 21, et sur les principaux résultats qu'elle peut en attendre.

La FAO est l'organisme de coordination des travaux concernant quatre chapitres d'Action 21, qui sont: Planification et gestion des terres (Chapitre 10), Lutte contre le déboisement (Chapitre 11), Mise en valeur durable des montagnes (Chapitre 13), et Développement agricole et rural durable (Chapitre 14). Elle est aussi acteur principal de la mise en œuvre de plusieurs autres chapitres du plan d'action, notamment: Lutte contre la désertification et la sécheresse (Chapitre 12), Préservation de la diversité biologique (Chapitre 15), Océans et mers (Chapitre 17), Eau douce (Chapitre 18) et Substances chimiques toxiques (Chapitre 19), de même que pour la mise en œuvre de certains accords multilatéraux sur l'environnement issus du Sommet de Rio. Parmi ces accords, citons la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique¹.

Un concept a pris de l'importance dans les débats sur le développement durable, qui ont prélué au Sommet de Johannesburg, celui des biens collectifs mondiaux, considéré de plus en plus comme un concept utile pour aborder les problèmes mondiaux d'environnement, et renforcer la volonté politique et le financement afin de mieux coordonner les actions au niveau mondial. Une documentation abondante s'est constituée récemment sur divers aspects de ces biens collectifs tels que la santé, le savoir, l'héritage culturel, la stabilité financière, la paix et la sécurité², mais on a moins parlé de leur importance dans le cadre de l'agriculture et des ressources naturelles.

Le concept de biens collectifs mondiaux prend de l'importance dans le débat sur le développement durable.

NOTION ÉCONOMIQUE DE BIENS COLLECTIFS LOCAUX ET MONDIAUX

Le concept de biens collectifs est lié aux notions économiques d'externalité et de défaillance du marché. On parle d'externalité lorsque les activités d'une entreprise, par exemple, ont des effets non intentionnels ou indésirables entraînant un avantage (externalité positive) ou un préjudice (externalité négative) pour un tiers qui n'aurait normalement pas de rapport avec le produit de l'entreprise³. En général, l'avantage ou le coût imposé n'est pas répercuté dans les opérations commerciales. On parle de défaillance du marché lorsque les effets positifs ou les conséquences négatives d'une action ne sont pas correctement répercutés dans le prix des produits concernés, dont l'offre est par conséquent excédentaire ou insuffisante.

Les *biens collectifs* sont une catégorie particulière d'externalités, et sont des biens dont la consommation ne peut être confinée à un consommateur ou un groupe de consommateurs⁴. A proprement parler, les biens collectifs purs sont des biens dont la consommation se caractérise par la non-exclusion et la non-rivalité de leur consommation⁵.

Les biens collectifs purs exhibent des caractéristiques de non-exclusion et de non-rivalité complètes. A l'opposé, les biens caractérisés par l'exclusion complète et la rivalité complète sont les *biens privés*. Entre ces deux extrêmes, toute une série de biens dits «quasi collectifs» se caractérisent par différents degrés de non-exclusion et non-rivalité. Par exemple, si les actions visant à promouvoir la biodiversité et la préservation du paysage ou à atténuer le changement climatique sont généralement considérées comme des biens collectifs purs, on pourrait considérer, dans le cas des parcs nationaux d'accès libre, que leur consommation ne donne pas lieu à exclusion mais à rivalité. De même, pour les parcs nationaux d'accès réglementé ou payant ou pour ceux qui ne sont pas surchargés, on peut considérer qu'il y a exclusion, mais non-rivalité.

Les biens collectifs ayant souvent une spécificité locale, comme la lutte contre les inondations, les effets déplacés de l'érosion des sols et la protection des bassins hydrographiques, on peut les qualifier de *biens collectifs locaux*. D'autres, en revanche, dépassent le cadre local ou régional et leurs effets, par nature, débordent les frontières. On désigne sous les termes de *biens collectifs mondiaux* les biens collectifs ayant par nature un impact mondial. On peut citer comme exemples la biodiversité et l'atténuation du changement climatique au niveau mondial. Kaul, Grunberg et Stern donnent des biens collectifs mondiaux la définition suivante:

Un bien collectif mondial est un bien collectif dont les avantages ont tendance à être universels en termes de pays (c'est-à-dire à s'étendre à plus d'un groupe de pays), de peuples (à toucher plusieurs groupes de population, voire tous) et de générations (à s'étendre aux générations actuelles et futures ou, du moins, à répondre aux besoins des générations actuelles sans hypothéquer les choix de développement des générations à venir)⁶.

Les biens collectifs mondiaux sont des biens procurant des avantages universels mais fournis par un groupe plus restreint.

L'agriculture et la terre fournissent d'importants biens collectifs mondiaux ou y contribuent: biodiversité et atténuation du changement climatique en sont deux exemples.

BIENS COLLECTIFS LIÉS AU VOLET «TERRE» D'ACTION 21

Le tableau 37 montre certains des biens collectifs associés au volet «Terre» d'Action 21 (cette liste ne doit pas obligatoirement être considérée comme exhaustive). Il s'agit notamment de biens collectifs locaux et mondiaux et de biens semi-collectifs caractérisés par des degrés différents de rivalité et d'exclusion. Les biens collectifs sont aussi classés selon le caractère local, régional ou global de leurs effets.

Plusieurs options d'utilisation des sols, présentées dans le Chapitre 10, visent à favoriser la préservation de la biodiversité par le maintien de la diversité des espèces et la régénération des terres dégradées. Ces mesures sont aussi celles qui sont susceptibles de contribuer le plus largement à la fixation du carbone dans le sol et la biomasse, et à favoriser la vie des espèces menacées dans les zones environnantes.

Le Chapitre 11 – Lutte contre le déboisement – traite aussi de biens collectifs purs tels que la diversité biologique, la stabilité du cycle hydrologique et du système climatique planétaire et le maintien ou le rétablissement de la stabilité des écosystèmes (ces derniers ayant les

Tableau 37

BIENS COLLECTIFS ASSOCIÉS AU VOLET «TERRE» D'ACTION 21, ET ÉTENDUE DE LEURS RETOMBÉES

Chapitre d'Action 21	Biens collectifs associés	Etendue des retombées
10 – Planification et gestion des terres	Stabilité de l'écosystème	Régionales, mondiales
	Préservation de la diversité biologique Piégeage du carbone	Locales, régionales, mondiales Mondiales
11 – Lutte contre le déboisement	Diversité biologique des forêts	Locales, régionales, mondiales
	Stabilité de l'écosystème	Régionales, mondiales
	Flore et faune	Locales, régionales, mondiales
	Réduction des rejets de gaz à effet de serre dus aux incendies de forêt Piégeage du carbone	Locales, régionales, mondiales Mondiales
12 – Lutte contre la désertification et la sécheresse	Piégeage accru du carbone	Mondiales
	Protection des étendues d'eau	Locales, régionales, mondiales
	Préservation de la diversité biologique des terres arides	Locales, régionales, mondiales
13 – Mise en valeur durable des montagnes	Stabilité de l'écosystème	Régionales, mondiales
	Stabilité hydrologique	Locales, régionales
	Piégeage du carbone	Mondiales
14 – Développement agricole et rural durable	Préservation de la diversité agrobiologique	Locales, régionales, mondiales
	Piégeage du carbone	Mondiales
15 – Préservation de la diversité biologique	Préservation de la diversité agrobiologique	Locales, régionales, mondiales
	Piégeage du carbone	Mondiales

caractéristiques d'un bien collectif local ou régional). La lutte contre la désertification et la sécheresse (Chapitre 12) et la remise en état des écosystèmes montagneux dégradés (Chapitre 13) peuvent contribuer à protéger la flore et la faune sauvages et la diversité biologique, et à atténuer le changement climatique par le piégeage du carbone.

Les biens collectifs relatifs à un développement agricole et rural durable (Chapitre 14), comprennent des ressources et des avantages largement partagés tels que la préservation de la diversité agrobiologique et la connaissance qu'en ont les agriculteurs, les bénéfices de la protection des bassins hydrographiques et de la protection contre les inondations, et l'atténuation du changement climatique par la fixation du carbone. La recherche et les connaissances agricoles diffusées par les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCGRI) constituent un apport essentiel aux biens collectifs mondiaux dans la mesure où ces innovations sont partagées par la communauté mondiale. L'agriculture peut aussi contribuer à engendrer des externalités négatives telles que l'appauvrissement en éléments nutritifs, l'augmentation de la fréquence des inondations en aval et la disparition des forêts naturelles et des zones humides. L'activité agricole classique, hautement commerciale, est souvent accusée de détruire la diversité des espèces et les processus naturels de régénération.

On pourrait citer comme autres exemples de biens collectifs mondiaux la sécurité sanitaire des aliments, la lutte contre les ravageurs des plantes et des maladies animales transfrontières⁷, la protection des étendues d'eau internationales et la destruction des réserves de pesticides périmés.

PROGRÈS DE LA FOURNITURE DE BIENS COLLECTIFS MONDIAUX DEPUIS LE SOMMET DE RIO

Action 21 préconise principalement que des mesures soient prises pour réduire les externalités négatives des activités économiques, sans toutefois aborder expressément les biens collectifs mondiaux. Il est par conséquent difficile de définir et d'évaluer directement des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis à cet égard. On trouvera ci-après un rapide aperçu de ce qui a été réalisé pour certains des biens collectifs mondiaux mentionnés par Action 21.

Remise en état des terres dégradées. Il s'agit notamment de la remise en état complète de terres sévèrement dégradées, de l'amélioration de terres marginales ou arides actuellement exploitées et de l'amélioration des pratiques d'exploitation des terres. Les renseignements dont on dispose sur ces points sont épars et il est difficile d'évaluer la superficie totale des terres qui ont fait l'objet d'une remise en état. Environ 20 pour cent des terres menacées d'aridité dans le monde ont des sols dégradés du fait des activités humaines, mettant en péril les moyens d'existence de plus d'un milliard de personnes⁸. Dans l'ensemble, les progrès ont été très lents. Les pertes des terres et la désertification persistent avec une

Les progrès accomplis depuis le Sommet de Rio de 1992 dans la fourniture de biens collectifs mondiaux relatifs à la terre ont été très lents.



FAO/20565/M. MARZOT

Les forêts luxuriantes d'Homs en République arabe syrienne exigent une gestion et un contrôle judicieux

L'entretien des écosystèmes forestiers contribue à la protection de la flore et de la faune, à la diversité biologique et à l'atténuation des changements climatiques grâce à la fixation du carbone

intensité et des effets ressentis plus particulièrement dans de nombreux pays à faible revenu. Une fois régénérés, ces sols pourraient permettre d'accroître la fixation du carbone et améliorer les conditions de vie des personnes menacées.

Création de zones protégées d'importance mondiale. Les efforts pour préserver la biodiversité ont principalement consisté à créer des zones protégées et des réserves. Selon des estimations récentes, les réserves du patrimoine naturel d'importance mondiale seraient passées à 131 millions d'hectares dans les pays développés et à 133 millions d'hectares dans les pays en développement. Ces zones ont cependant été créées en transformant des forêts naturelles d'arbres ou d'arbustes en réserves plutôt qu'en remettant en état des terres dégradées.

Zones de forêt naturelle et de plantations forestières. Le dernier rapport sur l'évaluation des ressources forestières mondiales (voir encadré 1, p.36) indique que le couvert de forêt naturelle a diminué de 16,1 millions d'hectares par an entre 1990 et 2000 (et est ainsi tombé de 3 milliards 808 millions à 3 milliards 682 millions d'hectares). Les plantations forestières, en revanche, ont légèrement augmenté, passant de 155 millions d'hectares à 187 millions d'hectares pendant la même période. Le résultat est une diminution nette du couvert arboré de 12,5 millions d'hectares, mais le rythme net de déboisement semble s'être ralenti par rapport à ce qu'il était avant 1990.

Vers des pratiques agricoles plus durables. Depuis le Sommet de Rio de 1992, l'agriculture biologique a pris de l'importance dans les pays développés, et les pratiques agricoles ont évolué vers l'agriculture de conservation et la protection intégrée (PI) contre les ravageurs, avec le développement de la culture des légumineuses dans les assolements, l'utilisation d'engrais organiques compostés ou non et, la sélection d'espèces et de variétés appropriées pour la lutte biologique contre les ravageurs. L'agriculture de conservation est maintenant pratiquée sur près de 60 millions d'hectares dans des pays divers (voir encadré 10). Ces nouvelles tendances ont largement contribué à améliorer la nutrition des sols et leur teneur en matière organique, ainsi qu'à accroître la fixation du carbone dans les sols.

Progrès réels et potentiels de la promotion directe des biens collectifs mondiaux. Une estimation récente des réserves mondiales de carbone

Encadré 10

AGRICULTURE DE CONSERVATION

L'agriculture de conservation¹ est une stratégie permettant d'empêcher, voire d'inverser, la baisse de fertilité des sols couramment entraînée par le labourage mécanisé. Elle comprend plusieurs techniques mais, en règle générale, le labourage est réduit et les résidus de culture sont laissés sur place pour protéger le sol du vent, favoriser l'activité biologique et fournir de la matière organique au sol. Ces résidus créent à la surface du sol une structure qui laisse pénétrer l'eau jusqu'aux racines des végétaux et empêche son ruissellement en surface qui entraîne le sol.

L'agriculture de conservation a commencé aux États-Unis à la fin des années 70, en réaction à l'érosion de plus en plus marquée des sols, aux problèmes de fertilité et à l'escalade des prix des carburants qui a suivi l'em-

bargo pétrolier de 1973 et a fait du labourage une opération coûteuse. De nos jours, près de 60 millions d'hectares de terre agricole dans le monde entier sont cultivés de cette manière. Les États-Unis restent les pionniers de l'agriculture de conservation, bien que ce soit en Amérique du Sud que cette méthode ait connu l'essor le plus vigoureux. Dans le sud du Brésil, en Argentine et au Paraguay, près de la moitié des terres sont maintenant cultivées selon cette méthode.

Après quelques années, on peut en tirer les avantages suivants:

- accroissement et stabilisation des rendements;
- économies substantielles d'eau d'irrigation;
- réduction de la disparition des couches superficielles des sols;

permet de penser que l'exploitation et la gestion durables des forêts du globe permettraient de stocker 184 Tg de carbone ($1 \text{ Tg} = 10^{12} \text{ g}$) de plus chaque année dans les forêts et les produits du bois pendant les 50 prochaines années, avec une fourchette de 108 à 251 Tg par an⁹. De même, les sols agricoles contiennent généralement de 100 à 200 tonnes de carbone par hectare sur une profondeur d'un mètre. Sur les sols où est pratiquée la culture intensive, une modification des pratiques pourrait augmenter la teneur en matière organique et la fixation du carbone. Il est en revanche difficile d'estimer dans quelle mesure les ressources foncières et forestières ont contribué à atténuer le changement climatique depuis le Sommet de Rio de 1992.

Progrès concrets dans la préservation de la diversité biologique. En ce qui concerne la préservation de la biodiversité, on a sensiblement progressé dans la connaissance de la transformation qualitative et

- économie d'argent et de travail par l'absence de labourage;
- réduction du ruissellement, des inondations et de la pollution chimique des cours d'eau;
- meilleure approvisionnement local en eau grâce à la réduction du ruissellement;
- réduction de l'ensablement des cours d'eau.

Le passage à l'agriculture de conservation oblige les agriculteurs à acheter un matériel d'ensemencement spécial ou à adapter le matériel existant. Cette méthode requerrant un emploi minimal de pesticides chimiques, les agriculteurs doivent apprendre à lutter contre les ravageurs et les maladies par les techniques de protection (PI) intégrée qui font appel aux ennemis naturels des ravageurs. Cela prend

du temps, et parce que les ennemis des cultures ne sont plus éliminés par le labour, les agriculteurs qui adoptent cette méthode emploient au départ davantage d'herbicides, au lieu d'en utiliser moins. Après quelques années, cependant, l'amélioration des rendements doit normalement compenser ces dépenses supplémentaires. Finalement, la lutte intégrée contre les ravageurs leur permet de réduire considérablement l'emploi des herbicides, voire d'y renoncer complètement.

L'agriculture de conservation a encore un effet bénéfique. Les végétaux sont constitués par une grande part de carbone et dégagent, lorsqu'ils se décomposent ou brûlent, du dioxyde de carbone, le gaz à effet de serre qui contribue le plus, pris isolément, au changement climatique. Mieux

exploitées, les terres agricoles peuvent restituer ce carbone au sol sous forme de matière organique, par un processus que l'on appelle piégeage ou fixation du carbone.

⁹ On trouvera un complément d'information sur l'agriculture de conservation à l'adresse Internet suivante: www.fao.org/ag/AGS/AGSE/agse_e/Main.htm

quantitative des grands écosystèmes dont bon nombre offrent une grande diversité biologique. De même, des progrès importants ont été faits dans la sensibilisation et dans la création de zones protégées et de collections de gènes *ex situ* importantes pour l'alimentation et l'agriculture.

Le financement de la recherche agricole dans l'intérêt de la communauté mondiale est en diminution.

La recherche du GCRAI, bien collectif mondial. Les pays en développement sont fortement tributaires de la recherche et des connaissances diffusées par les centres nationaux et internationaux de recherche. Ainsi, la recherche agricole et la diffusion des connaissances dans les pays en développement, surtout lorsqu'elles concernent des régions pauvres en ressources, pourraient être considérées comme des biens collectifs. En particulier, les travaux menés par les centres du GCRAI et la diffusion de leurs résultats sont souvent considérés comme biens collectifs mondiaux¹⁰ et sont partagés par la communauté mondiale. Néanmoins, ces 10 dernières années, le financement du système du GCRAI et de la recherche technologique n'a cessé de diminuer, si bien que les centres du GCRAI se trouvent dans une situation financière de plus en plus contraignante. L'insuffisance de financement pourrait rendre les centres moins aptes à mener des recherches et à diffuser les connaissances requises pour améliorer la production alimentaire et lutter contre la faim et la pauvreté¹¹.

Des progrès ont été faits dans la connaissance et la préservation de la diversité biologique

Développement des bases de connaissances. La constitution d'une documentation et l'enregistrement du savoir des agriculteurs sur la diversité agrobiologique pourraient être considérés comme un autre exemple de bien collectif mondial. Les déclarations des Etats à la CDB font penser qu'environ deux tiers des pays ont réalisé des études de cas de ce genre (par exemple sur la pollinisation, les biotes des sols, la gestion intégrée des paysages et les systèmes agricoles)¹².

Engagement international pour la protection des ressources phytogénétiques. La reconnaissance du principe des droits de l'agriculteur dans l'accord conclu récemment sur la protection des ressources phytogénétiques constitue un grand pas en avant qui aidera à protéger la diversité agrobiologique mondiale dans les banques de gènes, sur les champs des agriculteurs et dans la nature. La notion de droits de l'agriculteur doit former l'assise d'un système officiel de reconnaissance et de récompense destiné à encourager et à développer le rôle des agriculteurs et des communautés rurales dans la préservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques¹³. L'accord assure un partage équitable des avantages mondiaux résultant de l'utilisation des ressources phytogénétiques, et préconise une obligation de paiement lorsque cette utilisation permet de retirer des avantages commerciaux¹⁴.

La rémunération des fournisseurs est indispensable pour que la fourniture de biens collectifs mondiaux soit suffisante.

FINANCEMENT DES BIENS COLLECTIFS MONDIAUX

La consommation des biens collectifs ne donnant pas lieu à exclusion, on est tenté d'en profiter sans payer (à supposer qu'il s'agisse de biens collectifs *bénéfiques*). De ce fait, des mécanismes de rémunération de ceux qui les fournissent sont nécessaires pour faire en sorte que le bien soit réparti dans des proportions socialement souhaitables. Cela est aussi vrai pour les biens collectifs mondiaux, puisque la communauté mondiale en bénéficie, alors que ceux qui le fournissent représentent un groupe beaucoup plus restreint.

Action 21 préconise des mesures qui produisent à la fois des biens collectifs et des biens privés, bien que les mécanismes de financement de leur application n'aient pas été spécifiquement conçus pour les uns ou les autres. Cependant, le rapport mondial de situation sur le financement



Exemple de technique agricole de conservation dans un champ de maïs au Brésil

Ici, la culture se transforme en paillis qui protège la surface du sol contre l'érosion en améliorant l'infiltration de l'eau et en empêchant la croissance de plantes adventives

FAO/30003/T. FRIEDRICH

L'aide officielle au développement a diminué depuis le Sommet de Rio de 1992, particulièrement pour l'agriculture et les régions rurales.

en faveur du développement durable a brossé un tableau décevant de ce qui a été fait pour répondre aux objectifs et mécanismes de financement prévus par le Sommet de Rio¹⁵. Malgré la promesse des pays développés de porter leur aide au développement à hauteur de 0,7 pour cent de leur PNB, cette aide a fortement diminué après le Sommet de Rio, tombant de 0,33 à 0,22 pour cent du PNB des donateurs, avant de remonter légèrement à 0,24 pour cent en 1999. L'aide à l'agriculture (au sens large) a accusé une baisse en termes réels de plus de 40 pour cent entre 1988 et 1999. À l'intérieur du secteur, la diminution de l'aide a été forte en ce qui concerne les services agricoles, la production végétale et l'exploitation forestière, malgré une augmentation de la part destinée à la protection de l'environnement, à la recherche et la formation, et à la vulgarisation.

L'investissement étranger direct (IED) se concentre dans un petit nombre de pays. Dans les pays les moins avancés, les flux ont été négligeables, et le secteur agricole et celui des ressources naturelles n'en ont pas bénéficié. L'IED est attiré par les possibilités de marché, ce qui veut dire que, d'une manière générale, il ne faut pas s'attendre à ce que cet instrument de financement soit très productif en termes de biens collectifs. De surcroît, il ne s'appuie généralement pas sur des considérations de durabilité¹⁶.

D'un autre côté, les mécanismes mondiaux de financement tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (voir encadré 11) constituent une source importante de financement pour de nombreux accords multilatéraux concernant l'environnement, et donc pour la fourniture de biens collectifs mondiaux. Le FEM a contribué à financer plus de 800 projets. Entre 1991 et 1999, plus de 2 milliards de dollars ont été affectés à des projets relatifs à la biodiversité, au changement climatique, aux eaux internationales, à l'appauvrissement de la couche d'ozone et à la dégradation des terres, et des sommes encore plus importantes ont été mobilisées à titre de cofinancement. La part la plus importante des crédits a été consacrée à des projets concernant la biodiversité, suivis de près par des projets concernant le changement climatique.

Enfin, certaines sources nouvelles apparaissent pour financer les biens collectifs mondiaux. Des fonds nationaux se créent dans le cadre de la CDB, de la Convention sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Une autre source de financement provient des apports de capitaux avec transfert de technologie vers les pays en développement prévus par le Mécanisme pour un développement propre (MDP) (dans le cadre du protocole de Kyoto, qui n'a pas encore été ratifié). Cependant, comme dans le cas des mécanismes de financement classiques (APD et IED), les dotations à ces différents mécanismes sont irrégulières, et plusieurs d'entre eux ne sont même pas encore pleinement développés ou appliqués.

ACCROÎTRE LA COOPÉRATION FINANCIÈRE INTERNATIONALE POUR PROMOUVOIR LES BIENS COLLECTIFS MONDIAUX

Accroître l'ADP pour qu'elle atteigne le niveau fixé au Sommet de Rio a occupé une place importante dans la préparation de la Conférence des Nations Unies pour le financement du développement. Le Consensus de Monterrey a préconisé des mesures concrètes pour atteindre l'objectif de consacrer 0,7 pour cent du PNB à l'aide au développement des pays en développement¹⁷.

Il faut cependant accorder une attention particulière à l'agriculture et aux régions rurales. En effet, pour réussir une stratégie de lutte contre la pauvreté et la faim, il faut commencer par reconnaître qu'il s'agit essentiellement de phénomènes ruraux et que l'agriculture est un élément essentiel des moyens d'existence des populations rurales. Il faut donc faire cesser la baisse des ressources globales affectées à la réduction de la faim, à l'agriculture et au développement rural. Il importe également de reconnaître qu'il faudra consacrer des efforts beaucoup plus importants au secteur agricole et au développement rural pour atteindre les objectifs environnementaux définis dans le volet Terre d'Action 21.

L'un des moyens d'accroître la volonté politique et les engagements de financement en faveur de l'agriculture et du développement rural serait de reconnaître le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la fourniture de biens collectifs mondiaux. En effet, le financement qui leur est réservé est limité.

Pour fournir des biens collectifs mondiaux liés au volet Terre d'Action 21, il ne suffira pas d'augmenter le financement du développement en général et du développement agricole et rural en particulier. Les mécanismes de financement doivent être dirigés spécialement vers la fourniture de ces biens. Il importe de conserver l'idée que les biens collectifs mondiaux sont des biens et services dont bénéficie l'ensemble de la communauté mondiale mais qui sont fournis par un groupe de personnes plus restreint, et qu'il est dans l'intérêt de la communauté mondiale de rémunérer ceux qui les fournissent. Les mécanismes de financement doivent en effet être perçus et conçus comme le paiement de biens et de services fournis.

L'autre grande question qui vient à l'esprit est de savoir si le fait d'accroître le financement des biens collectifs mondiaux contribuera aussi à réduire la pauvreté dans le monde. Cela dépendra bien sûr des circonstances particulières et des modalités de rémunération des fournisseurs, mais il serait très souhaitable de repérer les synergies entre la fourniture de biens collectifs mondiaux et la lutte contre la pauvreté et de modeler les mécanismes de rémunération en conséquence.

L'une des possibilités serait que toute nouvelle ADP soit liée à l'affectation de ressources intérieures pour la fourniture de biens

Il faut accroître l'aide officielle au développement, particulièrement en faveur de l'agriculture et des régions rurales.

De nouveaux mécanismes de financement des biens collectifs mondiaux sont apparus.

Il faut mobiliser des crédits supplémentaires pour rémunérer ceux qui fournissent les biens collectifs.

Encadré 11

NOUVELLES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT DES BIENS COLLECTIFS LIÉS AU VOLET TERRE D'ACTION 21

Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Créé en 1991 et restructuré après le Sommet de Rio, le FEM est destiné à assurer la coopération et un financement internationaux pour lutter contre les principaux facteurs qui menacent l'environnement mondial. Il réunit 166 gouvernements membres, la communauté scientifique et plusieurs organisations privées et organisations non gouvernementales (ONG). Les organes d'exécution sont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale. Le Fonds finance et recueille des crédits pour cofinancer des projets relevant des domaines suivants: 1) de la diversité biologique; 2) du changement climatique; 3) des eaux internationales et; 4) de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Les projets ayant trait à la dégradation des sols peuvent aussi bénéficier de crédits du Fonds dans la mesure où ils se rattachent à l'un des quatre domaines principaux. Des propositions spécifiques, y compris celle de faire de la dégradation des terres un domaine à part entière, doivent être soumises pour approbation définitive à l'assemblée du FEM d'octobre 2002.

Remise de dettes en échange de la protection de la nature, en particulier en Afrique

subsaharienne. Le financement durable de la dette constitue un moyen important de mobiliser des ressources pour l'investissement public et privé. Remettre la dette en échange de la protection de la nature est un mécanisme par lequel des pays en développement se voient remettre leur dette internationale pour l'affecter au financement de projets écologiques bénéfiques pour l'environnement mondial. Des études ont montré que le taux de déboisement est le plus élevé dans les pays d'Afrique qui sont justement très endettés. Cela permet de penser qu'il existe de vastes possibilités de freiner le déboisement et de développer les biens collectifs mondiaux dans ces pays (par exemple par le reboisement et les activités de gestion des terres) qui pourraient se réaliser grâce à ces mécanismes.

Fonds spécial pour les changements climatiques. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) fait obligation aux pays développés et aux pays en développement de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et d'accroître la capacité d'absorption en agissant sur la biomasse et les sols. La création d'un Fonds spécial pour les changements climatiques a été proposée pour aider les pays les moins avancés à dé-

velopper leur capacité et à financer la mise en applications des dispositions prévues par la Convention. Bien que la structure du fonds proposé ne soit pas encore clairement arrêtée, certains pays ont déjà versé des contributions en vue de la création du fonds.

Mécanisme pour un développement propre (MDP). Ce mécanisme, conçu dans le cadre du Protocole de Kyoto, qui n'est toujours pas ratifié, permet aux pays de financer des projets de réduction des émissions dans des pays en développement et de recevoir en contrepartie un crédit d'émissions de carbone. Le MDP pourrait se révéler être l'un des mécanismes de financement les plus novateurs pour favoriser les biens collectifs mondiaux associés à la terre. On trouvera au chapitre suivant une étude plus approfondie du MDP.

Fonds nationaux pour l'environnement. Des fonds pour l'environnement se sont créés dans quelques pays en développement, dont le nombre va en augmentant, dans le cadre de deux conventions des Nations Unies, la CCNUCC et la CDB. Ils sont généralement gérés par des organismes privés et leurs capitaux proviennent de dons des Etats et d'organismes donateurs ainsi, que de taxes et de prélèvements pour l'environnement. Ces fonds

pourraient être utilisés plus largement.

Mobilisation accrue de ressources intérieures. La mobilisation de ressources intérieures pour promouvoir les biens collectifs mondiaux devrait renforcer les mécanismes existants de financement et contribuer à ouvrir de nouvelles possibilités. La suppression des subventions à effets pervers, le paiement à leur prix réel des ressources et des services naturels, l'établissement de droits de propriété sur la terre, l'eau et la forêt, les réformes fiscales en vue d'instaurer des taxes pour l'environnement et la mise à contribution des bénéficiaires des biens collectifs locaux et mondiaux sont autant de facteurs pouvant contribuer à créer un environnement propice à la mobilisation de ressources intérieures et susceptible d'attirer des ressources extérieures.

¹ Fonds pour l'environnement mondial (FEM). 2001. Note sur le projet de création d'un nouveau domaine d'intervention consacré à la dégradation des sols (GEF/C 18/4), Conseil du FEM, 5-7 décembre 2001.

collectifs mondiaux. Il faudrait cependant compléter le financement et envisager sérieusement de créer de nouveaux mécanismes permettant à la fois de fournir des biens collectifs mondiaux et de transférer des ressources entre pays développés et pays en développement. La difficulté de la tâche est de concevoir ces mécanismes de telle sorte qu'ils contribuent aussi largement à réduire la pauvreté. (On trouvera dans l'encadré 11 un aperçu de certains des mécanismes de financement existants ou potentiels.)

CONCLUSIONS

Dans le débat général sur les biens collectifs mondiaux, il convient de s'intéresser davantage à ceux qui concernent la terre, au même titre qu'à d'autres aspects qui ont jusqu'ici fait l'objet d'une attention plus soutenue tels que la santé, le savoir, l'héritage culturel, la stabilité financière, la paix et la sécurité. En raison du caractère mondial de ces biens collectifs relatifs à la terre, il est justifié de leur consacrer des moyens de financement accrus et de créer de nouveaux mécanismes financiers à cet effet. Pour faire une place plus importante aux biens collectifs mondiaux et coordonner les efforts à l'échelle mondiale pour réduire la pauvreté, il faudrait créer des instruments, des politiques et des programmes qui, tout en permettant la mise en œuvre effective du volet «Terre» d'Action 21, contribuent à réduire la pauvreté.

On trouvera dans la section qui suit une étude plus approfondie du nouveau mécanisme de financement de la fourniture de biens collectifs mondiaux: le mécanisme pour un développement propre (MDP), issu du Protocole de Kyoto sur le changement climatique mondial.

II. Tirer parti du piégeage du carbone moyennant un changement d'affectation des terres: une issue au problème de la pauvreté rurale?

Le principe clé issu de la CNUED en 1992 était la nécessité de s'attaquer conjointement aux questions de développement et aux préoccupations environnementales.

INTRODUCTION

Le principe sous-jacent des accords issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro en 1992, était la nécessité de s'attaquer conjointement aux questions de développement et aux préoccupations environnementales en traitant les problèmes pressants de la dégradation de l'environnement auxquels le monde est confronté. Les accords conclus à Rio ont permis de mettre en place un nouveau système international de gouvernance de l'environnement par le biais d'une série d'accords multilatéraux concernant la protection de l'environnement (AME), notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Au titre de ces conventions et d'autres AME, une série de mécanismes, visant à promouvoir la production de biens et de services environnementaux en même temps que le développement économique, ont été proposés et dans certains cas mis en œuvre.

Cette section examine les répercussions potentielles, en termes de réduction de la pauvreté, de l'un des principaux mécanismes proposés dans le cadre de la Convention-cadre sur les changements climatiques: l'introduction d'un marché des crédits d'émissions de carbone. Un groupe important de participants potentiels à un tel marché est celui des utilisateurs des terres, notamment des agriculteurs et des habitants des forêts, qui en modifiant leur mode d'utilisation des terres, peuvent produire des crédits pour réduction d'émissions. Les leçons tirées de l'analyse des effets potentiels de ce mécanisme en termes de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire au niveau des groupes d'utilisateurs des terres peuvent également permettre de mieux comprendre l'impact possible des mécanismes proposés au titre d'autres AME et qui comporteront un changement d'affectation des terres.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET UTILISATION DES TERRES: CAUSES ET EFFETS

Les changements climatiques et les éléments du problème

Les changements climatiques ont prêté à controverse, mais leur origine anthropique est aujourd'hui de plus en plus largement reconnue.

La controverse au sujet du changement climatique, son ampleur et ses répercussions potentielles, a été considérable, les optimistes considérant le réchauffement de la planète comme une hypothèse non confirmée exagérée par les alarmistes¹⁸, et d'autres soutenant au contraire que ces changements interviennent à un rythme soutenu et croissant et qu'ils auront sans doute des effets remarquables¹⁹. La polémique dans ce domaine tient essentiellement à la difficulté de distinguer les changements provoqués par l'homme de ceux qui relèvent d'une évolution naturelle, étant entendu que le changement climatique s'inscrit dans une tendance historique, comme le prouvent les périodes glaciaires du passé. Toutefois, les effets des changements climatiques se sont manifestés ces derniers temps avec une fréquence et un degré de gravité accrus. La communauté scientifique s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que les changements observés depuis quelques décennies sont presque certainement en grande partie le résultat d'activités humaines et des émissions atmosphériques de gaz à effet de serre qui en résultent²⁰. Le dioxyde de carbone est le premier de ces gaz, responsable pour environ 50 pour cent de l'effet de réchauffement de l'ensemble des gaz ayant une incidence sur le climat²¹, mais d'autres gaz comme le méthane et l'oxyde nitreux contribuent eux aussi dans une large mesure à capturer la chaleur, accentuant ainsi le réchauffement mondial.

Dans son troisième rapport d'évaluation, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme qu'au cours du XX^e siècle, la température moyenne de la planète a augmenté de 0,2 °C à $\pm 0,6$ °C²². Par ailleurs, le niveau des océans s'est élevé de quelque 15 à 20 cm dans le monde entier, tandis que les précipitations ont enregistré un accroissement moyen d'environ 10 pour cent. Toutefois, si l'intensification des précipitations est sensible dans les régions situées aux latitudes supérieures, la pluviosité a en revanche diminué dans bien des régions tropicales. D'autre part, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont augmenté d'environ 30 pour cent au cours des deux siècles derniers.

Si rien n'est fait pour réduire ces émissions, on prévoit d'ici à 2100 un réchauffement de la planète de l'ordre de 1,4 à 5,8 °C par rapport aux niveaux enregistrés en 1990, tandis que le niveau des océans devrait s'élever de 9 à 88 cm. L'ampleur des changements prévus, compte tenu des émissions d'ozone et d'aérosol basées sur les estimations relatives à la croissance de la population, aux puits d'énergie, à l'utilisation des terres et aux avancées technologiques, a sensiblement augmenté depuis le deuxième rapport d'évaluation du GIEC daté de 1996. A l'époque, on prévoyait une augmentation du

L'agriculture et la foresterie contribuent aux changements climatiques et en subissent l'influence.

réchauffement de la planète d'environ 2 °C, avec une zone d'incertitude entre 1 °C et 3,5 °C²³. Sans une diminution des émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement de la planète se poursuivra.

Un nouveau rapport de l'Académie des sciences des États-Unis énonce que le réchauffement dû à l'effet de serre et autres altérations du système climatique causées par l'homme pourraient faire augmenter la possibilité d'événements climatiques importants et soudains, à l'échelle régionale ou mondiale, dont les effets sont très difficiles à estimer mais qui seront certainement irréversibles²⁴.

Le secteur de l'agriculture²⁵ joue un rôle de premier plan dans les changements climatiques – s'agissant à la fois de l'une des sources du problème et d'un destinataire de ses répercussions. Même sur la base des prévisions les plus modérées indiquant une hausse de 1,4 °C de la température, les conséquences prévisibles au niveau de l'infrastructure physique et socioéconomique, et pour l'agriculture, seront graves, avec notamment:

- une diminution des disponibilités en eau pour les populations situées dans les régions où les ressources en eau sont très limitées (surtout dans les régions subtropicales);
- des dégâts aux établissements humains et aux structures bâties par l'homme, dus à des précipitations beaucoup plus intenses et à une élévation du niveau de la mer, avec notamment la submersion des zones côtières et autres dégâts causés par des tempêtes et des inondations;
- des risques pour la vie et la santé avec, par exemple, une incidence accrue des maladies tropicales, la migration de maladies tropicales vers des climats plus tempérés, une augmentation des maladies transmises par l'eau et un accroissement de la mortalité par stress dû à la chaleur.

Les effets des changements climatiques se feront probablement sentir principalement dans les pays en développement en raison de leur position géographique et de leur dépendance accrue vis-à-vis du secteur agricole, particulièrement sensible aux conditions climatiques.

Les concentrations croissantes de gaz à effet de serre sont liées principalement à la combustion de combustibles fossiles et à la production de ciment, activités concentrées en grande partie dans les pays industrialisés. On estime en effet que ces pays sont responsables d'environ 70 pour cent de toutes les émissions de gaz à effet de serre produites par l'homme.

Les émissions agricoles sont, elles aussi, importantes, représentant selon les estimations de 12 à 40 pour cent des émissions dues aux activités anthropiques²⁶. Selon les estimations du GIEC, l'agriculture et les pratiques forestières produisent environ 50 pour cent du méthane total, 70 pour cent de l'oxyde d'azote et 20 pour cent du dioxyde de carbone²⁷.

La plus grande partie du carbone mondial est stockée dans les sols et dans les forêts, mais des quantités importantes ont été rejetées dans l'atmosphère par effet de l'activité agricole et forestière.

Cette tendance peut être renversée en augmentant les stocks forestiers et en adoptant des pratiques agricoles qui favorisent la fixation du carbone dans le sol.

Le piégeage du carbone à travers l'utilisation des terres pour atténuer les changements climatiques

Les scientifiques estiment qu'environ 80 pour cent des réserves mondiales de carbone sont stockées dans le sol ou dans les forêts et que des quantités considérables de carbone contenues à l'origine dans les sols et les forêts ont été libérées par effet des activités agricoles et forestières et du déboisement²⁸. A travers la photosynthèse, les pratiques agricoles et forestières capturent et fixent le carbone dans le sol, les plantes et les arbres, réduisant ainsi les émissions atmosphériques de gaz à effet de serre. De ce fait, des changements dans les modes d'utilisation et d'aménagement des terres pourraient permettre le piégeage ou la refixation de quantités importantes de carbone dans le sol et dans les arbres²⁹.

Limiter le déboisement, créer des stocks forestiers plus importants en étendant les plantations, adopter des techniques agroforestières, freiner la dégradation des sols et remettre en état les forêts dégradées, sont quelques exemples de mesures susceptibles de fixer le carbone et de contrecarrer ainsi l'impact des émissions produites ailleurs³⁰.

D'après Dixon *et al.*, le potentiel économique mondial du piégeage de carbone à la suite d'un changement dans l'affectation des terres se situe entre 0,5 et 2 gigatonnes de carbone par an (GtC) pour les 50 prochaines années³¹. Selon Lal *et al.*, le travail de conservation du sol et la gestion des résidus pourraient permettre d'accroître de 49 pour cent la fixation agricole du carbone; de même, on pourra obtenir une augmentation de 25 pour cent en modifiant les pratiques culturales, de 13 pour cent en entreprenant des activités de restauration des sols, de 7 pour cent grâce à un changement d'affectation du territoire et de 6 pour cent avec une meilleure gestion de l'eau³².

D'après une étude conduite par Tipper *et al.*, l'implantation de forêts sur des terres consacrées jusque-là au pâturage pourrait permettre d'augmenter le stockage de carbone dans la végétation à raison d'environ 120 tonnes de carbone par hectare, tandis que l'adoption de techniques agroforestières, comme la culture intercalaire d'arbres de haute futaie et d'arbres fruitiers avec des cultures annuelles (par exemple, de maïs) ou pérennes (comme le café), pourrait y contribuer pour environ 70 tonnes de carbone par hectare³³. Enfin, la protection des forêts denses menacées peut prévenir des émissions de carbone allant jusqu'à 300 tonnes de carbone/ha et, en cas de forêts dégradées, une gestion et une restauration judicieuses pourront accroître le stockage de carbone à raison de quelque 120 tonnes de carbone/ha.

Le Mécanisme de développement propre et les programmes de paiement du carbone pour favoriser le changement d'affectation des terres

Le Protocole de Kyoto fixe l'objectif de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 5,2 pour cent par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2008³⁴. Il reconnaît que les émissions nettes peuvent être

Le Protocole de Kyoto appelle à la fois à une réduction des émissions de gaz à effet de serre et à une absorption accrue dans les forêts et les sols.

*Exemple d'agroforesterie: la culture du millet sous **Acacia albida** au Mali*

Les activités agroforestières contribuent à la fixation du carbone, tout en permettant souvent d'améliorer les revenus agricoles

abaissées, soit en réduisant le taux d'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, soit en augmentant le rythme auquel ces gaz sont retirés de l'atmosphère grâce à leur absorption par les puits, ces deux moyens étant considérés comme complémentaires. Le captage accru de carbone est donc reconnu comme un moyen grâce auquel les pays peuvent compenser leurs émissions, par le biais de divers mécanismes. Le plus intéressant, aux fins de la réduction de la pauvreté, est le Mécanisme pour un développement propre (MDP).

Le MDP est un système établi à l'article 12 du Protocole de Kyoto, par lequel les investisseurs des pays de l'Annexe B (pays industrialisés ayant pris des engagements juridiquement contraignants en matière de réduction des émissions) dont les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux niveaux d'engagement, peuvent obtenir des crédits de carbone des pays en développement qui, en retour réduisent leurs émissions ou renforcent leurs puits de carbone par exemple par des mesures de conservation des forêts ou des investissements dans des technologies propres³⁵. En principe, le MDP favoriserait les investissements des pays industrialisés dans des projets visant à promouvoir le développement durable et le piégeage du carbone dans les pays en développement³⁶. Les coûts de réduction des émissions de carbone sont nettement moins élevés dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, ce qui est la base pour l'établissement du marché. Il est prévu que les paiements effectués aux pays en développement en contrepartie des droits



FAO/15859/R. F. AIDUTTI

Aux termes du MDP, les pays en développement peuvent recevoir une compensation pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le piégeage accru du carbone.

Les mécanismes du MDP pour la compensation de la fixation du carbone basée sur l'utilisation des terres ne sont pas encore clairement définis, mais le reboisement et le boisement donnent actuellement droit à compensation.

d'émission puissent être utilisés pour financer le développement durable, bien que les règles d'un tel mécanisme ne soient pas encore clairement définies.

L'établissement du MDP a été controversé, tout comme le fait de permettre que la fixation résultant d'un changement d'affectation des terres puisse compenser les émissions de carbone en général. Les principales objections ont été les suivantes:

- Il a été affirmé que ces compensations continueront à permettre aux principaux émetteurs de gaz à effet de serre de poursuivre leurs pratiques polluantes, tout en freinant la croissance dans les pays en développement.
- L'atténuation des changements climatiques par le biais de nouveaux modes d'utilisation des terres favorisant le piégeage du carbone est bien plus complexe et incertaine que les résultats susceptibles d'être obtenus grâce à une réduction des émissions.
- Le carbone séquestré est volatil (il peut, par exemple, être rejeté à nouveau dans l'atmosphère), tandis qu'une réduction des émissions en permet une diminution permanente.
- Les activités de fixation sont difficiles à contrôler.
- Les activités de fixation donnent des résultats moins certains en termes de réduction finale du carbone, car elles sont sujettes à des facteurs naturels, autant qu'aux interventions humaines.

Malgré les problèmes inhérents aux activités de piégeage basées sur un changement d'affectation des terres, la recherche de moyens permettant d'atténuer les changements climatiques suscite un intérêt considérable, notamment en raison des faibles coûts en jeu et de la possibilité offerte de renforcer la durabilité des pratiques d'utilisation des terres. En novembre 2001, les Accords de Marrakech ont été signés par 178 pays; ils ont fixé les règles de base du fonctionnement du MDP et confirmé l'admissibilité des activités de reboisement et de boisement, en excluant toutefois la conservation des forêts (déboisement évité) et la séquestration du carbone dans le sol résultant d'activités agricoles, du moins pour la première période d'engagement s'achevant en 2012. Les Accords ont également fixé un plafond à la limite maximale des crédits de réduction des émissions pouvant être obtenus grâce à la fixation du carbone, soit environ 175 mégatonnes en équivalent dioxyde de carbone³⁷.

Les événements récents montrent qu'au final la demande de crédits d'émissions de carbone au titre du MDP pourrait être largement inférieure aux prévisions initiales. Le retrait des Etats-Unis du Protocole de Kyoto a réduit la demande potentielle de 40 à 55 pour cent, selon les estimations. Un autre problème important susceptible de faire fléchir la demande de réductions d'émissions de carbone tient à la mesure dans laquelle la Fédération de Russie accédera au marché en qualité de fournisseur, et à quel moment. Une arrivée pleine et immédiate de ce pays sur le marché pourrait abaisser les prix d'un

Des projets de fixation du carbone par un changement d'affectation des terres sont d'ores et déjà mis en œuvre.

tiers³⁸. Au vu de ces tendances, le prix des crédits de réductions d'émissions de carbone pourrait tomber à 3,60 dollars EU la tonne.

De grandes incertitudes continuent de régner en ce qui concerne la forme finale du MDP et la façon dont le piégeage de carbone résultant d'un changement d'affectation des terres sera traité. Les Accords de Marrakech ont mis en place un comité du MDP qui s'occupe actuellement de l'élaboration de directives et de meilleures pratiques. Dans l'attente, l'utilisation des crédits de carbone pour la promotion d'un développement agricole durable suscite un intérêt considérable. Plus de 30 projets de compensation des émissions de carbone par un changement d'affectation des terres ont été élaborés sur la base d'un paiement bilatéral, bien que l'on ignore encore s'ils pourront être pris en compte pour l'obtention de crédits au titre du MDP³⁹. Certains de ces projets s'adressent spécifiquement aux petits exploitants et aux producteurs à faible revenu. Le projet *Scolec Té*, réalisé au Chiapas (Mexique), en est un exemple. Dans le cadre de ce projet, les crédits de carbone résultant des activités forestières menées par des groupes et des communautés de petits agriculteurs passent par un fonds fiduciaire qui offre également une assistance technique et financière aux participants. Pour ce projet, les coûts de la fixation du carbone sont estimés à 12 dollars EU la tonne de carbone⁴⁰. D'autres exemples significatifs sont notamment le projet *Profafor* mis en œuvre en Equateur et le projet *TIST* en République-Unie de Tanzanie, qui prévoient tous deux la fourniture de crédits d'émissions résultant d'activités de foresterie menées par les petits exploitants.

Divers organismes de développement, ONG et entreprises privées, comme la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID), la Banque mondiale, Winrock International and Ecoscurities Ltd, s'efforcent actuellement d'élaborer des informations utiles ou de formuler des projets pour réaliser le double objectif du développement durable et du captage du carbone. Il ne s'agit pas seulement de produire des bienfaits en termes de piégeage aux fins du MDP, mais aussi de concevoir d'éventuels programmes futurs dont il soit possible de tirer des paiements pour atténuer les effets des changements climatiques. La Banque mondiale propose actuellement la création d'un fonds, le BioCarbon Fund, qui visera à obtenir des réductions d'émissions de carbone efficaces en termes de coûts, tout en produisant des retombées transversales en termes de biodiversité et d'aménagement des terres⁴¹.

PAUVRETÉ ET UTILISATION DES TERRES

Les effets d'éventuels changements d'affectation des terres effectués à des fins de captage du carbone sur les utilisateurs pauvres des terres sont incertains. Peu de recherches concrètes ont porté sur l'économie des utilisateurs défavorisés qui prennent effectivement part à ces

La compensation du piégeage de carbone basé sur l'utilisation des terres au titre du MDP peut-elle également contribuer à la réduction de la pauvreté?

activités. Ces questions revêtent une grande importance sachant que la plupart des pauvres de la planète sont des ruraux, dont la survie est liée à des activités d'utilisation du sol. Pour comprendre quel pourrait être l'impact des programmes de paiement du carbone sur ces 800 millions de ruraux pauvres, il est nécessaire de considérer les modes d'utilisation des terres associés aux utilisateurs pauvres et leurs répercussions en termes d'émissions de carbone, ainsi que les coûts et les bienfaits privés et sociaux potentiellement liés à l'adoption de pratiques favorisant la réduction des émissions et la séquestration du carbone.

La relation entre la pauvreté et la gestion des ressources naturelles a été largement étudiée et longuement débattue. La notion de pauvreté comme cause première de la détérioration des ressources, sous forme de déboisement et de dégradation des forêts et des sols était à la base de bon nombre des accords issus du Sommet de la CNUED en 1992. Toutefois, la recherche et l'expérience acquise ces 10 dernières années dans la mise en œuvre de programmes de ce type ont montré qu'il n'existait pas de corrélation ou de lien de cause à effet, clairs et sans équivoque, entre la pauvreté et la dégradation des ressources.

Aux fins de l'analyse ci-après, les pratiques d'utilisation des terres peuvent être distinguées entre celles qui ont un impact sur les puits de carbone en surface, et notamment sur les forêts, et celles qui influent sur l'absorption du carbone par le sol. Actuellement, au vu des événements récents concernant le MDP, les activités forestières⁴² ont pris un plus grand relief, même si le piégeage du carbone par le sol est encore considéré comme important. Le cadre institutionnel et les règles pour la gestion mondiale des changements climatiques sont encore en pleine évolution, et le captage du carbone par le sol pourrait donner droit à des crédits au titre du MDP dans les prochaines périodes d'engagement.

La foresterie et les modes d'utilisation des terres influant sur les puits de carbone en surface

D'une étude approfondie du lien entre croissance macroéconomique et déboisement, Wunder conclut que l'issue est ambiguë: dans certains pays, des niveaux de revenu plus élevés correspondent à des taux de déboisement importants, tandis que dans d'autres c'est l'inverse qui est vrai⁴³. Il en déduit que les résultats sont fonction de la force relative de deux effets opposés: la croissance de la dotation en capital, qui permet le déboisement, par opposition à un «effet d'incitation par les prix» en vertu duquel le déboisement est rendu moins intéressant par le fait que des revenus plus élevés peuvent être tirés d'autres activités économiques. La force relative de ces effets dépend de la dotation en ressources du pays et du chemin de croissance suivi.

En matière de foresterie, le lien entre déboisement et pauvreté n'est pas clair.

De la même façon, au niveau microéconomique, les signes de la relation entre le niveau de revenu et le déboisement sont complexes, sans aucune indication claire de causalité. D'un côté, la hausse du niveau de revenu peut renforcer la capacité des producteurs de se livrer à des activités de déboisement, grâce à un meilleur accès au capital. De l'autre côté, un degré de pauvreté élevé entraînera une dévalorisation de la force de travail, favorisant ainsi le défrichage des forêts qui est une opération à forte intensité de main-d'œuvre. Dans bien des cas, la pauvreté sera probablement associée à une dégradation des forêts plutôt qu'au déboisement, car le défrichage partiel ou temporaire des terres forestières s'inscrit plus aisément dans les limites des contraintes des utilisateurs pauvres des terres. Ceux-ci n'ont bien souvent accès aux ressources forestières que dans le prolongement des opérations d'abattage de grande envergure entreprises pour la construction de routes et autres infrastructures de base. Les utilisateurs pauvres des terres peuvent alors entrer en jeu et contribuer au déboisement.

Les modes d'utilisation des terres qui influent sur l'absorption du carbone par le sol

Les émissions de carbone résultent également de pratiques de gestion des terres causant l'épuisement des ressources en sols par effet de l'érosion, ou d'un changement dans la composition chimique et biologique du sol. Les éléments déterminants de l'impact d'un système de culture en termes d'érosion sont la mesure dans laquelle la couverture du sol est préservée, notamment en période de précipitations, et les caractéristiques du sol et sa topographie. Une cause importante d'érosion est la préparation du sol pour la production agricole, notamment par des moyens mécaniques. D'autres pratiques fréquentes favorisant l'érosion sont la production de cultures annuelles sur des terrains en pente ou la durée insuffisante des périodes de jachère dans les systèmes de culture extensive.

La pauvreté est souvent en relation avec l'adoption de systèmes de culture sur des terrains en pente abrupte ou la pratique de cycles de jachère de courte durée, en raison notamment des contraintes au niveau de l'accès à la terre. Le recours à des moyens mécaniques pour la préparation du sol est toutefois associé négativement à la pauvreté, tout comme le labour par traction animale. La relation entre la pauvreté et les pratiques qui contribuent à la dégradation des sols est donc elle aussi ambiguë: lorsque le capital est une condition nécessaire pour l'adoption de pratiques favorisant la dégradation, les utilisateurs pauvres des terres n'y sont pas associés; en revanche, lorsque le système de culture comporte l'épuisement du patrimoine naturel sous forme de ressources en sol, celui-ci est alors associé à la pauvreté.

Ces conclusions ont diverses implications quant à l'impact potentiel des programmes de paiement du piégeage du carbone en termes de

Le lien entre la dégradation des terres agricoles et la pauvreté est lui aussi ambigu.

Les paiements pour le piégeage du carbone basé sur l'utilisation des terres n'intéresseront pas nécessairement les pauvres, à moins que des efforts spécifiques ne soient faits pour les identifier et les faire entrer en jeu.

Les pauvres peuvent-ils être des pourvoyeurs compétitifs de services de séquestration du carbone?

Comment les pauvres prennent-ils leurs décisions en matière de gestion des terres?

réduction de la pauvreté. Lorsque la fixation du carbone est basée sur l'utilisation des terres, ces paiements n'intéresseront pas nécessairement les utilisateurs pauvres des terres; dans bien des cas, par exemple, les pauvres ne seront ni les plus compétitifs, ni les mieux placés parmi ceux qui sont susceptibles de pourvoir au piégeage du carbone par le biais d'un changement d'affectation des terres. Toutefois, l'inverse est vrai dans certains pays et dans certaines situations, mais il s'agira de les définir plus clairement pour pouvoir élaborer des programmes efficaces qui puissent permettre d'atteindre à la fois les objectifs de séquestration de carbone et de développement. Pour cela, il sera nécessaire de mieux comprendre les facteurs qui détermineront la réponse potentielle des utilisateurs pauvres des terres et qui renforceront leur compétitivité potentielle en tant que pourvoyeurs.

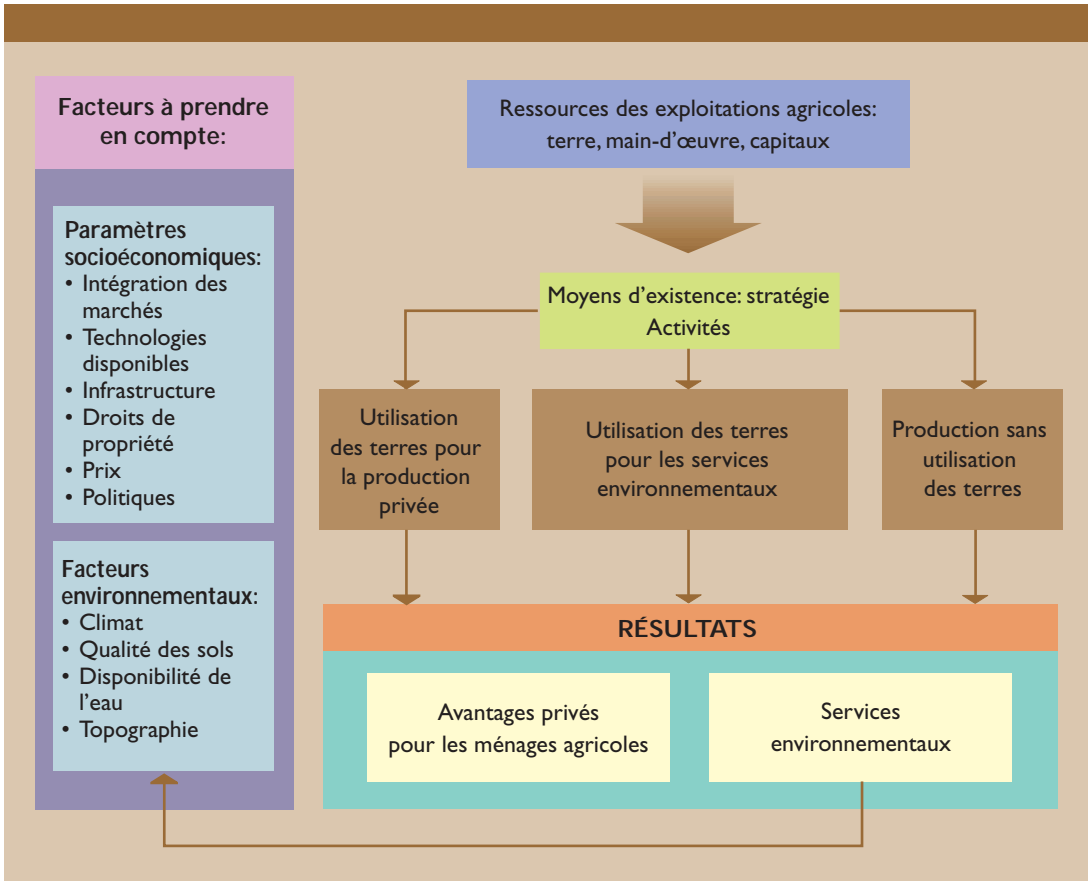
LES UTILISATEURS PAUVRES DES TERRES EN TANT QUE FOURNISSEURS DE CRÉDITS DE CARBONE

La capacité potentielle des marchés du carbone de réduire la pauvreté dépend de la mesure dans laquelle les pauvres seront des pourvoyeurs déterminés et compétitifs de crédits. Les coûts de substitution supportés par les utilisateurs des terres sont un facteur déterminant pour identifier les vendeurs sérieux et le prix auquel ils fourniront leurs services. Les coûts de substitution que comporte l'adoption de pratiques permettant d'assurer la séquestration du carbone sont tout simplement les bénéfices auxquels les producteurs devront renoncer pour ce faire. Toutefois, pour calculer ces coûts, il ne s'agit pas seulement de confronter les profits tirés des différents systèmes de culture. D'autres questions, telles que le degré de sécurité alimentaire offert par le système et la durée du travail et la quantité de main-d'œuvre nécessaire, sont également des éléments importants des coûts de substitution pour les producteurs, qui détermineront à leur tour le prix auquel ceux-ci seront prêts à fournir des services de fixation du carbone. De plus, les profits qui pourront être tirés du piégeage seront fonction du degré et de la quantité totale des services de séquestration que les producteurs sont en mesure d'assurer – des facteurs qui dépendent en grande partie des conditions agroécologiques. La section ci-après étudie quel pourrait être l'impact de la pauvreté sur les coûts de substitution et sur la productivité des services de séquestration du carbone, et donc sur la capacité des producteurs pauvres d'intervenir dans les marchés du carbone.

Cette évaluation s'appuie avant tout sur un cadre conceptuel des décisions en matière de gestion des terres prises par les utilisateurs, et de leurs implications pour la production de bienfaits privés et publics. Dans ce cadre (qui est présenté de façon schématique à la figure 39), le ménage utilisateur de la terre est considéré comme l'unité décisionnelle de base. Les ménages opèrent dans certaines conditions socioéconomiques et environnementales, qui déterminent

Figure 39

CADRE CONCEPTUEL DES DÉCISIONS CONCERNANT LA GESTION DES TERRES



leurs décisions finales concernant l'affectation des terres. Il s'agit notamment de facteurs macroéconomiques tels que le degré d'intégration du marché, la présence d'infrastructures et les conditions agroclimatiques. Ces facteurs influenceront sur les incitations et les contraintes rencontrées par les utilisateurs au moment de la prise de décisions. Les ménages disposent en outre d'un certain patrimoine, en terre, main-d'œuvre et capital, qu'ils attribuent aux diverses activités dans leur effort pour assurer leurs moyens d'existence. Une distinction peut être faite parmi ces activités productrices de moyens d'existence entre celles qui sont fondées sur l'utilisation des terres et celles qui ne le sont pas. Les activités qui reposent sur l'utilisation des terres peuvent être destinées à produire des bénéfices en termes de production privée, ou à fournir des services environnementaux moyennant paiement. La façon dont les ménages attribuent leurs ressources aux activités d'utilisation des terres aboutit à des résultats à la fois privés et publics: bénéfices privés sous forme de produits pour

leur propre consommation ou de revenu tiré de la commercialisation de certains produits, et bénéfiques (ou coûts) publics sous forme de services environnementaux ou, plus précisément, de piégeage (ou d'émissions) de carbone.

A quelles conditions les pauvres seraient-ils prêts à participer à des programmes de fixation du carbone?

Les changements d'affectation des terres destinés à favoriser le piégeage du carbone peuvent être divisés en deux catégories principales, selon leurs effets: 1) les changements d'affectation donnant lieu à une modification de la source de moyens d'existence; et 2) les changements dans la gestion des terres ayant un impact (en les renforçant ou en les réduisant) sur les conditions de vie du moment. Les coûts de substitution supportés par les producteurs, et donc leur volonté de procurer des crédits de carbone, diffèrent selon chaque cas.

Changements d'affectation des terres comportant une modification de la source de moyens d'existence

Un bon exemple du premier type de changement d'affectation des terres est le cas où le piégeage intervient à la suite d'un passage de l'agriculture à la foresterie. Renvoyant de nouveau à la figure 39, il s'ensuivrait une réorientation des activités, de la production privée à la fourniture de services environnementaux à partir de l'utilisation des terres. Ce changement pourrait en outre influencer sur le temps ou le capital consacrés par les ménages à des activités non liées à l'utilisation du sol. Bien entendu, la mesure dans laquelle un tel changement interviendra pourra varier selon la combinaison de services agricoles et environnementaux adoptée (en fonction également des possibilités extra-agricoles).

Il est important de reconnaître que les activités visant à promouvoir des moyens d'existence produisent davantage qu'un simple flux de revenus ou de produits; en effet, elles apportent également une sécurité aux ménages en leur permettant de faire face à des événements imprévus, par exemple à une mauvaise récolte ou à la maladie d'un membre de la famille. Pour bien des ménages ruraux pauvres, la possibilité de satisfaire les besoins alimentaires minimaux de la famille grâce à leur propre production offre un degré de protection contre le risque d'une consommation basée sur le marché. Il s'agit là d'un avantage important pour de nombreux producteurs qui vivent dans des zones caractérisées par une faible intégration au marché ou par un mauvais fonctionnement des marchés. Le paiement de services environnementaux comme source importante de moyens d'existence pourrait donc comporter pour les producteurs pauvres un coût de substitution supérieur à celui que devraient supporter les producteurs pleinement intégrés au marché, non tributaires de leur propre production pour leur consommation. Toutefois, pour les ménages

Le piégeage du carbone intervient parfois à la suite de changements dans les sources de moyens d'existence, par exemple du passage de l'agriculture à la foresterie.

Les pauvres peuvent, dans certaines circonstances, fournir des services de piégeage du carbone par des changements dans leurs sources de moyens d'existence, si les programmes de paiement sont correctement conçus.

défavorisés, le paiement du piégeage de carbone pourrait représenter un bon moyen de renforcer leur sécurité, selon les délais et le degré d'incertitude que l'opération comporte. Si les paiements sont structurés de manière à apporter des avantages en termes d'assurance, les utilisateurs pauvres des terres pourraient alors être bien plus réceptifs que d'autres à ces paiements.

Les utilisateurs pauvres des terres adoptent également souvent des modes d'utilisation des terres qui leur permettent de conserver une série d'actifs susceptibles d'être réalisés rapidement en cas de crises imprévues. Une forêt sur pied représente une source potentielle de revenu dont il est possible de disposer moyennant l'abattage des arbres en cas de besoin soudain. La participation à un programme de fixation du carbone limite ou interdit l'utilisation de cette source potentielle de revenu et rend donc nécessaires d'autres formes d'assurance pour faire face aux situations de crise. Encore une fois, l'impact de ce facteur sur la disponibilité des pauvres à se procurer des crédits sera étroitement lié à la mesure dans laquelle les paiements apporteront à ces ménages une assurance, en plus d'un revenu.

Si les préoccupations en termes de sécurité peuvent se traduire pour les pauvres par des coûts de substitution plus élevés pour la fourniture de services environnementaux, en revanche les profits amoindris tirés de la production agricole sur des terres converties à un autre usage auront sans doute l'effet contraire. Le flux de revenu provenant d'une agriculture commerciale à forte intensité de capital sera probablement supérieur à celui obtenu de systèmes d'existence à faible apport d'intrants sur des terres forestières converties. Ainsi, le paiement nécessaire pour inciter un utilisateur à se priver d'un tel revenu sera probablement moins élevé pour les producteurs pauvres que pour ceux capables de participer à des systèmes plus commerciaux. De ce fait, les utilisateurs à faible revenu pourraient être des prestataires à moindre coût de services de piégeage si les programmes sont structurés de manière à répondre à leurs besoins de consommation.

Changements d'affectation des terres influant sur les sources de moyens d'existence du moment

Les coûts d'opportunité que l'adoption de pratiques influant sur les sources de moyens d'existence comporte pour l'utilisateur comprendront probablement des changements dans les pratiques agricoles pour favoriser la séquestration du carbone, et dans les pratiques de gestion des forêts pour réduire le déboisement. Dans ce cas, les éléments clés sont la mesure dans laquelle le changement influe sur les avantages privés qu'en tirent les ménages (par exemple, à la figure 39, la longueur de la flèche allant de l'agriculture au résultat) et la période de temps au cours de laquelle ces effets sont susceptibles de se manifester. Les programmes de paiement du piégeage du carbone peuvent produire des bénéfices en permettant aux utilisateurs des

Dans d'autres cas, le piégeage du carbone ne comporte pas de changement au niveau des moyens d'existence, mais requiert simplement l'adoption de pratiques différentes, par exemple de nouvelles pratiques agricoles ou forestières.

Le paiement compensatoire du piégeage de carbone peut permettre aux agriculteurs de surmonter leurs contraintes en capital en adoptant des pratiques plus durables dont ils tireront avantage à longue échéance.

terres d'accroître leur productivité par des mesures dont ils étaient jusque là dans l'ignorance ou qu'ils n'avaient pas la capacité d'adopter. En alternative, ces paiements pourraient fournir aux utilisateurs une compensation en cas de baisse de productivité liée à l'adoption de pratiques favorisant le piégeage de carbone.

Dans le premier cas, il pourrait s'agir de l'adoption de pratiques de culture sans labour ou à faible labour. Avec le temps, l'aboutissement est souvent une productivité agricole accrue et des revenus nets plus élevés pour les agriculteurs. Dans ce cas, les agriculteurs tirent un double avantage des pratiques de piégeage: ils bénéficient à la fois des paiements reçus pour procéder aux changements et de l'amélioration des conditions du milieu dans lequel ils opèrent – celle-ci déterminant une meilleure productivité des terres. Une raison importante, pour laquelle les agriculteurs démunis ne prennent pas de telles mesures, est leur incapacité d'effectuer des investissements comportant des coûts à brève échéance pour des bénéfices à long terme. Dans les groupes à faible revenu, le coût de l'accès au capital par diverses formes de crédit est généralement supérieur à celui que les groupes à revenu élevé doivent supporter, ce qui ne leur permet pas d'opérer les investissements voulus. Les paiements des services de piégeage du carbone constituent un moyen intéressant pour réduire le coût du capital pour les utilisateurs des terres à faible revenu. Ici encore, la question clé est la mesure dans laquelle les paiements sont structurés pour permettre aux producteurs de surmonter cet obstacle à l'investissement. Les paiements, qui n'apportent pas un capital suffisant pendant la phase initiale d'adoption de pratiques de piégeage par l'utilisation des terres, risquent d'être dénués d'intérêt pour les producteurs défavorisés.

L'adoption de nouvelles pratiques de gestion des terres se traduit souvent par une augmentation des besoins en main-d'œuvre, soit au niveau de l'apport global, soit en termes de localisation dans le temps. Le coût de substitution des effectifs est un autre élément déterminant de la disponibilité des utilisateurs à effectuer des changements d'affectation des terres à des fins de piégeage du carbone. Ceux-ci pourraient être peu disposés à adopter de telles pratiques, même s'ils en obtiennent un accroissement global de productivité, s'ils ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins en effectifs ou si les bénéfices qu'ils tirent de cet engagement de main-d'œuvre sont inférieurs à ceux qu'ils pourraient obtenir ailleurs. Quant aux implications pour les utilisateurs pauvres des terres, les effets pourraient être contradictoires. D'un côté, pour les démunis, les coûts de substitution relatifs à la main-d'œuvre pourraient être plutôt faibles, considérant le potentiel limité en effectifs à engager dans des activités hautement productives. Cela indiquerait que les utilisateurs pauvres des terres seraient disposés à consacrer de la main-d'œuvre à des activités de piégeage, à un moindre coût. De l'autre, ces usagers pauvres auront

Lorsque l'introduction de pratiques durables entraîne une baisse de productivité, les paiements pour le piégeage du carbone doivent compenser les agriculteurs pour leur manque à gagner.

Les pauvres peuvent-ils être des prestataires efficaces de services de piégeage du carbone?

probablement une capacité plus limitée de renforcer les effectifs au niveau de l'exploitation, la probabilité qu'ils se trouvent dans des zones caractérisées par un marché du travail peu efficace étant plus grande. Ici, les facteurs déterminants de la participation des utilisateurs pauvres à la fixation du carbone seront la mesure dans laquelle les pratiques de gestion des terres causeront un alourdissement du coût indirect de main-d'œuvre, ainsi que l'étalement dans le temps des paiements pour le piégeage du carbone et leur importance.

L'autre scénario possible, celui où l'adoption de pratiques de piégeage du carbone entraîne un fléchissement de la productivité, s'accompagne pour l'utilisateur des terres d'une série de coûts de substitution analogues à ceux indiqués pour les changements d'affectation des terres. Fondamentalement, le paiement reçu en compensation de la fixation du carbone se substitue à d'autres sources de revenus (par exemple, l'abandon d'une production basée sur l'utilisation du sol au profit de la prestation d'un service environnemental, comme indiqué à la figure 39). La disponibilité du producteur à procéder à un tel changement dépendra non seulement de la mesure dans laquelle les paiements compenseront les revenus de production perdus, mais aussi de son impact sur les niveaux de consommation et sur la sécurité alimentaire. Le coût de substitution de la main-d'œuvre et du capital sera lui aussi pris en compte. Dans ce cas, la mesure dans laquelle l'introduction d'une nouvelle pratique de gestion du sol déterminera un affaiblissement permanent du potentiel productif sera probablement importante.

A quelles conditions les pauvres pourraient-ils être des prestataires concurrentiels de services de piégeage du carbone?

Si les coûts de substitution que la fourniture de services de piégeage du carbone comporte pour les utilisateurs des terres sont un élément déterminant du montant des paiements auxquels ceux-ci pourront être sensibles, il est important également de considérer quel sera leur degré d'efficacité dans le piégeage du carbone pour pouvoir en estimer la compétitivité potentielle sur le marché. Les éléments déterminants de ce facteur sont le taux et le coût auxquels le carbone peut être capturé par le biais de divers changements dans l'utilisation et la gestion des terres selon les différentes circonstances agroécologiques. Celles-ci sont déterminées par les conditions du milieu, comme indiqué à la figure 39. Il existe une hétérogénéité spatiale considérable dans la capacité physique des terres et des arbres de piéger le carbone et dans le coût des technologies à mettre en œuvre pour y parvenir. La compétitivité des utilisateurs pauvres des terres dans la séquestration du carbone sera fonction des conditions biophysiques dans lesquelles ils opèrent.

Le coût de la tonne de carbone capturée varie considérablement selon les activités, les circonstances agroécologiques et les technologies requi-



FAO/17523/G. BIZZARRI

Travailleurs dans une pépinière forestière au Pakistan

En plantant des arbres sur des terres dégradées, les agriculteurs peuvent s'assurer des revenus supplémentaires si cette pratique génère des crédits de carbone négociables

ses. Un modèle de simulation des coûts différentiels de réduction du carbone par le biais de changements d'affectation des terres, établi par Mc Carl *et al.*, révèle que les stratégies les moins onéreuses prévoient en premier lieu la séquestration du carbone et, dans une certaine mesure, le reboisement, la fertilisation et l'utilisation de fumier⁴⁴.

Les coûts de réduction du carbone varient aussi en grande partie selon les différents types de changements d'affectation des terres. Pour le piégeage du carbone par la voie de la foresterie, en Amérique latine, les coûts estimatifs vont de moins de 1 dollar EU la tonne à 30 dollars EU la tonne⁴⁵. Parmi les activités fondées sur la foresterie, celles qui prévoient la plantation d'essences à croissance rapide en peuplements homogènes dans des conditions agroclimatiques favorables ont généralement le meilleur potentiel de production de bénéfices en termes de séquestration à bas coût et à brève échéance. Cela a fait naître quelques inquiétudes quant à la capacité potentielle des programmes de paiement du carbone de stimuler des projets de plantation forestière à grande échelle, qui pourraient mettre à l'écart les petits utilisateurs des terres et avoir des répercussions négatives sur d'autres services environnementaux, notamment ceux touchant la biodiversité⁴⁶. Ce risque a toutefois été spécifiquement pris en compte au moment de l'élaboration du MDP, qui prescrit des objectifs de développement durable et l'atténuation des changements climatiques. Les règles du MDP devraient donc mettre en évidence l'importance de l'identification et de la promotion d'activités d'utilisation des terres qui produisent des bienfaits croisés avec d'autres services

La capacité potentielle de piégeage du carbone et les coûts qui y sont rattachés varient considérablement selon les sols et les conditions climatiques.

Pour déterminer si et quand les pauvres peuvent être des prestataires efficaces de services de piégeage du carbone, il est nécessaire d'avoir davantage d'informations concernant la répartition géographique de ces populations selon les conditions biophysiques.

environnementaux, avec des retombées économiques durables pour les utilisateurs des terres eux-mêmes.

La capacité de captage du carbone des sols moyennant une modification de la gestion des terres varie considérablement selon le type de sol, son degré de dégradation et les conditions climatiques. Antle et Mc Carl ont procédé à une confrontation des différentes quantités de carbone susceptibles d'être capturées dans divers sites et selon des technologies différentes aux États-Unis, et ont constaté des écarts considérables⁴⁷. D'après les estimations, des coûts plus élevés sont associés à l'augmentation des stocks de carbone dans des sols particulièrement dégradés. Les zones susceptibles d'avoir le meilleur potentiel physique pour le piégeage du carbone dans le sol peuvent aussi être celles où l'opération se révèle la plus coûteuse.

Les informations fiables disponibles concernant la répartition géographique de la pauvreté selon les caractéristiques biophysiques qui influent sur le coût du piégeage de carbone sont insuffisantes. L'analyse d'études sur la corrélation géographique entre la dégradation des terres et la pauvreté a montré que plusieurs de ces travaux menés à une échelle d'analyse macroéconomique n'avaient pas mis ce lien en évidence, et que dans bien des cas le pourcentage et le nombre absolu des pauvres étaient supérieurs dans les régions ayant un potentiel agroécologique élevé⁴⁸. Plusieurs études conduites au niveau local ont pourtant trouvé l'existence de corrélations entre la dégradation des terres et la pauvreté. En ce qui concerne la répartition géographique de la pauvreté relativement aux forêts, il existe de fortes concentrations de populations pauvres dans les zones forestières marginales, bien que les données dont on dispose n'aient ni l'échelle, ni la portée suffisantes pour pouvoir en tirer des conclusions générales.

Ces constatations soulignent la nécessité d'une meilleure détermination de la répartition géographique des pauvres en fonction des conditions biophysiques, à une échelle d'analyse bien plus détaillée et avec un champ d'application étendu, voire mondial. Il s'agira ensuite de déterminer, sur la base de ces données, les moyens grâce auxquels la séquestration pourrait être assurée et les coûts connexes dans les domaines susceptibles de permettre la réalisation des objectifs de piégeage du carbone et de réduction de la pauvreté.

Conception du marché du carbone, coûts d'opération et utilisateurs pauvres des terres

Il reste encore beaucoup à faire pour mettre au point les règles de fonctionnement des programmes de piégeage du carbone, tels que le MDP. La façon dont ces questions seront réglées aura probablement des répercussions notables au niveau de la capacité potentielle de ces programmes d'atteindre les pauvres. La section suivante traite certains des éléments clés de la mise en œuvre, à savoir la continuité, la conception et l'exécution du contrat, et les coûts d'opération.

Le carbone emmagasiné peut être rejeté par effet du déboisement ou à la suite d'un retour aux anciennes pratiques d'utilisation des terres. La continuité du piégeage constitue un sujet de préoccupation.

Continuité

La continuité de la fixation du carbone comme moyen pour atténuer les changements climatiques constitue un sujet de préoccupation parce que les changements d'affectation des terres effectués à des fins de piégeage du carbone sont réversibles, et que le carbone capturé peut être rejeté si les pratiques de gestion sont modifiées par la suite. En outre, les écosystèmes ont une capacité de stockage du carbone limitée – ils atteignent un point de saturation au-delà duquel le carbone ne peut plus être emmagasiné. D'après les estimations, pour le carbone capturé dans le sol par le biais de changements dans les façons culturales, le seuil de saturation est généralement atteint au bout d'une vingtaine d'années, tandis qu'en cas de fixation axée sur la forêt le délai de saturation est plus long. Le potentiel de réversibilité et de saturation des activités de séquestration pourrait constituer une sorte de facteur de réduction appliqué au prix payé pour ces services, selon la durée de la période précédant la saturation et le risque perçu d'un renversement de tendance⁴⁹. D'autre part, ces facteurs soulèvent des questions importantes quant à la façon dont les paiements devraient être structurés pour favoriser le maintien des stocks de carbone dans les zones saturées, ou pour empêcher un renversement de tendance par des changements dans les pratiques d'utilisation des terres. Une fois que les utilisateurs des terres auront atteint le point de saturation du piégeage, ils cesseront probablement de soumettre ces zones à un régime d'utilisation des terres favorisant la fixation du carbone, à moins qu'ils n'en tirent des avantages privés suffisants pour justifier les coûts supportés. Dans le cas contraire, soit des paiements pour le stockage seront demandés, soit le montant de la contrepartie pour la fixation du carbone sera considérablement réduit. De la même façon, la valeur des efforts de piégeage comportant un risque de renversement de tendance élevé sera probablement considérée comme inférieure.

Les inquiétudes concernant la continuité du piégeage pourraient déterminer un abaissement des paiements prévus pour les services de séquestration assurés par les pauvres, si ceux-ci sont considérés comme susceptibles d'abandonner les pratiques de fixation. Cela pourrait bien être le cas, sachant que la nécessité pour les pauvres de se prémunir contre les risques de consommation est majeure, et leur capacité d'y parvenir plus limitée. Comme on l'a vu plus haut, la liquidation des actifs naturels est un moyen couramment utilisé pour faire face aux situations de crise imprévues, et les prestataires de services de fixation du carbone sont donc davantage susceptibles d'abandonner les pratiques de piégeage en l'absence d'autres mécanismes d'assurance. Cela pourrait se traduire par un abaissement des paiements versés aux pauvres pour le piégeage du carbone, ou par leur exclusion du marché en tant que prestataires de ce service.

Toutefois, les questions relatives à la continuité du piégeage pourraient aussi tourner à l'avantage des utilisateurs pauvres des terres s'ils sont perçus comme des fournisseurs permanents en considération des avantages généraux en termes de productivité dont ils sont appelés à bénéficier. Cela pourrait être le cas lorsque les pratiques pour la fixation du carbone, qui comporteraient pour les utilisateurs des terres des bénéfices généraux à long terme, n'ont pu être adoptées plus tôt par manque de capital; dans ce cas, les utilisateurs des terres seraient incités à poursuivre ces pratiques par les avantages privés qu'ils en tireraient plutôt que par des paiements continus. Une telle situation est susceptible de se présenter plus souvent chez les utilisateurs pauvres des terres. Renvoyant à la figure 39, il y aura dans ces cas-là une forte rétroaction positive entre l'aboutissement des services environnementaux et l'amélioration des conditions écologiques des producteurs.

Incertitude et conception du contrat

Un autre problème est celui de l'incertitude quant au niveau effectif de fixation du carbone par rapport aux attentes.

Un autre risque inhérent au marché des services de fixation du carbone tient à l'incertitude des niveaux effectifs de piégeage par rapport au potentiel prévu. Les utilisateurs des terres peuvent participer à un accord pour la fixation du carbone sur la base de l'hypothèse qu'ils seront en mesure d'assurer le piégeage d'une certaine quantité de carbone, pour constater au bout de quelques années que ces niveaux n'ont pas été atteints même lorsque les pratiques recommandées ont été suivies. De plus, les services de fixation ne donneront droit à compensation que s'ils produisent un bénéfice additionnel au-delà d'un niveau de référence estimé, qui est sujet à incertitude.

La formulation des contrats de fixation du carbone et la procédure de suivi postérieure détermineront la mesure dans laquelle ce risque sera partagé entre les acheteurs et les vendeurs. Les utilisateurs des terres pourraient être payés à l'hectare pour l'adoption de pratiques connues pour leur capacité de captage du carbone quelle que soit la quantité effectivement stockée, auquel cas le risque d'un éventuel déficit reviendrait au vendeur. L'autre possibilité serait que les utilisateurs des terres soient payés en fonction du carbone effectivement piégé, et dans ce cas ce sont eux qui assumeraient le risque. L'efficacité des deux solutions sera déterminée par les coûts relatifs associés au suivi des pratiques d'utilisation des terres plutôt qu'au tonnage effectif de carbone, et par les conditions biophysiques et économiques influant sur la fourniture de services de fixation du carbone⁵⁰.

Pour les utilisateurs pauvres des terres, les contrats prévoyant un paiement à l'hectare pour l'adoption de pratiques d'utilisation des terres sont certainement plus avantageux. Ces utilisateurs ne seront probablement pas en mesure de supporter le risque associé à un

éventuel déficit dans la fixation du carbone. Ils sont toutefois plus susceptibles de présenter un degré d'hétérogénéité spatiale plus élevé en termes de piégeage de carbone du fait de la superficie plus réduite de leurs territoires, d'une plus grande diversité dans les niveaux de gestion appliqués aux pratiques d'utilisation des terres, voire d'une encore plus grande hétérogénéité dans les ressources biophysiques sous leur contrôle. En outre, le suivi des pratiques d'utilisation des terres ou des résultats obtenus en termes de tonnage de carbone sera probablement bien plus coûteux chez les producteurs pauvres en considération de la superficie et du tonnage en jeu. La section suivante considère les coûts d'opération associés à la mise en jeu des producteurs pauvres.

Les coûts de la mise en œuvre et du suivi des programmes de fixation du carbone augmentent lorsque des petits exploitants pauvres sont concernés.

Coûts d'opération

Le niveau élevé des coûts d'opération⁵¹ associés à des prestataires pauvres de services de fixation du carbone constitue un obstacle notable à leur participation aux marchés du carbone. Ces coûts tiennent à la faible échelle à laquelle les utilisateurs pauvres des terres opèrent et à un degré d'incertitude plus élevé concernant leurs droits de propriété sur les terres. Ces utilisateurs sont en effet souvent dépourvus de droits sûrs et inaliénables sur leurs actifs fonciers, ou bien opèrent dans le cadre de systèmes de gestion collective qui requièrent une capacité de coordination de groupe pour pouvoir introduire des changements. D'autre part, les droits de propriété applicables à une terre donnée peuvent être de divers types, avec par exemple des droits sur les arbres, sur les ressources en eau et sur le ramassage des résidus de récolte. Les pauvres peuvent n'avoir accès qu'à un seul de ces droits de propriété pour une parcelle de terre donnée, et souvent uniquement à titre officieux. Ces facteurs se traduisent par des coûts bien plus élevés pour l'introduction de changements d'affectation des terres à des fins de piégeage du carbone et par un degré d'incertitude accru quant à la capacité de fournir des services de fixation du carbone.

Les coûts relatifs à l'identification, à la négociation, à l'établissement d'un contrat et l'exécution des paiements pour les services de piégeage sont bien entendu bien plus élevés lorsqu'il s'agit de petits producteurs, géographiquement dispersés et opérant dans des conditions agroécologiques et institutionnelles hétérogènes. La réduction des coûts d'opération associés au paiement de la fixation du carbone (ou d'un autre type de service environnemental) est une question importante qui doit être résolue pour que les pauvres puissent tirer parti de ces programmes.

Il sera nécessaire de coordonner et de renforcer la fourniture de services de fixation du carbone au niveau des groupes de propriétaires fonciers pauvres afin que ceux-ci puissent participer efficacement aux marchés du carbone. Les transactions de carbone peuvent être

conduites par le truchement d'organisations déjà existantes, telles que les administrations locales, les groupements d'agriculteurs ou les ONG. L'identification des sites et des situations dans lesquelles des groupes importants d'utilisateurs des terres à faible revenu entreprennent des activités d'utilisation des terres analogues (par exemple, en matière de réinstallation ou de réforme agraire ou sur des terres en propriété collective) pourrait être importante pour une prestation plus efficace de services de fixation du carbone par les pauvres.

Assurer la participation des pauvres demandera une activité de coordination et le renforcement des capacités institutionnelles.

Il sera plus difficile de résoudre le problème des droits de propriété complexes et mal définis, même s'il est évident qu'un renforcement institutionnel s'imposera. Si un tel processus fait nécessairement intervenir les institutions gouvernementales, ne serait-ce que pour donner un caractère officiel aux éventuelles réformes, en revanche, le processus de négociation et de coordination des solutions à ce problème sera géré de manière plus efficace par les ONG, qui pourraient faciliter l'élaboration de normes et d'accords de coordination entre les parties prenantes à l'échelon local.

Il s'agira également d'identifier les situations où il existe une réciprocité élevée entre la fixation du carbone et la réduction de la pauvreté.

Le renforcement des capacités à l'échelon national pour faciliter les transactions commerciales, et la mise en place d'un système de courtage honnête et peu onéreux, seront nécessaires pour que les marchés du carbone présentent des avantages pour les pauvres. Une meilleure identification des sites et des situations susceptibles de présenter une réciprocité élevée entre la fourniture de services de piégeage du carbone et la réduction de la pauvreté, contribuera aussi largement à rendre les paiements du carbone accessibles aux pauvres. Les organisations internationales et les instituts de recherche peuvent jouer un rôle important à cet égard. Des informations fiables permettant de savoir où obtenir le piégeage du carbone à moindre coût par un changement d'affectation des terres, et dans quelle mesure les utilisateurs pauvres des terres sont associés à de telles possibilités, seront essentielles pour que les investisseurs et les fournisseurs puissent accéder à un marché du carbone qui vise des objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable. L'élaboration et la diffusion de profils des possibilités d'investissements, qui permettent d'obtenir des crédits de carbone à des prix concurrentiels tout en réduisant la pauvreté, pourraient renforcer dans une large mesure la capacité d'atteindre ces objectifs.

CONCLUSIONS

La présente analyse laisse à penser que les utilisateurs pauvres des terres ne sont pas susceptibles de devenir les bénéficiaires de paiements pour des crédits de carbone, sans des efforts concertés en termes de renforcement des capacités institutionnelles et de l'information. Même là où de telles mesures sont prises, les paiements pour des changements d'affectation des terres à des fins de piégeage du

La participation des pauvres requiert des efforts particuliers, mais peut contribuer à la réalisation des objectifs d'Action 21.

carbone ne constituent une panacée ni pour la réduction de la pauvreté rurale, ni pour l'atténuation des changements climatiques. Toutefois, les paiements pour la fixation du carbone peuvent jouer un rôle important pour la promotion du développement durable au niveau des populations pauvres, conformément aux objectifs de développement d'Action 21, et peuvent constituer un nouveau moyen intéressant pour le financement de ces efforts.

Les paiements pour des services environnementaux peuvent permettre aux utilisateurs pauvres des terres d'adopter des pratiques agricoles durables, notamment lorsqu'une capacité d'investissement insuffisante constitue le principal facteur de limitation. Il est important de reconnaître que le double objectif du développement environnemental et économique peut faire apparaître aussi bien des conflits que des synergies; la complémentarité entre les objectifs environnementaux et celui de la réduction de la pauvreté peut toutefois être considérablement renforcée grâce à des réformes politiques et institutionnelles.

Des considérations d'équité et d'efficacité doivent être prises en compte au moment de l'élaboration de mécanismes visant à promouvoir des objectifs en matière d'environnement.

Il est nécessaire surtout de considérer que l'équité et l'efficacité sont deux critères fondamentaux pour l'élaboration de mécanismes visant à encourager la fourniture de biens et de services environnementaux au profit de la communauté mondiale. Tel a été le fondement des accords conclus à Rio en 1992, même si ce principe n'a pas été systématiquement suivi depuis lors. Il n'est ni juste, ni utile, d'exiger des pauvres qu'ils fournissent des biens et des services environnementaux, à moins que de telles mesures ne leur permettent, par ailleurs, d'améliorer leurs moyens d'existence. Pour qu'il en soit ainsi, il faudra multiplier les efforts au niveau de l'information, de la réforme institutionnelle et du renforcement des capacités.

NOTES

- ¹ Dans la présente section, on parlera du volet «Terre» pour désigner les Chapitres 10 à 15 d'Action 21.
- ² Voir, par exemple, I.Kaul, I. Grunberg et M.A. Stern. 2000. *Global public goods*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni. Cet ouvrage accorde peu de place aux biens collectifs mondiaux se rapportant à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, à l'exception d'une brève description de Geoffrey Heal dans un chapitre consacré aux ressources naturelles et aux biens collectifs mondiaux.
- ³ La fumée émise par une usine est un exemple d'externalité négative, tandis que pour un arboriculteur, la pollinisation de ses arbres par les abeilles d'un apiculteur voisin serait une externalité positive.
- ⁴ L'éclairage public et les forces armées sont deux exemples classiques de biens collectifs.
- ⁵ L'œuvre de Paul Samuelson qui a fait école. «La théorie pure des dépenses publiques» (*Review of Economics and Statistics*, novembre 1954, p. 387-389) contient les bases d'une définition des biens collectifs. Samuelson a défini en premier lieu deux des caractéristiques des biens collectifs: la non-exclusion et la non-rivalité. La non-exclusion signifie qu'une fois le bien produit, ses avantages sont indivisibles et les personnes qui ne paient pas ne peuvent être exclues de sa consommation. On pourrait citer à titre d'exemple les services récréatifs qu'offrent les paysages ruraux. La non-rivalité indique que la consommation d'un bien collectif par une personne ne diminue pas les possibilités de consommation par d'autres personnes.
- ⁶ *Op. cit.*, note 1.
- ⁷ Voir dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001*, le développement concernant les aspects économiques des ravageurs des plantes et des maladies animales transfrontières.
- ⁸ Programme des Nations Unies pour l'environnement. 2000. *Perspectives mondiales en matière d'environnement 2000* (disponible sur: www.grid.unep.ch/geo2000/english/index.htm).
- ⁹ National Center for Environmental Research. 1999 *Progress Report: Estimating the cost of carbon sequestration in global forest* (disponible sur: <http://es.epa.gov/ncercqa/progress/grants/98/deci/sohngen99.html>).
- ¹⁰ Is international agricultural research a global public good? (La recherche agricole internationale est-elle un bien collectif mondial?) Discours de Robert Picciotto, Directeur général, Operations Evaluation, Banque mondiale. Washington (disponible sur: www.worldbank.org/html/cgiar/publications/icw00/rpspeech.pdf).
- ¹¹ Ruttan, V.W. 2000. The Continuing Challenge of Food Production, *Environment*, 42: 25-30.
- ¹² UNEP/CBD/COP/5/INF/10 (disponible sur: www.biodiv.org/doc/meetings/cop/cop-05/information/cop-05-inf-10.en.pdf).
- ¹³ Esquinaz-Alcazar, P. 1998. Farmers' rights. Dans R.E. Evenson, D. Gollin et V. Santaniello, eds. *Agricultural values of Plant Genetic Resources*; CABI, Wallingford, Royaume-Uni.
- ¹⁴ Accord conclu pour la protection des ressources phylogénétiques, FAO, *L'actualité*, Rome (disponible sur: www.fao.org/nouvelle/2001/0010703-f.htm).

- ¹⁵ Commission des Nations Unies pour le développement durable, 2000 (disponible sur: www.un.org/documents/ecosoc/cn17/2000/ecn172000-2.htm).
- ¹⁶ Panayotou, T. 2000. Globalisation and environment. Centre pour le développement industriel (CDI) Document de travail n° 53, juillet 2000, Harvard University, Cambridge, Massachusetts.
- ¹⁷ Nations Unies. 2002. Projet de conclusions et décisions de la Conférence internationale sur le financement du développement, Consensus de Monterrey, Assemblée générale des Nations Unies, 30 janvier 2002, A/AC.257/L.13.
- ¹⁸ W. Beckerman. 1995. *Small is stupid – blowing the whistle on the greens*. Duckworth, Londres; *The state of humanity*. J. L. Simon. 1995. Blackwell, Cambridge, Massachusetts, Etats-Unis.
- ¹⁹ P.R. Ehrlich et A.H. Ehrlich. 1996. *Betrayal of science and reason – how anti-environmental rhetoric threatens our future*. Island Press, Washington; N. Meyers et J. Simon 1994. *Scarcity or abundance? A debate on the environment*. W.W. Norton, New York, Etats-Unis.
- ²⁰ Committee on Abrupt Climate Change, Ocean Studies Board, Polar Research Board, Board on Atmospheric Sciences and Climate, National Research Council. 2001. *Abrupt climate change: inevitable surprises*. National Academy Press, Washington; National Research Council (NRC). 2001. *Climate change science: an analysis of some key questions*. National Academy Press, Washington; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2001. *The science of climate change 2001*. Rapport du Groupe de travail I (disponible sur: www.usgcrp.gov/ipcc/default.html).
- ²¹ Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ). 2001. *On track towards climate protection*. Eschborn, Allemagne.
- ²² Troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2001. *Climate change 2001: impacts, adaptations, and vulnerability*. Rapport du Groupe de travail II (disponible sur: www.usgcrp.gov/ipcc/default.html).
- ²³ Op. cit., note 21.
- ²⁴ Op. cit., note 20.
- ²⁵ Par agriculture, selon la définition de la FAO, on entend à la fois la production agricole, les forêts et les pêches.
- ²⁶ J.M. Antle et B. McCarl. 2001. The economics of carbon sequestration in agricultural soil. Dans T. Tietenberg et H. Folmer. *International yearbook of environmental and resource economics*, Vol. VI. Cheltenham, Royaume-Uni, et Edward Elgar Publishing, Northampton, Massachusetts, Etats-Unis.
- ²⁷ Op. cit., note 22.
- ²⁸ Ibid.
- ²⁹ R. Lal, J.M. Kimble, R.F. Follett et C.V. Cole. 1998. *The potential of US cropland to sequester carbon and mitigate the greenhouse effect*. Ann Arbor Press, Chelsea, Michigan, Etats-Unis.
- ³⁰ R. Tipper. 1997. *Mitigation of greenhouse gas emissions by forestry: a review of technical, economic and policy concepts*. Document de travail, Institute of Ecology and Resource Management, Université d'Edinburgh, Ecosse. Une étude des pratiques d'aménagement des sols susceptibles d'accroître la fixation du carbone dans le sol

- figure dans *Soil carbon sequestration for improved land management practices*. Rapport sur les ressources en sols du monde n° 96, FAO. 2001.
- ³¹ R.K. Dixon, J.K. Winjum, K.J. Andrasko, J.J. Lee et P.E. Schroeder. 1994. *Integrated systems: assessment of promising agroforest and alternative land-use practices to enhance carbon conservation and sequestration*. *Climatic Change*, 27: 71–9.
- ³² Op. cit., note 29.
- ³³ R. Tipper, éd. 1998. *Assessment of the cost of large scale forestry for CO₂ sequestration: evidence from Chiapas, Mexico*. International Energy Authority Greenhouse Gas & R&D Programme (disponible sur: www.eccm.uk.com/climafor/publication.html).
- ³⁴ M. Grubb, C. Vrolijk et D. Brack. 1999. *The Kyoto Protocol: A guide and assessment*. Earthscan, Londres.
- ³⁵ L. Olsson et J. Ardö. 2001. *Soil carbon sequestration in degraded semiarid agro-ecosystems – perils and potentials*. *Ambio*. (sous presse)
- ³⁶ K. Brown et D.W. Pearce, éd. 1994. *The causes of deforestation*, UCL Press, Londres.
- ³⁷ Un montant égal à 1 pour cent des émissions de l'année de référence (1990) des pays de l'Annexe B, multiplié par cinq. Black-Arbelaez. 2002. *Applying CDM to biological restoration projects in developing nations: key issues for policy makers and project managers* (disponible sur: www.gefweb.org/documents.pdf).
- ³⁸ Op. cit., note 37.
- ³⁹ R. Nasi, S. Wunder et J.J. Campos. 2002. *Forest ecosystem services: can they pay our way out of deforestation?* Document de travail préparé pour la Table ronde du FEM sur la foresterie, New York, 11 mars 2002 (disponible sur: www.gefweb.org/documents.pdf); S. Bass, O. Dubois, J. Ford, P. Moura-Costa, M. Pinard, R. Tipper et C. Wilson. 1999. *Rural livelihoods and carbon management. An issue paper*. Rapport du Workshop on the implication of carbon offset policies for the rural poor and landless, Edinburgh, Royaume-Uni, 20-21 septembre 1999 (disponible sur: www.ecosecurities.com ou www.ecce.uk.com).
- ⁴⁰ Pour de plus amples informations, voir le projet sur le site Web (www.eccm.uk.com/scolelte/index.html).
- ⁴¹ Communication personnelle, Louise Aukland EcoSecurities.
- ⁴² Les notions de boisement et de reboisement n'ont pas encore été définies aux termes du MDP, et pourraient donc couvrir des activités telles que la réversion de la dégradation des forêts ou l'expansion des superficies consacrées à l'agroforesterie.
- ⁴³ S. Wunder. 2001. *Poverty alleviation and tropical forests-what scope for synergies?* *World Development*, 29(11): 1817–1833.
- ⁴⁴ B.A. McCarl et B.C. Murray. 2001. *Harvesting the greenhouse: comparing biological sequestration with emissions offsets*. Department of Agricultural Economics, Texas A&M University, College Station, Texas, Etats-Unis.
- ⁴⁵ Op. cit., note 37.
- ⁴⁶ Ibid.
- ⁴⁷ Op. cit., note 26.
- ⁴⁸ FAO. 2001. *Two essays on socio-economic aspects of soil degradation*. Etude FAO: Développement économique et social n° 149. Rome.
- ⁴⁹ Op. cit., note 44.

⁵⁰ *Op. cit.*, note 26.

⁵¹ Les coûts d'opération sont les coûts d'établissement d'un contrat et couvrent à la fois les frais relatifs à la rencontre entre les acheteurs et les vendeurs, les frais de négociation et les frais de suivi et d'exécution du contrat.

TABLEAU

ANNEXE

PAYS ET TERRITOIRES UTILISÉS À DES FINS STATISTIQUES

Pays développés	Pays en transition	Pays en développement			
		Afrique subsaharienne	Extrême-Orient/ et Océanie/Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord
Albanie	Albanie	Angola	Samoa américaines	Anguilla	Afghanistan
Andorre		Bénin	Bangladesh	Antigua-et-Barbuda	Algérie
Arménie	Arménie	Botswana	Bhoutan	Argentine	Bahrein
Australie		Burkina Faso	Iles Vierges britanniques	Aruba	Chypre
Autriche		Burundi	Brunéi Darussalam	Bahamas	Egypte
Azberbaïdjan	Azberbaïdjan	Cameroun	Cambodge	Barbade	Bande de Gaza
Bélarus	Bélarus	Cap-Vert	Chine	Bélize	Iran, Rép. islamique d'
Belgique/ Luxembourg		République centrafricaine	Iles des Cocos	Bermudes	Iraq
Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine	Tchad	Iles Cook	Bolivie	Jordanie
Bulgarie	Bulgarie	Comores	Timor oriental	Brésil	Koweït
Canada		Congo, Rép. du	Fidji	Iles Caimanes	Liban
Croatie	Croatie	Côte d'Ivoire	Polynésie française	Chili	Jamahiriya arabe libyenne
République tchèque	République tchèque	République démocratique du Congo	Guam	Colombie	Maroc
Danemark		Djibouti	Inde	Costa Rica	Oman
Estonie	Estonie	Guinée équatoriale	Indonésie	Cuba	Qatar
Iles Féroé		Erythrée	Kiribati	Dominique	Arabie saoudite
Finlande		Ethiopie	Corée, Rép. pop. dém. de	République dominicaine	Rép. arabe syrienne
France		Gabon	Corée. Rép. de	Equateur	Tunisie
Géorgie	Géorgie	Gambie	République dém. populaire lao	El Salvador	Turquie
Allemagne		Ghana		Iles Falkland (Malvinas)	Emirats arabes unis
Gibraltar		Guinée	Malaisie	Guyane française	Cisjordanie
Grèce		Guinée-Bissau	Maldives	Grenade	Yémen
Groenland		Kenya	Iles Marshall	Guadeloupe	
Hongrie	Hongrie	Lesotho	Micronésie, Etats féd. de	Guatemala	
Islande		Libéria	Mongolie	Guyana	
Irlande		Madagascar	Myanmar	Haïti	
Israël		Malawi	Nauru	Honduras	
Italie		Mali	Népal	Jamaïque	
Japon		Mauritanie	Nouvelle-Calédonie	Martinique	
Kazakhstan	Kazakhstan	Maurice	Nioué	Mexique	

Pays développés	Pays en transition	Pays en développement			
		Afrique subsaharienne	Extrême-Orient/ et Océanie/Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord
Kirghizistan	Kirghizistan	Mozambique	Iles Norfolk	Montserrat	
Lettonie	Lettonie	Namibie	Iles Mariannes du Nord	Antilles néerlandaises	
Lichtenstein		Niger	Pakistan	Nicaragua	
Lituanie	Lituanie	Nigéria	Palaos	Panama	
Malte		Réunion	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Paraguay	
Monaco		Rwanda	Philippines	Pérou	
Pays-Bas		Sainte-Hélène	Samoa	Porto Rico	
Nouvelle-Zélande		Sao Tomé-et-Principe	Singapour	Saint-Kitts-et-Nevis	
Norvège		Sénégal	Iles Salomon	Sainte-Lucie	
Pologne	Pologne	Seychelles	Sri Lanka	Saint-Vincent-et-les Grenadines	
Portugal		Sierra Leone	Taiwan Province de Chine	Suriname	
République de Moldova	République de Moldova	Somalie	Thaïlande	Trinité-et-Tobago	
Roumanie	Roumanie	Soudan	Tokélaou	Iles Turques et Caïques	
Fédération de Russie	Fédération de Russie	Swaziland	Tonga	Iles Vierges américaines	
Saint-Marin		Togo	Vanuatu	Venezuela	
Slovaquie	Slovaquie	Ouganda	Viet Nam		
Slovénie	Slovénie	Rép.-Unie de Tanzanie	Iles Wallis et Futuna		
Saint-Pierre-et-Miquelon		Zambie	Tuvalu	Uruguay	
Afrique du Sud		Zimbabwe			
Espagne					
Suède					
Suisse					
Tadjikistan	Tadjikistan				
L'ex-Rép. yougoslave de Macédoine	L'ex-Rép. yougoslave de Macédoine				
Turkménistan	Turkménistan				
Ukraine	Ukraine				
Royaume-Uni					
Etats-Unis					
Ouzbékistan	Ouzbékistan				
Yougoslavie	Yougoslavie				

Chapitres spéciaux

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture présente chaque année, depuis 1957, après ses rapports de conjoncture mondiale et régionale, une étude spéciale sur un ou plusieurs sujets permanents relevant du domaine de la FAO. Les thèmes traités sont les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre
- 1960** Les programmes de développement agricole
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique
La production animale dans les pays insuffisamment développés
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles
- 1966** Agriculture et industrialisation
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement
Aménagement des ressources halieutiques
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier
- 1970** L'agriculture au seuil de la Deuxième décennie pour le développement

-
- 1971** La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches
- 1972** éducation et formation en matière de développement
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement
- 1973** L'emploi agricole dans les pays en développement
- 1974** Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole
- 1975** La Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme
- 1976** Energie et agriculture
- 1977** Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture
- 1978** Problèmes et stratégies des régions en développement
- 1979** La foresterie et le développement rural
- 1980** Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales
- 1981** Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier
- 1982** La production animale: aperçu mondial
- 1983** La femme dans le développement agricole
- 1984** Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires
- 1985** Consommation d'énergie en agriculture
Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole
Commercialisation
- 1986** Le financement du développement agricole
- 1987-88** Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement
- 1989** Développement durable et aménagement des ressources naturelles
- 1990** Ajustement structurel et agriculture
- 1991** Politiques et problèmes agricoles: leçons des années 80 et perspectives pour les années 90
- 1992** Pêches maritimes et droit de la mer: 10 ans de mutation
- 1993** Politiques de l'eau et agriculture
- 1994** Développement forestier et grands dilemmes
- 1995** Le commerce agricole: à l'aube d'une ère nouvelle?
- 1996** Les dimensions macroéconomiques de la sécurité alimentaire
- 1997** Les industries agroalimentaires et le développement économique
- 1998** Les revenus ruraux non agricoles dans les pays en développement
- 2000** L'alimentation et l'agriculture dans le monde: enseignements des 50 dernières années
- 2001** Impact économique des ravageurs des plantes et des maladies animales transfrontières

FAO Agricultural Policy and Economic Development Series

DIVISION DE L'ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE ET DIVISION DE L'ASSISTANCE AUX POLITIQUES

- 1 Searching for common ground – European Union enlargement and agricultural policy (K. Hathaway et D. Hathaway, eds, 1997)
- 2 Agricultural et rural development policy in Latin America – New directions and new challenges (A. de Janvry, N. Key et E. Sadoulet, 1997)
- 3 Food security strategies – The Asian experience (P. Timmer, 1997)
- 4 Guidelines for the integration of sustainable agriculture and rural development into agricultural policies (J.B. Hardaker, 1997)

Etudes FAO: Développement économique et social

DIVISION DE L'ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE

En préparation: The evolution of primary commodity terms of trade and the implications for developing countries (G.P. Zaniyas)

- 148 Agricultural investment and productivity in developing countries (L. Zepeda, ed., 2000)
- 147 Undernourishment and economic growth: the efficiency cost of hunger (J.-L. Arcand 2001)
- 146 Applications of the contingent valuation method in developing countries – a survey (A. Albertini et J. Cooper, 2001)
- 145 Two essays on climate change and agriculture – a developing country perspective (R. Mendelsohn and D. Tiwari, 2000)
- 144 Rural poverty, risk and development (M. Fafchamps, 2000)
- 143 Growth, trade and agriculture: an investigative survey (P.L. Scandizzo et M. Spinedi, 1998)
- 142 The political economy of the Common Market in milk and dairy products in the European Union (R.E. Williams, 1997)
- 141 Economies in transition – Hungary and Poland (D.G. Johnson, 1997)
- 139 Population pressure and management of natural resources. An economic analysis of traditional management of small-scale fishing (J.-M. Baland et J.-Ph. Platteau, 1996)
- 138 Economic development and environmental policy (S. Barrett, 1997)
- 136 Growth theories, old and new, and the role of agriculture in economic development (N.S. Stern, 1996)
- 135 International dynamics of national sugar policies (T.C. Earley and D.W. Westfall, 1996)
- 134 Rural informal credit markets and the effectiveness of policy reform (A.H. Sarris, 1996)
- 133 Implications of regional trade arrangements for agricultural trade (T. Josling, 1997)
- 132 The economics of international agreements for the protection of environmental and agricultural services (S. Barrett, 1996)
- 131 Trade patterns, cooperation and growth (P.L. Scandizzo, 1995)
- 128 Agricultural taxation under structural adjustment (A.H. Sarris, 1994)
- 125 Transition and price stabilization policies in East European agriculture (E.-M. Claassen, 1994)
- 124 Structural adjustment and agriculture: African and Asian experiences (A. de Janvry et E. Sadoulet, 1994)
- 121 Policies for sustainable development: four essays (A. Markandya, 1994)

TITRES CHOISIS

- 115 Design of poverty alleviation strategy in rural areas (R. Gaiha, 1993)
- 110 Agricultural sustainability: definition and implications for agricultural and trade policy (T. Young, 1992)
- 107 Land reform and structural adjustment in sub-Saharan Africa: controversies and guidelines (J.-Ph. Platteau, 1992). Version française: Réforme agraire et ajustement structurel en Afrique subsaharienne: controverses et orientations
- 105 The role of public and private agents in the food and agricultural sectors of developing countries (L.D. Smith et A. Thomson, 1991)
- 104 Structural adjustment policy sequencing in sub-Saharan Africa (L.D. Smith et N. Spooner, 1991)
- 103 The impact of structural adjustment on smallholders (J.-M. Boussard, 1992)
- 100 Structural adjustment and household welfare in rural areas - a micro-economic perspective (R. Gaiha, 1991)
- 99 Agricultural labour markets and structural adjustment in sub-Saharan Africa (L.D. Smith, 1991)
- 98 Institutional changes in agricultural products and input markets and their impact on agricultural performance (A. Thomson, 1991)
- 90 The impact of stabilization and structural adjustment policies on the rural sector - case-studies of Côte d'Ivoire, Senegal, Liberia, Zambia and Morocco (P. Salin et E.-M. Claassen, 1991)

Autres titres

- Perspectives on agriculture in transition: analytical issues, modelling approaches and case study results (W.R. Pogonietz, A. Zezza, K. Frohberg et K.G. Stamoulis, eds., 2001)
- Food, agriculture and rural development: current and emerging issues for economic analysis and policy research (K.G. Stamoulis, éd., 2001)
- Integration of sustainable agriculture and rural development issues in agricultural policy. Proceedings of FAO/Winrock Workshop, May 1995. (S.A. Breth, ed., Winrock International, 1996)
- Halting degradation of natural resources Is there a role for rural communities? (J.-M. Baland et J.-P. Platteau, FAO-Oxford University Press, 1996)

Pour se procurer les publications ci-dessus de la FAO, s'adresser à:

Sales and Marketing Group, Information Division
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie

Mél.: publications-sales@fao.org

Tél.: (39) 06 57051

Télécopie: (39) 06 5705 3360

SÉRIE DE DONNÉES CHRONOLOGIQUES POUR SOFA 2002 – CD-ROM Mode d'emploi

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002 est publiée avec un cédérom qui contient des séries de données chronologiques concernant plus de 150 pays; un logiciel FAOSTAT TS permet d'accéder à ces données.

FAOSTAT TS

Le logiciel FAOSTAT TS permet un accès rapide et simple aux bases de données de séries chronologiques, agencées par année. Toute personne, même lorsque l'ordinateur ne lui est pas familier, peut se servir de FAOSTAT TS. Aucun tableur, aucun autre programme de traitement de graphiques ou de bases de données n'est requis. FAOSTAT TS est piloté par des menus qui ne sont soumis à aucune commande spéciale. Les utilisateurs peuvent consulter et imprimer graphiques et tableaux, tracer des graphiques multilignes, ajuster des courbes de tendance et exporter des données vers d'autres programmes. FAOSTAT TS est trilingue (anglais, espagnol et français) et propose des menus standard.

Le logiciel FAOSTAT TS appartient au domaine public et peut être distribué gratuitement. Cependant, les fichiers de données qui accompagnent le logiciel sont la propriété de la FAO, les utilisateurs sont donc tenus de citer la source FAO. La FAO ne peut fournir qu'une aide très limitée aux utilisateurs et ne peut, en aucun cas, répondre aux utilisateurs qui modifieraient le logiciel ou les données. La FAO dégage toute responsabilité quant aux adaptations qui pourraient être faites du logiciel ou des données.

Spécifications du matériel requis

Le logiciel FAOSTAT TS nécessite un microprocesseur IBM ou compatible, doté d'un disque dur, de DOS 3.0 ou d'un modèle ultérieur, de 300 kb de mémoire RAM, et de capacités graphiques.

Le support logistique graphique fourni convient à tous les adaptateurs graphiques ordinaires (VGA, EGA, MCGA, CGA et Hercules monochrome).

FAOSTAT TS imprime les graphiques seulement avec les imprimantes Epson à matrice de points, avec les imprimantes laser Hewlett-Packard et tout matériel compatible. Avec les autres imprimantes, il est nécessaire d'adapter les serveurs d'impression graphique avant de démarrer le programme. Un des modèles de serveur est GRAPHICS.COM, que l'on trouve dans le DOS 2.0 et dans les versions successives.

En raison de l'utilisation de modes graphiques DOS, si FAOSTAT TS est exécuté sous MS-Windows ou OS/2, il doit être réglé pour effectuer une session DOS pleine page.

Installation

Avant d'exploiter FAOSTAT TS, il faut installer le logiciel et les fichiers des données sur le disque dur et ouvrir une session DOS.

- Pour installer le fichier D: dans le fichier C:
 - insérer le cédérom dans l'unité de lecture D

-
- taper D et appuyer sur la touche ENTRÉE
 - taper INSTALL C: et appuyer sur ENTRÉE
 - appuyer sur n'importe quelle touche.

Un fichier C:\SOFA02 sera créé; une fois l'installation achevée, l'utilisateur se trouvera dans ce fichier.

Accès à FAOSTAT TS

- Pour démarrer le logiciel FAOSTAT TS lorsque l'on n'est pas déjà à l'intérieur du fichier C:\SOFA02 (ce qui est automatique lorsqu'on vient de compléter l'installation):
 - Il convient d'appeler ce fichier (en tapant CD SOFA02 puis ENTRÉE).
 - Devant l'invite du répertoire du SOFA02, taper SOFA02 et ENTRÉE.

On verra apparaître un titre graphique, suivi du menu principal.

Si le logiciel FAOSTAT TS ne démarre pas, ou si le graphique ne se forme pas correctement, ou encore si les menus sont difficiles à lire, l'ordinateur utilisé pourrait ne pas être compatible avec les fonctions implicites de FAOSTAT TS. L'adoption d'une ligne de commande peut être utile. On peut essayer de faire démarrer FAOSTAT TS avec le paramètre-E pour désactiver son recours à la mémoire commutée (taper SOFA02-F). On peut aussi commander l'utilisation d'un mode particulier de graphique ou de texte en tapant le nom qui servira de paramètre (par exemple, EGA imposera l'utilisation de graphiques sur le mode EGA).

Choix de la langue

- La langue initiale de FAOSTAT TS est l'anglais. Pour passer à la langue française ou espagnole, il faut:
 - aller au menu FICHER (*File*);
 - sélectionner LANGUE (*language*) à l'aide de la touche flèche (↓) et appuyer sur ENTRÉE;
 - sélectionner la langue choisie et appuyer sur ENTRÉE.

La langue choisie restera la langue implicite du logiciel, jusqu'à ce que l'utilisateur en sélectionne une autre.

En parcourant les menus

La barre principale des menus comporte les menus FICHER, DONNÉES, GRAPHIQUE, TABLEAU et AIDE. La plupart des options de menus ne s'activent que lorsque l'on ouvre un fichier de données. Parcourir les menus en utilisant les touches flèches (↑↓←→) et sélectionner un article, en positionnant la barre lumineuse et en appuyant sur la touche ENTRÉE. Pour annuler une sélection appuyer sur la touche ECHAP.

- Si l'on dispose d'une souris, les articles du menu peuvent être sélectionnés par le curseur de la souris. Le bouton de gauche de la souris effectue la sélection, tandis que le bouton de droite correspond à la fonction de la touche ECHAP.

Après la sélection d'une option dans le menu, celui-ci se retrace et le curseur souligne une autre option possible.

- Le programme permet également d'avoir recours à plusieurs touches rapides:

Touche	Action
F1	AIDE: propose quelques aides en rapport avec le contexte.
ESC	ECHAP: fait sortir du menu choisi, du graphique ou du tableau en cours.
ALT +N	NOTES: propose des notes liées aux fichiers de données lorsque le fichier est disponible. Le texte peut être édité. Les notes n'apparaissent pas lorsqu'un graphique est visualisé.
ALT+X, ALT+Q	SORTIE: fait sortir immédiatement de FAOSTAT TS sans passer par le menu principal.

Aide

- Une aide relative au contexte apparaît en bas de l'écran pour chaque image. Appuyer sur F1 pour plus de détails sur une option choisie grâce au curseur lumineux.
- Sélectionner AIDE dans le menu principal pour accéder aux informations. Le menu AIDE donne accès, à son tour, à des informations préliminaires sur le logiciel, sur les différentes aides et sur le sommaire d'À PROPOS.
- Les options du menu AIDE ouvrent les mêmes fenêtres d'aide que lorsqu'on appuie sur la touche F1, sur une image quelconque du menu:
 - l'option FAOSTAT TS visualise la page d'aide introductive;
 - l'option SUJETS fournit la table des matières des aides;
 - l'option À PROPOS visualise des informations succinctes sur le programme.

Ouvrir un fichier de données

- Pour visualiser la liste des fichiers des données de FAOSTAT TS:
 - aller au menu FICHER;
 - sélectionner OUVRIR.

Tous les fichiers de FAOSTAT TS présents dans le répertoire courant sont affichés. Au début, le seul fichier présent sera SOFA02. Les autres fichiers de FAOSTAT PC, version 3.0, peuvent être utilisés avec FAOSTAT TS.

- Utiliser les TOUCHES FLÈCHES pour mettre en surbrillance le fichier que l'on veut visualiser et appuyer sur ENTRÉE pour le sélectionner. Les fichiers portent la date de leur dernière révision. On peut également mettre en surbrillance une sélection en tapant les premières lettres du nom du fichier. La chaîne sur laquelle la recherche est en cours apparaîtra dans l'angle en bas à gauche de la liste.
- On peut changer l'unité de lecture et le répertoire initial de la liste des fichiers en sélectionnant le répertoire et l'unité de son choix.

Quand un fichier courant de données est ouvert, le chargement d'un nouveau fichier ramène FAOSTAT TS à ses paramètres initiaux (tendance chronologique, pas de courbes des tendances statistiques, pas de spécification d'unités ou de facteurs scalaires pour l'utilisateur). On ne peut charger qu'un seul fichier à la fois.

Lorsqu'un fichier a été sélectionné, toutes les sélections du menu sont activées.

Sélection d'un série de données

- Utiliser le menu DONNÉES pour sélectionner ou modifier une série de données ou pour ajuster une tendance statistique.
- Sélectionner une série de données en choisissant le nom d'un pays et un élément des données en faisant défiler les menus. La première entrée visualise une liste de noms de pays, la deuxième affiche une liste de rubriques et la troisième une liste de noms des propriétés ou qualifications.

Si l'on tape les premières lettres du nom d'une liste, la barre de sélection du menu se portera immédiatement sur le nom correspondant. Par exemple:

- tapant NOU, on passe à Nouvelle-Zélande;
- appuyant sur ENTRÉE, on sélectionne le nom en surbrillance.

Visualisation des graphiques et des options graphiques

Le menu GRAPHIQUE permet de visualiser les données sous forme de graphiques. On peut visualiser les tendances chronologiques et les profils en tableaux ou en colonnes. Les options du menu GRAPHIQUE modifient les séries de données et leur affichage.

Par exemple, pour afficher le tracé des données sélectionnées:

- aller au menu GRAPHIQUE;
- sélectionner VISUALISER.

Beaucoup d'options pour modifier, sauver ou imprimer un graphique ne sont disponibles que lorsque l'écran affiche un graphique. Il faut utiliser la touche d'aide F1 pour obtenir un rappel des options.

Touches d'actions graphiques

Lorsqu'un graphique est visualisé, plusieurs options sont possibles:

- Appuyer sur ECHAP pour sortir du graphique et revenir au menu principal.
- Appuyer sur F1 pour obtenir l'aide relative aux touches d'actions graphiques. La fenêtre AIDE fournit la liste des options disponibles lorsque l'écran visualise un graphique. Il faut sortir de la fenêtre avant d'effectuer une sélection.
- Appuyer sur les TOUCHES FLÈCHES (↑↓), PAGE PRÉCÉDENTE ou PAGE SUIVANTE pour changer les séries affichées.
- La touche <+> permet de visualiser jusqu'à quatre séries en même temps. La touche <-> permet de supprimer une série. Les tableaux multilignes sont créés de la manière suivante:
 - visualiser une série initiale;
 - appuyer sur la touche + pour ajouter d'autres séries au tableau.
- Taper A pour visualiser un tableau des données d'axes avec des statistiques. Taper T pour afficher un tableau de données de tendance ajustées, les résiduelles et les statistiques ajustées (pour sélectionner un courbe de tendance, voir ci-dessous).
- La touche INS permet d'insérer des textes directement dans le graphique. Lorsqu'on insère des textes, appuyer sur F1 pour l'aide relative aux options de texte. On peut choisir le format du texte (petit ou grand), et le positionnement (horizontal ou vertical).
- Pour imprimer un graphique (seulement avec les imprimantes compatibles), taper P

et sélectionner l'imprimante dans le menu. L'impression est seulement une copie de l'écran; par conséquent, sa qualité est limitée.

- Pour sauver un graphique et l'imprimer par la suite, ou pour le visualiser, taper S. L'image graphique sera enregistrée dans le format bitmap PCX. On peut employer le programme PRINTPCX ou d'autres logiciels pour visualiser ou imprimer par la suite des images multiples. PRINTPCX permet également de convertir en noir et blanc les images PCX en couleurs pour une insertion appropriée dans un document de traitement de texte.

Ajustement de courbes de tendance

- Pour adapter une fonction statistique à une série de données, sélectionner ADAPTER dans le menu DONNÉES. Les options comprises dans ADAPTER permettent de sélectionner le type de fonction, les limites des données annuelles à inclure dans l'ajustement et l'année de projection finale pour une prévision statistique.
- En adaptant une courbe de tendance (par sélection de l'option dans le menu ADAPTER) à une projection (par sélection de PROJECTION dans ADAPTER), on peut obtenir une prévision statistique. Utiliser la touche + pour ajouter une nouvelle série de données au graphique au moyen de quelques frappes de touche seulement.

Représenter des profils sous forme de graphique

Les options présentes dans le menu GRAPHIQUE permettent de modifier les années ou le modèle de graphique (respectivement avec les options LIMITES et STYLE), ou bien de passer d'une tendance chronologique à un tableau ou à un profil de données en colonnes (POINT DE VUE). Cette dernière option permet de comparer aisément les différentes données d'une année déterminée.

Point de vue

- Si l'on veut passer de l'affichage d'une série chronologique à l'affichage d'un profil de pays ou de rubriques pour une année déterminée, sélectionner POINT DE VUE dans le menu GRAPHIQUE. Si l'on sélectionne VISUALISE dans le menu GRAPHIQUE, le profil sera tracé. Le profil initial affiché correspond aux données de la dernière année enregistrée. Pour changer l'année, utiliser les touches (↑↓). Pour l'aide, appuyer sur F1.
- Pour obtenir le tableau d'un profil (profil de données de pays), on peut choisir soi-même les tableaux ou bien laisser FAOSTAT TS classer les pays selon les données correspondantes en ordre décroissant.

Un profil peut montrer au maximum 50 rubriques. En sélectionnant ÉLÉMENTS SUPÉRIEURS au lieu d'ÉLÉMENTS SÉLECTIONNÉS, FAOSTAT TS classera les données chiffrées contenues dans le fichier en tableaux ou en colonnes.

Visualisation de tableaux

- Le menu TABLEAU permet de visualiser des données en tableaux et de définir des sous-ensembles de tableaux qui pourront être sauvés et exportés vers d'autres programmes:

-
- aller au menu TABLEAU;
 - sélectionner SURVOLER pour examiner des tableaux de données des fichiers courants.
 - Lorsque l'on visualise des tableaux, une barre d'aides apparaît en bas de l'écran. Appuyer sur PAGE SUIVANTE ou PAGE PRÉCÉDENTE pour modifier le tableau affiché ou bien taper ALT+1 ou ALT+2 pour choisir sur la liste. Utiliser les touches flèches (↑↓←→) pour faire défiler les colonnes verticales et les lignes horizontales.

Séries de données

- L'option DONNÉES des AXES dans le menu TABLEAU visualise la dernière série de données sélectionnées, y compris le sommaire des statistiques. Cette série est utilisée pour tracer un graphique. Pour modifier les séries, on doit effectuer une nouvelle sélection dans le menu DONNÉES.
- Les DONNÉES peuvent être également incorporées dans un graphique en tapant la lettre A. Si l'on a tracé plus d'une série, la dernière seulement sera visualisée. Le nombre d'années et de données chiffrées que l'on veut faire ressortir peut être adapté grâce à l'option LIMITES dans le menu GRAPHIQUE.
- Pour visualiser des profils par pays ou par rubriques et des statistiques, sélectionner POINT DE VUE dans le menu GRAPHIQUE. On peut rapidement afficher une liste des tableaux qui présentent les données chiffrées les plus élevées (par exemple, les pays où la consommation alimentaire est la plus forte) en sélectionnant un profil de tableau dans POINT DE VUE et sélectionnant l'option ÉLÉMENTS SUPÉRIEURS. On sélectionnera ensuite DONNÉES des AXES au menu TABLEAU pour visualiser la liste, ou bien on sélectionnera VISUALISER au menu GRAPHIQUE pour tracer un diagramme.

Données tendancielle

- Si, dans le menu DONNÉES, l'option ADAPTER a été sélectionnée pour tracer une tendance chronologique, les données chiffrées indiquant la tendance pourront être visualisées avec l'option DONNÉES DE TENDANCE. Les statistiques des séries originelles et des tendances, ainsi que les valeurs résiduelles seront incluses. La liste défile avec les TOUCHES FLÈCHES et on peut passer alternativement des données d'axes aux données de tendance en tapant les lettres A et T.

Transfert de données

- L'option TRANSFERT dans le menu FICHIER permet d'exporter des données de FAOSTAT TS vers des fichiers formatés différemment ou de créer des tableaux personnalisés destinés à être visualisés ou imprimés. En sélectionnant TRANSFERT, on passe immédiatement à un autre ensemble de menus.
- Pour sélectionner les tableaux et les colonnes que l'on veut examiner ou sauver, passer au menu DONNÉES. Le choix des options s'effectue à l'aide de la touche +. Pour annuler rapidement une sélection, choisir RÉTABLIR LES MARQUES.
- Pour disposer, visualiser, sauver ou imprimer des données, sélectionner l'option dans TRANSFERT (au menu FICHIER):
 - TABLEAU FAO: crée un tableau avec des données pour les quatre dernières

années pour lesquelles l'information relative est disponible.

- AFFICHAGE: affiche un fichier de texte provisoire des données sélectionnées. C'est une manière pratique de visualiser un sous-ensemble de tableaux et de colonnes dans un fichier FAOSTAT TS qui peut également être utilisé pour visualiser les effets des sélections MISE EN PAGE avant d'exécuter les options SAUVEGARDE ou IMPRESSION.
- SAUVEGARDE: affiche une liste de formats de fichiers permettant de sauvegarder les données choisies dans un fichier, auquel il faudra attribuer un nom. On peut utiliser ce menu pour exporter des données FAOSTAT TS vers un programme extérieur. Les sélections des fichiers formatés WK1 et DBF ne sont pas affectées par l'option MISE EN PAGE (voir ci-dessous).
- IMPRESSION: imprime les tableaux et les sélections en colonnes (seulement avec les imprimantes compatibles). Beaucoup d'imprimantes ne peuvent pas imprimer plus de cinq colonnes de données FAOSTAT TS. Sélectionner AFFICHAGE pour contrôler la largeur du tableau avant l'impression.
- MISE EN PAGE: permet d'incorporer les années sur les lignes ou en bas des colonnes. La disposition par défaut est en bas des colonnes.
- Pour revenir au menu principal de FAOSTAT TS, ou pour effacer les sélections effectuées et créer d'autres tableaux, choisir l'option RETOUR.

Rédiger des notes

Pour lire ou éditer des textes d'information sur les fichiers de données en cours, sélectionner NOTES dans le menu FICHIER. On peut également avoir accès aux notes en tapant <Alt>+N dans n'importe quel menu. L'option NOTES permet de lire ou d'éditer des textes relatifs aux fichiers de données.

Milieu DOS et sortie

L'option MILIEU DOS dans le menu FICHIER ramène temporairement l'utilisateur au service DOS, tout en gardant FAOSTAT TS en mémoire. Ce système, qui ne constitue pas la manière normale de quitter le programme, est utile si l'on a besoin d'exécuter une commande DOS et l'on veut ensuite revenir au même fichier. Le fichier quitte la mémoire et il est rechargé au retour, toutes ses capacités initiales sont réactivées.

Pour sortir de FAOSTAT TS

- Pour quitter FAOSTAT TS:
 - aller au menu FICHIER;
 - sélectionner QUITTER.

Les combinaisons des touches ALT+X ou ALT+Q constituent des raccourcis permettant de sortir du programme pendant presque toutes les opérations.



Sales and Marketing Group, Information Division, FAO
Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy
Tel.: +39 06 57051 - Fax: +39 06 5705306
E-mail: publications-sales@fao.org
www.fao.org/mtk/sg/sg/home.htm

أماكن بيع المعلومات

Where you can purchase FAO publications locally

WHERE TO PURCHASE FAO PUBLICATIONS LOCALLY
POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO
PUNTOS DE VENTA DE PUBLICACIONES DE LA FAO

• ANGOLA

Empresa Nacional do Disco e de Publicações, ENDPS-UNE E.
Rua Celso de Condeição Silva, N.º 7
C.P.N.º 1314-C, Luanda

• ARGENTINA

Librería Hemisferio Sur
Posteal 743, 1026 Buenos Aires
Correo electrónico:
adefop@hemisferiosur.com.ar
World Publications S.A.
Av. Córdoba 1677, 1120 Buenos Aires
Tel./Fax: (+54) 11 48158156

• AUSTRALIA

Tek Imaging Pty Ltd
PO Box 404, Abbotsford, Vic. 3067
Tel.: (+61) 3 9417 5361
Fax: (+61) 3 9410 7154
E-mail: jgdavies@ozemail.com.au
or admin@tekimaging.com.au

• BELGIQUE

M.J. De Lemmy
202, avenue du Roi, B-1060 Bruxelles
CCP: 000-080993-13
MM: jaan.de.lemmy@infosboard.be

• BOLIVIA

Los Amigos del Libro
Av. Heroínas 311, Casilla 450
Cochabamba
Mercado 1315, La Paz
Correo electrónico:
galter@amigdelb.net

• BOTSWANA

Botswana Books (Pty) Ltd
PO Box 1532, Gaborone
Tel.: (+267) 312576
Fax: (+267) 372908
E-mail: botswala@botswalib.net

• BRAZIL

Fundação Getúlio Vargas
Praça do Botafogo 180, C.P. 9032
Rio de Janeiro
Correo electrónico: livraria@fgv.br
Núcleo Editora da Universidade
Federal Fluminense
Rua Miguel de Frias 9
Icaraí-Alfama 24
220-000 Rio de Janeiro
Editores UFRJ
Rua Presidente Paeta s/nº
Prédio Histórico da UFRJ
Cariúba, Paraná, CEP 80.020-300
Tel.: (+55) 41 310 2734
Web Site: www.editora.ufrj.br

• CAMBODIA

CAODES
Centre Africain de Diffusion et
Développement Social
B.P. 7317, Douala Bassa
Tél.: (+237) 43 37 83
Télécopie: (+237) 42 77 83

• CANADA

Renouf Publishing
5369 chemin Cantelk Road, Unit 1
Ottawa, Ontario K1J 9J5
Tel.: (+1) 613 745 2865
Fax: (+1) 613 745 7660
E-mail: order_dept@renoufbooks.com
Web site: www.renoufbooks.com

• CHILE

Librería - Marta Cebalero
c/o FAO, Oficina Regional para América
Latina y el Caribe (RLC)
Avda. Diego Hernández, 3241
Vitacura, Santiago
Tel.: (+56) 2 33 72 314
Correo electrónico:
gammarr@fao.foa.org
Correo electrónico:
cebalerocebalero@hotmail.com

• CHINA

China National Publications
Import & Export Corporation
16 Gongli East Road, Beijing 100020
Tel.: (+86) 10 6505 3070
Fax: (+86) 10 6506 3101
E-mail: senlis@cnipic.com.cn

• COLOMBIA

INFOPLACE LTDA
Calle 72 N.º 13-23 Piso 3
Edificio Nueva Granada
Barranquilla de Bogotá
Tel.: (+57) 1 6099474-9099490
Fax: (+57) 1 2490303-2176425
Correo electrónico:
serviciocliente@infoplace.com.co

• CONGO

Office national des librairies
populaires
B.P. 577, Brazzaville

• COSTA RICA

Librería Lehmann S.A.
Av. Central, Apartado 10011
1000 San José
Correo electrónico:
lehmann@colcosta.co.cr

• CÔTE D'IVOIRE

CEDA
04 B.P. 541, Abidjan 04
Tel.: (+225) 22 20 25
Télécopie: (+225) 21 72 62

• CUBA

Ediciones Cubanas
Empresa de Comercio Exterior
de Publicaciones
Obispo 461, Apartado 005, La Habana

• CZECH REPUBLIC

Myria Trade Ltd
V Starobach 1311/3, PO Box 2
142 01 Prague 4
Tel.: (+420) 2 34035200
Fax: (+420) 2 34035207
E-mail: myria@myria.cz
Web site: www.myria.cz

• DENMARK

Bad Inspec Bookellers
Silkeborg 6-6
DK-2500 Copenhagen Ø
Tel.: (+45) 3254 8011
Fax: (+45) 3254 3258

• ECUADOR

Libri Mundí - Librería Internacional
Juan León Mero 601
Apartado Postal 3029, Quito
Correo electrónico:
librimundi@librimundi.com.ec
Web site: www.librimundi.com
Universidad Agraria del Ecuador
Centro de Información Agraria
Av. 23 de julio, Apartado 09-01-1248
Guayaquil

• EGYPT

MERIC
The Middle East Readers' Information
Centre
2 Raghat Aly Street, Appt. 24
El Maryout Tower D
Cairo-Zamalek
Tel.: (+20) 2 34 13624/34038918
Fax: (+20) 2 3413285
E-mail: meric@meric-cc.com

• ESPAÑA

Librería Agrícola
Fernando VI 3, 28004 Madrid
Librería de la Generalitat
de Catalunya
Rambla dels Estudis 118 (Palau Major)
08002 Barcelona
Tel.: (+34) 93 302 6462
Fax: (+34) 93 302 1292

• HUNGARY

Mundt Pressa Libro S.A.
Castello 37, 28001 Madrid
Tel.: +34 91 430 37 00
Fax: +34 91 575 39 99
Site Web: www.mundtpressa.com
Correo electrónico:
libreria@mundtpressa.es
Mundt Pressa - Barcelona
Corsega de Gurió 391
08009 Barcelona
Tel.: (+34) 93 488 34 92
Fax: (+34) 93 487 76 54

• FINLAND

Akateeminen Kirjakauppa
PL 23, 00301 Helsinki
(Myymälä/Shop: Kaasukaatu 1
00100 Helsinki)
Tel.: (+358) 9 121 4365
Fax: (+358) 9 121 4450
E-mail: akateisuus@akateeminen.com
Web site: www.akateeminen.com/
suurasiakkaspalvelu.fi.htm

• FRANCE

Éditions A. Pedone
13, rue Soufflot, 75005 Paris
Larivière Tac & Coe
14, rue de Provingy
94296 Cachan Cedex
Mét.: Ivrysur-Seine
Site Web: www.lariviere.fr
Librería du commerce International
10, avenue d'Alsace
75760 Paris Cedex 16
Mét.: Librería d'Alsace
Site Web: www.lci.com.fr

• GERMANY

Alexander Horn Internationale
Buchhandlung
Friedrichstraße 34
D-65185 Wiesbaden
Tel.: +49 611 9923540/9923541
Fax: +49 611 9923543
E-mail: alexhorn1@aol.com
TROPIS - Tropical Scientific Books
S. Toeche-Mittler
Vertrieb/Buchhandlung GmbH
Hindenburg 30
D-64295 Darmstadt
Tel.: (+49) 6151 335 65
Fax: (+49) 6151 314 048
E-mail: for.orders.orders@net-library.de
E-mail: for.info.info@net-library.de /
tropis@tropis.de
Web site: www.net-library.de /
www.tropis.de
Uno Verlag
Am Holzgarten, 10
D-53113 Bonn
Tel.: (+49) 228 94 90 20
Fax: (+49) 228 94 90 222
E-mail: info@uno-verlag.de
Web site: www.uno-verlag.de

• GHANA

SESCO Publishing Ltd
Sesilo House, Tabor Street
Off Ring Road Central, North Ridge
PO Box 9551, Accra
Roadside Bookshop Ltd
PO Box 0600, Accra
Tel.: (+233) 21 22 1387
Fax: (+233) 21 66 3247
E-mail: roadsides@ahsacoline.com.gh

• GRECE

Librería Kastros SA
20, rue Stadiou, 10564 Athens
Tel.: (+30) 1 3236917
Fax: (+30) 1 3230020
E-mail: ord@kastros.gr

• GUAYANA

Guyana National Trading
Corporation Ltd
45-47 Water Street, PO Box 306
Georgetown

• HONDURAS

Escuela Agrícola Panamericana
Librería RTAC
El Zancano, Apartado 03, Tegucigalpa
Correo electrónico:
libreriazanc@zancano.edu.hn

• HUNGARY

Librotrade Kft
PO Box 120, H-1056 Budapest
Tel.: (+36) 1 256 1072
Fax: (+36) 1 256 8727

• INDIA

Allied Publisher Ltd
751 Mount Road
Chennai 600 002
Tel.: (+91) 44 8523338/8523064
Fax: (+91) 44 8523043
E-mail:
allied.mds@amb.sprynet.ernet.net.in
SNIP Affiliated East-West
Press Pvt. Ltd

• INDONESIA

G-116, Anasir Road, Darya Gany
New Delhi 110002
Tel.: (+91) 11 3294 180
Fax: (+91) 11 3290 268
E-mail: allan@indosnip.net.in
Oxford Book and Stationery Co.
Sindia House
New Delhi 110001
Tel.: (+91) 11 3715310
Fax: (+91) 11 3713275
E-mail: codord@oxind.com
Periodical Export Book Agency
G-56, 2nd Floor, Laxmi Nagar
Vikas Marg, Delhi 110002
Tel.: (+91) 11 2215045/2150534
Fax: (+91) 11 2418599
E-mail: pube@vsnl.net.in

• ISRAEL

Head Office:
372, Abnashim Colony, New Delhi - 110009
Tel.: (+91) 11 225 1263
Fax: (+91) 11 328 13 15
Sales Office:
244800, Anasir Road
Darya Gany, New Delhi - 110002
Tel.: (+91) 11 326 6796
E-mail: bkwel@nde.vsnl.net.in

• INDONESIA

RF Book
Jl. Setia Budi No. 274, Bandung 40143
Tel.: (+62) 22 201 1149
Fax: (+62) 22 201 2840
E-mail:
rfbook@bandung.wisnet.net.id

• IRAN

The FAO Bureau, International
and Regional Specialized
Organizations Affairs
Ministry of Agriculture of the Islamic
Republic of Iran
Kosharsaz Blvd, M.O.A., 17th floor
Tehran

• ITALY

FAO Bookshop
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Roma
Tel.: (+39) 06 57052315
Fax: (+39) 06 57053360
E-mail: publications-sales@fao.org
Librería Comunitaria Senecol
S.p.A. - Lucca
Via Duce di Calabria 1/1
50125 Firenze
Tel.: (+39) 58 64821
Fax: (+39) 58 64 2 37
E-mail: lucca@libro.it
Librería Scientifica Dott. Leoluca de Blasio
"Anfo"
Via Corcosè 6, 20146 Milano

• JAPAN

For Eastern Bookellers
(Kyokko Shoten Ltd)
12 Kanda-Jimboshi 2-chome
Chiyoda-ku - PO Box 72
Tokyo 101-91
Tel.: (+81) 3 3265 7531
Fax: (+81) 3 3265 4656



Morzen Company Ltd
PO Box 5050
Tokyo International 100-31
Tel.: (+91) 3 3275 8982
Fax: (+91) 3 3275 9072
E-mail: m_mryskova@morzen.co.jp

• AIDWA
Text Book Centre Ltd
Kjabe Street
PO Box 47540, Nairobi
Tel.: +254 2 330 342
Fax: +254 2 22 57 79
Inter Africa Books Distribution
Kencom House, Moi Avenue
PO Box 72580, Nairobi
Tel.: (+254) 2 211 184
Fax: (+254) 2 22 35 70
Legacy Books
Mezzanine 1, Loita House, Loita Street
Nairobi, PO Box 68077
Tel.: (+254) 2 303803
Fax: (+254) 2 303854

• GAMBOLWIG
M.J. De Lemmy
202, avenue du Roi
B-1560, Brussels (Belgique)
Mail: jean.de Lemmy@infoboard.be

• MADAGASCAR
**Centre d'Information et de
Documentation Scientifique et
Technique**
Ministère de la recherche appliquée
au développement
B.P. 6224, Tambozaza, Antananarivo

• MALAYSIA
MDC Publishers Printers Sdn Bhd
MDC Building
2717 & 2718, Jalan Permatang Empat
Taman Permatang, Ulu Kelang
53000 Kuala Lumpur
Tel.: (+60) 3 41086600
Fax: (+60) 3 41031500
E-mail: mdcp@mdcp.com.my
Web site: www.mdcp.com.my

• MAROC
La Librairie Internationale
70, rue Tassoulé
B.P. 332 (RPP), Rabat
Tel.: (+212) 37 75 0183
Fax: (+212) 37 75 8951

• MÉXICO
**Librería, Universidad Autónoma de
Chapingo**
56200 Chapingo
Libros y Ediciones S.A.
Av. Progreso No 202-1° Piso A
Apartado Postal 13923
Col. Escobedo, 11600 México D.F.
Correo electrónico: lyesa66@mail.com/
ventas@lyesa.com
Mundi Prensa Mexico, S.A.
P.O. México, 141 Col. Cuauhtémoc
C.P. 06500, México, DF
Tel.: (+52) 5 533 99 58
Fax: (+52) 5 5 48 7 99
Correo electrónico:
mexatp@data.net.mx

• NETHERLANDS
Reedveld Import b.v.
Bosweg 23A/23B
1013 HG Amsterdam
Tel.: (+31) 20 622 80 36
Fax: (+31) 20 625 54 93
E-mail: reedveld@ruvsn.nl
Swets & Zeitlinger b.v.
PO Box 830, 2180 LS Lisse
Hoorweg 347 B, 2181 GA Lisse
E-mail: info@swets.nl
Web site: www.swets.nl

• NEW ZEALAND
Legislation Direct
PO Box 12418
Bowen Street, Wellington
Tel.: (+64) 4 496 56 92
Fax: (+64) 4 496 56 86
E-mail: donna@legislationdirect.co.nz

Osia Official
PO Box 3627, Wellington
Tel.: (+64) 4 499 1351
Fax: (+64) 4 499 1972
E-mail: sales@osia.co.nz
Web site: www.osia.co.nz

• NICARAGUA
Librería HISPAMER
Callejo Este Univ. Centroamericana
Apartado Postal A-221, Managua
Correo electrónico:
hispamer@munitel.com.ni

• NIGERIA
University Bookshop (Nigeria) Ltd
University of Ibadan, Ibadan

• PAKISTAN
Mirza Book Agency
66 Shehan-e-Quaid-e-Azam
PO Box 728, Lahore 3

• PARAGUAY
Librería Intercontinental
Editores e Impresores S.R.L.
Callejero 270 e/ Morá Castigarruba
Asunción

• PHILIPPINES
International Booksource Center, Inc.
1127-A Antipolo St, Dasangy Alvarez
Makati City
Tel.: (+63) 2 8995011/899505/8995057
Fax: (+63) 2 8995497
E-mail: ibc@ipaonline.net.ph

• POLAND
Art-Polonia Joint Stock Company
Krakowska Prochmiska 7
00-550 Warszawa, PO Box 1001
Tel.: (+48) 22 826 12 01
Fax: (+48) 22 826 62 40
E-mail: books119@artpolonia.com.pl
Web site: www.artpolonia.com.pl

• PORTUGAL
**Libreria Portugal, Dias e Andre
Lda.**
Rua do Carmo, 70-74
Apartado 2651, 1200 Lisboa Codex
Correo electrónico:
lv.portugal@mail.telepac.pt

• REPÚBLICA DOMINICANA
**CEDAF - Centro para el Desarrollo
Agrario y Forestal, Inc.**
Calle José Amado Soler, 50 - Urban
Pariso
Apartado Postal, 567-2, Santo Domingo
Tel.: (+001) 809 5440616/5440634/
5655603
Fax: (+001) 809 5444721/5670383
Correo electrónico: fda@cedaf.net.do
Web site: www.fda.org.do

• SINGAPORE
Select Books Pte Ltd
Tanjong Shopping Centre
10 Tanjong Road, 409-13,
Singapore 247909
Tel.: (+65) 732 1515
Fax: (+65) 736 0856
E-mail: info@selectbooks.com.sg
Web site: www.selectbooks.com.sg

• SLOVAK REPUBLIC
**Institute of Scientific and Technical
Information for Agriculture**
Sirmova 3, 950 10 Trnava
Tel.: (+421) 87 522 189
Fax: (+421) 87 525 279
E-mail: utip@itrr.sasnet.sk

• SOMALIA
Somstar
PO Box 336, Mogadishu

• SOUTH AFRICA
Presidium Books (Pty) Ltd
810 - 4th Street, Wynberg 2090
Tel.: (+27) 11 88 73394
Fax: (+27) 11 88 78126
E-mail: pbooks@global.co.za

• SUISSE
UNBookshop
Palais des Nations
CH-1211 Genève 1
Site Web: www.un.org
Alejo - Editions Van Dieren
Chemin du Lacuse, 41
CH-1007 Bissy
Tel.: (+41) 01 21 943 2673
Fax: (+41) 01 21 943 3855
E-mail: mrandler@ip-workroom.ch
Winstergasse Buchhandlung
Docustap, PO Box 504
CH-3000 Bern 8
Tel.: (+41) 31 310 2321
Fax: (+41) 31 310 2324
E-mail: docustap@winstergasse.ch
Web site: www.docustap.ch

• SURNAME
Veco n.s. In Suriname
Commissariat 25, PO Box 1841
Paramaribo

• SWEDEN
Swets Blackwell AB
PO Box 1305, S-171 25 Solna
Tel.: (+46) 8 705 9750
Fax: (+46) 8 27 00 71
E-mail:
swetfigust@se.swetsblackwell.com
Web site: www.swetsblackwell.com/sv/
Swets Blackwell
c/o Longus Books Import
PO Box 610, S-151 27 Sodertälje
Tel.: (+46) 8 55 09 49 70
Fax: (+46) 8 55 01 78 10, E-mail:
ks.ludm@sk.akademibokhandel.se

• THAILAND
Sukapan Parit
Mansion 9, Rajdamriem Avenue,
Bangkok

• TOGO
Librairie du Bon Pasteur
B.P. 1164, Lomé

• TRINIDAD AND TOBAGO
Systematic Studies Limited
St Augustine Shopping Centre
Eastern Main Road, St Augustine
Tel.: (+001) 868 845 9495
Fax: (+001) 868 845 9497
E-mail: tobe@trinidad.net

• TURKEY
DUNYA ACTUEL A.S.
"Globus" Dünya Gazetesi
100. Yil Mahallesi
34440 Bagcilar, Istanbul
Tel.: (+90) 212 629 0606
Fax: (+90) 212 629 4668
E-mail: aktual.info@dunya.com
Web site: www.dunyagazetesi.com.tr

• UNITED ARAB EMIRATES
AlRawda Bookshop
PO Box 5027, Sharjah
Tel.: (+971) 6 538 7933
Fax: (+971) 6 538 4473
E-mail: alrawda@hotmail.com

• UNITED KINGDOM
The Stationery Office
91 Nine Elms Lane
London SW8 5DR
Tel.: (+44) (0) 20 870 600 5522 (orders)
(+44) (0) 20 870 673 8372 (inquiries)
Fax: (+44) (0) 20 870 600 5233 (orders)
(+44) (0) 20 870 673 8247 (inquiries)
E-mail: pa.enquiries@hso.co.uk
Web site: www.clickso.com

and through The Stationery Office
Bookshops
E-mail: postmaster@hso.co.uk
Web site: www.the-stationery-office.co.uk
Immediate Technology Bookshop
103-105 Southampton Row
London WC1B 4HH
Tel.: (+44) 207 436 6761
Fax: (+44) 207 436 2013
E-mail: orders@ipubs.org.uk
Web site:
www.developmentbookshop.com

• UNITED STATES
Publications:
BERNAN Associates (ex UNPUB)
45117 Assembly Drive
Lanham, MD 20706-4391
Toll-free: (+1) 800 274 4447
Fax: (+1) 800 865 3450
E-mail: query@bernan.com
Web site: www.bernan.com
United Nations Publications
Two UN Plaza, Room DC2-653
New York, NY 10017
Tel.: (+1) 212 963 8300/800 253 9648
Fax: (+1) 212 963 3489
E-mail: publications@un.org
Web site: www.un.org
UN Bookshop (direct sales)
The United Nations Bookshop
General Assembly Building Room 32
New York, NY 10017
Tel.: (+1) 212 963 7688
Fax: (+1) 212 963 4910
E-mail: bookshop@un.org
Web site: www.un.org

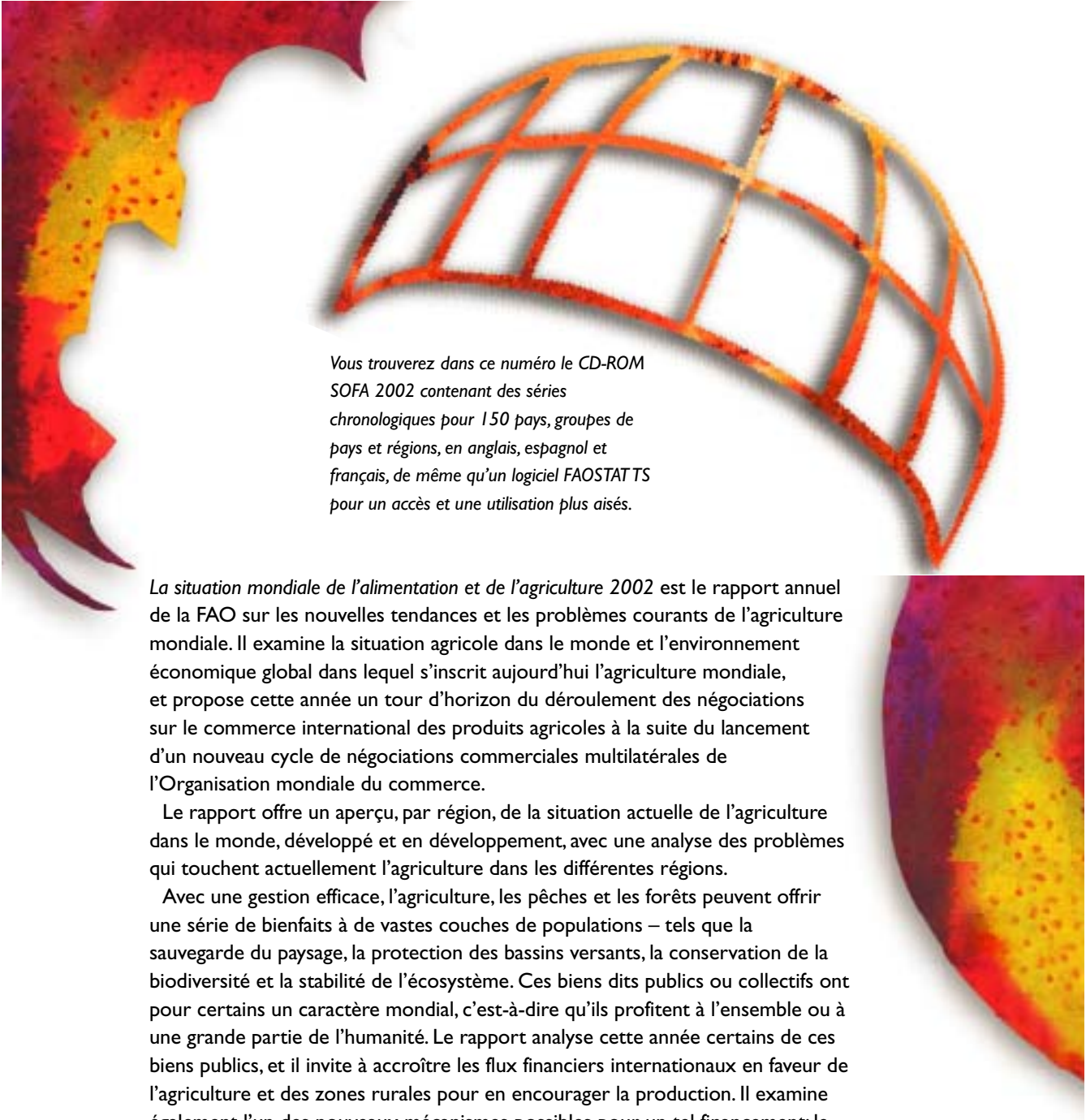
Perseus
Perseus Distribution Services
PO Box 5943
Birmingham, AL 35201-1943
Tel.: (+1) 205 991 6900
Fax: (+1) 205 991 1449
The Faxon Company Inc.
15 Southwest Park
Westwood, MA 02090
Tel.: (+1) 617 289 3090
Telex: 95 1380
Cable: FW Faxon Wood

• URUGUAY
Librería Agrupadora S.R.L.
Buenos Aires 236, Casilla 1755
Montevideo, C.P. 11000

• VENEZUELA
Tacci-Cleora Libros
CCCT Nivel C-2
Caracas
Tel.: (+58) 2 999 4747
Fax: (+58) 2 999 5436
Correo electrónico:
tclibros@adglobal.net
Fadeco, Librería
Avenida Libertador Este
Ed. Parque, Apartado 254
Barruquimero C.P. 3002, Ed. Lara
Tel.: (+58) 51 536 022
Fax: (+58) 51 244 304
Librería FAGRO
Universidad Central de Venezuela (UCV)
Meracy

• YUGOSLAVIA
Jugoslavenska Knjižica DO
Toržine 27
POB 36, 11000 Beograd
Tel.: (+381) 11 3345025
Fax: (+381) 11 3231079
E-mail: knjizica@eunet.yu
orb@torzina@yahoo.com

• ZIMBABWE
Greenprints Books
The Book Cafe
File Avenue, Harare
Tel.: (+263) 4 79 31 82
Fax: (+263) 4 72 62 43



*Vous trouverez dans ce numéro le CD-ROM
SOFA 2002 contenant des séries
chronologiques pour 150 pays, groupes de
pays et régions, en anglais, espagnol et
français, de même qu'un logiciel FAOSTATS
pour un accès et une utilisation plus aisés.*

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002 est le rapport annuel de la FAO sur les nouvelles tendances et les problèmes courants de l'agriculture mondiale. Il examine la situation agricole dans le monde et l'environnement économique global dans lequel s'inscrit aujourd'hui l'agriculture mondiale, et propose cette année un tour d'horizon du déroulement des négociations sur le commerce international des produits agricoles à la suite du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce.

Le rapport offre un aperçu, par région, de la situation actuelle de l'agriculture dans le monde, développé et en développement, avec une analyse des problèmes qui touchent actuellement l'agriculture dans les différentes régions.

Avec une gestion efficace, l'agriculture, les pêches et les forêts peuvent offrir une série de bienfaits à de vastes couches de populations – tels que la sauvegarde du paysage, la protection des bassins versants, la conservation de la biodiversité et la stabilité de l'écosystème. Ces biens dits publics ou collectifs ont pour certains un caractère mondial, c'est-à-dire qu'ils profitent à l'ensemble ou à une grande partie de l'humanité. Le rapport analyse cette année certains de ces biens publics, et il invite à accroître les flux financiers internationaux en faveur de l'agriculture et des zones rurales pour en encourager la production. Il examine également l'un des nouveaux mécanismes possibles pour un tel financement: le Mécanisme pour un développement propre (MDP), issu du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Une attention particulière est donnée à l'utilisation potentielle de ce mécanisme comme instrument à la fois pour favoriser le piégeage du carbone grâce à de nouveaux modes d'utilisation des terres, et pour réduire la pauvreté rurale.

ISBN 92-5-204762-X

ISSN 0251-1460



9 789252 047629

TC/P/Y6000F/17.02/1550